

Saint-François de Beauce,  
je me souviens...

# ST-FRANCOIS, JE ME SOUVIENS

Paroles et Musique  
Michel H. Salonde

$\text{♩} = 116$

LA RÉ RÉ/DO *simim.* SI/RÉ#

J'AI RE-VE D'UN DOUX JAR-DIN \_\_\_\_\_ DANS LA VALLEE DE MON  
BÂ-TI UN PA-YS \_\_\_\_\_ DE NOS MAINS IN-FA-TI-

mi LA RÉ si

PERE J'AI RE-FAIS MES PRE-MIERS PAS \_\_\_\_\_ SUR LES RIVES DE LA CHAU-  
GABLES SUR CETTE TERRE QU'ON A CHOISI \_\_\_\_\_ A L'OM-BRE DES GRANDS B-

mi ni/RÉ LA RÉ RÉ/DO *simim.* SI/RÉ#

DIRE J'AI RE-VU MES JEUX D'ENFANTS \_\_\_\_\_ LE SO-LEIL ET LES OI-  
RABLES ON A NOUR-RI UN DES-TIN \_\_\_\_\_ A LA TA-BLE DES AN-

MI LA RÉ MI MI7

-BEAUX MAIS MA JOIE LA PLUS PRO- FONDE FUT DE RE- VOIR UN COIN SI-  
 -VIENS ST-FRANÇOIS JE VOIS DE- MAIN ST-FRANÇOIS J'EMÉ SOU-

LA

BEAU (REF) ON A  
 VIENS

2<sup>e</sup> COUP: J'AI CONNU LES DURES ANNÉES, LES DÉASTRES ET LES MALHEURS,  
 J'AI CONNU LES GRANDES COURUES, LES VOISINS ET LEUR CHALEUR.  
 J'AI CONNU LES GRANDES DÉBÂCLES, LES PRINTEMPS PLEIN DE PROMESSES,  
 MAIS LE PLUS BEAU DES SPECTACLES, C'EST LE PAYS DE MA JEUNESSE...

REF: ON A BÂTI UN PAYS ...

3<sup>e</sup> COUP: SI LE CHOIX ÉTAIT LE MIEN, JE PRENDRAIS LE MÊME CHEMIN.  
 JE M'ARRÊTERAIS SUR LE PONT RESPIRER L'AIR DU MATIN.  
 J'IRAIS COURIR AUX NOUVELLES SUR LE PERRON DE L'ÉGLISE.  
 ET MON COEUR AURAIT DES AILES POUR TOI MON COIN DE PARADIS.

REF: ON A BÂTI UN PAYS ...

Benoit Braubert, copiste



## Saint-François, je me souviens. . .

Paroles et musique Michel Lalonde

Chanson en l'honneur du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique de la paroisse St François de Beauce (Beauceville)

**Vox solistes** - France Duval  
- Michel Lalonde

**Choeur** - Le chœur d'un Instant  
Pierre Cloutier  
Denys Duval  
Diane Duval  
Jacques Duval  
Jocelyne Duval  
Louis Duval  
Lucie Duval  
Monie Duval  
Ginette Thibodeau

**Clavier** - Daniel Toussaint

**Guitare** - Michel Lalonde

**Batterie** - Richard Samson

**Arrangements** - Daniel Toussaint

**Prise de son  
et mixage** - Jacques Montminy

**Réalisation** - Michel Lalonde

**Production** - Gesticom

**Photo** - Jean-Louis Veilleux

### SAINT-FRANÇOIS, JE ME SOUVIENS

J'ai rêvé d'un doux jardin dans la vallée de mon père  
J'ai refais mes premiers pas sur les rives de la chaudière  
J'ai réçu mes jeux d'enfants, le soleil et les oiseaux  
Mais ma joie la plus profonde fut de revoir un coin si beau

On a bâti un pays de nos mains infatigables  
Sur cette terre qu'on a choisie à l'ombre des grands érables  
On a nourri un désir à la table des anciens  
Saint-François, je vois demain Saint-François, je me souviens!

J'ai connu les dures années, les désastres et les malheurs  
J'ai connu les grandes corvées, les vaines et leur chagrin  
J'ai connu les grandes débâcles, les printemps pleins de promesses  
Mais le plus beau des spectacles c'est le pays de ma jeunesse

On a bâti un pays

Si le choix était le mien, je prendrais le même chemin  
Je m'arrêtais sur le pont respirer l'air du matin  
J'irais courir aux nouvelles sur le perron de l'église  
Et mon cœur aurait des ailes pour toi mon coin de paradis

On a bâti un pays

Merci au Club Rotary de Beauceville et au comité du 150<sup>e</sup> pour leur précieuse collaboration  
L'enregistrement de ce disque a été fait au Studio PSM 16 (Québec) le 16 mars 1985



« Il y a, dit-on, plus de plaisir à donner qu'à recevoir ».

Ce livre se veut un hommage à tous nos ancêtres qui ont bâti notre paroisse et instauré notre structure sociale. Ils ont laissé un souvenir et des valeurs qui animent encore la population de Saint-François de Beauce. Il ne faudrait pas oublier de mentionner l'ardeur déployée par tous ceux qui habitent encore notre municipalité. Ce sont eux qui perpétuent le souvenir et tracent l'histoire de demain.

Je remercie tous ceux et celles qui ont bien voulu collaborer bénévolement de près ou de loin à l'élaboration de ce volume. Puisse-t-il vous rappeler ou vous apprendre les phases de notre histoire locale.

*André Mathieu*

André Mathieu  
*Responsable de l'album*



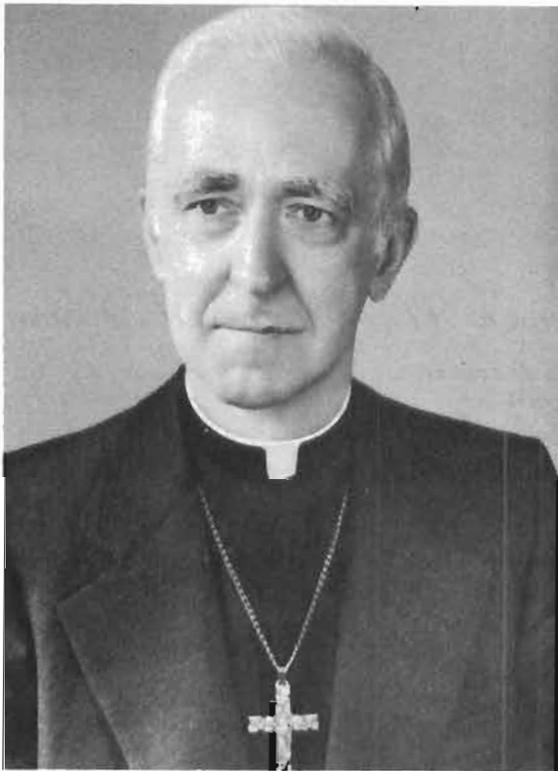
André Garant  
*Section historique*



Suzanne Mathieu  
*Secrétaire*



Mario Mathieu  
*Conseiller technique et montage*



**ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC**

1073 OUEST, BOUL. ST-CYRILLE  
QUÉBEC G1S 4R5 – TÉL. (418) 688-1211

L'Église, c'est le Corps du Christ : Il en est la Tête ; les baptisés en sont les membres et l'Esprit-Saint en est l'âme.

Voilà le mystère extrêmement riche dont vous célébrez le cent cinquantième anniversaire de présence en votre paroisse de Saint-François de Beauce, occasion privilégiée d'exprimer votre très vive action de grâce et votre vouloir de communier toujours davantage à la vie de notre divin Sauveur.

Qu'Il soit la source par excellence de votre sagesse, de votre amour et de votre paix.

Tel est le vœu que j'adresse pour vous au ciel, au bénéfice de chacune de vos personnes, de vos familles et de votre communauté religieuse et civile.

*+ Louis-Albert Fecteau*

Archevêque de Québec



## *La Paroisse St-François d'Assise*

CASIER POSTAL 220  
BEAUCEVILLE, CTE BEAUCE, QUE  
GOM 1A0

« Ton Histoire est une épopée et tes fleurons glorieux »...

Pour peu que l'on prenne contact avec les archives de notre paroisse, et en scrute les origines, l'on se rend vite compte que nous sommes descendants de preux que furent nos ancêtres : hommes et femmes de foi, d'audace, de ténacité ! La Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil était peut-être la plus difficile à exploiter et à mettre en valeur en raison de sa topographie accidentée. Notre cadastre actuel d'ailleurs en porte encore les traces. L'héritage que nous ont légué nos ancêtres nous redit leur extrême courage.

Cependant, notre édification est encore plus grande lorsque nous scrutons la foi qui les animait : que de démarches et de luttes n'ont-ils pas entreprises pour obtenir une église et une paroisse bien à eux où ils pourraient vivre plus commodément leur foi et ce, au point de mettre à dure épreuve la patience de l'évêque de Québec, Mgr Briand. L'érection canonique en 1835 fut le couronnement de leurs efforts.

Célébrer ce 150<sup>e</sup> anniversaire se veut être d'abord un hommage de reconnaissance et d'admiration envers ceux qui nous ont précédés, mais aussi un nouveau tremplin pour nous, aujourd'hui, qui bénéficions de ce précieux Héritage. Puisse-t-on nous en montrer dignes !

Je tiens à remercier et à féliciter tous ceux et celles qui ont pris l'initiative de cette célébration et en ont si bien compris l'importance et la signification. Notre Album-souvenir sera pour nous un précieux hommage à nos ancêtres, mais aussi une invitation pressante à suivre leur exemple de foi et de courage.

Les luttes auxquelles nous sommes conviés et qui sont nôtres aujourd'hui, sont certes de nature différente, mais non moins nécessaires et urgentes pour vivre ces valeurs de foi léguées par nos ancêtres en communauté paroissiale de jour en jour plus dynamique, unie et plus vivante.

Votre curé,  
Denis Morin, ptre.



Il me fait extrêmement plaisir d'offrir mes meilleurs vœux à tous les citoyens de Beauceville à l'occasion du cent cinquantième anniversaire de fondation de votre paroisse.

Un siècle et demi d'existence: voilà en effet un jalon important dans la vie d'une communauté. Vos réjouissances offriront à tous les citoyens de Beauceville l'occasion de célébrer, de se remémorer l'histoire unique de cette localité et d'envisager l'avenir avec optimisme et enthousiasme.

On trouve encore en abondance dans les villes et villages du Canada les qualités qui ont servi à l'édification de notre pays, soit l'esprit de solidarité régionale, le sens de l'initiative personnelle tempéré du goût de l'entraide, auxquels s'ajoutent beaucoup de fierté, de tolérance et de force morale. Les citoyens de Beauceville peuvent vraiment être fiers, puisqu'ils ont pris la relève et travaillé pour le bien de leur paroisse et du pays tout entier.

À tous, mes meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité pour l'avenir.

OTTAWA  
1985

Le 150<sup>e</sup> anniversaire que célèbre cette année la Paroisse Saint-François de Beauce évoque bien des souvenirs, ceux qui tissent toute une histoire remontant au siècle dernier. Un tel événement, avec ce qu'il implique de fierté bien légitime et de resserrement des liens entre gens d'une même tradition, nous incite naturellement à témoigner de notre plus vive reconnaissance envers les générations qui ont fait et vécu les événements passés, c'est-à-dire envers ces hommes et ces femmes qui, hier, ont bâti ce coin de pays puis qui nous l'ont légué comme leur meilleur et plus durable héritage.

Avec vous tous, qui êtes les héritiers directs de la Paroisse et les dépositaires de cette riche tradition qui lui donne son vrai visage, je souhaite de tout cœur que votre anniversaire constitue un solide encouragement à poursuivre fidèlement ce qui est déjà si bien entrepris.

Meilleures salutations, et que vos fêtes du 150<sup>e</sup> soient vécues dans une joie bien sentie et largement partagée!



Gouvernement  
du Québec





CHAMBRE DES COMMUNES  
CANADA



Message de votre député de Beauce à la Chambre des communes.

C'est avec plaisir que je me joins à toute la population beauceronne pour vous témoigner mes meilleurs vœux à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique de Beauceville.

À tous les paroissiens et citoyens de Beauceville, ainsi qu'au dévoué comité organisateur, je souhaite bon succès.

Sans aucun doute, cet anniversaire sera mémorable pour tous nos concitoyens de Beauceville. Félicitations et bonne chance.

Gilles Bernier  
Député de Beauce

Message de Monsieur  
Adrien Ouellette, député  
de Beauce-Nord et  
ministre de l'Environnement

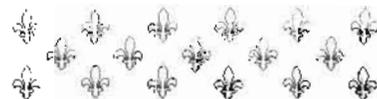
Chers concitoyens,  
Chères concitoyennes,

Il y a 150 ans cette année qu'un décret canonique fondait officiellement la paroisse religieuse de Saint-François de Beauce. Cette fondation marquait une étape primordiale et surtout, le début d'une œuvre admirable pour les hommes et les femmes qui nous ont précédés.

La célébration de ce 150<sup>e</sup> anniversaire nous donne l'occasion de se rappeler le courage et le dynamisme des fondateurs et fondatrices qui ont fait de Saint-François de Beauce, l'un des beaux endroits du Québec. D'ailleurs, il nous est permis d'être plein d'espoir pour l'avenir car, avec l'élaboration des fêtes du 150<sup>e</sup>, je constate que ces qualités sont toujours présentes parmi vous.

Je souhaite sincèrement que ces fêtes vous procurent des moments de joie, de fraternité et de retrouvailles.

Adrien Ouellette



ASSEMBLÉE NATIONALE





Chers concitoyens,

J'invite la population de Saint-François de Beauce à participer activement aux fêtes qui marqueront le 150<sup>e</sup> anniversaire de notre paroisse. Je souhaite la bienvenue aux anciens résidents ainsi qu'aux visiteurs. Tous ensemble réjouissons-nous, resserrons ces liens d'amitié qui nous unissent afin que notre belle paroisse Saint-François de Beauce demeure toujours « un rendez-vous pour tous ».

*Denis Poulin*

Denis Poulin

---

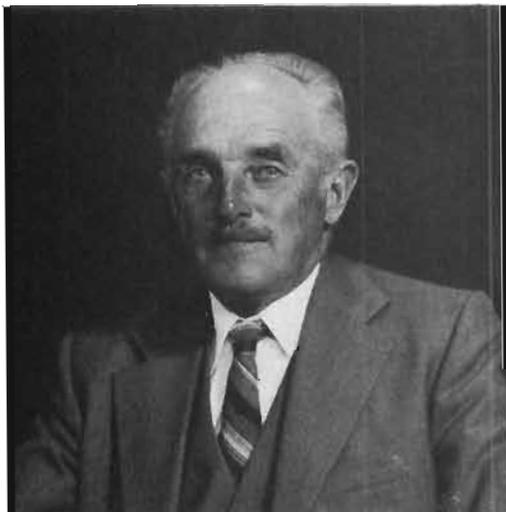
Chers(ères) concitoyens et concitoyennes

C'est une joie et un grand honneur pour moi de me joindre à toute la population pour célébrer le 150<sup>e</sup> anniversaire de notre paroisse. Cette fête que nous célébrons cette année, nous invite à la réflexion sur le passé, à nous inspirer de l'exemple de nos prédécesseurs pour continuer l'œuvre entreprise avec tant de vigueur et de générosité. Je félicite tous ceux et celles qui ont contribué à l'élaboration et au déroulement de ce grand événement. Je souhaite que ces retrouvailles soient remplies d'agréables souvenirs et de beaucoup de projets pour l'avenir.

*Le maire de la ville de Beauceville*

*J. Raymond Mathieu*

J. Raymond Mathieu



À titre de maire de la municipalité de Saint-François Ouest. Je suis heureux d'adresser mes félicitations et mes meilleurs vœux à tous ceux et celles qui ont contribué à l'organisation du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique de notre belle paroisse où il fait bon vivre.

Profitions de cet événement pour rendre hommage à tous ceux et celles qui ont fait prospérer notre paroisse et nous ont préparé une existence plus facile; motivons-nous afin de continuer l'œuvre de nos prédécesseurs et conserver ainsi notre patrimoine.

À toutes et à tous, je souhaite que cette année de souvenance en soit une d'élan vers l'avenir.

Philippe Poulin  
Cordialement vôtre,



Comité du 150<sup>e</sup>

*Assis de gauche à droite: Jeannine Plante (relationniste), André Mathieu (président), Suzanne Mathieu (secrétaire).*

*Debout de gauche à droite: Philippe Poulin, Arthur Roy, Normand Poulin, Lucien Gagné.*



Le chœur d'un instant

*Rangée avant de gauche à droite: Ginette Thibodeau, Luce C. Duval, Jocelyne, Diane, France et Marie Duval.*

*Rangée arrière de gauche à droite: Denys Duval, Michel Lalonde, Jacques Duval, Pierre Cloutier, Louis Duval.*



# TABLE DES MATIÈRES

## PREMIÈRE PARTIE

### BEUCEVILLE AU TEMPS JADIS

par André Garant

AVANT-PROPOS.....	23
CHAPITRE 1: Synthèse des 4 « églises » de Beuceville.....	27
CHAPITRE 2: Brefs regards sur 1785–1985 et 1835–1935.....	29
CHAPITRE 3: L'hymne « La Beuce ».....	35
CHAPITRE 4: Livres-souvenirs.....	37
CHAPITRE 5: L'archidiocèse de Québec.....	41
CHAPITRE 6: Les curés et vicaires de Saint-François.....	43
CHAPITRE 7: Les prêtres et religieux, enfants de la paroisse.....	49
CHAPITRE 8: Les marguilliers et le personnel de Saint-François.....	53
CHAPITRE 9: Notre saint patron.....	59
CHAPITRE 10: La Beuce de France.....	61
CHAPITRE 11: Naissance de la Nouvelle-Beuce et de Saint-François d'Assise.....	67
CHAPITRE 12: Le véritable premier registre.....	77
CHAPITRE 13: Pionniers et première chapelle de Saint-François (1765–1784).....	81
CHAPITRE 14: Deuxième chapelle de Saint-François (1784–1803).....	97
CHAPITRE 15: Troisième temple de Saint-François, église de 1803–1857.....	105



*Le peuple rural, plus conscient de la valeur de ses traditions, considère avec une fierté accrue le patrimoine hérité des ancêtres. Nous espérons qu'il continuera à exprimer sans honte son âme et qu'il ne sacrifiera plus au faux folklore, objet d'exportation, qui ruinerait à jamais sa véritable image. La tradition, ne l'oublions pas, est une dame âgée mais coquette, qui sait fort bien qu'elle doit de temps en temps changer de parures, ajuster au bon moment celles qui conviennent à sa robe couleur de temps.*

(Madeleine Doyon-Ferland, « Les arts populaires », 1967)

*Aux enfants, il faut laisser un bel héritage de conscience plutôt que d'or. (Platon)*

*L'endroit de la terre le plus précieux au cœur de l'homme, c'est celui qui l'a vu naître et où sont nés plus tard ses enfants.*

(Sir Wilfrid Laurier, 1902)

*Pas de doute que la paroisse ait sauvé la race canadienne-française. Elle a déjoué tous les assauts de la politique. Elle a été une force de conservation nationale, sociale et religieuse.*

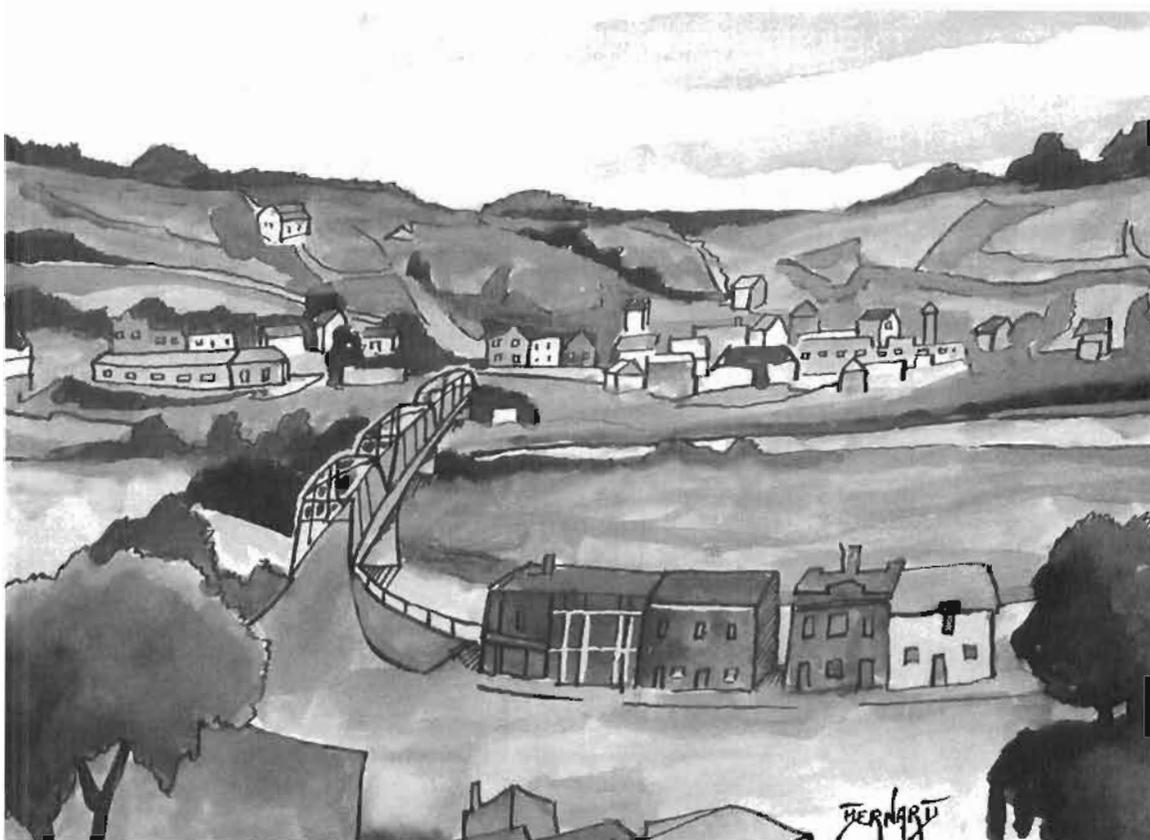
(Mgr Landrieux, év. de Dijon,  
lettre pastorale sur la Prov. de Québec)



PREMIÈRE PARTIE

BEUCEVILLE AU TEMPS JADIS...

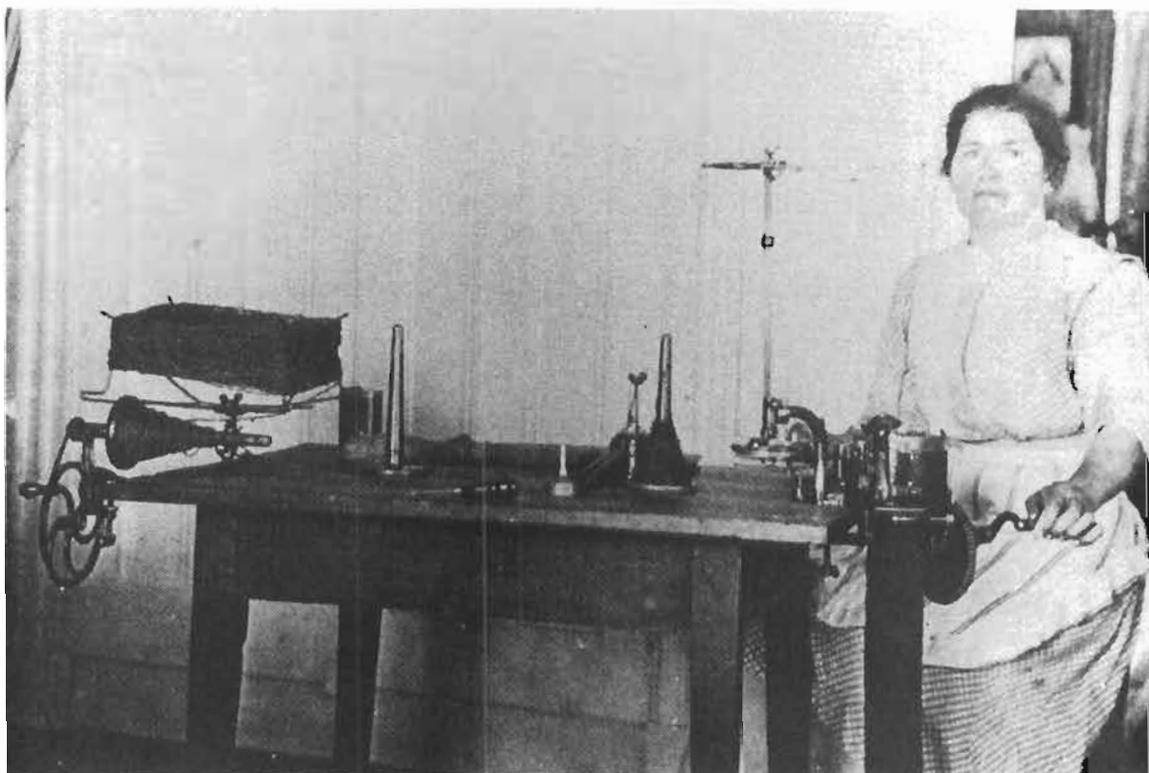
André Garant



1745 – 1985

Année du 150<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique

*Aquarelle du peintre Jean-Pierre Bernard, février 1985 : Pont Fortin, Beauceville vue de l'Ouest. J.-P. Bernard est le fils de feu Dominique Bernard, ex-maire de Beauceville-Ouest. Cet artiste de talent demeure, depuis plusieurs années, à Québec.*



Avec cœur, embobinons la laine !



L'amour du beau !



Dame Sophie Busque et son époux Joseph Poulin à Pierrette.  
Vers 1880.

## AVANT-PROPOS

Deux cent quarante ans d'histoire : tout un défi pour la paroisse Saint-François de Beauce. Aucun rapaillage de toutes ces dates, événements et personnages !

Le grand Beauceville vaut-il la peine qu'on se penche sur son passé? À n'en pas douter, au cœur de la Beauce, Beauceville a été très souvent le théâtre de faits marquants. Quelques exemples, glanés ici et là, étourdissent : le frère du dernier gouverneur de la Nouvelle-France était notre seigneur, un des deux seuls tabernacles authentiques de François Baillargé au Québec se tapit dans notre sacristie, Saint-François embryon de légendes formidables, point de départ d'un grand nombre de pionniers de Saint-Georges, Saint-Victor, Saint-Alfred, de Saint-Simon et de Notre-Dame-des-Pins, deuxième plus ancienne localité en Beauce, l'histoire des Doyon compte comme une des plus valeureuses de la région (Monique Doyon-Ferland cofondatrice des archives de folklore de l'Université Laval, le Père Dominique Doyon savant chercheur de notre patrimoine local, l'ancêtre Charles Doyon pionnier de Saint-François et coseigneur de Saint-Georges), site d'un des vingt-cinq forts militaires québécois du XVIII<sup>e</sup> siècle, première localité beauceronne à se donner au XIX<sup>e</sup> siècle une petite histoire écrite et publiée, site d'inondations mémorables. Reprenons notre souffle et nos esprits... Que dire du caractère fougueux de ses habitants (fermeture de Saint-François pendant seize ans au XVIII<sup>e</sup> siècle par ordre de l'archevêque, le fort taux actuel de délinquance en regard de sa population, nos luttes au hockey régional, notre hôpital... les Beaucevillois, ces insoumis !), le premier curé de Saint-Georges Ouest se noie ici et le premier curé de Saint-Georges Est est un enfant de la paroisse, sa riche période aurifère, nos constructions de ponts font annales en Beauce, le premier ministre du Canada, Louis St-Laurent maria Jeanne Renault de Beauceville, le dentiste Gaspard Fauteux qui exerça à Beauceville devint lieutenant-gouverneur du Québec, le poète William Chapman est un natif d'ici, le frère mariste Éloi-Gérard Talbot écrivit ses onze tomes de généalogie sur Beauce-Dorchester-Frontenac dans notre localité, la Société historique de la Chaudière (ancêtre de la Société du patrimoine des Beaucerons) vit le jour dans nos murs, le magasin général P.-F. Renault fut longtemps le plus important en Beauce, le Québec Central Railway se servit pendant onze ans de Saint-François comme terminus, son bureau d'enregistrement d'envergure régionale, le Collège Sacré-Cœur (berceau de la Céramique de Beauce) vit défiler

au-delà de 20 000 étudiants, première localité beauceronne à accéder au statut de ville, un des deux seuls hôpitaux en Beauce trône sur nos hauteurs, le journal l'Éclaireur grandit à Beauceville, l'imprimerie l'Éclaireur considérée comme une des plus prospères au Québec, la première Unité sanitaire organisée au Québec, son École normale réputée, son manège militaire, son centre d'estimation automobile de la Beauce, sa croix lumineuse unique en Beauce, son bureau d'agents de conservation desservant la région, berceau du Théâtre de l'Esthète et d'un des premiers théâtres d'été de la Chaudière, notre Parc provincial de l'Érable. N'allongeons pas inutilement la liste plus qu'appréciable de nos réalisations positives. Est-ce se vanter que de rappeler ce riche passé? Sûrement pas, c'est de redonner à Beauceville « sa » place, trop souvent oubliée.

Malgré les efforts disparates du notaire Philippe Angers, du curé Benjamin Demers, du Père dominicain Dominique Doyon et de sa sœur Madeleine Doyon-Ferland, et de quelques autres, la population de Beauceville n'a pas encore eu l'opportunité de consulter une synthèse écrite et publiée de son histoire locale. Mais comment y arriver?

L'année 1985 devait nous donner l'occasion de rassembler notre documentation. Cent cinquante ans d'érection canonique : ça se souligne ! Fête à caractère religieux, d'abord. Profitons-en pour mettre sur papier l'histoire de nos deux chapelles et de nos deux églises. Un pas de franchi. Histoire religieuse ébauchée. Collons-y nos cimetières, nos presbytères, nos sacristies. Nos mœurs religieuses. Enrobons le tout du petit monde gravitant autour du presbytère. Histoire civile difficilement indissociable de son histoire religieuse. *Ainsi, sur une toile de fond religieuse, on prendra prétexte pour aborder le civil, le social, le scolaire, le sportif, le financier qu'il faudra bien approfondir un jour. Des pistes auront été dévoilées.* Le cœur du présent travail demeure la vie religieuse.

Il y a pire de ne pas réussir, c'est de ne pas essayer. L'entêtement d'un petit groupe aura à tout le moins servi à confondre quelques éternels « bougonneux » et à démontrer qu'à Beauceville, comme ailleurs, on peut réaliser des choses valables. Mise à jour de nos archives. Notre riche passé collectif en rejaillit avec force. Nos infrastructures en sont la vivante preuve!

Ressuscitons nos pionniers. Interrogeons et donnons un nouvel élan à la génération actuelle. Nos pages de familles : de la plus humble à la plus célèbre. Souvenons-nous. Maisons ancestrales. Dépoussiérons nos photos jaunies. Retrouvons nos racines si souvent oubliées. « Nos voix n'arrivent pas aux foules », criait Chapman.

Tout autour de Beauceville, se trame notre histoire nationale, internationale. Battons à l'unisson.

La religion étant le cœur du village d'autrefois (et d'aujourd'hui?), il est normal de tisser notre histoire autour de l'église. Nos curés contrôlaient tout. Du fin fond de nos registres, crie le quotidien de nos prédécesseurs. Ces pages vieillottes bouillonnent de témoignages d'expériences.

Loin d'être une critique en règle de nos tics religieux, laissons défiler personnages et événements marquants de notre vécu commun. Nos fibres en ont été imprégnées. Rétablissons des faits. Faisons notre propre critique, à la lumière de la vérité historique. L'humain y prendra bien ce qu'il peut, ce qu'il veut. Parfois, l'approche se voudra clin d'œil!

Nos monographies d'autrefois montaient sur un socle un curé, un maire, une profession libérale. La majorité silencieuse se profilait à peine, loin à l'arrière-plan. Malheureux ! Hommage à tous nos ancêtres. Saluts à nos humbles pionniers. *Reconnaissance à nos mamans, nos grands-mamans trop ignorées dans ce monde d'hommes.*

La crainte, l'ignorance, l'éloignement, le manque d'informations dictaient parfois des conduites « étranges » en religion. Un passé douloureux pour certains.

Ouvrons ce volume comme un album de photos familiales. La vie d'ici y bat. Souvenirs drus. « Flashs » intenses, déclencheurs de souvenirs. Le passé s'explique par la

religion, les métiers, les maladies<sup>1</sup>, la mort, la politique, les sports, le commerce, les industries, le social, le scolaire, les services... de génération en génération. Dix générations de Beaucevillois. Quel lien le maillon de 1985 a-t-il avec celui de nos racines ?

L'année 1985 suit de quelques mois le premier séjour d'un pape au Canada. Aussi, véritable 450<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Cartier à Québec : le 7 septembre 1535, le navigateur malouin foula le sol de l'île Bacchus devenue d'Orléans. Année internationale de la jeunesse : la relève qui ne devrait pas demeurer ignorante de l'expérience, heureuse ou malheureuse, d'autrefois.

Bien que volumineux, ces souvenirs d'antan s'avèrent malheureusement incomplets. *L'Histoire de Beauceville ne reste qu'en partie écrite*. La vie rapide de cette fin du XX<sup>e</sup> siècle et le quotidien à assumer rendent sûrement cet ouvrage perfectible. Des oublis impardonnables, probablement. Nos braves historiens locaux, nos tenaces chercheurs, nos familles conservatrices de vieux documents, nos étudiants spécialistes, nos gens de l'Âge d'or expérimentés, déterreront peut-être un jour « leurs » trésors pour le mieux-être de la collectivité. Espérons que les jalons ici tirés, sous le prétexte du 150<sup>e</sup> anniversaire de l'érection canonique, seront améliorés, complétés, dépassés bientôt par d'autres énergies alliant temps, compétence et argent. Nous avons, de plus, privilégié les longs extraits intégraux qui donnent à chacun l'occasion d'en lire plus qu'à l'accoutumée. Les gourmands sont bien servis.

L'Histoire est le miroir qui réfléchit le passé et le soleil qui éclaire l'avenir, disait Lacordaire. Un perpétuel recommencement. La philosophie enseignée par l'exemple.

Peut-on espérer que les responsables d'organismes, de mouvements, d'institutions et la population :

- Constatent l'importance de leur propre histoire.
- Comprennent mieux l'interrelation des différentes énergies locales.
- Jugent de la pertinence d'une tenue rigoureuse des registres et procès-verbaux.
- Mettent à jour leurs archives.
- *Voient la nécessité d'une voûte, d'un coffre-fort, gardien de nos écrits.*
- Se servent de l'expérience *positive* du passé, en dépoussiérant leur vécu.
- Encouragent la culture autant que le sport... rêve insensé ?

Le passé de Beauceville ne meurt pas, il sommeille...

André GARANT

Avril 1985

*N.B.* : Pour les photos de cette 1<sup>re</sup> partie... merci au Couvent Jésus-Marie, à la Fabrique, à la Corporation Culturelle Rigaud-Vaudreuil, à André Mathieu, à la population de Beauceville et paroisses.

---

1. *Les taux de mortalité à Montréal et au Québec, en 1885 et en 1978* : principales causes de décès à Montréal en 1885 (La Presse, 23-02-1886, Rapport annuel du secrétaire du bureau d'hygiène de Montréal) : taux de décès passe de 31,8 à 53,49%.

1) Variole (épidémie); 2) Maladies du cœur, des organes digestifs et du système nerveux; 3) Dentition, sénilité et débilité; 4) Rougeole, scarlatine et diphtérie; 5) Tuberculose; 6) Croup, rhume, fièvre et typhoïde; 7) Diarrhée et dysenterie; 8) Choléra; 9) Accidents et opérations chirurgicales; 10) Cancer; 11) Autres causes.

Principales causes de décès au Québec en 1978 (Annuaire du Québec, 1979-80, p. 234) : Taux de décès 7,3%.

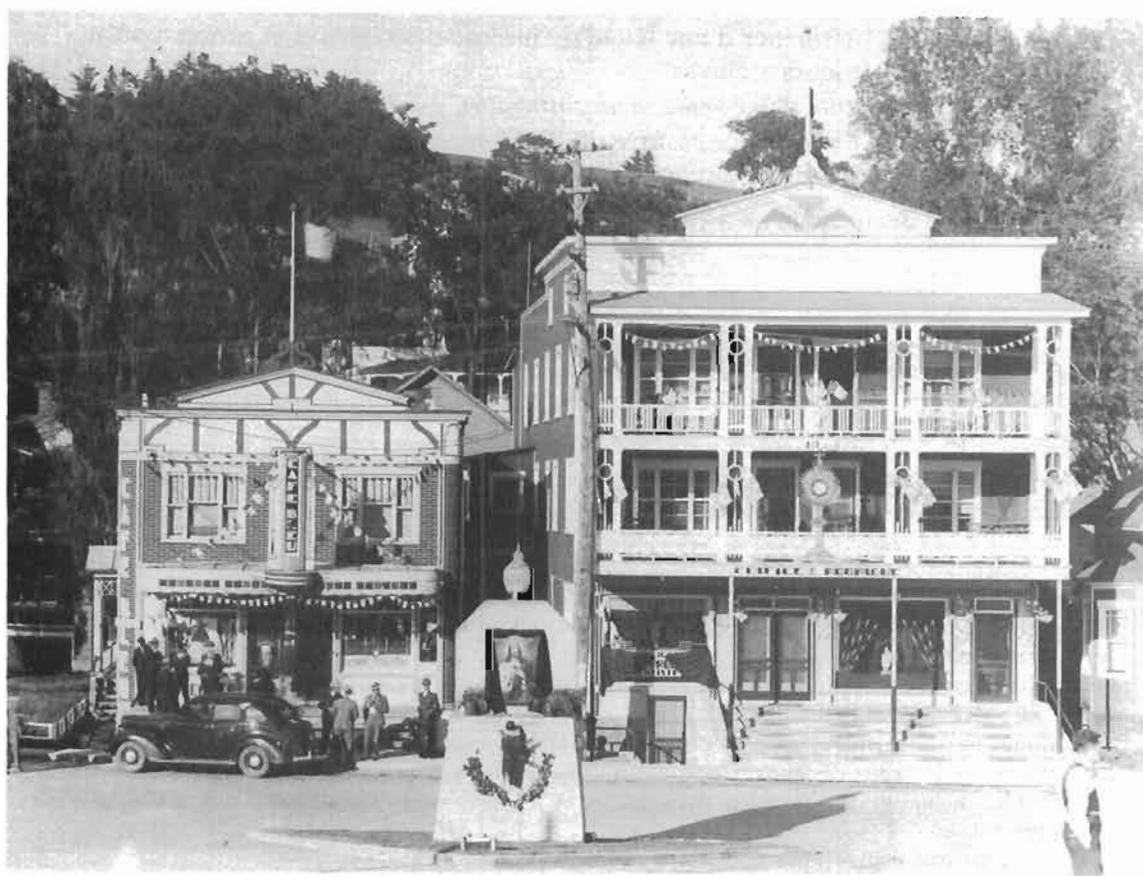
1) Maladies de l'appareil circulatoire; 2) Tumeurs, cancer; 3) Accidents, suicides; 4) Maladies de l'appareil respiratoire; 5) Maladies de l'appareil digestif; 6) Diabète, anémie; 7) Maladies périnatales et anomalies congénitales; 8) Maladies des appareils génital et urinaire; 9) Système nerveux; 10) Maladies infectieuses; 11) Troubles mentaux; 12) Maladies des muscles et traumatismes; 13) Grossesses et accouchements; 14) Autres causes.

*N.B.* : Maladies infectieuses (taux de décès) : en 1885 : 62,3%, en 1978 : 0,6%.

Statistiques rapportées dans : Notre Histoire, Danielle Dion-McKinnon et Pierre Lalongé, Erpi, Montréal, 1984, p. 180.



Rivière du Moulin, en bas de « Chapman ».



Juin 1944 : le futur restaurant Normandie.

## CHAPITRE I

### LES 4 « ÉGLISES » DE BEAUCEVILLE

- 1765: — Avant 1765: à Saint-Joseph-des-Érables (rivières des Fermes) et/ou à Saint-François, parfois, dans une maison d'habitant.  
— Chapelle en bois, 45 × 25 pieds de large: au confluent du ruisseau Bernard et de la rivière Chaudière, vers la rivière Le Bras, face à Roland Bernard (aujourd'hui). Dans les « fonds » de la Chaudière.  
— Pas de sacristie naturellement.  
— Pas de presbytère, car les missionnaires étaient de passage seulement.  
— Un petit cimetière à proximité de la chapelle.  
— 20 familles en 1762.  
30 familles en 1766, en plus des Abénaquis.  
— Bâtitteur: frère Théodore dit Claude Loiseau, missionnaire-récollet.
- 1784: — Chapelle en bois, « assez grande pour la population », le site a changé: du Bras au terrain actuel (1985) de la Fabrique: à l'endroit du presbytère actuel, façade tournée vers la rivière Chaudière.  
— Pas de sacristie encore.  
— Pas de presbytère, car les prêtres desservants résidaient à Saint-Joseph. Comme en 1765, il n'était pas interdit, en 1784, d'offrir un toit temporaire pour leurs brefs séjours ici.  
— Le cimetière était au sud-ouest de la chapelle.  
— 53 concessions en 1785.  
518 âmes en 1790.  
— Bâtitteur: Joseph-Maurice Jean, curé de Saint-Joseph et de Saint-François, résidant à Saint-Joseph.
- 1803: — Première église, en pierre, 100 × 40 pieds de large, 130 bancs, au nord-est de l'église actuelle (1985), parallèle à l'église d'aujourd'hui, du côté de la rivière (entre l'église actuelle et le trottoir de l'avenue Lambert).

- Sacristie : première, en pierre, en 1803, curé A. Lamothe, 27 pieds de long ;  
deuxième, en bois, en 1850, curé Côté, même grandeur.
  - Presbytère : premier, en pierre, en 1804, curé Lamothe, converti en salle publique  
en 1849 et démoli en 1853 ;  
deuxième, en bois, en 1849, curé Joseph-Arsène Mayrand, 40 × 30  
pieds de large, 50 pieds en arrière du presbytère actuel (1985) mais  
plus au nord. Déménagé, en 1876, à Saint-François Ouest, vendu à  
Antoine Jolicœur. Incendié en 1980 du temps de son dernier proprié-  
taire, René Bernard à Louis.
  - Cimetières : 1803 et agrandi en 1848, adultes, site de l'actuelle Polyvalente  
Saint-François.  
1832, pour les enfants, près de l'église de 1803, en avant de celle  
d'aujourd'hui (1985).
  - 180 familles et 1900 âmes en 1802.
  - Bâtitteur : Antoine Lamothe, curé de Saint-Joseph et de Saint-François, et  
dernier résident de Saint-Joseph (en 1810, J.Bte Paquien sera le premier curé  
résident de Saint-François).
- 1857 :** — Deuxième église, en pierre, église actuelle (1985), 140 × 65 pieds de large et  
rallongée à 165 × 70 pieds de large (3,7 fois plus longue et 2,8 fois plus large que la  
première chapelle dite Bernard), 2200 personnes possibles.
- Sacristie, en pierre, en 1857 : 40,5 × 34 pieds de large (plan initial)  
50 × 35 pieds de large (1<sup>e</sup> phase)  
70 × 40,5 pieds de large × 18 pieds de hauteur  
(rallonge).
  - Presbytère, en brique, troisième, en 1874, 2 étages, curé F.-X. Tessier. 3<sup>e</sup> étage  
terminé sous Gédéon Duval, curé de 1943 à 1954.
  - Cimetière déménagé le 1<sup>er</sup> mai 1893 au site actuel (près de l'Éclaireur Ltée).
  - 1884 habitants en 1857 ;  
3982 habitants en 1871.
  - Bâtitteur : François-Xavier Tessier, curé résident de Saint-François.



Les Croisées du Couvent Jésus-Marie (1943).

## CHAPITRE 2

### BREFS REGARDS SUR 1785 et 1985 1835 et 1935

- 1785 : — Le curé Antoine Lamothe de Saint-Joseph dessert Saint-François du 14 septembre 1785 au 10 octobre 1810.
- Mgr d'Esglis devient le 1<sup>er</sup> évêque natif du Canada.
  - Pierre Rodrigue (ou Alexis Morin ?) est marguillier en charge.
  - Depuis 1 an (1784), une deuxième chapelle est élevée.
  - La Fabrique montre 303 livres de recettes et 101 livres de dépenses.
  - 17 baptêmes, 1 mariage, 10 sépultures.
  - 53 concessions dans Rigaud-Vaudreuil.
- 1835 : — Âge d'or des de Léry : Charles-Étienne Chaussegros de Léry, 61 ans  
Joseph-Fraser, 55 ans  
William, 33 ans  
Charles-Joseph, 35 ans  
Alexandre-René, 17 ans  
C. Charlotte Couillard, 15 ans.
- 166 baptêmes, 19 mariages, 52 sépultures.  
Aucun acte le 9 octobre 1835, journée de l'érection canonique. Le lendemain, 10 octobre : 2 baptêmes, 1 mariage, 1 sépulture.
  - Le général F.-H. Baddeley, ingénieur royal, a constaté un des premiers, en 1835, la présence de l'or dans les sables de la Vallée de la Chaudière. En 1846 : rivière Gilbert, Clotilde Gilbert à Léger trouve sa fameuse pépite (nugget).
  - Lord Gosford est gouverneur du Bas-Canada.
  - Aux États-Unis, A. Jackson est président.
  - En Angleterre ; le ministère de Melbourne.
  - Il y a un an, les patriotes adressaient leurs 92 résolutions aux Anglais.

- Il y a un an que Ludger Duvernay a fondé la Société Saint-Jean-Baptiste à Montréal. En 1985, Gilles Rhéaume en est président : il marche de Québec à Montréal pour « l'indépendance ».
  - Le 13 février 1835, Jean-Baptiste Bernard (ancêtre de René) donne à son fils Léon (devenu majeur) les trois îles chez Gaspard Bernard (Roland aujourd'hui).
  - Le 30 août, décès du curé Chèvrefils (à Saint-François de 1814 à 1816) à Saint-Constant, à l'âge de 45 ans et 9 mois.
  - Le curé est Louis-Antoine Montminy (1830-1837).
  - Députés de Beauce dans la période du Bas-Canada (1791-1840), 2 députés à la fois :
    - Antoine-Charles Taschereau, 26-10-1830 au 27-03-1838
    - Pierre-Elzéar Taschereau, 26-10-1830 au 24-11-1835
    - Joseph-André Taschereau, 12-12-1835 au 27-03-1838.
  - Le 25 décembre, Pierre Veilleux est élu marguillier.
- 1885 :**
- Le 10 janvier, Jean Lachance de Saint-François achète le lot 2305 des de Léry, Henri Giroux fait de même sur une partie du lot 2015, le 13 janvier.
  - Testament enregistré le 25 mai, en date du 17 juin 1884, C. Tessier, notaire, par lequel Catherine J.C. de Léry, veuve de Richard Alleyn, lègue le résidu de ses biens à ses 4 enfants : John Alexander, Henry Richard Gustave, Marie-Marguerite Catherine et Joseph-Louise Blanche. Ce testament contenant une clause de substitution et autres stipulations. Enregistrement n° 24255.
  - G. Cleveland, président des États-Unis.
  - Louis Riel, chef des métis de l'Ouest canadien, est pendu à Régina. Violentes réactions nationalistes au Québec : Honoré Mercier fonde un parti politique... 2 ans après : 1<sup>er</sup> ministre du Québec.
  - Le 23 avril, la débâcle de la Chaudière a eu lieu. « Jamais, de mémoire d'homme, l'eau n'a monté si haute et la glace n'a fait autant de dégâts. Le pont d'Onézime Latulippe, érigé vis-à-vis de l'église, pont parfaitement solide, béni en 1883, a été emporté par les glaces qui ont brisé plusieurs maisons, et obligé plusieurs propriétaires dans le village à déménager et à passer plusieurs jours hors de leurs maisons. L'eau est entrée dans plusieurs maisons, dans la salle publique et l'eau est entrée dans le vestiaire de la sacristie environ 18 pouces de haut, ce qui n'avait jamais eu lieu. La glace est restée stationnaire du 23 avril jusqu'au 25 du même mois au matin. Les marchands ont perdu plusieurs marchandises, ont calculé les pertes en tout à peu près à 22 000 \$ . »
  - Le ministère fédéral de l'Agriculture mentionne qu'il y a à Saint-François une couche de fer de 45 pieds de large, de plomb de 37 onces, d'argent par tonne, d'or aux « rapides »... (Voir Demers, pp. 14-15).
- 1935 :**
- David Quirion (1934-36) est maire de Beauceville Ouest.
  - Dr J.-H. DesRochers (1934-35) est maire de Beauceville Est.
  - Curé Lamontagne de Beauceville.
  - Construction de l'Hôtel de ville de Beauceville Est. Deux étages avec sous-sol, 45 pieds par 100 (emprunt de 15 000 \$ par référendum) :
    - sous-sol : Chevaliers de Colomb, bureau du notaire L.-P. Turgeon, dentiste R. Giguère, chambre des fournaies.
    - 1<sup>er</sup> étage : bureau de poste, Unité sanitaire, Dr A. Beauchesne, clinicien antituberculeux, Josaphat Genest, secrétaire-trésorier, poste des pompiers, 3 cellules de prison.



Beauceville Est vers 1935.

- 2<sup>e</sup> étage : salle de spectacles, siège du Conseil, cinéma de Viateur Turgeon (3 fois par semaine).
- Le maire a d'abord visité l'Hôtel de ville de Montmagny avant de prendre la décision de bâtir.
- Directeurs du Collège du Sacré-Cœur :
  - 1929-35 : Fr. Auguste-Henri
  - 1935-38 : Fr. Henri-Étienne.
- École normale : 67 élèves inscrits, 22 diplômés.
- 2 506 naissances illégitimes au Québec (mort-nés exclus). 3,3 % de taux d'illégitimité au Québec. De 1926 à 1938 : 31 273 enfants illégitimes. (Rapport démographique, service provincial d'hygiène de la P.Q., tableau 25).
- Noé Mathieu remplace Léonidas Veilleux à 25 \$ par année, à titre de constable à l'église. Charles Jolicœur remplacera David Quirion, à 50 \$ par an.
- Députés de Beauce :
  - provincial* : Vital Cliche (25-11-1935 au 11-06-1936), Action libérale nationale. Édouard Fortin, libéral, 1929 au 30-10-1935.
  - fédéral* : Édouard Lacroix (29-10-1925 au 08-08-1944), libéral.
- Al Capone purge une sentence de 11 ans au pénitencier d'Alcatraz, accusé d'avoir négligé de payer une somme de 12 000 \$ en taxe sur les liqueurs alcooliques. Le « baron de la bière » aurait manufacturé illégalement et distribué 20 000 barriques de bière. (Éclairer, 5 septembre 1935, vol. 27, n° 49).

- Inhumation sous l'église (décès à Québec) de Marie-Éliza Corinne C. de Léry (1849 au 19 mai 1935), à l'âge de 85 ans et 11 mois, et de Gertrude Forrest C. de Léry (1860-1935).
- Prônes :
  - 10 mars : le Père Poulin, missionnaire oblat, enfant de la paroisse, évangélise les Cris et Sauteux à 300 milles au nord de Winnipeg. Quête.
  - 24 mars : U.C.C. à la salle publique, vente de grains de mil et de trèfle. Ph. Angers notaire et régistrateur, décédé jeudi et inhumé hier à 76 ans et 11 mois. Ligue du scapulaire et chemin de la croix.
  - 7 avril : petit livre intéressant à lire, 5 sous. Ancien testament plus tard.
  - 14 avril : 31 items au prône. On refusera la sépulture ecclésiastique à ceux qui refusent de faire leurs Pâques.
  - 18 avril : débâcle en après-midi. En '34 : 9 avril p.m. et en '36 : 19 mars p.m.
  - 21 avril : aux prières Jos Boucher, dangereusement malade.
  - 28 avril : le sénateur H.-L. Béland, ancien député de Beauce, décédé lundi à Kinston (Ont.) et inhumé vendredi à Saint-Joseph (65 ans).
  - 5 mai : lettre pastorale : jubilé du Roi. Aumônier du syndicat catholique veut rencontrer tous les ouvriers.
  - 19 mai : décès de Godefroy Bernard, époux de Marie Boucher, décédé lundi et inhumé mercredi à 84 ans et 8 mois. 50<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des frères maristes au Canada.
  - 9 juin : promesse de mariage entre Henri Mathieu, domicilié en cette paroisse, fils majeur de feu Napoléon M. et de Léa Loubier de Saint-François et Émilie Fortier, domiciliée à Saint-François, fille majeure d'Alfred Fortier et de Anna Veilleux de Saint-François.
  - 23 juin : surplus de 3 473,69 \$ pour la Fabrique. Dette actuelle de 700 \$, diminution de 13 800 \$ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1930. Visite pastorale. Vendredi à 10 h, école n<sup>o</sup> 10A, Haut Saint-Charles, conférence avec démonstration d'hygiène maternelle.
  - 26 juin : examens des écoles (mercredi).
  - 7 juillet : promesse de mariage entre Baltazar Labbé de Saint-François, fils majeur de Vital Labbé et de Georgianna Lagueux de Saint-Frédéric, et Jeanne Légaré de Saint-Joseph, fille majeure d'Odilon Lagueux et de Elmire Mercier de Saint-Joseph.
  - 14 juillet : le Père Dominique Doyon a ramassé 65 \$ pour ses œuvres : l'abbé Provost est chargé par Son Éminence de collecter pour l'œuvre de Saint-Pierre apôtre, œuvre commandée par le Pape pour la formation des indigènes.
  - 21 juillet : pèlerinage à Sainte-Anne, dimanche prochain. Départ à 5 h de Beauceville, 4 h 50 de Rivière Gilbert et 5 h 10 du Rocher. Retour à 7 h du soir. Prix 2,35 \$ pour grandes personnes et 1,20 \$ pour enfants en bas de 12 ans. Billet à vendre samedi à la Station et au presbytère et dimanche matin à la Station avant le départ du train, et billets à vendre aussi sur le train. Si vous voulez encourager le pèlerinage, allez par le train.
  - 28 juillet : venez faire votre communion réparatrice et amenez ou envoyez vos enfants.
  - 4 août : le 15 au Palais de justice, commerçants et industriels, maires et autres citoyens pour promouvoir et étendre le mouvement de *l'achat chez nous*. Prix 1,50 \$.
  - 18 août : bains mixtes défendus.

- 1<sup>er</sup> septembre* : abbé Turmel, conférence sur les Caisses populaires.  
Élargir rue en avant de l'église... concéder terrain à la ville?  
166 pieds carrés.
- 29 septembre* : indulgence à gagner devant les 40 heures.
- 10 octobre* : Dominique Lamontagne (frère du curé) décédé et inhumé demain  
à Lawrence, Mass. (73 ans).
- 13 octobre* : broyage du lin, mardi. Ph.V.
- 1<sup>er</sup> décembre* : chapelet *perdu* vers le grand chemin. Étui brun. Chapeau *trouvé*.
- 15 décembre* : à 3 h 15, réunion de ceux qui ont passé la guignolée l'an dernier et  
ceux qui voudraient nous aider cette année.
- 22 décembre* : communion de Noël, venir par les 3 allées centrales et retourner  
par les 2 allées latérales.
- Élections du 25 novembre 1935 (démission juin 1936): Louis-Alexandre Tasche-  
reau, libéral, victoire sur l'U.N. de M. Duplessis (ex-conservateur) et de l'A.L.N.  
de Paul Gouin.
  - E.-L. Patenaude, lieutenant-gouverneur du Québec.  
Baron Tweedsmuir, gouverneur général du Canada.  
W. Lyon Mackenzie King, libéral, 1<sup>er</sup> ministre du Canada : 171 sièges ; 39 sièges,  
R.B. Bennett, conservateur ; 17 sièges, W. Aberhart, Crédit social ; 7 sièges,  
J.S. Woodsworth, C.C.F.
  - Franklin Delano Roosevelt (démocrate) succède à Herbert Hoover à la présidence  
(en 1932) : politique du « New Deal ».
  - Centième anniversaire d'érection canonique de Saint-François de Beauce.
  - 13 octobre : fondation des Chevaliers de Colomb de Beauceville.

- 1985** : — Année internationale de la jeunesse.
- Comparons avec un article de La Direction, revue fondée en 1934 par Jean-Louis  
Gagnon et administrée par Ph. Vaillancourt : Mars 1935 : « En '35, la jeunesse se  
divise en deux classes. La première s'étiole à mener une petite vie, bornée par des  
horizons au-ras la terre et se tourneboule les esprits à chercher des dieux morts.  
L'autre offre la superficie totale de son épiderme à la vie et demande une destinée.  
Cette destinée, la jeunesse la veut à tout prix. Elle tend vers elle, comme les grands  
nénuphars de Cures tendaient vers le soleil. C'est une question de vie ou de mort.  
De mort si nous nous laissons couler dans le vide, de vie si nous nous mettons à la  
recherche d'une destinée, à la recherche du soleil. »
  - Députés :  
*Fédéral*, Beauce : Gilles Bernier, conservateur, 4 septembre 1984–  
*Provincial*, Beauce-sud : Hermann Mathieu, libéral, 13 avril 1981–  
Beauce-nord : Adrien Ouellette, P.Q., 13 avril 1981–



Paroles de M. Chapman

# LA BEAUCE

Musique de J.-O. Lachance



Avec les compliments du Syndicat d'Initiative de Beauce

# LA BEAUCE

A LA MEMOIRE DE CHAPMAN

W. CHAPMAN

J.-O. LACHANCE O.O.

MAESTRO LARGO



LA BEAU-CE! CE VIEUX MOT SORT DE LA TRON-CE FRAN-CE ET SON RA-PI-DE COUR-SE

VEUT RE-VE-LE A DES HOM-MES LES SORTS DE LA TER-RE QU'IL FAIT QU'IL LEUR COM-TE PLUS DE

MA-LE VAILLAN-CE LA TER-RE PREN-DRAIT PLUS DE LA-CE DES HOM-MES QUI SONT PRES E-TOIT



LE RA-PI-DE COUR-SE CA-RET-NE PAS DE RA-PI-DE COUR-SE LES HOM-MES QUI SONT PRES E-TOIT

MA-LE VAILLAN-CE LA TER-RE PREN-DRAIT PLUS DE LA-CE DES HOM-MES QUI SONT PRES E-TOIT

LA TER-RE PREN-DRAIT PLUS DE LA-CE DES HOM-MES QUI SONT PRES E-TOIT



MA-LE VAILLAN-CE LA TER-RE PREN-DRAIT PLUS DE LA-CE DES HOM-MES QUI SONT PRES E-TOIT

LA TER-RE PREN-DRAIT PLUS DE LA-CE DES HOM-MES QUI SONT PRES E-TOIT

### CHAPITRE 3

## L'HYMNE « LA BEAUCE »

En 1942, le Syndicat d'initiative de Beauce en fit imprimer 10 000 copies, à l'imprimerie l'Éclaireur Ltée de Beauceville. Le dessin de la page frontispice appartient au peintre canadien fort connu, Edmond J. Massicotte (original enregistré et signé en 1918), tandis que les autres vignettes sont de Rolland Drouin autrefois de Beauceville (aujourd'hui à Sainte-Foy).

« La Beauce » fut mise en musique par J. Oram Lachance, organiste alors à Saint-Joseph, fils de Jos. Lachance orfèvre de Beauceville, et frère de Marius Lachance orfèvre à Saint-Hyacinthe. Le poète beaucevillois William Chapman avait déjà écrit deux autres versions de « La Beauce » (voir plus bas). Décédé en 1917, Chapman aura eu le temps d'en donner une troisième variante: serait-ce là notre hymne national beauceron? Inconnu?... Notre « Ô Canada », notre « C'est à ton tour... mon cher... »?

Un autre poème de Chapman, « Comme nos pères » aurait été mis en musique, lui aussi.

### LA BEAUCE <sup>1</sup>

*C'est un sol crevassé par des chocs volcaniques  
Où partout l'eau thermale a lancé maints trésors  
Un pays sillonné de torrents frénétiques  
Qui roulent dans leurs flots du platine et de l'or.*

*De blancs filons de quartz aux reflets électriques  
Font à ses fiers sommets un flamboyant décor.  
Le blé croît à foison sur ses plateaux féériques  
Et l'écho de ses lacs sonne comme le cor.*

*J'adore cet Éden de coteaux et de landes  
Ce frais Eldorado tout peuplé de légendes  
Où je vois rayonner mon village natal.*

*J'aime ses laboureurs pleins d'ardeur et de force  
Car, comme le roc voile un précieux métal  
Ils cachent un cœur d'or sous une rude écorce.*

1. Tiré du recueil « Les feuilles d'érable », 1882.

## LA BEAUCE<sup>2</sup>

*Je chéris ce pays comme on chérit sa mère,  
Comme on chérit la femme aussi noble qu'austère,  
Qui versa son lait à notre lèvre en fleur.*

*De cet Éden partout le souvenir me hante ;  
Et, malgré la distance, en ce moment je vois  
Étinceler ses prés et verdoyer ses bois ;  
J'entends sous les bosquets dont la fraîcheur m'enchanté  
La brise qui murmure et le bouvreuil qui chante ;  
Au bord de ses chemins, je contemple des croix.*

*Je pleure ma jeunesse et je pleure ma Beauce.  
Depuis que je n'ai gravi ses fiers sommets,  
Ni foulé ses vallons, ni savouré ses mets ;  
Et peut-être qu'un jour, si le ciel ne m'exauce,  
Je ne pourrai dormir, quand s'ouvrira ma fosse,  
Dans l'ombre où sont couchés tant d'êtres que j'aimais.*

*J'espère, d'un espoir enivrant et durable,  
Que pour l'éternité nous nous retrouverons,  
Que l'or du sol natal couronnera nos fronts,  
Que sans fin, éblouis devant la même table,  
Nous y dégusterons le blond sucre d'érable  
Qui parfume en avril tous les seuils beaucerons.*



Groupe de bûcherons, vers 1890.

2. Tiré de « Quelques poèmes de Chapman », Luc Mercier, Société historique de la Chaudière, p. 31, 1949.

## CHAPITRE 4

### LIVRES-SOUVENIRS

Saint-François de Beauce et Beauceville comptent plus de deux siècles d'histoire locale. Événements heureux, malheureux. La vie ! Malheureusement les publications sur l'histoire de Beauceville ne foisonnent pas. Bien sûr, des articles de journaux, des entrefilets noyés dans un tout régional. Deuxième plus ancienne localité beauceronne...

Nos registres, nos procès-verbaux, nos mémoires regorgent de dates, d'événements, de personnages !

L'abbé Benjamin Demers, curé de Saint-François de la Beauce, de 1886 à 1892, fait œuvre de pionnier en publiant en 1891 à l'imprimerie C. Darveau de Québec : « *Notes sur la paroisse de Saint-François de la Beauce* ». Première synthèse historique de notre histoire locale. L'original, écrit de la main de Demers, se trouve au presbytère de Beauceville. Nous ne pouvons parler de brouillon, mais d'un propre. De l'encre noire, des lettres rondes. Le manuscrit, daté de 1888 (début de la compilation), s'aligne sur des feuilles  $14\frac{3}{4} \times 22\frac{3}{4}$  cm. L'imprimé de 1891 nous le montre réduit à  $9\frac{3}{4} \times 15\frac{3}{4}$  cm. Comme peu de familles en possédaient encore un exemplaire, la Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, en 1981, 90 ans après Demers, en fit réimprimer 1 152 copies. La compagnie l'Éclaireur Ltée en fut l'imprimeur (dossier 6460). Version intégrale, format identique in -16 des 151 pages originales avec rajout de 29 pages préface : curé Denis Morin, abbé Honorius Provost, Madeleine Ferron, biographie de Benjamin Demers, notice d'André Garant, contrat d'achat de la terre de la Fabrique en 1782.

Sujets traités : la seigneurie, ses ressources agricoles et minières, la famille de Léry et les censitaires. Les missionnaires (1737-1766). Les curés, vicaires, églises (1766-1890). Bref appendice : liste de marguilliers, dons, etc.

Pas une histoire à proprement parler, des notes. Références pauvres. Originaux manquants, interprétation vague parfois. Héritage culturel valable de notre patrimoine collectif à sauvegarder. Demers aura eu au moins l'avantage d'aiguillonner certaines recherches de mises à jour.

Fait intéressant à faire valoir : plusieurs annotations d'écritures différentes, ont été ajoutées aux pages du petit livre manuscrit. Des comptes, des questions de catéchisme, des listes d'épicerie et ceci :

#### CHANSON

*Je suis voyageur partant pour un service avec regret de quitter mon pays, fondant en pleur pour ma chère maîtresse. Dès son enfance, je l'avais protégée, mais à la fin j'adressai ma prière à mes amis. Je vis mes derniers vœux, car si je meurs sur une terre étrangère, je vous supplie portez-lui mes adieux. À Dieu je pars, mais il faut que je parte bien loin de toi. Je n'ai plus de bonheur, je t'ai chérie de ma plus tendre enfance, mais aujourd'hui tu fais couler mes pleurs. Au doux époux que pleurs sont extrêmes. Procurez-moi le bonheur et l'espoir. Petit oiseau, jetez-moi sur vos ailes, j'aurai encore l'espoir de t'y revoir.*

#### TROISIÈME

*Disant ces mots dans mes bras je la presse en arrosant son mouchoir de mes pleurs. Je vais partir car le bruit de la messe vient t'annoncer l'heure de mon départ. On vit toujours toujours en espérance de s'y revoir. Toujours victorieux Dieu m'a toujours préservé d'innocence ; en t'embrassant je t'y fais mes adieux.*

#### QUATRIÈME

*Avec regret je vais quitter mon village. Je m'arrêterai sur le bord d'un ruisseau en soupirant, en versant quelques larmes, en regardant le clocher du hameau. Ah c'est ici que le sort nous sépare. Bien loin de toi, je n'ai plus de bonheur. Disant ces mots je m'y mets en voyage. Adieu, Adieu, le lieu de mon berceau.*

Serait-ce là une chanson issue de la guerre ? de l'exil aux États-Unis ? Une complainte de canotiers ? Elle n'est pas écrite de la main du curé Demers. L'orthographe (corrigée ici) était bien pauvre sur l'original.

Un peu plus loin dans ce même manuscrit, on peut y lire, d'une autre main d'écriture :

*« Adieu Hawaii, je pars aujourd'hui pour toujours mais ton âme ravie te doit ses plus beaux jours. Terre bénie, c'est dans ton merveilleux séjour où toutes les poésies que j'ai connu l'amour.*

#### 1<sup>er</sup> COUPLET

*Douce Hawaï au parfum enchanteur. À l'ivresse de ton ciel bleu, je viens te dire un suprême adieu. »*

À l'époque du curé Philibert Lamontagne, quelques cartes postales furent reliées dans un mini livret-souvenir : « *Souvenir paroissial, Beauceville P.Q.* » Douze cartes rigides, noir et blanc. Début des années 1930. « Made in France, E. Papeghin 24 rue des Petites Écuries, Paris » : curé Lamontagne, Vue d'Est en Ouest, extérieur de l'église, intérieur de l'église, sacristie, presbytère, chapelle de mission, collège, couvent, avant et arrière de l'hôpital, le pont, l'Éclaireur. Aussi, une carte postale de l'extérieur de l'église de Beauceville publiée par A. Fortin, éditeur de Beauceville, avec l'inscription à l'endroit du timbre « european ». Tirage épuisé.

En 1932, le nouveau pont Fortin de Beauceville naissait en même temps qu'une plaquette fort bien documentée : « *Album souvenir à l'occasion de la bénédiction du pont de*

*Beauceville*», Philippe Angers, 1932, 90 pages, noir et blanc. Le notaire Angers, trois ans avant sa mort, nous livre un « historique des divers moyens de traverser la Chaudière, en Beauce » et un extrait de sa géographie beauceronne (rivière Chaudière, inondations). Les commanditaires de l'époque, une peinture de Beauceville (signée Sutton '32), quelques photos, sont autant de témoins vivants du Beauceville d'autrefois. Tirage épuisé.

Quant à l'inondation mémorable de 1957, Jean-Louis Veilleux devait en faire une plaquette souvenir de 32 pages agrémentées de 41 photos noir et blanc. M. Veilleux était alors propriétaire du Studio l'Éclaireur, aujourd'hui Studio Royal. Le titre : « *Album-Souvenir de l'inondation du 21 décembre 1957 à Beauceville* ». Une introduction fort à point sur « La Chaudière et ses débordements », telle que décrite par le notaire Philippe Angers (Pont de 1932). Une vue choisie du Beauceville sinistré, dégâts moindres que la triple inondation de 1917. Heureuse initiative pour les générations futures. M. Veilleux possède encore une centaine de copies de ce petit album.

L'année suivante, en 1958, un petit livret souvenir rappelle le centenaire de l'église paroissiale : « *Programme-souvenir à l'occasion du centenaire de l'église paroissiale de Saint-François de Beauce (Beauceville)* », 36 pages, 54 photos noir et blanc, anonyme. Malheureusement médiocre en notes historiques. Pourquoi avoir fêté en 1958 ? On s'est sans doute fié à l'inscription gravée au fronton de l'église : 1858. Pourtant la première pierre a été posée le 22 octobre 1857 et la livraison finale en 1860. Cette pierre du fronton aura-t-elle été (tout simplement) posée en 1858 ? Aurait-on oublié de fêter en 1957, année de l'inondation ? Quelques photos pertinentes : les chevaux stationnés près de l'église, l'ancienne église de 1803, une mosaïque des curés jusqu'à M. Castonguay, la chaire accrochée au jubé, l'hôpital Saint-Joseph avant l'annexe de 1964, le Platin, les débâcles de 1912 et 1928. Les annonces publicitaires d'il y a 30 ans défilent devant nos yeux ! À la vue de la mosaïque des curés, quel organisme va décider de la rafraîchir : ajouter les photos manquantes, corriger la date de fondation de Beauceville qui n'est sûrement pas celle de 1780, mais plus précisément 1763 ? Tirage épuisé.

Avec l'année 1962, le curé Ferland en profitera pour mettre Beauceville sur la « map ». Le congrès eucharistique régional. Le Studio Beauce en profite pour tirer 28 photos noir et blanc, avec commentaires et programme (1,50 \$) : « *Album-souvenir, Notre Congrès eucharistique, Beauce-Dorchester, 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1962* ». Rassemblement monstre à Beauceville, le cœur de la Beauce. « Vivons de l'Hostie » ! Treize mariages bénis, sept ordinations concélébrées. Une vingtaine d'exemplaires encore au presbytère.

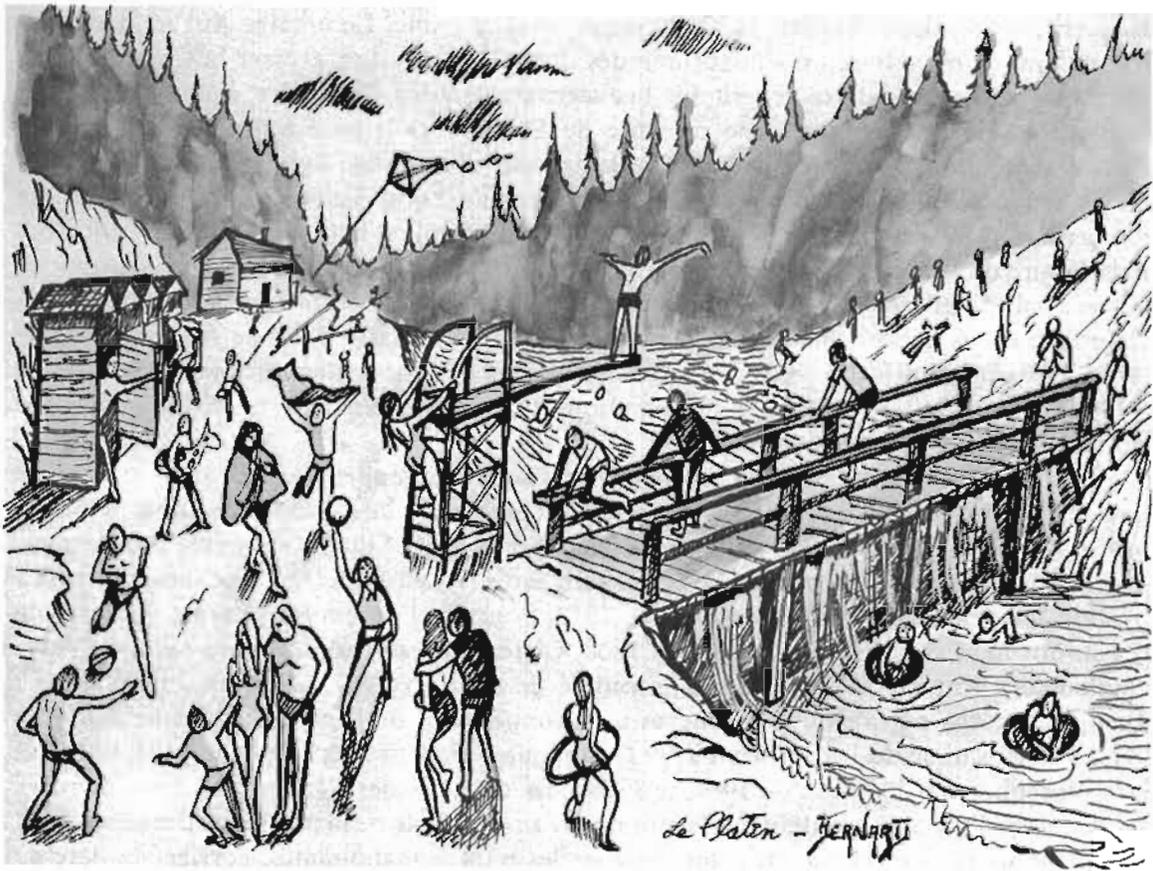
Presque vingt ans après, en 1981, la Société historique de Beauceville dite Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil rééditera le petit volume du curé Demers, celui de 1891. Près de 300 exemplaires encore disponibles.

En décembre 1981, à la demande du Comité des citoyens de Beauceville, André Garant, secrétaire de la Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, publiait quelques exemplaires de : « *Les rapides du diable* », histoire, légende, toponymie, photos, correspondance. Un dossier de mise à jour, parallèle au touristique. Plus de 110 pages.

Enfin, avec le 150<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique de la paroisse de Saint-François, en 1985, on a pu mettre la main à la pâte et ramasser certaines informations pertinentes sur notre passé collectif : le présent recueil.

À quand le prochain historique : côté civil élaboré ? 1987, année du 250<sup>e</sup> anniversaire de fondation officielle de notre seigneurie sera un magnifique prétexte pour ceux qui compilent depuis des années le quotidien de Beauceville. Faites-nous profiter du fruit de vos recherches !

Entre temps, une réédition collective de ces quelques ouvrages, même en petit nombre, ferait l'affaire de plus d'un collectionneur !



Le Platin des belles années... fusain de Jean-Pierre Bernard.



Bien avant le P.-H. Bernard au hockey !



Miss Québec, 24 juin 1926: Rose Doyon.

## CHAPITRE 5

### L'ARCHIDIOCÈSE DE QUÉBEC <sup>1</sup>

- 1) Mgr François de Montmorency de Laval, vicaire apostolique : 1658–1674 ; évêque : 1674–1688.
- 2) Mgr Jean-Baptiste de la Croix-Chevrières de Saint-Vallier, 1688–1727.
- 3) Mgr Louis-François Duplessis de Mornay, 1727–1733.
- 4) Mgr Pierre-Herman Dosquet, 1733–1739.
- 5) Mgr François-Louis Pourroy de Lauberivière, 1739–1740.
- 6) Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, 1741–1760.
- 7) Mgr Jean-Olivier Briand, 1766–1784 (dû à la transition du régime anglais).
- 8) Mgr L.-Philippe Mariauchau d'Esgris, 1784–1788. 1<sup>er</sup> évêque canadien.
- 9) Mgr Jean-François Hubert, 1788–1797.
- 10) Mgr Pierre Denault, 1797–1806.
- 11) Mgr Joseph-Octave Plessis, 1806–1825. 1<sup>er</sup> archevêque.
- 12) Mgr Bernard-Claude Panet, 1825–1833.
- 13) Mgr Joseph Signay, 1833–1850.
- 14) Mgr Pierre-Flavien Turgeon, 1850–1867.
- 15) Mgr Charles-François Baillargeon, 1867–1870.
- 16) S. Em. le cardinal Elzéar-Alexandre Taschereau <sup>2</sup>, 1870–1898.
- 17) S. Em. le cardinal Louis-Nazaire Bégin, 1898–1925.
- 18) Mgr Paul-Eugène Roy, 1925–1926.
- 19) S. Em. le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., 1926–1931.
- 20) S. Em. le cardinal Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, O.M.I., 1931–1947.

---

1. En 1985, l'archidiocèse de Québec comprend en plus du diocèse de Québec, celui de Haute-Rive, Gaspé, Rimouski, Chicoutimi, Sainte-Anne-de-la-Pocatière : l'Est du Québec. La tradition veut que celui qui est à la tête du diocèse de Québec soit à la tête de l'épiscopat canadien.

2. 1<sup>er</sup> cardinal canadien. 1<sup>er</sup> *Beaucron* à la tête du diocèse. Fils de l'honorable Jean-Thomas Taschereau et de dame Marie Pinet. 1<sup>re</sup> ordination (10-09-1842) d'un prêtre natif de Sainte-Marie de Beauce.



Visite épiscopale : Mgr Villeneuve.



Peu après les croix noires de tempérance.

- 21) S. Em. le cardinal Maurice Roy, 1947–1981.  
 22) S. Em. le cardinal Louis-Albert Vachon<sup>3</sup>, 1981–

3. *Z<sup>e</sup> Beauceron* à accéder à la tête de notre archidiocèse. Natif de Saint-Frédéric de Beauce en 1912. Ordonné prêtre en 1938. En 1947, il décroche un doctorat en philosophie de l'Université Laval; en 1949, un doctorat en théologie lui est décerné par l'Angelicum de Rome. De 1955 à 1959, supérieur du Séminaire de Québec, et recteur de l'Université Laval de 1960 à 1972. Nommé cardinal le 24 avril 1985; nomination entérinée le 25 mai par un consistoire à Rome.

## CHAPITRE 6

### LES CURÉS DE SAINT-FRANÇOIS

Les faits parlent d'eux-mêmes. L'histoire beucevilloise inscrit ses missionnaires, desservants et curés dans sa mémoire. Bien sûr, certains curés font figure de « personnages » : F.-X. Tessier, curé pendant 34 ans, soit de 1852 à 1886, bâtisseur de l'église et du presbytère actuels. Benjamin Demers (1886 à 1892) colligera les premières notes historiques à être publiées en Beauce. L.-Zoël Lambert, curé de 1892 à 1925, sera de la grande époque du tournant du siècle : nouveau cimetière, collège et couvent, hôpital, école normale... Le curé Gédéon Duval (1943-1954), bâtisseur de l'église de Notre-Dame-des-Pins, de la chapelle Fraser et de l'école presbytérale. Ne blessons pas la modestie de nos contemporains, visitons plutôt la galerie, juste après le frère Récollet missionnaire, Théodore dit Claude Loiseau (1762-1766) :

Au cimetière paroissial, près du calvaire, le lot des curés ne renferme que trois de ceux-ci : L.-Z. Lambert, décédé le 29 octobre 1928 à 82 ans ; Gédéon Julien, décédé le 15 septembre 1936 à 59 ans ; Émery Pépin, décédé le 11 décembre 1943 à 51 ans.

De plus, les parents du curé Lambert y sont ensevelis : Léon Lambert, décédé le 12 août 1899 à 90 ans ; Cécile Houde dit Desrochers, décédée le 30 septembre 1902 à 94 ans. Avant de décliner la nomenclature des vicaires, lisons :

*Chers paroissiens,*

*À l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique de la paroisse de Saint-François de Beauce, il me fait plaisir d'associer à moi tous les 125 anciens vicaires de Beauceville.*

*En leur nom et en mon nom personnel, j'offre mes plus sincères félicitations à cette paroisse si riche en tradition de toutes sortes.*

*Je souhaite que ces fêtes soient pour tous et chacun l'occasion d'une action de grâce pour la foi reçue des ancêtres et en même temps un élan nouveau pour une plus grande fraternité.*

*Mes meilleurs vœux à l'occasion de ces célébrations.*

André GARNEAU, ptre



Rév. J.-M. Verreau 1766-83



Rév. J.-M. Jean 1783-85



Rév. A. Lamothe 1785-1810



Gédéon Julien  
1936-1941



Émery Pépin  
1941-1943



Gédéon Duval  
1943-1954



Léonidas Castonguay  
1954-1960



Louis-Joseph Ferland  
1960-1967



Charles-Eugène Houde  
1967-1980



Denis Morn  
1980-

### LISTE DES VICAIRES

- 1) Le missionnaire François Carpentier sera seul jusqu'en 1765.
- 2) Le missionnaire Claude Loiseau (fr. Théodore) restera seul en 1765 et 1766.
- 3) Le missionnaire J.-M. Verreau fera de même du 1<sup>er</sup> octobre 1766 à 1783.
- 4) Le missionnaire J.-M. Jean aussi, du 4 octobre 1783 au 26 août 1785.
- 5) A. Lamothe, curé du 14 septembre 1785 au 10 octobre 1810, verra trois vicaires l'aider :  
*Louis Bédard*, du 11 février 1796 au 21 décembre 1796  
*F. Robin*, du 25 novembre 1798 au 19 octobre 1802  
*Ls Parent*, du 1<sup>er</sup> mars 1803 au 10 octobre 1810
- 6) Le 1<sup>er</sup> curé résidant, J.-B. Paquien du 10 octobre 1810 au 10 septembre 1813 sera, à nouveau, seul.
- 7) J.-A. Bélanger, curé du 4 octobre 1813 au 8 novembre 1813 : seul. Inhumé dans l'église.
- 8) J.-O. Chèvrefils, curé du 7 janvier 1814 au 20 août 1816 : seul.
- 9) C.-J. Primeau, curé du 7 septembre 1816 au 19 janvier 1826, sera secondé quelque peu par :  
*Pierre Grenier* (9 actes)  
*J. Arsenault* (15 actes)  
*A.-L. Amiot* (12 actes)  
*F.-H. Bédard* (6 actes)  
*C.-N. Fortier* (16 actes)  
*B.-B. Decoigne* (beaucoup)
- 10) J.-V. Papineau, curé du 13 février 1826 au 22 septembre 1828... 1 vicaire qui signera 4 actes : *F.-X. Baillargé*.
- 11) B.-B. Decoigne, curé d'octobre 1828 au 30 octobre 1829... 2 vicaires :  
*J.-M. Paquet*  
*Antoine S.*
- 12) F.-X. Leduc, curé du 5 octobre 1829 au 18 septembre 1830... 1 vicaire :  
*Luc Aubry* (05-10-1829 au 18-09-1830)
- 13) L.-A. Montminy, curé du 4 octobre 1830 au 8 octobre 1837... 1 vicaire :  
*P. Pouliot* (05-02-1837 au 02-04-1837)
- 14) C. Montminy, curé du 8 octobre 1837 au 9 octobre 1843... 2 vicaires :  
*M. Huot* (2 actes)  
*Léon Gingras* (1 acte)
- 15) L.-E. Bois, curé du 10 octobre 1843 au 13 octobre 1848, 2 acolytes :  
*N. Leclerc*  
*Paul de Villers*

- 16) J.-A. Mayrand, curé, seul, du 13 octobre 1848 au 3 octobre 1849.
- 17) J.-B. Côté, curé du 3 octobre 1849 au 6 octobre 1852.
- 18) F.-X. Tessier, curé du 9 octobre 1852 au 1<sup>er</sup> octobre 1886 (avant sa retraite à Charlesbourg, décédé le 19 septembre 1890 et inhumé à Beauport) :
- J.-F.-A. Chaperon* (octobre 1861–octobre 1862)  
*Luc Rouleau* (octobre 1862–août 1864)  
*Julien Auger* (octobre 1864–juillet 1865)  
*J.-O. Perron* (juillet 1865–janvier 1866)  
*Chs Hallé* (février 1866–septembre 1868)  
*J.-A. Rainville* (octobre 1868–novembre 1871)  
*Th. Houde* (novembre 1871–juin 1875)  
*Z. Ad. Blanchet* (juin 1875–octobre 1876 et octobre 1877 à octobre 1879)  
*Ludger Pérusse* (octobre 1876–octobre 1877)  
*L.-D. Guérin* (octobre 1879–juillet 1880)  
*J.-B. Gosselin* (août 1880–juin 1882)  
*J.-A. Lafrance* (juin 1882–octobre 1884)  
*Luc Lévêque* (octobre 1884–mai 1886)  
*P. Ouellet* (octobre 1885–octobre 1886)
- 19) B. Demers, curé d'octobre 1886 au 26 septembre 1892 (été 1879, chapelain à la Grosse Île, quarantaine, ex-curé de Saint-Gilles...) :
- Pierre Ouellet* (1<sup>er</sup> octobre 1886 au 25 octobre 1888)  
*Cyprien Jean* (ex-vicaire de Lambton, arrivé le 24 octobre 1888–1890)  
*Gustave Rémillard* (1890–1892)
- 20) Louis-Zoël Lambert (ex-curé de Lyster), curé de 1892 à 1925 :
- |                                     |   |
|-------------------------------------|---|
| <i>Léon Rochette</i> (1892)         | <i>N. Art. Desjardins</i> (1907)        |
| <i>P. Turcotte</i> (1892-93)        | <i>J. Sévère Villeneuve</i> (1908–1920) |
| <i>J.-F. Thibodeau</i> (1893)       | <i>Joseph Houde</i> (1908–11)           |
| <i>Sylvio J. Chenard</i> (1893-94)  | <i>Léon Vien</i> (1911-12)              |
| <i>Joseph Gagnon</i> (1894-95)      | <i>J. Ovide Cliche</i> (1912–14)        |
| <i>Th. Turcotte</i> (1895)          | <i>Arthur-Henri Gervais</i> (1913-14)   |
| <i>L.-N.-D. Fiset</i> (1895–1900)   | <i>Jos B. Soulard</i> (1915)            |
| <i>H. Desroches</i> (1897–99)       | <i>P.-J. Falardeau</i> (1915-16)        |
| <i>J.-E. Rochette</i> (1897–1900)   | <i>J. Alph. Legendre</i> (1917-18)      |
| <i>L.-O. Grondin</i> (1899)         | <i>Phydyme Jobin</i> (1917-18)          |
| <i>J. Om. Brunet</i> (1900)         | <i>Pierre Poulin</i> (1918–20)          |
| <i>L.-F.-E. Giroux</i> (1900-01)    | <i>J. Odilon Roy (Odina)</i> (1919–22)  |
| <i>J. Edmond Lévesque</i> (1900–02) | <i>Thomas Ennis</i> (1920-21)           |
| <i>Chs O. Godbout</i> (1901–03)     | <i>L. Verrault</i> (1920)               |
| <i>J. Eug. Marois</i> (1902–04)     | <i>Désiré Chabot</i> (1921–23)          |
| <i>Ém. Dionne</i> (1904-05)         | <i>J. Éphrem Veilleux</i> (1922-23)     |
| <i>L.-J.-B. Boulanger</i> (1904–06) | <i>Bernardin Lemay</i> (1922-23)        |
| <i>Édouard Savoie</i> (1904)        | <i>Augustin Paré</i> (1923–25)          |
| <i>J.-M. Moreau</i> (1905)          | <i>Ls-Gonzague Paquet</i> (1923–25)     |
| <i>A.-H. Gervais</i> (1905-06)      | <i>Henri Garant</i> (1923)              |
| <i>J.-O. Gosselin</i> (1906–09)     | <i>Omer Lapointe</i> (1923)             |
| <i>A.-O. Guimont</i> (1906-07)      | <i>Arthur Poirier</i> (1924)            |
| <i>Ludger Michaut</i> (1906-07)     | <i>Charles Ouellette</i> (1924–26)      |
- 21) Frs-Philibert Lamontagne, curé de 1925 à 1936 :
- |                              |                                     |
|------------------------------|-------------------------------------|
| <i>Émile Hébert</i> (1925)   | <i>David L. Pettigrew</i> (1926-27) |
| <i>Gérard Jacques</i> (1926) | <i>Jean-Bte Bélanger</i> (1926–30)  |



Vers la fin de la guerre, en '44.



## CHAPITRE 7

### PRÊTRES ENFANTS DE LA PAROISSE

<i>Noms</i>	<i>Ordination</i>	<i>Noms</i>	<i>Ordination</i>
François Boucher	1829	R.P. Dominique Doyon, o.p.	1933
Augustin Duval	1870	Siméon Bourque	1933
C.F.J. Bourque	1873	Emmanuel Bourque	1933
Joseph Bourque	1902	R.P. Antonio Poulin, s.j.	1933
Charles Bourque	1907	Réal Veilleux	1933
Pierre Veilleux	1909	Joseph Denis	1934
Janvier T. Lachance	1911	Fernand Doyon	1937
Elzéar Latulippe	1913	R.P. J. Marcel Veilleux, o.p.	1938
Charles Rodrigue	1913	Antoine Gilbert	1938
J. Ovidia Guay	1918	R.P. Paul-Émile Rodrigue	1939
R.P. Aurélien Angers, p.b.	1918	Eugène Morin	1940
Louis-Philippe Fortin	1919	R.P. Maurice Doyon, s.c.	1942
Alphonse Fortin	1919	R.P. Vital Veilleux, p.b.	1942
Albert Bourque	1920	Joseph Quirion	1943
Napoléon Roy	1921	Amédée Busque	1944
Jean Duval	1922	Lorenzo Parent	1944
Joseph Veilleux	1923	R.P. Jacques Dostie	1946
R.P. Adolphe Loubier, s.s.	1923	Jean Mercier	1948
Vincent Fortin	1926	Paul Veilleux	1949
R.P. Louis G. de Léry, s.j.	1926	Charles-Eugène Bolduc	
R.P. Albert Loubier, s.s.	1927	R.P. Pierre Busque	1953
R.P. Cyprien Fortin, s.c.	1927	Robert Poulin	1954
Fernand Fontaine	1928	R.P. Gaétan Poulin	1961
Alexandre Larue	1928	R.P. Rosaire Roy	1963
Gérard Fortier	1928	Jacques-André Veilleux	1965
R.P. Paul Bernier, o.p.	1932	Clément Bolduc	1965
R.P. Raymond Bernier, p.b.	1932	Louis-Marie Rodrigue	1965
R.P. François Poulin, o.m.i.	1932	R.P. Guy Lacasse	1969
Philippe Thibodeau	1933	Gilles Quirion	1970



50 ans de présence mariste à Beauceville, en 1944.

#### LITANIES DE LA VIEILLESSE

(pour récitation privée seulement)

Dieu bon et miséricordieux — ayez pitié de nous.

Sainte Vierge Marie, Notre Dame de Consolation — ayez pitié de nous.

Nos Saints Patrons — ayez pitié de nous.

Nos Saints Anges gardiens — veillez sur nous.

Saint Joseph, Sainte Anne, Saint Jean — priez pour nous.

D'une vieillese patiente et résignée — Faites-nous la grâce, Seigneur.

D'une vieillese chrétienne et réparatrice, — Faites-nous la grâce, Seigneur.

D'une vieillese humble et reconnaissante — Faites-nous la grâce, Seigneur.

D'une vieillese indulgente et bonne — Faites-nous la grâce, Seigneur.

D'une vieillese paisible et consolée — Faites-nous la grâce, Seigneur.

De la crainte salutaire du Jugement — Faites-nous la grâce, Seigneur.

D'une vieillese égoïste — Préservez-nous, Seigneur.

Extrait des litanies de la vieillese

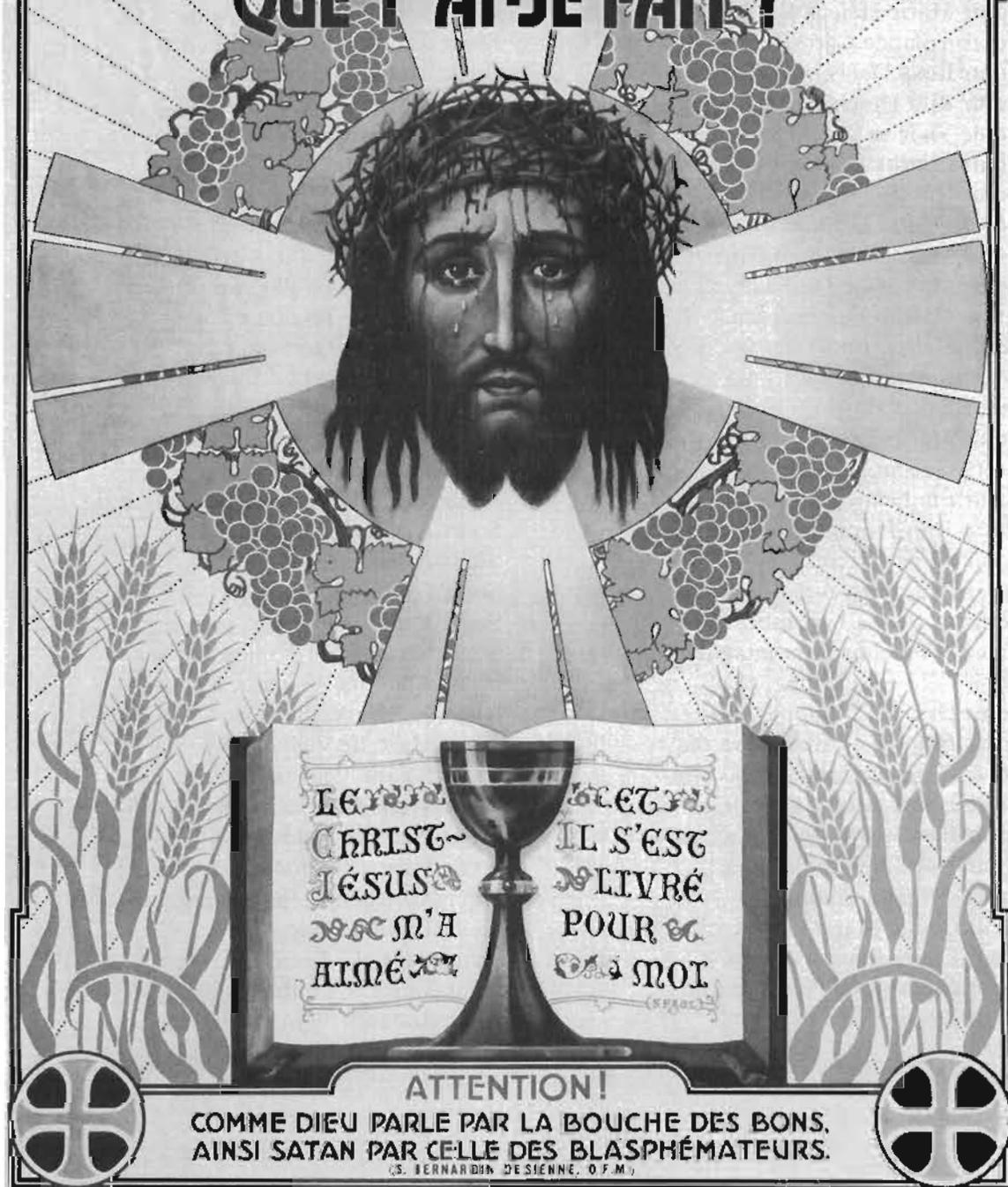


La « présence » du Sacré-Cœur parmi la population de l'Est, en 1944.

**RELIGIEUX(SES) NATIFS(VES) DE BEAUCEVILLE,  
VIVANTS(ES) EN 1985**  
*(Ces noms ont été donnés par les familles des religieux(ses) )*

Sœur Solange Bergeron, r.j.m.	Sœur Édith Poulin, s.s.c.m.
Sœur Marie-Marthe Bisson, r.j.m.	Sœur Éva Poulin, r.j.m.
Sœur Alice Bolduc, r.j.m.	Sœur Françoise Poulin, s.c.q.
Sœur Éva Bolduc, s.p.c.	Sœur Georgette Poulin, r.j.m.
Sœur Hermance Busque, s.p.c.	Sœur Gisèle Poulin, s.c.q.
Sœur Marie-Hélène Bolduc, r.j.m.	Sœur Jeanne Poulin, s.s.c.m.
Sœur Yolande Caron, r.j.m.	Sœur Jeanne d'Arc Poulin, a.m.j.
Sœur Rosa Denis, r.j.m.	Sœur Marie-Anna Poulin, r.j.m.
Sœur Rita Deschênes, s.c.q.	Sœur Marie-Gisèle Poulin, s.c.q.
Sœur Viviane Deschênes, s.c.q.	Sœur Marie-Reine Poulin, r.j.m.
Sœur Marthe Dostie, s.c.i.m.	Sœur Monique Poulin, s.c.q.
Sœur Hélène Doyon, s.c.i.m.	Sœur Olivette Poulin, a.m.j.
Sœur Henria Drouin, s.c.i.m.	Sœur Thérèse Poulin, r.j.m.
Sœur Marie Drouin, n.d.p.s.	Sœur Valéda Poulin, s.c.q.
Sœur Madeleine Du Sault, r.j.m.	Sœur Yolande Poulin, o.p.
Frère Gaétan Fecteau, f.m.	Sœur Yolande Poulin, r.j.m.
Sœur Hélène Fontaine, s.s.c.m.	Sœur Candide Quirion, r.j.m.
Sœur Emma Fortin, r.j.m.	Sœur Antoinette Quirion, s.c.i.m.
Sœur Exilia Fortin, s.s.c.m.	Sœur Louise Rioux, r.j.m.
Sœur Marie-Thérèse Fortin, r.j.m.	Sœur Jeanne d'Arc Rodrigue, r.j.m.
Frère Gaétan Fecteau, f.m.	Frère Lucien Rodrigue, f.s.
Sœur Émilienne Grondin, s.c.q.	Sœur Marie-Blanche Rodrigue, c.n.d.
Frère Jean-Dominique Gilbert, o.p.	Sœur Agathe Roy, r.j.m.
Sœur Anne Jolicœur, r.j.m.	Sœur Armoza Roy, p.m.
Sœur Rita Jolicœur, r.j.m.	Sœur Gertrude Roy, p.m.
Sœur Lucienne Lacombe, r.j.m.	Sœur Marie-Anna Roy, p.m.
Sœur Jacqueline Lamontagne, r.j.m.	Sœur Marie-Rose Toulouse, s.s.c.m.
Sœur Céline Latulippe, r.j.m.	Sœur Adrienne Veilleux, s.p.
Sœur Denise Latulippe, s.j.a.	Sœur Juliette Veilleux, s.p.
Sœur Francine Latulippe, n.d.a.	Sœur Marcelle Veilleux, s.p.
Sœur Carmelle Mathieu, s.s.c.m.	Sœur Réjane Veilleux, r.j.m.
Frère Henri-Louis Mathieu, f.m.	Sœur Marie-Marthe Bolduc, s.c.q.
Sœur Pierrette Mathieu, s.s.c.m.	Sœur Pierrette Bolduc, s.c.q.
Sœur Angéline Poulin, s.c.s.l.	Sœur Valéda Bolduc, s.c.q.
Frère Armand Poulin, s.j.	Sœur Adrienne Leclerc, p.m.
Sœur Céline-Marie Poulin, r.j.m.	Sœur Thérèse Leclerc, s.p.m.
Sœur Claire Poulin, s.c.i.m.	Sœur Gabrielle Leclerc, s.p.m.
Sœur Clémentine Poulin, r.j.m.	Sœur Marcelle Loubier, s.c.i.m.
Sœur Delvina Poulin, r.j.m.	Sœur Rollande Pomerleau, s.c.q.

**POURQUOI ME BLASPHEMES-TU ?  
QUE T'AI-JE FAIT ?**



## CHAPITRE 8

### LES MARGUILLIERS DE SAINT-FRANÇOIS <sup>1</sup>

1777 : Augustin Plante <sup>2</sup>	1791 : Jean-Baptiste Rancourt	1800 : Jean Plante
1783 : François Mathieu <sup>3</sup>	1792 : Jean-Marie Gagné	1801 : François Veilleux
1784 : Alexis Morin <sup>4</sup>	1793 : Charles Rodrigue	1802 : Charles Poulin
1785 : Pierre Rodrigue	1794 : Joseph Roi <sup>5</sup>	1803 : Jean Rodrigue
1786 : Augustin Veilleux	1795 : Jacques Paré	1804 : Louis Mathieu
1787 : Joseph Bourg	1796 : Paul Bourg	1805 : Pierre Veilleux
1788 : Joseph Veilleux	1797 : Augustin Mercier	1806 : Charles Doyon
1789 : Jean-Baptiste Doyon	1798 : Joseph Lessard	1807 : Joseph Poulin
1790 : Pierre Veilleux	1799 : Jean Busc	1808 : Jean-Marie Busc

- 
1. Demers, Benjamin, curé, « Notes... », p. 133 à 138 (jusqu'en 1890).  
Quirion, Lucien, ptre, index-synthèse des registres, tome I, p. 77 à 79 et 95 à 97 (jusqu'en 1949).  
Garant, André, selon registre 8 des délibérations de la Fabrique (de 1949 jusqu'en décembre 1984). *Les marguilliers en charge jusqu'en 1964*.  
*N.B.* : De 1947 à 1984, l'année d'élection est celle indiquée (ex. : décembre 1947, donc 1947 pour exercice de fonction 1947-48).  
Certains ont confondu avec l'année de reddition des comptes, qui parfois se faisaient assez en retard (ex. : l'année 1802 ne fut entrée aux livres qu'en 1805...).  
De plus, il suffit de tenir compte des remarques ci-bas pour comprendre la grande complexité d'établir une date exacte. *De 1984 à 1947*, le compte à rebours a été fait : ce qui assure des *dates exactes*. Une quarantaine d'années en arrière devrait suffire pour la présente génération. *De 1946 au début*, seul les marguilliers semblent certains, non les dates (à peu de choses près).
  2. Le 6 août 1788, il est parrain de la cloche de la 2<sup>e</sup> chapelle.
  3. 1783 demeure certain, car le seigneur de Léry donna son cahier pour que les registres puissent se tenir, avec la 2<sup>e</sup> chapelle.
  4. L'abbé L. Quirion parle de 1785, en indiquant 1783 et 1784 pour Frs Mathieu.
  5. Ce Joseph Roi est indiqué comme 3<sup>e</sup> marguillier à l'élection de 1792. Aucun registre officiel pour les 12 premiers marguilliers. Avec les redditions de comptes, on pourra (plus ou moins exactement) indiquer des dates.

1809: Jean-Marie Bolduc	1845: David Mathieu	1880: Gabin Poulin
1810: Pierre Jacques	1846: Hubert Poulin	1881: Jean Quirion
1811: Nicolas Mathieu	1847: Séraphin Rodrigue (Jean)	1882: Jean Mathieu (Jean)
1812: Thomas Roi	1848: Joseph Fecteau (Feuillteau)	1883: Sigefroy Doyon
1813: Charles Rodrigue	1849: André Jolicœur	1884: Marcellin Bureau
1814: Jean-Baptiste Fortin <sup>6</sup>	1850: Prudent Fortin	1885: André Jolicœur, fils
1815: Jacques Morency	1851: Prisque Doyon	1886: Joseph Poulin
1816: Antoine Morin	1852: Pierre Busque	1887: Joseph Rodrigue (Jean)
1817: Basile Veilleux <sup>7</sup> , fils	1853: François-Xavier Lacombe	1888: Auguste Grondin
1818: François Giroux	1854: Léger Veilleux	1889: Joseph Rodrigue (Jean-Marie)
1819: Pierre Poulin	1855: Narcisse Doyon	1890: Joseph Denis
1820: Godefroy Bernard	1856: Prisque Lambert dit Champagne	1891: Joseph Duval
1821: Jean Doyon	1857: Olivier Lessard	1892: François Gagnon
1822: Joseph Veilleux	1858: Olivier Rodrigue	1893: Théodore Poulin
1823: Joseph Rancour	1859: Abraham Poulin	1894: Godefroy Jolicœur
1824: Louis Labbé	1860: Gaspard Morin	1895: Joseph Bureau
1825: Joseph Toulouse	1861: Isaac Thibodeau	1896: Georges Caron
1826: François Bolduc	1862: Ambroise Morin	1897: Ludger Lacombe
1827: Joseph Rodrigue	1863: Alexis Plante	1898: Pierre Bourque
1828: Pierre Grondin	1864: Pierre Poulin	1899: Jean Rancour
1829: Léger Gilbert	1865: Olivier Bernard	1900: Jules Poulin
1830: François Thibodeau dit Cadien	1866: Jean Rodrigue	1901: Joseph Thibodeau
1831: Charles Poulin <sup>8</sup>	1867: Joseph Poulin	1902: Magloire Poulin
1832: René Poulin	1868: Magloire Jolicœur	1903: Joseph Roy
1833: Jean Pépin	1869: Jean Grondin	1904: Joseph Bolduc
1834: François dit Laurent Poirier	1870: Ferréol Poulin	1905: Paul Veilleux
1835: Pierre Veilleux, fils	1871: Olivier Pépin	1906: Alex. Bolduc
1836: Gaspard Bernard	1872: François Dulac	1907: Charles Bourque <sup>10</sup>
1837: Pierre Veilleux	1873: Simon Mathieu	1908: David Mathieu
1838: Godefroy Bernard	1874: Narcisse Rodrigue, fils	1909: Pierre-Ferdinand Renault
1839: Joseph Pilet dit Jolicœur	1875: Charles Bernard	1910: Charles Bolduc
1840: Pierre Poulin	1876: Charles Poulin	1911: Joseph Lessard
1841: Jean Mathieu	1877: Elzéar Bernard	1912: Alphonse Fortin
1842: Joseph Poulin	1878: Damase Poulin	1913: Joseph Boucher
1843: Napoléon Mathieu	1879: Jean Doyon	1914: Léger Loubier
1844: Joseph Busque <sup>9</sup>		1915: Joseph Fortier
		1916: Majorique Lessard
		1917: Charles Labbé
		1918: Charles Jolicœur a remplacé Dr Basile Desrochers <sup>11</sup>

6. 1815 serait plus juste.

7. 1816 semble plus exact selon l'abbé Quirion.

8. Il est dit que l'acte d'élection de 1830 ne fut pas enregistré...

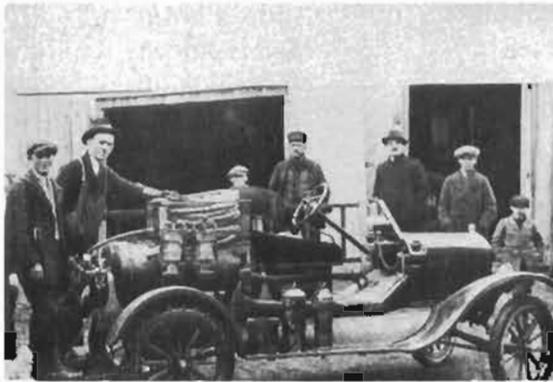
9. 1845 selon reddition de 1848 (Joseph et non Jean Busque).

10. Il faut rayer des livres ce Elzéar Drouin et lire Charles Bourque, que le curé Lambert semblait préférer à l'autre. (Note de l'abbé Quirion).

11. Le Dr Basile D. démissionna en 1918 (élu en 1916). Le curé donne comme raison que le docteur refusait de le suivre dans les maisons lors de ses visites pastorales et qu'il ne voulait pas décorer sa maison lors de la procession de la fête Dieu. Un procès s'ensuivit, car M. Desrochers craignait pour sa mauvaise réputation future. On lui donne presque raison d'avoir démissionné car, en 1919, les marguilliers n'étaient plus tenus de suivre le curé. Voir registre 5, p. 209 et 6, p. 77... Quelques années plus tard, son fils J.-H. Desrochers, médecin aussi, sera élu maire, à la faveur populaire. Le Dr Basile D. décédera le 11 décembre 1923 à 78 ans, ayant survécu à son épouse, Élisabeth Armstrong décédée le 19 novembre 1912 à 68 ans.



Au coin du Pont Fortin, ave Lambert en '44.



La première pompe à incendie de Beauceville.



Ferme du Collège Sacré-Cœur en 1937. Tracteur « patenté » avec des roues de fer !

1919: Joseph Poulin (Touffe)	1933: Arthur Bisson	1947: J. Alonzo Deblois
1920: St-Jean Gagnon	1934: Joseph Doyon	1948: Majorique Gilbert
1921: Édouard Loubier	1935: Louida Poulin <sup>12</sup>	1949: Charlemagne Bernard
1922: Godefroy Quirion	1936: Philiias Bernard	1950: Raymond Roy
1923: Magloire Quirion	1937: Philiias Boucher	1951: J. Ernest Landry
1924: Napoléon Mathieu (Touchette)	1938: Joseph Latulippe	1952: Henri Lacombe
1925: Charles Denis	1939: Odilon Nadeau	1953: Léonidas Veilleux
1926: Napoléon Mathieu (Jeanne)	1940: Josaphat Roy <sup>13</sup>	1954: Trefflé Rodrigue
1927: Josaphat Poulin	1941: Joseph Thibodeau (Johnny)	1955: Pierre Quirion
1928: Paul Rodrigue (Jules)	1942: Godefroy Jolicœur (Pissou)	1956: Florian Doyon
1929: Omer Plante	1943: Albert Mathieu	1957: Louis Bolduc
1930: Adolphe Doyon	1944: Alfred Veilleux	1958: Gérard Gilbert
1931: Charles Poulin (Gabin)	1945: Odilon Jacques	1959: Joseph Mathieu
1932: Esdras Veilleux	1946: Siméon Poulin	1960: Joseph Giroux
		1961: Louis-Philippe Rodrigue
		1962: Jean-Noël Quirion

12. Le 31-12-1933, il faudrait lire Louida Poulin et non Elzéar Rodrigue...

13. À partir de Josaphat Roy, il y aura 1 marguillier par municipalité. Donc 4.

1963 : Augustin Bourque	1972 : Paul-Henri Thibodeau	1979 : Armand Quirion
1964 : Armand Poulin	Victor Bolduc	Richard Boucher
1965 : Adrien Poulin <sup>14</sup>	Antoine Poirier	André Rodrigue
Alphonse Lessard	Philippe Poulin	Lévis Laflamme
Anicet Busque	Léo-Paul Roy	Marius Jacques
Léo Garon	Charles-Henri Boucher	Magella Busque
Charles Carrier	1973 : Paul-Henri Thibodeau	1980 : André Rodrigue
Ernest Longchamps	Victor Bolduc	Marius Jacques
1966 : Anicet Busque	Mario Mathieu	Marcel Fortin
Léo Garon	Jean Poulin	Richard Boucher
Paul-Henri Rodrigue	Philippe Poulin	Lévis Laflamme
Ernest Longchamps	Léo-Paul Roy	André Caron
Jean-Marie Thibodeau	1974 : Jean-Guy Bolduc	1981 : Marius Jacques
Charles Carrier	Léo-Paul Roy	Richard Boucher
1967 : Anicet Busque	Philippe Poulin	André Caron
Jean-Marie Thibodeau	Mario Mathieu	Marcel Fortin
Paul-Henri Rodrigue	Jean Poulin	Normand Gilbert
Ernest Longchamps	Charles-Eugène Poulin	Jean-Marie Poulin
Charles-Henri Poulin	1975 : Jean-Guy Bolduc	1982 : André Caron
Jean-Paul Roy	Mario Mathieu	Marcel Fortin
1968 : Raymond Rodrigue	Jean Poulin	Normand Gilbert
Charles-Henri Poulin	Marc-André Giroux	Jean-Marie Poulin
Marius Boucher	Charles-Eugène Poulin	Pierre Roy
Richard Poulin	Hugues Giroux	Pierrette Quirion-Grégoire <sup>15</sup>
Paul-Henri Rodrigue	1976 : Jean-Guy Bolduc	1983 : Jean-Marie Poulin
Jean-Paul Roy	Henri Vallée	Normand Gilbert
1969 : Raymond Rodrigue	Patrick Mathieu	Pierrette Quirion-Grégoire
Charles-Henri Poulin	Jean-Denys Rancourt	Pierre Roy
Jean-Paul Roy	Hugues Giroux	Arthur Roy
Jean-Marie Rodrigue	Marc-André Giroux	Jules Poulin
François Jacques	1977 : Patrick Mathieu	1984 : Pierrette Quirion-Grégoire <sup>16</sup>
Richard Poulin	Hugues Giroux	Pierre Roy
1970 : Raymond Rodrigue	Jean-Denys Rancourt	Arthur Roy
Antoine Poirier	Armand Quirion	Jules Poulin
Jean-Marie Rodrigue	Magella Busque	Jeannine Grondin <sup>16</sup>
Richard Poulin	Marc-André Giroux	Jean-Claude Poulin
François Jacques	1978 : Armand Quirion	
Emmanuel Roy	Jean-Denys Rancourt	
1971 : François Jacques	Oram Fortin	
Jean-Marie Rodrigue	Lévis Laflamme	
Paul-Henri Thibodeau	André Rodrigue	
Charles-Henri Boucher	Magella Busque	
Antoine Poirier		
Victor Bolduc		

14. Nouvelle loi de la Fabrique. 6 marguilliers (décembre 1965) : 1 de Saint-François Est, 1 de Saint-François Ouest, 2 de Beauceville Est, 2 de Beauceville Ouest. 2 élus par année, en décembre, pour un terme de 3 ans. *Bénévolat*. Pas nécessairement un marguillier en charge, mais plutôt par ordre d'ancienneté...

15. 1<sup>re</sup> femme en 200 ans de registres officiels !

16. 2 femmes sur 6... et l'an prochain ?

Conseil de la Fabrique St-François



Pierre Roy



Pierrette G.



Jules Poulin



Arthur Roy



Jean-Claude Poulin



Jeannine Plante

Personnel du presbytère



Curé Denis Morin



Vicaire André Garneau



Fernand Doyon, prêtre  
retraité



Dominique Giguère,  
Vic. Domicinal



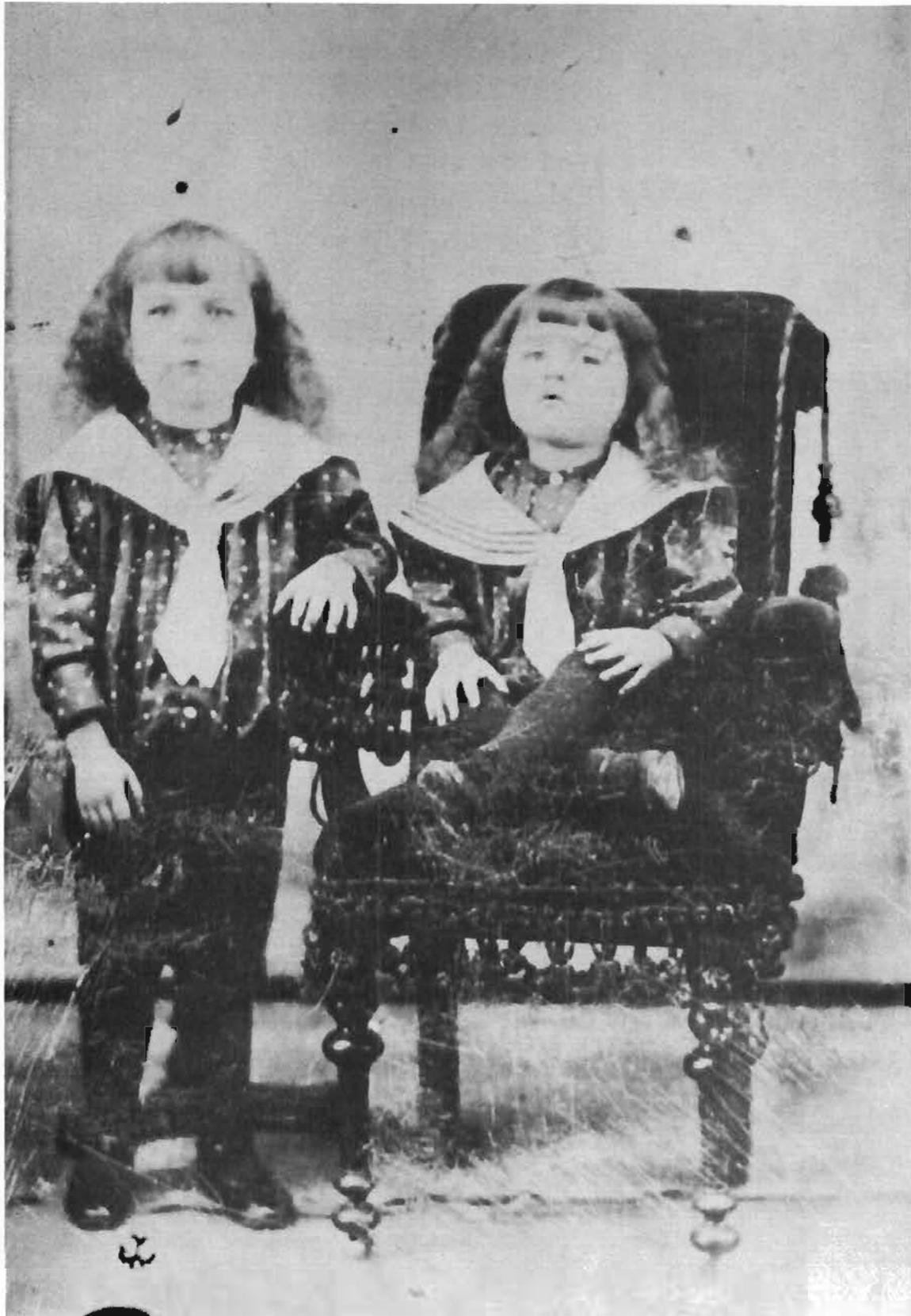
Sr. Marguerite Aubé, c.s.l.  
animatrice de pastorale,  
secrétaire



Sr. Madeleine Bédard, s.s.c.m.  
gouvernante



Henri Bisson,  
sacnstein



Au tournant du siècle : que d'espoir dans ces yeux !!

## CHAPITRE 9

### NOTRE SAINT PATRON SAINT FRANÇOIS D'ASSISE (1182-1226)

Il semble que très tôt François d'Assise ait donné les signes d'une mission hors de pair, marquée d'abord par un anticonformisme aigu.

François est né en 1182 en Italie centrale, dans cette région appelée Ombrie, plus précisément dans la province de Pérouse, dans la ville d'Assise.

Fils d'un riche commerçant, il appartient à la bourgeoisie urbaine d'une cité d'importance secondaire, où jouaient les rivalités entre pape et empereur, nobles et bourgeois, catholiques et cathares. François grandit dans une atmosphère tendue et reçoit une éducation traditionnelle, peu adaptée au monde nouveau. Aussi ne tarde-t-il pas à chercher sa voie, se sentant comme en rupture avec la situation qui lui est faite : *celle d'un christianisme usé dans une société désorganisée*. Il rêve de chevalerie, pour échapper à l'ordre faussement établi. Mais la guerre, la captivité, la maladie, puis une suite de songes, de visions, le font renoncer à ses rêveries. S'éveille alors en lui le goût d'une vie plus haute : « Va, François, répare ma maison qui croule. » Cette maison c'est le sanctuaire de Saint-Damien, et François procède à sa réfection. Il renonce au monde dès 1206 et s'entoure de disciples, surnommés les Franciscains. Il va incarner, dans la fidélité au pape, un courant de réforme soumise à l'idéal évangélique, sous le signe d'un ardent esprit d'amour et d'enfance, et aussi de soumission à « dame Pauvreté » : il sera le « Poverello » d'Assise. Quel contraste avec ses origines !

Il rencontre donc le Christ comme une personne actuellement vivante qui s'adresse à lui personnellement. Il sert les lépreux et fait parmi eux la découverte de l'amour des plus pauvres. La vie dépouillée qu'il choisit, sa charité austère et joyeuse exercent une attraction. Vie errante dans la pauvreté pour être libre et prêcher à toute créature la bonne nouvelle de la rédemption par le Christ.

François et ses compagnons ont dû donner leurs biens aux pauvres selon les préceptes de l'Évangile. Il les appelle « Frères mineurs », petits, soumis à tous, les derniers de tous.

Fondation de la première communauté en 1209, après 3 ans de méditation. François a 27 ans. Ses disciples sont d'Assise ou des environs ; prêtres ou laïcs vagabondant, mendiant, chantant, prêchant la pénitence et l'eucharistie. On raconte qu'il prêchait même aux oiseaux de l'Ombrie, aux poissons du lac Trasimène, au loup de Gubbio qu'il aurait converti. On le trouve aussi partant avec les croisés de Gautier de Brienne (1209) ou présidant le chapitre de la communauté. C'est déjà toute la réalité du franciscanisme, et jamais ce dernier n'a été aussi pur que durant ces années de 1209 à 1217.

Le 30 mai 1221, le dernier grand chapitre général, dit des « Nattes », réunit 5000 Frères. Par trois fois, il rédige la règle de son ordre, qu'il va soumettre à Rome : le pape Honorius III approuve le tout, en 1223. C'est peu de temps après que François fait reconstituer à Greccio la crèche de Bethléem, geste que toutes les églises du monde ont renouvelé. L'Église, qui cherche sa réforme intérieure sous l'impulsion d'hommes tels qu'Innocent III et Hugolin (le futur Grégoire IX), utilise le dynamisme de François et des siens pour en faire un des moyens de cette réforme. Il en va sensiblement de même avec saint Dominique et sa fondation, inséparable de l'initiative franciscaine... il en est de même de Claire Offreduccio (sainte Claire), jeune fille d'Assise qui a suivi l'exemple de François en 1212 : c'est l'ordre des Pauvres Dames, appelées plus tard Clarisses.

Vers la fin de sa vie, il se retire sur le mont Alverne, où son corps, le jour de l'Exaltation de la Sainte Croix, est marqué par les stigmates de la Passion du Christ (1224). De retour à Saint-Damien, il compose la plus grande partie du « Cantique du frère Soleil et des créatures » ; se préparant à la mort, il ajoute le verset : « Loué sois-tu, mon Seigneur, pour notre sœur la mort corporelle. » Il décède à la Portioncule en 1226.

La vie de saint François a été évoquée dans la légende des « Fioretti » (XIV<sup>e</sup> siècle) ; elle a inspiré peintres et poètes (Giotto, Dante) ; étrangère à la spéculation philosophique, « elle a agi dans les domaines de la pensée comme un levain » (Gilson). *Son rayonnement a débordé le christianisme* : Gandhi a exalté François d'Assise comme l'un des plus grands sages du monde.

De nos jours, trois ordres ayant leurs constitutions et leurs hiérarchies propres, se nomment ainsi : les Frères mineurs (O.F.M.), les Frères mineurs conventuels et les Frères mineurs capucins. On peut les regrouper sous la dénomination « Franciscains ». De grands noms illustrent l'influence culturelle de l'ordre. Le franciscain Roger Bacon (1214-1294), dans son souci d'apostolat par le savoir, donne une consistance nouvelle aux sciences expérimentales.

*Le tiers ordre de saint François*, conçu pour les laïques, a compté parmi ses membres : Dante, Cervantès, Lope de Vega, Christophe Colomb, Michel-Ange, Liszt. Les papes contemporains furent tertiaires. Frédéric Ozanam, fondateur au XIX<sup>e</sup> siècle des Conférences Saint-Vincent-de-Paul doit beaucoup au message du « Poverello ».

\* \* \*

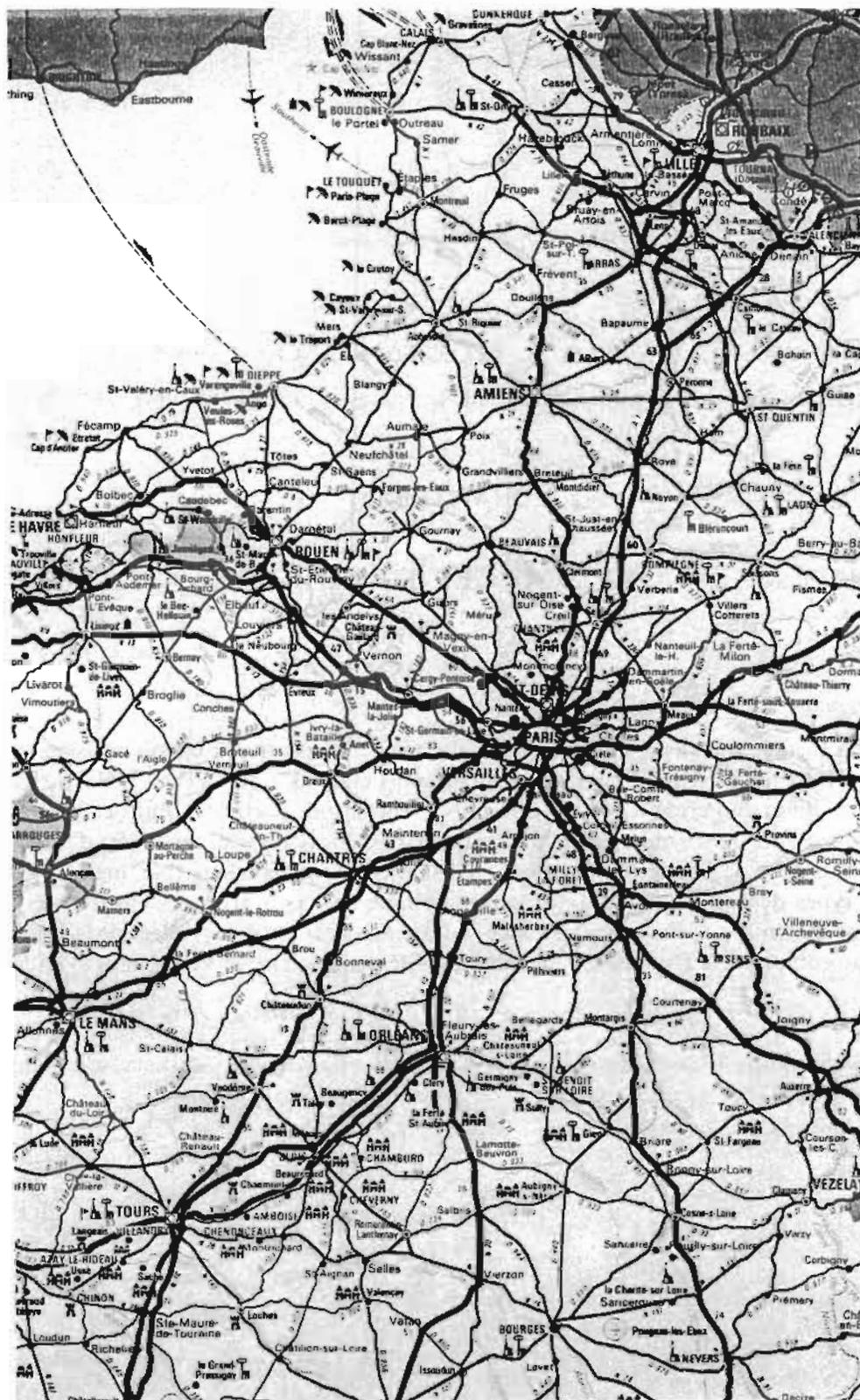
Il faut remonter au 10 février 1784, avant que l'évêque de Québec confirme saint François d'Assise comme saint patron de la paroisse. Depuis longtemps, la dénomination de Saint-François s'appliquait aux gens d'ici.

Comme le XVIII<sup>e</sup> siècle était une période fort mystique, on a, un jour, pris le prénom du seigneur Rigaud-Vaudreuil, François, ou celui du 1<sup>er</sup> missionnaire de la Nouvelle-Beauce, François Carpentier pour former le vocable de Saint-François... d'Assise est fêté le 4 octobre.

---

*Références* : Synthèse de : Encyclopaedia Universalis, vol. 7. France, 1968, pp. 365-366. Encyclopédie Alpha, tome 7, éd. Tout Connaitre, Montréal, 1972, pp. 2713-2714.





Carte routière de la France.

*Pour de plus amples renseignements sur la France et la Beauce:  
 Services officiels du Tourisme français  
 1981. McGill College, bureau 490  
 Montréal, H3A 2W9*

De plus, il est intéressant de noter que la Beauce de France (« celle de l'aut' bord, la France des vieux pays ») fait partie de la région centrale dite le Cœur-de-France, comme cet autocollant de là-bas le démontre bien.

REGION CENTRE



Ici, en Beauce du Québec, Beauceville est, géographiquement, au cœur de la Beauce. Heureuse coïncidence. Parallèle agréable de cousin à cousin.

La Beauce française est une plaine calcaire recouverte d'épais limons qui expliquent sa fertilité; des puits très profonds permettent d'atteindre la nappe phréatique située entre 20 et 40 mètres<sup>2</sup>. La Beauce de France, une plaine. La Beauce du Québec, une vallée; notre Haute-Beauce (Saint-Victor, etc.), de hauts plateaux. Plans de châteaux en Beauce du sud de Paris. Nos châteaux d'ici: nos églises!

En été 1982, Gérard Boutet, un conteur français âgé de 40 ans aujourd'hui, son épouse et leurs deux jeunes enfants débarquent au Québec. Gérard Boutet recueille depuis longtemps les traditions orales de son pays, plus particulièrement celles de l'Orléanais, son terroir natal. Josnes, son village d'enfance, se trouve en Petite Beauce. Il est journaliste et écrivain.

Monsieur Boutet écrit, dans le journal d'Orléans « La République du Centre », des chroniques fort intéressantes, telles « Les Beaucerons du Québec » en 1983. En été 1984, « La République du Centre » et Boutet marquent à leur façon le 450<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du Canada: une rubrique quotidienne, en 39 épisodes, sur « Les Jarrets noirs de la Nouvelle-Beauce ». Notre journal régional « L'Éclaireur-Progress » a débuté<sup>3</sup>, simultanément avec « La République du Centre », la chronique de Boutet; mais notre journal n'a publié que les chapitres jugés importants de l'intéressant reportage « Les Beaucerons du Québec » de Boutet. Nouveauté de se faire raconter par un « maudit » Français! Après une séparation de plus de deux siècles, liens de parenté renoués quelque peu.

Ce jeune écrivain beauceron de France a signé plusieurs autres articles, entre autres sur les vieux métiers disparus<sup>4</sup>: tonneliers, charrons, forgerons, sabotiers, etc. Auteur de plusieurs livres<sup>5</sup> sur l'histoire son coin de France, la région beauceronne.

2. Encyclopédie Alpha, tome 2, les éditions Tout Connaître inc., Montréal, 1970, p. 748.

3. Éclaireur-Progress, 18 mai 1983, A-37.

4. La République du Centre, Orléans, France, été 1984: « Les gens de gagne-misère » de Gérard Boutet avec une documentation cartophilique de Muguette Rigaud.

5. Collection « Ils étaient de leur village », éd. Denoël, Paris: I: Le temps des traditions, 1870-1914; II: Le temps des guerres, 1914-1939; III: Le temps de l'occupation, 1939-1945.

*La Guerre en sabots* (roman), éditions Jean-Cyrille Godefroy, Paris:

*Les sabotiers du diable* (roman), éditions Le Corbeau (Gérard Boutet), Orléans;

*La petite histoire de Sologne*, éd. Le Corbeau, Orléans;

*La tradition orale en Sologne et dans ses alentours*, éd. Le Corbeau;

*La cuisine paysanne en Sologne et dans ses alentours*, éd. Le Corbeau;

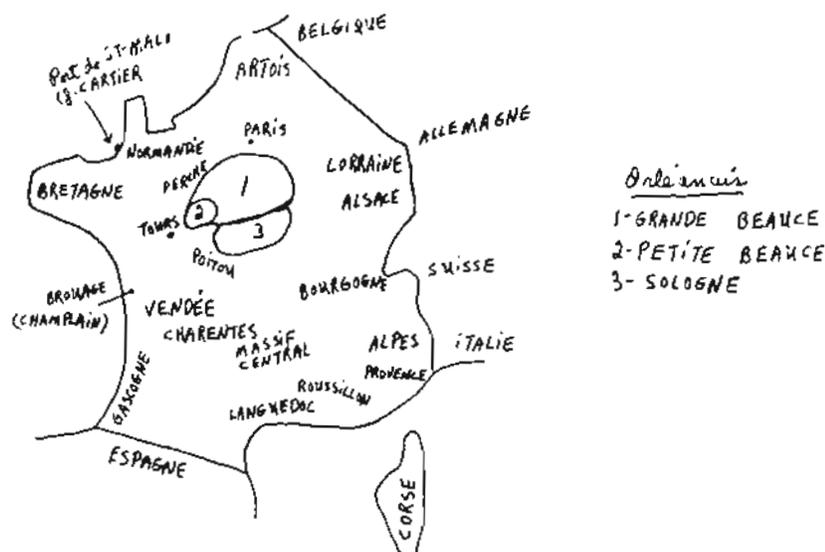
*Les fleurs du chemin* (poèmes à chanter), chez Gérard Boutet, Orléans;

*Le catalogue des méfaits et des étrangetés*, chez Gérard Boutet, Orléans;

*Les contes du Père Loribus* (bandes dessinées), éd. Le Corbeau ou à Montréal, 9890 de l'Esplanade, Montréal, H3L 3R5, Lougarou inc.;

*Les Jarrets noirs de la Nouvelle-Beauce*, à venir

Voici comment Gérard Boutet situe l'Orléanais, composé de la Grande Beauce, la Petite Beauce et de Sologne : (voir carte France et ses régions)



Gérard Boutet a été mis en contact avec André Garant, lors de son séjour en Beauce québécoise. Une correspondance assidue s'est engagée. Voici comment Boutet parle de sa Beauce<sup>6</sup> : « Pourquoi la Petite-Beauce chez nous ? Tout simplement parce qu'il y en a une grande, qui est une vaste plaine à blé. La nôtre, la petite, est plus modeste... et beaucoup plus sympathique !

Nos découpages administratifs. La commune est l'équivalent républicain de l'ancienne paroisse de la royauté. Le département, lui, est une sorte de comté, pour vous. À l'intérieur d'un département, dont la ville principale est une préfecture, les communes se regroupent en cantons, et les cantons en arrondissements. Dans le Loiret (département), la préfecture est Orléans ; il y a 3 arrondissements : Orléans, Pithiviers et Montargis. Dans le département voisin du Loir-et-Cher, la préfecture est Blois, les arrondissements : Blois, Vendôme et Romorantin. Plus en aval de la Loire, on aborde le département de l'Indre-et-Loire dont la préfecture est Tours, la patrie d'origine des Taschereau. Tout cela peut paraître compliqué mais sur le terrain, tout se clarifie aussitôt. J'ai oublié de préciser que les départements Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Eure-et-Loir forment aujourd'hui la région Centre qui, jadis, avant 1789, était la province de l'Orléanais, avec Orléans pour capitale. C'est une contrée fertile en histoire, qui s'enorgueillit de nombreux chapelets de châteaux. »

Quand on dit que la Beauce d'ici fêtera ses 250 ans de concession de seigneurie en 1987, Boutet ricane : « Sais-tu que notre maison, à Josnes, encore à restaurer, date de 500 ans, c'est-à-dire qu'elle était déjà construite quand Jacques Cartier appareillait pour la Nouvelle-France ?<sup>7</sup> »

Dans « La petite histoire de Sologne et de ses alentours », Boutet écrit, dans un court chapitre consacré à « Nos ancêtres, les Gaulois...<sup>8</sup> » :

« La Nation Carnute englobe la Beauce entière et le nord de la Sologne jusqu'à la Sauldre. Au-delà commence le Pays Biturige... [ ] La Beauce connaît dès l'époque néolithique une fervente animation agricole. Son nom vient du celtique "belsa", qui se traduit par "champ cultivé". C'est déjà une plaine infinie et fertile où ondulent les céréales. Comme Rabelais se trompera quand il attribuera le déboisement beauceron à une ruade de la jument gargantuesque !

6. Correspondance personnelle du 1<sup>er</sup> février 1984.

7. *Idem*, p. 4.

8. *Op. cit.*, p. 15 à 17.

En fait, les Celtes y cultivent l'orge pour la cervoise, le froment pour le pain, l'avoine pour l'élevage des poules et des porcs. Les socs des charrues retournent la terre et les faux à large lame couchent les moissons. »

Et comme pour prouver que la Beauce de France est plus qu'ancienne, Boutet rajoute :

« À la fin de l'Ère Secondaire, les eaux recouvrent tout le pays. Mais l'activité volcanique du Massif-Central provoque l'affaissement de ce bloc calcaire. Le nivellement du nord préserve le paysage des usures de l'érosion et détermine déjà l'aspect actuel de la Beauce. [] La région prend l'aspect d'un immense marais de boue. L'air y est malsain et l'humidité constamment entretenue par des pluies diluviennes... »

En terminant sur Boutet, il ne faut pas oublier de dire qu'il agrémente constamment son texte de photos d'époque : un peu notre Beauce d'ici ? De plus, il est fort doué en dessin, caricature. Plaisant à lire. Fioritures du vieux langage d'autrefois... Le Père Loribus lui sert de passeport.



Précisons une fois pour toutes qu'en Nouvelle-Beauce, dès 1737, nos premiers seigneurs « décideront que la contrée se nommerait désormais "Nouvelle-Beauce", tout bonnement parce qu'ils espéraient y voir pousser de belles moissons et non point parce qu'ils attendaient un fort contingent de colons originaires de notre Beauce à nous. »<sup>9</sup>

Quant à Madeleine Ferron, elle note<sup>10</sup> :

« Nous avons été surpris de la diversité des origines des premiers colons. Si parmi les principales familles-souches, nous trouvons 23 émigrants qui viennent des provinces du nord de la France, nous en comptons 11 originaires des provinces du sud-est, principalement de la Charente.

Étaient normands les Gosselin — Grenier — Busque — Morin — Dugrenier dit Perron — Lessard — Cloutier — Veilleux et Roy. Les Blanchet, les Cliche, les Jacques venaient de la Picardie et les Tardif, de la Bretagne. Seuls les Huard étaient de la Beauce française.

Les points d'origine des familles-souches suivantes sont plus au sud :

Les Goulet — Drouin — Lambert dits Champagne — Giguère — Giroux — Maheu sont de la Perche. Les Poulin de la Seine Inférieure. Les Gagné, de la Sarthe. Les Gilbert dits Dupuis venaient du Berry, du centre de la France.

Les Vachon dits Pomerleau, de la Vendée.

Les Nadeau — Doyon — Létourneau — Mathieu et Vézina, de la Charente.

Les Paré, de la Dordogne qui est au sud de la Charente.

Les Labbé — les Lalaque dits Charpentier dits Lagueux venaient de la Gascogne, située à proximité de la frontière espagnole.

Pierre Dostie, l'ancêtre des familles Dostie, était parti de la Guyenne, plus précisément d'Agen à la hauteur d'Avignon.

Il n'est pas dans notre intention de pousser très loin l'analyse comparative des facteurs héréditaires européens. Nous voulons seulement démontrer que les Beaucerons, à notre avis, les plus méridionaux des Québécois, le doivent à l'apport héréditaire important reçu des provinces du sud-est de la France. *Il ne faut pas oublier que si le conscient dans la tradition dure cent vingt-cinq ans environ, l'inconscient collectif a, paraît-il, une mémoire éternelle.* »

9. Les Jarrets noirs de la Nouvelle-Beauce, 16-07-1984, p. 7 du journal orléanais « La République du Centre ».

10. Les Beaucerons ces insoumis, pp. 15-16.

L'abbé Honorius Provost<sup>11</sup> se sert de « Histoire de la Seigneurie de Lauzon » (volume 2, p. 198) de Joseph-Edmond Roy, et seconde :

La Beauce du Canada est un pays de vallons et de collines, abondamment arrosé par des rivières et des sources d'eau vive. Celle de France est un grand plateau à perte de vue, si remarquablement plat que le regard s'y étend aussi loin que le permet la courbure de la terre. Il n'y a point d'eaux courantes sur cette vaste plaine, où l'on n'aperçoit guère, au milieu d'un immense champ de blé, que quelques arbres très clairsemés, autour des villages et des hameaux.

D'où vient donc que l'on donna le nom de cette vieille province de France à un pays qui lui ressemble si peu ? En voici, probablement, la raison.

L'ancienne Beauce, qui n'a ni collines, ni fontaines, ni ombrages, a en revanche une étonnante fertilité, qui lui a valu le nom de grenier d'abondance de la France.

La fécondité des terres vierges de la vallée de la Chaudière, où l'on fit, dès les commencements, des récoltes merveilleuses de blé, de seigle et d'avoine, rappela tout naturellement le souvenir de la province la plus fertile de la France. Le rapprochement était d'autant plus facile à faire que le seigneur Taschereau venait de la Touraine. Dès lors, on prophétisa que cette Nouvelle-Beauce deviendrait le grenier du Canada.

Et comme le dit si bien Provost, le véritable promoteur de la Nouvelle-Beauce, Joseph Fleury de la Gorgendière, seigneur de Saint-Joseph, venait du Poitou de l'ancienne France. Le Poitou n'est même pas voisin de la Beauce. Mais à regarder une carte de la France ancestrale, on se surprend d'y découvrir un Maine, près de la Beauce, comme ici.

Faut-il accorder de l'importance à l'écrivain français François Rabelais (1494-1553), qui fait dire à un de ses personnages de légende « BEAU-CE » pays en apercevant cette prospère région du centre de la France du XVI<sup>e</sup> siècle ?



Une partie du quartier Ouest (ave St-François) vue du clocher (avril 1985).

11. Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce, p. 4.

\* Une intéressante étude sur le milieu physique et humain de la Beauce canadienne a été l'objet d'une thèse publiée en 1939 par le fr. Benoit-Marie, C.S.C., H.E.C. de Montréal.

## CHAPITRE 11

# NAISSANCE DE LA NOUVELLE-BEAUCE ET DE SAINT-FRANÇOIS D'ASSISE

En 1663, le roi de France Louis XIV et son ministre Jean-Baptiste Colbert décident de réorganiser le peuplement de la Nouvelle-France. La métropole française d'Europe voulant signifier par là son désir de colonisation intégrale en Amérique. Jusqu'alors, les compagnies avaient considéré le « Nouveau Monde » comme un simple comptoir d'approvisionnements.

Dès 1665, ce gouvernement royal nous envoie son premier de quinze intendants : Jean Talon. À la fin de son mandat, Talon concéda, le 3 novembre 1672, un fief à François Miville<sup>1</sup>, dit le suisse, mesurant 16 arpents de front sur 50, à 25 milles du fleuve, entre



Du courage à la pelletée !



Fromagerie du rang St-Alexandre vers 1900.

1. Provost, Honorius, « La vallée de la Chaudière géographie et histoire, notes d'enseignement », Éd. de la Nouvelle-Beauce, Québec, 1970, 134 p. (p. 28).

Saint-Maxime de Scott et Sainte-Marie. Poste de traite, relais stratégique entre la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France... pour quelques années. Donc : première tentative d'agriculture et d'occupation du sol, dans ce premier établissement de notre future Nouvelle-Beauce.

Entre temps, en 1679, les Abénaquis furent chassés de la Nouvelle-Angleterre et plusieurs émigrèrent de l'autre côté de la frontière, chez nous, où le gouverneur, en 1683, leur accorde des concessions sur les rives du Sault de la Chaudière.

Un peu plus tard, le 15 octobre 1696, le gouverneur Frontenac accorde à François Desjardy de Cabanac<sup>2</sup> le fief des Aunaies, apparemment dans les « grands fonds » de Saint-Joseph. Peu après, ces terres furent réunies à celles de la couronne.

En 1713, le traité d'Utrecht, 50 ans avant la fin du régime français, accorde Terre-Neuve, l'Acadie et la Baie d'Hudson aux Anglais qui obtiennent aussi un protectorat sur les Iroquois. La paix régnera jusqu'en 1744 entre les deux colonies. La Nouvelle-France eut donc moins raison de rester éloignée des « Américains ».

L'autre projet de colonisation des rives de la Chaudière fut celui de François-Étienne Cugnet<sup>3</sup>, vers 1730. Il voulut y faire l'élevage de bisons américains. Insuccès. Ce même Cugnet, le 15 avril 1737, obtiendra enfin une toute petite seigneurie, celle de Saint-Étienne (vers Scott et Saint-Bernard).

Mais voici que le gouverneur Charles de Beauharnois et l'intendant Gilles Hocquart donnent le grand coup en concédant, le 23 septembre 1736, trois seigneuries au gendre du grand explorateur Louis Jolliet, le sieur Joseph Fleury de la Gorgendière, « véritable promoteur de la Beauce » : Sainte-Marie à Thomas-Jacques Taschereau, Saint-Joseph à François-Pierre Rigaud-Vaudreuil (frère du dernier gouverneur de la Nouvelle-France, Pierre Rigaud-Vaudreuil), tous deux gendres du même de la Gorgendière qui récolte Saint-François. Le roi ratifie ces actes le 30 avril 1737 et le Québécois Noël Beaupré<sup>4</sup> arpente ces seigneuries de la Beauce à partir du 17 décembre 1737. Sur ce, Rigaud-Vaudreuil échangea avec son beau-père de la Gorgendière sa seigneurie le 8 décembre 1737, en partie, au complet devant notaire le 5 janvier 1747. 1737 : naissance officielle de la Nouvelle-Beauce, comme jadis sous le nom de Sartigan, entre autres.

Le journal local « Bonjour Beauce » du 14 novembre 1979 fait raconter à madame Agathe Bolduc : « Grand nombre des chefs de familles ci-dessus nommées sont originaires de la Côte de Beaupré et ont apporté avec eux et communiqué à leurs descendants dans la Beauce leurs habitudes de travail, d'économie, caractéristiques de la population de la Côte de Beaupré.

Pourquoi sont-ils venus ? En 1763, les Anglais par la loi martiale avaient incendié leurs demeures. C'est pourquoi en venant s'établir dans la Beauce on s'éloignait de ces dangers. Mais au prix de quels sacrifices !... Tout d'abord, il fallait défricher et l'on peut présumer que les fonds que l'on trouve si beaux aujourd'hui étaient couverts d'aunes et d'ormes. Et nos ancêtres étaient patriotes. Ils ne voulaient rien acheter des Anglais, surtout pas du fer. C'est pourquoi ils fabriquaient eux-mêmes chaises, tables, lits, colliers pour animaux, tout en bois. On fabriquait aussi les beaux moules à sucre que nous connaissons. Chez nous, le métier à tisser était entièrement en bois, les aiguilles en fil de lin, les ros en fibres de roseau. Pour tisser, des navettes faites à la main ainsi que les trêmes. » La même dame poursuit, dans l'édition du 6 décembre 1979 : « ... on a voulu nous imposer des professeurs anglais, (nos ancêtres patriotes) choisirent l'ignorance et gardèrent chez eux leurs enfants. »

Ainsi, Saint-Joseph voit le jour en 1738 et quelques mois plus tard c'est au tour de Sainte-Marie. En été 1738, Joseph-Marie Raymond naît à Sainte-Marie de Marie-Cécile

---

2-3. *Idem*, p. 29.

4. *Idem*, p. 36.

Mignot et d'Étienne Raymond : 1<sup>re</sup> naissance en Beauce ! Il faut attendre le 6 janvier 1739 pour vérifier le 1<sup>er</sup> baptême dans le premier registre tenu dans toute la Beauce à Saint-Joseph, signé du récollet missionnaire François Carpentier, seul religieux à desservir notre Nouvelle-Beauce de 1737 à 1743. Donc d'une certaine façon, 1<sup>re</sup> messe, 1<sup>re</sup> église de l'histoire beauceronne. La 1<sup>re</sup> sépulture, elle, est celle de Julienne Pernay épouse de Nicolas Comiré de Sainte-Marie.

Le 25 juin 1739<sup>5</sup>, plusieurs terres sont arpentées dans la seigneurie dite « Rigaud-Vaudreuil ». La Nouvelle-Beauce compte au total des trois seigneuries, 262 habitants.

Quelques années plus tard, en 1761, seulement 685 âmes se partagent tout le territoire beauceron. Le recensement de 1762 comptabilise 436 personnes à Saint-Joseph, aidé en cela d'une vingtaine de familles de Saint-François. L'année suivante, à l'été de 1763 (année du traité de Paris, naissance officielle du régime anglais) une troisième paroisse prend corps avec ses 140 habitants<sup>6</sup>, Saint-François d'Assise de la Nouvelle-Beauce :

« On y établit alors une chapelle et un cimetière, avec un service religieux sur semaine seulement. Ce régime durera à peine 4 ans, jusqu'à ce que l'abbé Verreau, curé des 3 paroisses de la Beauce, nouvellement installé à Sainte-Marie, s'entendit avec l'évêque de Québec, Mgr Briand, pour fermer cette paroisse. Et les habitants se remirent, en 1767, à aller faire leur religion, comme par devant, à Saint-Joseph, dont on n'était pas très loin. La paroisse de Saint-François ne ressuscita qu'après l'arrivée d'un autre curé résidant à Saint-Joseph, en 1783 ; et elle n'aura le sien qu'en 1810. »<sup>7</sup> Et :<sup>8</sup>

« ... tant qu'il y avait encore des terres non concédées dans la seigneurie, on ne permettait pas d'établir un village, c'est-à-dire de partager les terres en petits emplacements avec des maisons. Il n'y avait au centre de la seigneurie que les édifices publics : l'église, avec le presbytère, et peut-être tout au plus un magasin ou une auberge. Les villages sont venus plus tard, avec l'accroissement du commerce et des métiers spécialisés : maçons, menuisiers, forgerons, etc. »

Il demeure intéressant de signaler que le recensement (aveu et dénombrement) établi, dès 1765, Saint-François comme entité indépendante. Une génération plus tard, en 1790, Saint-François dénombre 518 personnes.

Pour cerner davantage les premiers habitants de Rigaud-Vaudreuil, regardons de près le « *Premier recensement nominal pour la Beauce* »<sup>9</sup>, daté de 1762. Nous devons répéter que les 436 personnes du secteur Saint-Joseph empruntent « une vingtaine de familles de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil », selon notre grand historien beauceron Honorius Provost, sachant que la population de la Nouvelle-Beauce atteint 733 habitants répartis sur 135 000 arpents :



5. *Idem*, p. 38.

6. Provost, Honorius, « Chaudière-Kennebec, grand chemin séculaire », Éd. Garneau. Québec, 1974, 415 p. (p. 195).

7. Provost, H., « La vallée. . . », p. 44.

8. *Idem*, pp. 31-32.

9. *Idem*, pp. 50-51 (recensement du gouvernement du Québec).

Noms	Hommes	Femmes	Enfants mâles 15 ans et plus	Enfants mâles 15 ans et moins	Enfants femelles	Domestiques mâles 15 ans et plus	Domestiques mâles 15 ans et moins	Domestiques femelles	Étrangers	Arpents de terre	Semence 1762	Boeufs	Vaches	Taurailles	Moutons	Chevaux	Cochons	de Saint-François
Mr de la Gorgendière, seigneur	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
François Lessard, cape	1	1	1	—	—	—	—	—	—	6	30	4	3	3	8	2	4	—
Pierre Bureau, lieut.	1	1	—	1	3	—	1	—	—	5	30	2	4	4	7	2	3	—
Jean Dolion, major	1	1	—	1	3	1	—	—	—	4	20	2	3	3	5	1	2	—
Augustin Huard	1	1	—	1	5	—	—	—	—	5	25	4	4	—	5	2	3	—
Louis Paré	1	1	—	—	—	—	—	—	—	3	3	—	—	—	—	1	1	*
Vincent Handard	1	1	—	—	—	—	1	1	—	6	17	2	4	4	3	2	4	—
Ers Chapé	1	1	—	—	1	—	—	—	—	3	—	—	1	—	—	1	2	—
Joseph Péroux	1	1	1	4	2	—	—	—	—	3	6	—	1	2	2	1	1	—
Alexandre Blanchard	1	1	2	1	1	—	—	—	—	3	1	—	1	—	—	1	4	—
Charles Cloutier	1	—	—	—	—	—	—	—	—	3	7	—	—	—	—	1	1	—
Antoine Vachon	1	1	—	—	—	—	—	—	—	3	14	2	3	1	3	1	2	—
Vve Noël Vachon	—	1	3	2	1	—	—	—	—	5	35	2	3	3	5	1	4	—
Joseph Vachon	1	1	—	2	3	—	—	1	—	3	8	2	2	1	3	1	2	—
Nicolas Lacaille	1	1	—	3	2	—	—	—	—	6	18	—	1	—	1	1	2	—
Michel Lemoine	1	1	—	—	1	—	—	—	—	3	3	8	1	1	1	1	1	—
Vve Estiere	—	1	3	2	2	—	—	—	—	7	10	2	2	2	4	1	2	—
Charles Amiot	1	2	—	3	3	—	—	—	—	6	12	—	1	1	1	1	3	—
Jacques Ducharme	1	1	—	—	—	—	—	—	2	3½	14	2	3	2	2	1	2	—
Joseph Lagne	1	1	—	1	—	—	—	—	—	6	15	2	2	1	2	1	2	—
Pierre Boulet	1	1	—	1	1	—	—	—	—	3	12	1	—	2	2	1	2	—
Pierre Lessard	1	1	1	—	4	—	—	—	—	7	10	2	3	3	3	3	3	—
Louis Gagné	1	1	—	2	—	—	—	—	—	3	12	—	4	—	4	1	2	—
Charles Goulet	1	1	—	3	1	—	—	—	—	4	16	—	2	2	1	1	3	—
Augustin Cloutier	1	1	—	3	4	—	—	—	—	5	30	2	4	3	7	2	4	—
Étienne Paré	1	1	—	2	5	—	—	—	—	6	22	—	1	1	3	2	2	—
Pierre Guilon	1	1	—	2	2	—	—	—	—	1½	—	—	—	—	—	1	1	—
Charles Gilbert	1	1	1	2	3	—	—	—	—	4½	30	2	4	5	7	2	5	—
Jean Dupuy	1	1	1	4	4	—	—	—	—	6	35	2	4	3	6	3	3	—
Athanaze Poulin	1	1	—	4	1	—	—	—	—	3	6	—	1	1	1	1	2	—
Claude Poulin	1	1	—	2	2	—	—	—	—	6	12	—	2	2	2	1	2	—
Pierre Jobin	1	1	—	—	4	—	—	—	—	3	4½	—	—	—	1	1	2	—
François Labarre	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Joseph Poulin, fils	1	1	—	1	1	—	—	—	—	6	10	2	1	1	—	2	2	*
François Fortin	1	1	—	3	1	—	—	—	—	6	18	2	6	2	8	2	4	*
René Védieu	1	1	—	—	—	—	—	—	—	3	15	—	1	1	1	1	2	—
Guillaume Létourneau	1	1	—	4	4	—	—	—	—	6	17	2	2	2	3	2	4	1 <sup>re</sup> sépulture St-François
Jean-Bte Gacien	1	1	—	1	—	1	—	—	—	9	—	2	3	2	—	2	3	*
Joseph Roy	1	1	1	3	4	—	—	—	—	9	40	2	2	—	2	2	2	*
François Quirion	1	1	—	—	4	1	—	—	—	3	10	2	2	1	—	1	3	*
Ignace Quirion	1	1	—	1	2	—	—	—	—	3	10	—	4	2	—	1	2	*
Augustin Védieu, père	1	1	2	1	2	—	—	—	—	3	20	2	2	1	2	1	4	*
Jean Busqué	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	*
Jean Gagnon	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	*
Joseph Rancour	1	1	—	3	—	—	—	—	—	4	3	—	—	1	—	—	1	*
Charles Doyon	1	1	—	2	3	1	—	—	—	6	25	2	3	2	4	1	3	*
Jean Rodrigue	1	1	2	2	—	—	—	—	—	7½	20	2	4	2	1	2	3	*
Joseph Fortin	1	1	—	4	3	—	—	—	—	9½	17	1	1	4	4	1	4	*

Nom	Hommes	Femmes	Enfants mâles 15 ans et plus	Enfants mâles 15 ans et moins	Enfants femelles	Domestiques mâles 15 ans et plus	Domestiques mâles 15 ans et moins	Domestiques femelles	Étrangers	Arpens de terre	Semence 1762	Boeufs	Vaches	Taurailles	Moutons	Chevaux	Cochons	de Saint-François
Zacharie Bolduc	1	1	—	4	1	—	—	—	—	6½	14	1	2	4	7	1	4	*
Augustin Lessard	1	1	—	5	3	—	—	—	—	3	23	4	5	1	3	2	4	*
Vve Poulin	—	1	—	1	3	—	—	—	—	3	8	—	—	—	—	—	—	—
Joseph Grondin	1	1	—	3	—	—	—	—	—	3	7	2	2	1	2	1	2	—
Zacharie Cloutier	1	—	—	2	4	—	—	—	—	8	15½	—	2	1	2	1	3	—
René Grondin	1	1	—	—	4	1	—	—	—	8	30	2	4	4	6	1	4	—
Charles Maheny	1	1	—	2	2	1	—	—	—	1½	9	2	2	2	1	1	3	—
Louis Roberge	1	1	1	2	3	—	—	—	—	6	12	—	1	1	5	1	4	—
Thomas Roy	1	—	—	2	1	1	—	1	—	3	16	2	4	4	6	1	4	—
Joseph Poulin	2	1	2	2	7	—	—	—	—	3½	30	4	7	4	6	2	4	—
Pierre Poulin	1	1	—	3	2	—	—	—	—	3½	25	2	8	4	5	2	4	*
Vve Laurent Poiric	—	1	—	2	2	—	—	—	—	3	4	—	1	—	—	—	—	—
Vve Pierre Labrecq	—	1	1	1	1	—	—	—	—	4	5	—	1	—	—	—	—	—
Pierre Jacques, fils	1	1	—	1	2	—	—	—	—	6	18	—	1	2	3	1	3	—
Joseph Boulet	1	1	—	1	2	—	—	—	—	3	8	1	1	1	3	1	2	—
Gabriel Bissonnet	1	1	—	—	—	—	—	—	—	3½	7	—	—	—	1	1	1	—
François Dubois	1	1	—	1	3	—	—	—	—	3	8	—	1	2	3	1	2	—
Jean Maheux	1	1	—	3	1	—	—	—	—	3	11	—	1	1	3	1	1	—
Joseph Gagné	1	1	1	—	1	—	—	—	—	3	12	2	3	2	6	1	3	—
Pierre Jacques	1	1	1	—	1	—	—	—	—	6	18	2	2	2	4	3	4	—
Jean Cousse, ferm. de Mr. de la Gorgendière	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pierre Cottard	1	1	1	—	5	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	2	—
Ignace Gosselin	1	1	—	2	—	—	—	—	—	3	4	—	—	—	—	—	1	—
Pierre Mateau	1	—	—	—	1	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—
Joseph Dulac	1	—	—	1	1	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—
François Nadeau	1	1	—	3	4	—	—	1	—	5	6	—	2	2	—	1	4	—
Nicolas Pouliot	1	1	—	—	1	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	—
Michel Labé	1	1	—	1	—	—	—	—	—	3	4	—	—	1	1	1	1	—
Joseph Bizier	1	1	—	—	—	—	—	—	—	3	—	—	1	—	—	—	2	*
Réfugiés :																		
Pierre Provoit	1	1	—	—	1	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Pierre Gagné	1	1	1	1	2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
TOTAUX	71	70	26	114	140	7	2	4	2	320	997	86	146	110	181	84	175	

Constatations à partir de ce tableau.

- Le rapport hommes-enfants mâles-domestiques mâles avec femmes-enfants femelles-domestiques femelles s'équivalait presque
- Les enfants femelles non distingués par groupe d'âge comme les enfants mâles
- Qu'est-ce qu'un étranger? Un nouvel arrivé?
- Les domestiques ne sont pas engagés nécessairement par les plus riches.
- 320 arpents de terre concédés en 1762 dans 2 seigneuries concédées en 1736-37 (une génération avant) totalisant 216 milles carrés (9 milles de front X 6 milles de profond chacune). Vraiment les débuts de la colonisation!
- 782 animaux pour 436 personnes réparties sur 2 seigneuries! Il y a donc 2 fois plus d'animaux que de personnes recensées.. La prospérité ne se compte-t-elle pas au nombre de têtes animales?

Le notaire Angers, lui, dans « Souvenirs beaucerons » donne 36 garçons, 29 filles, 18 couples et 5 célibataires : un grand total de 88 personnes recensées à Saint-François de Beauce, en 1762 :

Nom du mari	Femme	Garçons	Filles
Zacharie Bolduc	Jeanne Meunier	—	1
Jean Bolduc	Louise Quirion	2	1
François Quirion	Marguerite Bolduc	—	4
Pierre Poulin	Geneviève Boucher	3	2
Jos-René Bolduc			
Ignace Quirion	Marguerite Poulin	1	2
Louis Paré			
Joseph Poulin	Angélique Rodrigue à Jean	1	1
Auguste Veilleux	Madeleine Rodrigue à Jean	3	—
Jean Busque	Marie-Louise Rodrigue à Jean	—	—
Jean Rodrigue	Marie Boulet	4	—
Guillaume Létourneau	Françoise Rodrigue	4	4
Joseph Roy	Louise Dupuy dit Gilbert	4	4
Joseph Veilleux	Madeleine Roy	—	—
Charles Doyon	Louise Rancourt	2	3
Joseph Rancourt dit Mystère			
François Fortin	Françoise Harnois	3	1
Jean Gagnon			
Auguste Lessard	Marie-Anne Paradis	5	3
J. Bte Gatien	Françoise Aubin de l'Isle	—	—
Joseph Bizier	Marie Alade	—	—
Charles Gagnon			
Joseph Fortin	Marie Caron	4	3

Recoupant ces dernières données avec les premiers registres de 1765<sup>10</sup> de Saint-François, nous y remarquons des individus identifiables (probables) de Saint-François, tel ce Guillaume Létourneau, inhumé à Saint-François en 1765 : une dernière case a été rajoutée au tableau de Provost à cet effet.

Pourquoi ne pas lire l'émouvant récit suivant concernant nos ancêtres<sup>11</sup> :

### Les premiers habitants de la paroisse de Saint-François

« Arrivés dans la vallée de la Chaudière pour s'éloigner de la ville de Québec et de la côte de Beupré, si exposées aux horreurs de la guerre, le choix de leurs terres étant fait, ces hardis défricheurs commencèrent à attaquer la forêt vierge qui couvrait tout le pays. Le premier ouvrage à entreprendre pour le colon, était de défricher un petit coin de terre pour y construire une maison en bois rond, couverte d'éclisses de cèdre, de 15 ou 20 pieds de côté, et d'y installer une cheminée en pierres des champs, où la terre glaise était employée en guise de mortier à chaux. À la base de la cheminée, il y avait le foyer devant lequel était une grande pierre plate, placée là pour éviter l'incendie. Dans ce foyer, on faisait du feu non seulement pour cuire les aliments, mais aussi pour se protéger du froid. Les poêles ne firent leur apparition que plus tard. [] Pendant bien des années, il n'y eut que le feu de cheminée (au

10. Le manuscrit original du fr. Théodore, tenu à Saint-François de Beauce du 25-07-1765 au 20-06-1767, compte 21 entrées au registre.

11. Angers, Philippe, « Le Terroir », vol. 7, 1927.

moins jusqu'en 1780) d'employé comme moyen de chauffage dans toute la vallée de la Chaudière.

Vers 1770, M. de Lotbinière (gérant de Rigaud-Vaudreuil) fit construire un moulin à scie sur la rivière du Moulin, et ce ne fut qu'après cette date qu'on put se procurer des planches pour remplacer les pièces de bois équarries à plancher. La hutte bâtie, on continuait à faire de l'abatis et on faisait brûler les arbres aussitôt qu'ils étaient assez secs. Après le feu, il fallait ramasser les branches et les troncs d'arbres qui n'étaient pas complètement réduits en cendre, et y mettre le feu à nouveau. Ces travaux préliminaires terminés, la pioche venait remuer la terre à qui était confiée la semence de blé, d'orge, de sarrasin, d'avoine et de graines de lin. Les semailles finies, la hache recommençait sa besogne pour continuer des années durant, sans trêve ni merci.

Dans les temps primitifs, lorsque la température ne permettait pas le travail dans les champs ou dans les bois, le cultivateur fabriquait lui-même tous ses meubles : tables, chaises, armoires, coffres, voitures, charrues, herses, fourches, pelles et une foule d'autres objets d'usage journalier. Dans la confection de tous ces objets, il n'entrait aucun morceau de fer, excepté la ferrure de charrue. Toutes les bâtisses étaient construites sans l'aide même d'un seul clou. Pour pierre à aiguiser, on choisissait un gros caillou, qui était placé près de la maison. Les faux quelque peu ébréchées étaient battues avec un marteau spécial pour en faire disparaître les brèches. Les cordes étaient fabriquées d'écorce de tilleul (bois blanc) entrelacées par un métier tout à fait spécial. Ces cordages étaient assez forts pour servir de courroies (traits) aux harnais de travail. La laine et le lin tissés leur procuraient les vêtements ; la peau de leurs animaux, leurs chaussures, qu'ils fabriquaient eux-mêmes ; l'original, le caribou, l'ours, le rat musqué, la loutre, le castor et le vison, les habits d'hiver et les coiffures.

Les deux premières années, le jeune colon devait gagner ou recevoir de ses parents vêtement et nourriture. Les articles de première nécessité des colons de la Beauce ont toujours été le sel, les haches, pioches, faucilles, faux, ferrures de charrues et vitres, qu'ils étaient obligés de se procurer à Québec.

Au commencement de la colonisation, à la Beauce, le transport se faisait souvent en canot, avec de longs portages, à pieds, à dos de cheval, ou encore sur des menoirs à billot, voiture tout à fait primitive, qui se composait de deux longues perches reliées vers le milieu par une bille de bois rond fixée avec de bonnes chevilles d'érable, faisant l'office de siège, sur lequel on plaçait les effets à transporter. Ces deux perches servaient de brancards pour un cheval ou un bœuf, et leurs extrémités traînaient à terre, l'homme suivant à pied. Ce véhicule servait surtout dans les sentiers sous bois ou dans les chemins à peine défrichés.

On transportait aussi les effets à dos de cheval, au moyen d'une selle formée d'une toile très forte, qui couvrait tout le dos du cheval, et de chaque côté, il y avait une poche où on plaçait la charge. Cette selle était avec étriers et s'appelait « panneau », une peau de mouton avec sa laine servait de siège. Le panneau a servi pendant bien des années dans la Beauce, et il est mentionné bien souvent dans les inventaires de la région.

Pendant les deux premières années de défrichement, les semences étaient bien peu importantes, et la récolte peu considérable, malgré l'étonnante fertilité du sol. Alors, on ne songeait guère à avoir des animaux à nourrir, car on n'y avait aucun fourrage à leur donner.

Pendant de longues années, le long de la Chaudière, le grain gelait avant de mûrir. Comme il était impossible de le réduire en farine, on le consommait après l'avoir écrasé, en le servant en bouillie avec du lait ou de l'eau sucrée.

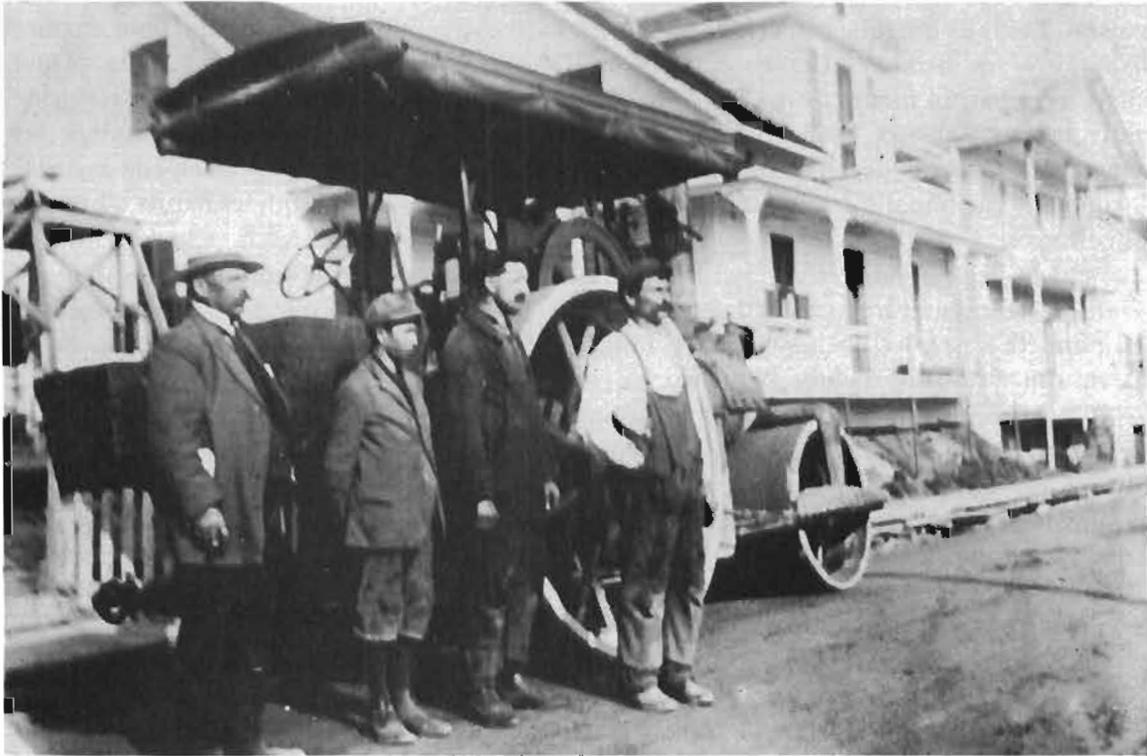
Si les premiers cultivateurs manquaient complètement de thé et de café, jusque vers 1820, ils pouvaient se servir de leur sucre d'érable. L'eau sucrée, pendant nombre d'années, a été leur principal breuvage. Ce n'est qu'après 1820 qu'il est fait mention de thé, de café et d'épices. Le rhum était la boisson la plus commune, mais il fallait l'acheter à prix d'argent et

celui-ci était rare. Dans certains endroits, on faisait usage de thé de plée, dont le goût se rapproche beaucoup de celui du thé japonais. L'original, le caribou, les tourterelles (tourtes), perdrix, canards, outardes et poissons revenaient souvent sur la table ; les petits fruits et la noix canadienne étaient en abondance. Le raisin et le pruneau sec importés marquaient les jours de fêtes. Les colons avaient appris des sauvages (Abénaquis ?) à se servir de tout ce que la forêt renfermait d'utile à l'homme ; on cultivait aussi avec succès le maïs (blé d'Inde).

Et malgré leurs privations et leur vie rude, la tradition veut que les premiers colons de Saint-François aient vécu heureux et satisfaits dans leurs nouvelles terres. La gaieté a toujours régné parmi eux ; qu'ils fussent pauvres ou riches, peu importait la fortune : ils savaient s'amuser et vivre, chanter, danser, se faire la vie agréable ».

Peut-on cerner, sous l'angle de l'économie domestique, le visage de nos ancêtres <sup>12</sup> de Beauceville, enfin esquissé à grands traits ? Le quotidien vécu : voilà du concret ! <sup>13</sup>

Balbutiements passés, assistons aux premiers pas de Saint-François... Beauceville ne verra le jour que plus tard.

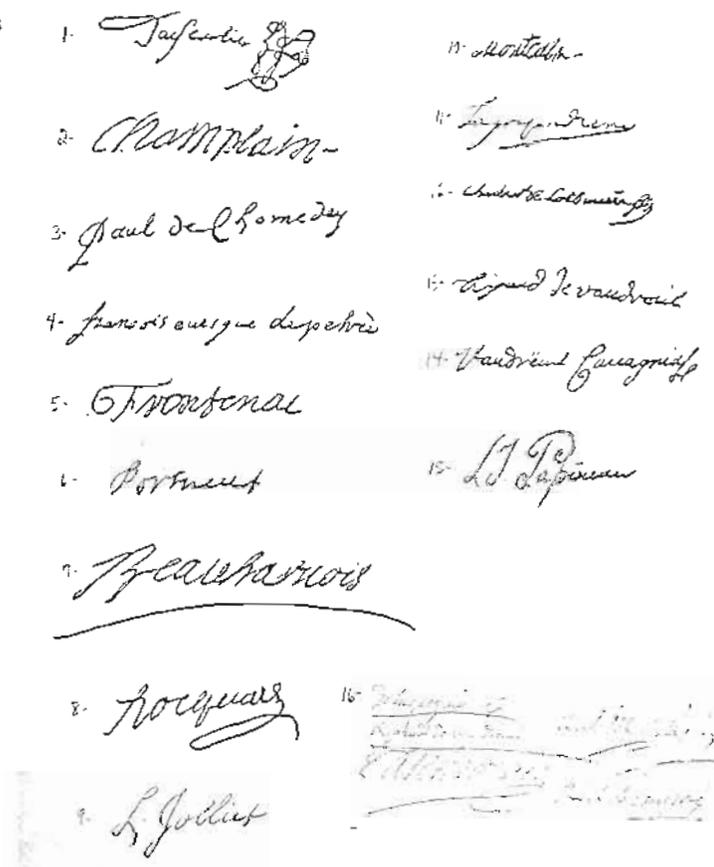


Les travaux du « macadam » de Beauceville.

12. Le costume traditionnel de la Beauceronne du temps de la colonie a été confectionné sur des poupées. Madame Hélène Baillargeon (sœur du juge Paul Baillargeon de Saint-Georges), plus tard madame Agathe Dubreuil de Vallée-Jonction et madame Bibiane Maheux de Saint-Georges ont fait connaître cet élément de notre patrimoine. Tenue inspirée des régions de France, notre mère-patrie : capeline (signe de roture, parce que seule la campagnarde et non la femme de cour devait se couvrir les cheveux), foulard, tablier, robe, jupon, culotte et collant de laine, bottines (cuir cousu avec une alène ou un poil de porc-épic)... et remarquons les obélines, car les épingles n'étaient alors que pour le futur !

13. Garant, André, « Beauceville... au cœur de la Beauce ! », notes d'enseignement, sec. 4, 17 pages, mai 1982 (p. 6) et « Les retrouvailles : Beauceville au cœur de la Beauce », Beauce-Média, Sainte-Marie, vol. 2, n° 49, 20-07-1982, p. 15 à 21 et 28 à 33 (pp. 22 et 27 de Pierre-Yvon Bégin).

Fac-similé des signatures de personnages importants de notre histoire nationale.



1. Jacques Cartier (1494-1554), redécouvreur du Canada en 1534.
  2. Champlain (1567-1635), Samuel de, fondateur de Québec en 1608.
  3. Paul de Chomedey (1612-1676), Maisonneuve, fondateur de Montréal en 1642.
  4. François évêque de Pétrée (Mgr de Laval, 1623-1708), 1<sup>er</sup> évêque de la Nouvelle-France.
  5. Frontenac (1622-1698, Louis de Buade), gouverneur de Nouvelle-France pendant 2 mandats.
  6. Portneuf (René Robineau de Bécancour, baron de), hiver 1689-90 il passe en pays de Sartigan, en route pour Casco U.S.A.
  7. Beauharnois (Charles de, 1670-1749), gouverneur de la Nouvelle-France (1726-1746) lors de la fondation de la Nouvelle-Beauce.
  8. Hocquart (Gilles, 1695-1783), intendant de la Nouvelle-France (1731-1748) lors de la fondation de la Nouvelle-Beauce.
  9. Louis Jolliet (1645-1700), beau-père de J.-F. de la Gorgendière, obtint une seigneurie, en 1697, près de Sainte-Marie de Beauce.
  10. Montcalm (Louis-Joseph de St-Véran de, 1712-1759), vaincu par Wolfe sur les plaines d'Abraham en septembre 1759.
  11. Lagorgendière (Joseph Fleury de), véritable promoteur de la Nouvelle-Beauce. Seigneur de Saint-Joseph. Beau-père de Taschereau et de Rigaud-Vaudreuil.
  12. Alain Chartier de Lotbinière, gérant de 1763 à 1772 pour François-P. Rigaud de Vaudreuil.
  13. Rigaud de Vaudreuil (François-Pierre), 1<sup>er</sup> seigneur de Saint-François de Beauce (de 1737 à 1772). Gouverneur de Trois-Rivières et de Montréal. Frère du suivant.
  14. Vaudreuil Cavagniale (Pierre Rigaud de, 1698-1778) : premier et dernier gouverneur canadien de la Nouvelle-France de 1755 à 1760. Frère aîné du précédent. Le grand marquis
  15. Louis-Joseph Papineau (1786-1871), instigateur de la révolte des patriotes du Bas-Canada en 1837. Grand orateur politique.
  16. De Lagorgendière (seigneur de Saint-Joseph);  
Rigaud de Vaudreuil (seigneur de Saint-François);  
Taschereau (seigneur de Sainte-Marie);  
Aubin de Lisle (seigneur de Saint-Georges Est);  
Noël Beaupré (arpenteur de la Nouvelle-Beauce en 1736).
- N.B. : Seul le n° 16 est dû à « Histoire civile de Sainte-Marie de Beauce », Honorius Provost, 1970, p. 36.



## CHAPITRE 12

### LE VÉRITABLE PREMIER REGISTRE

Ce tout premier registre de Saint-François compte sept grandes feuilles (72 cm × 27 cm) dont trois seules sont remplies à la plume d'oie. Détachées et insérées sans protection aucune dans la pochette du registre n° 1 qui, lui, s'échelonne du 4 octobre 1783 au 23 décembre 1811.

Toute la classification des registres paroissiaux a été faussée, car ces 31 entrées, actes, auraient dû être identifiés registre n° 1 (25 juillet 1765 au 20 juin 1767).

À la toute fin de ces précieuses feuilles, on retrouve ceci :

« À mon arrivée dans cette paroisse, je n'ai point trouvé d'autres registres pour la paroisse de Saint-François que ceux-ci commencés par le père Théodore mon prédécesseur, sur lesquels j'ai continué d'y écrire les mariages, baptêmes et enterrements jusqu'au 20 juin 1767. Monseigneur l'Évêque m'ayant alors défendu de faire dans cette église aucune des fonctions curiales excepté d'y dire la messe un jour de la semaine, voulant que Saint-Joseph et Saint-François ne fissent qu'une même paroisse. Les registres de Saint-Joseph ont servi pour les deux paroisses depuis ce temps-là. En foi de quoi j'ai signé à Saint-Joseph le 3<sup>e</sup> jour de juillet 1767.

J.M. Verreau, ptre

Je ne sais pas comment et par quelle aventure sept feuilles de la fin de ce registre ont été coupées, il paraît que la chose a été faite malicieusement.

J.M. Verreau. »

Peut-on conclure que certains écrits, sceaux, signatures, ont été découpés à cause de la fermeture de la desserte de Saint-François ? On peut le supposer, mais peu probable car ces découpures sont au bas à gauche.

*La toute première entrée au « registre » est une sépulture : belle façon de marquer la naissance de Saint-François...*

« L'an mil sept cent soixante cinq le vingt cinq du mois de juillet par moy missionnaire sousigné des (paroisses) de la Beauce a été inhumé dans le cymetière de St-François d'Affise le

corps de Guillaume Létourneau d'environ cinquante huit an, après avoir eu les sacrements de l'Église, la sainte inhumation faite en présence de Joseph Roy, Jean Rodrigue, Joseph Veilleux, qui ont déclarés ne savoir signer de la requis suivant l'ordonnance.

f. Théodore R. m. »

Selon le dictionnaire de Cyprien Tanguay, on établit que Guillaume Létourneau est né en 1709 de Guillaume Létourneau et de Marie Grigo de Saint-Georges d'Oléron en Gascogne. En 1740, il se marie à Beauport, à Françoise Rodrigue. Donc, ce Létourneau dit Poulet est décédé à l'âge de 56 ans et non « d'environ cinquante-huit an ». Jean Rodrigue, témoin de l'enterrement, aurait-il un lien de parenté avec la femme de Guillaume Létourneau, Françoise Rodrigue ?

En 1762, le 1<sup>er</sup> recensement nominal de la Nouvelle-Beauce nous éclaire sur ce Létourneau : 1 homme, 1 femme, 4 enfants mâles de 15 ans et moins, 4 enfants femelles, 6 arpents de terre, 17 (?) semence en 1762, 2 bœufs, 2 vaches, 2 taurailles, 3 moutons, 2 chevaux, 4 cochons.

On connaît cinq enfants de ce Guillaume Létourneau : Paul Guillaume marié en 1769 à Marie Grolot, Noël en 1780 à Marguerite Veilleux, Angélique en 1792 à Jean-Baptiste Gagnon, Jean-Paul en 1793 à Marie Jobin et Joseph en 1795 à Marguerite Grondin. Mariages tous célébrés à Saint-Joseph de Beauce.

*La seconde entrée au même registre est complétée par la 5<sup>e</sup> entrée, qui est la même au fait :*

« L'an mil sept cent soixante cinq le dix septembre par moy missionnaire des trois paroisses de la Beauce, a été baptifiée à la paroisse St-François d'Affise, Marie née d'hier à six heures du soir, fille en légitime mariage de Jean Gagnon et de Marie (Anne) Paré. Le parrain a été françois fortin. La marraine Marie Charles (Chapine) qui ont déclarés ne savoir signer de la requis suivant l'ordonnance.

f. Théodore »

Entre la première entrée au registre, une sépulture (pouvant hors de tout doute que Saint-François existait déjà avant les registres officiels) et la seconde, un baptême : 1½ mois...

Le père de cette jeune baptisée, Jean-Baptiste Gagnon, s'est marié en 1794 à Sainte-Anne à Marie-Anne Paré. Gagnon mariera en secondes noces, en 1792, Angélique Létourneau, fille de Guillaume Létourneau. Donc Marie Gagnon est baptisée 6 semaines après l'inhumation de son « grand-père » maternel.

Le recensement de la Beauce, en 1762, donne le nom de ce Gagnon, mais aucune donnée disponible.

Il faudra attendre à *la 25<sup>e</sup> entrée pour lire un mariage :*

« Le sept janvier mil sept cent soixante sept, sur la dispense de parenté au 4<sup>e</sup> degré accordé par monseigneur l'évêque en faveur des cy après nommés et après la publication des trois bans de mariage faite au prône des messes paroissiales et les trois dimanches précédents, entre Étienne Poulin <sup>1</sup> fils de Joseph Poulin et d'Angélique Paré les père et mère de la paroisse de St-Joseph en la Nouvelle Beauce d'une part et Marie Louise Gagnier <sup>2</sup>, fille de Pierre Gagnier <sup>3</sup> et de Marie Reine Buteau <sup>4</sup> les père et mère de cette paroisse d'autre part. Ne s'étant découvert

1. Étienne Poulin, frère de Joseph Poulin marié à Saint-Joseph à Angélique Rodrigue en 1762 ; frère de Louis Poulin marié à Saint-Joseph à Joseph Cloutier en 1768.
2. Marie-Louise Gagnier, sœur de Jean-Marie Gagnier marié à Saint-Joseph en 1766 à Françoise Rodrigue et en 1786 à Marie Boulet ; sœur de Louis Gagnier marié à Jeanne Cloutier à Saint-Joseph en 1770 et en 1817 à Marguerite Poulin et en 1820 à Louise Quirion ; sœur de Marie-Anne Gagnier mariée en 1776 à Saint-Joseph à Joseph Bolduc.
3. Pierre Gagnier, fils de Pierre Gagnier marié à Sainte-Anne à Marguerite Poulin en 1705. Ce 2<sup>e</sup> Pierre Gagnier était le fils de Louis Gagnier marié en 1678 à Marie Gagnon à Château-Richer. Ce Louis était fils de Louis Gagné et de Marie Michel, mariés en 1641.
4. Marie-Reine Buteau : mariée en 1735 à Pierre Gagnier à Saint-Joachim.

aucun autre empêchement au dit mariage ; nous curé de la Nouvelle Beausse soussigné avons reçu leur mutuel consentement, et leur avons donné la bénédiction nuptiale suivant la forme prescrite par notre mère la Sainte Église ; et ce en présence de Joseph Poulin, Louis Poulin, Pierre Poulin, Claude Poulin, Athanase Poulin, Jean Jobin et du (?) Rogé : père, frère, oncles et amis de l'épouse : de Pierre Gagnier, Jean Marie Gagnier : père et frère de l'épouse qui tous, à l'exception de l'épouse et de l'époux et de quelques autres, ont signé avec nous. Lecture faite.

Joseph Poulin            Pierre Poulin            D. Roy  
Claude Poulin            Athanaze Poulin

J.M. Verreau, ptre curé  
de la Nouvelle Beausse. »

Étienne Poulin et Marie-Louise Gagnier auront au moins six enfants :

- Marie-Louise Poulin, mariée à Joseph Veilleux en 1791 à Saint-Joseph et en 1825 à Augustin Caron.
- Jean Poulin marié en 1794 à Hélène Gagné à Saint-Joseph.
- François Poulin marié en 1798 à Saint-Joseph à Marguerite Fortin et en 1835 à Joseph Mathieu.
- Pierre Poulin marié en 1803 à Joseph Fortin à Saint-Joseph.
- Étienne Poulin marié en 1804 à Marie Groleau à Saint-Joseph.
- Charles Poulin marié en 1806 à Louise Péron à Saint-Joseph.

Naturellement, ce Étienne Poulin et cette Marie-Louise Gagnier ont des descendants à Beauceville : à eux de se reconnaître !

Sur un total de 31 actes enregistrés dans ce registre dit « A » :

- 14 baptêmes, dont 1 écrit en double (erreur). Donc 13 baptêmes.
- 3 mariages, dont 1 réhabilité.
- 14 sépultures dont 1 double et 1 triple. En réalité 17 sépultures.
- Frère Théodore en signe 20, soit du 25-07-1765 au 08-05-1766.
- J.-M. Verreau en signe 11, soit du 26-10-1766 au 20-06-1767.

Il se passera donc près de 5 mois avant que le « récollet missionnaire » le frère Théodore dit Claude Loiseau soit remplacé par le desservant Jean-Marie Verreau, logé à Saint-Joseph puis premier curé de Sainte-Marie dès 1783. Le frère Théodore, lui, nous quitta pour Sainte-Croix de Lotbinière où il mourut le 21 décembre 1788. Il faut dire que vers 1766, ça brassait à Saint-François : on voulait un curé et on se chicanait sur le site éventuel de la future chapelle. De plus, le régime anglais s'installait depuis 3 ans...

À noter qu'un mariage « réhabilité » a été consacré. « Le vingt sept janvier mil sept cent soixante sept sur la dispense de deux bans accordée par Mgr Lévêque, ainsi que de la parenté au troisième degré, que les cy après nommés n'ont jamais crû telle *depuis six ans qu'ils habitent ensemble*, [] entre Joseph Roy de cette paroisse fils de feu Jean Roy et d'Agnès Gagnon ses père et mère de la paroisse de Charles Bourg d'une part, à Jeanne Derouin aussi

---

*N.B. :* Une équipe de recherche du département de démographie de l'Université de Montréal, dans le cadre du Programme de recherche en démographie historique a déjà microfilmé vers 1970 les registres d'avant 1700 des plus vieilles paroisses du Québec. Les Mormons, en 1980, vinrent microfilmer tous les registres paroissiaux du Québec *depuis les débuts de la colonie jusqu'au 31-12-1876* (600 paroisses, 1 400 bobines, 4 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture). L'Assemblée des évêques a accepté, en 1977, cette intervention mormone en milieu catholique romain. En 1981, les Mormons terminaient leur travail, après avoir passé, en 1980 à Beauceville, Saint-Joseph... Les Archives nationales de Québec s'est mêlé à tout ce recensement... la Bibliothèque nationale du Québec aussi. Quant aux Archives paroissiales du Palais de justice de Saint-Joseph de Beauce, elles possèdent un double de tous nos registres *depuis 1765* jusqu'à aujourd'hui.

de cette paroisse fille de feu Jean Derouin et de défunte Françoise Poulin ses père et mère de la paroisse du Château Riché d'autre part [] en recevant *de nouveau* leur mutuel consentement... » Aussi leurs enfants, François-Étienne et Marie (baptisés à Saint-Joseph) seront habilités à succéder en bonne et due forme à leurs parents.

Les sépultures, elles, ne s'effectuent que du printemps à l'automne. Si le missionnaire n'arrive que l'hiver, on enterrera en belle saison et le desservant bénira la dépouille « sous condition ».



Saint-François Ouest au confluent du Ruisseau Bernard et de la Rivière Chaudière. La Chapelle de 1765 lorgnait vers le « Rocher ».



Le Ruisseau Bernard à la fonte des neiges... gonflé de souvenirs. À l'arrière : la maison de Roland Bernard



Du bon pain de ménage.

## CHAPITRE 13

### PIONNIERS ET PREMIÈRE CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS 1765-1784

La Nouvelle-France après le Traité d'Utrecht de 1713 ne serait jamais plus la même. Commencement de la fin du régime français en cette terre d'Amérique. 50 ans plus tard : le fameux Traité de Paris !

Cependant de 1713 à 1744, la Paix de 30 ans permet des espoirs insensés... la Nouvelle-Beauce est concédée officiellement et comme les temps se font difficiles : un seul « curé » pour les trois plus anciennes paroisses de l'ex-pays de Sartigan. Le curé Jean-Marie Verreau s'installe au presbytère de Sainte-Marie dès 1766, quelques semaines après son ordination. Il a à peine 26 ans. De là, il couvre toute la région, les colons de Saint-François étant invités à se rendre à la chapelle de Saint-Joseph, car « l'église de Saint-François n'est qu'à 2 lieues de celle de Saint-Joseph, et par conséquent trop voisine. Elle devrait être remontée de près de 2 lieues au-dessus, ce qui ne pourra se faire que quand la seigneurie de M. de Lotbinière sera plus établie en remontant. »<sup>1</sup>

De plus, précisons que : « en principe, on pouvait s'attendre à voir adopter la rive droite de la rivière Chaudière, pour la raison qu'elle constitue un plateau assez régulier, libre de tout affluent considérable à franchir, jusqu'à Sainte-Marie, du moins, et au surplus un tracé plus court, étant perpendiculaire au fleuve.<sup>2</sup> » La rive ouest plus populaire au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'aujourd'hui ! D'ailleurs, la première chapelle de Saint-Joseph occupait le côté sud-ouest de la rivière Chaudière, à Saint-Joseph-des-Érables, en face du presbytère actuel. En 1922, on crut bon de commémorer ce site en y élevant une croix-souvenir. « M. de la Gorgendière bâtit une chapelle qu'il pourvut généreusement, lui-même, de tous les objets et ornements nécessaires au culte. Il n'oublia pas même un Enfant-Jésus. Pendant plusieurs

1. Curé Verreau (vers 1768), rapporté par H. Provost, « Sainte-Marie, hist. rel. », p. 33.

2. Provost, H.. « Le grand chemin de la Beauce », p. 7.

années, les desservants furent logés et nourris dans la maison du domaine. De là, ils rayonnaient, au besoin, vers Saint-François ou Sainte-Marie.<sup>3</sup> » La rive ouest verra surgir quelques années plus tard la première chapelle de Saint-François et, bien après, celle de Saint-Georges d'Aubert-Gallion.

Pour assister à la première pelletée de terre (!) de la chapelle Bernard, à Saint-François, il faut nous reporter au temps des missionnaires. Depuis l'arrivée du premier récollet en Nouvelle-Beauce, François Carpentier en 1737, 25 ans s'écouleront avant de voir arriver le neuvième missionnaire en hiver 1762 : Claude Loiseau dit frère Théodore, récollet. De 1762 à 1766, le frère Théodore détachera officiellement Saint-François de Saint-Joseph. C'est sous son impulsion que la première chapelle de Saint-François sera bâtie.

Le 10 janvier 1763, un an après son arrivée en Nouvelle-Beauce, le frère Théodore écrit à Mgr Briand :

« Les habitants (de Saint-François) éloignés de 2 lieues de la paroisse, ne pouvant y conduire leurs vieillards et enfants, vous prient de leur permettre d'y établir une petite chapelle pour y célébrer la sainte messe dans certains jours de la semaine. J'attends vos ordres à ce sujet. Mon garçon est chargé de vous remettre dix couples de perdrix que je vous prie d'accepter. Ma santé n'est point des meilleures dans cet endroit où il y a beaucoup de fatigue, mais quand il vous plaira de me relever, je serai flatté. Si je n'eus manqué l'année dernière de périr dans la traversée des glaces, j'aurais eu l'honneur de vous rendre mes devoirs. Au cas qu'il vous plaise de consentir à ma demande pour me relever, obligez-moi je vous prie de me faire savoir si vous destinez pour l'endroit que j'occupe, un prêtre séculier afin qu'en conservant mon petit ménage je puisse m'accorder avec lui pour retirer de l'argent et satisfaire aux dettes indispensables qu'un missionnaire ne peut s'empêcher de contracter, sans cependant y mener une vie épucurienne. Les grains dans cet endroit, par la difficulté et la longueur du chemin ne peuvent se vendre à leur prix. J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect, Monseigneur, Fr. Théodore. »

Permission lui est accordée de construire une chapelle. Au printemps 1763, les « marguilliers » achètent de Jacques Paré un terrain de 1 arpent par 40 pour bâtir une chapelle. C'est ainsi que le frère Théodore réécrit à son évêque le 22 juin 1763 :

« J'ai agi selon que vous me l'avez permis à l'égard d'un lieu convenable pour célébrer le saint office de la messe, de temps à autre dans la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil. La conduite régulière que les habitants de cette seigneurie ont tenu jusqu'à présent m'engage à leur dire la messe tous les jeudis. Ils offrent chacun leur tour le pain béni, et il y a lieu de croire qu'ils seront fidèles observateurs du vrai Dieu. Afin de subvenir aux besoins de la chapelle, ils font la quête à la messe. Il a fallu pour garder les deniers élire un syndic qui est le porteur de cette présente lettre. Comme il s'en trouve toujours quelqu'un de plus zélé que les autres, et pour avoir des places marquées dans la chapelle, ils ont demandé que le syndic fit crier quelques places qui leur ont été adjugées de sorte qu'à présent ils ne voudront pas payer à moins qu'on ne leur garantisse les mêmes places dans l'église qu'on pourrait leur permettre de bâtir dans quelques années. Je leur ai adjugé que je ne pouvais pas leur donner de garant à ce sujet, que vous seul, Monseigneur, en ordonneriez. Tous les habitants viennent me chercher et me reconduire. Il n'y en a qu'un qui n'a pas voulu se soumettre, ne pourrait-on pas l'y forcer ? »

À la lecture de ce document des archives de l'archidiocèse de Québec, il ne faudrait pas conclure que la chapelle est déjà bâtie en 1763. La messe se dit sans doute chez un des habitants du coin, comme l'enseigne la coutume.

Le 18 décembre 1763, le même frère Théodore écrit à nouveau à Mgr Briand pour demander un cimetière :

---

3. Anonyme, « Programme-souvenir du congrès eucharistique provincial de Saint-Joseph de Beauce », 1928, p. 22.

« ... Vous avez accordé aux habitants de la Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil la permission d'une petite chapelle. Ils m'ont prié de vous demander si vous vouliez leur permettre qu'on choisisse un lieu convenable sur une terre qu'ils ont choisie pour un jour y faire une église, y faire un cimetière, parce qu'il arrive quand une personne meurt dans le printemps ou l'automne il arrive qu'on ne peut les enterrer quelques fois que 8 ou 10 jours après leur décès, par la difficulté des traverses de deux rivières<sup>4</sup> qui sont pleines de glaces. Vous ordonnerez ce qui vous plaira. »

L'évêque acquiescera à cette demande. En 1891, le curé Benjamin Demers (« notes » sur Saint-François) se pose la question suivante :

« Où était la chapelle ou église destinée à réunir les fidèles ? Le cimetière était près de la chapelle bâtie (nous ne pouvons dire quelle année), sur la propriété de feu Gaspard Bernard, à peu près à deux milles en bas de l'église actuelle et sur le côté sud-ouest de la rivière Chaudière. »<sup>5</sup>

Les archives paroissiales, elles, jettent plus de lumière sur l'année d'érection de cette chapelle dite Bernard. Le curé Bois, en date du 6 février 1844, au sujet de l'indulgence dite des 40 heures, se voit confirmer ceci par son évêque :

« En vertu du décret du pape Clément XIII en date du 23 juillet 1765, j'accorde par la présente à votre paroisse de Saint-François de la Beauce [] l'exposition du Très Saint Sacrement dans l'église de la dite paroisse... »

Allusion certaine à la toute première permission accordée en 1765, après la construction.

Ainsi, le 9 mars 1764, la lettre pastorale de Mgr Briand aux habitants les engage à bâtir une chapelle et à travailler dans l'union et la concorde. La lettre précise : « ... vous couperez les bois pour faire une chapelle de 45 pieds. » Les archives du diocèse ne sauraient mentir. Confondons les sceptiques doutant de l'existence réelle de cette petite chapelle : en 1771<sup>6</sup>, une requête est adressée à l'évêque en vue de lever l'interdiction portée sur ce premier lieu du culte à Saint-François.

D'autre part, quelle était la population à cette époque ici ?

- 1762 : une vingtaine de familles (1<sup>er</sup> recensement nominal beauceron).
- 1<sup>er</sup> mars 1763 : 22 propriétaires terriens (archives publiques du Québec, procès-verbaux des grands voyers, cahier 6, folio 72 ss, tel que rapporté par H. Provost en 1968, p. 12, « Le grand chemin de la Beauce »).
- 1765-1767 : 21 entrées au registre A du frère Théodore.
- 1765 : 7 baptêmes, 1 sépulture, 0 mariage (manuscrit du curé B. Demers, 1891).
- 1766 (automne) : 30 habitants (selon l'abbé Verreau missionnaire, tel que rapporté par H. Provost en 1967, « Hist. rel. Sainte-Marie », p. 32).
- 1<sup>re</sup> moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : 11 concessions (carte manuscrite du Père Dominique Doyon, O.P.) au sud-ouest, vers le site de la première chapelle.
- 1771 : 19 concessions au côté N-E sur une distance de 2¼ milles à partir du sud de la seigneurie de Saint-Joseph et 20 concessions au S-O sur une distance de 3 milles. 22 colons étant établis à la Touffe-de-Pin.

Avec ces derniers chiffres, on constate que la superficie concédée dans le 1<sup>er</sup> rang nord-est et 1<sup>er</sup> rang sud-ouest a doublé de 1763 à 1771. Comment expliquer ce « boom » ? À l'arrivée du régime anglais ? À la construction de la première chapelle ? Même si cette deuxième hypothèse semble un peu faible due au démembrement « officiel » de la paroisse en 1767, elle reprend de la vigueur quand on constate l'esprit de clocher, l'attrait puissant et centralisateur qu'un lieu de culte exerce sur la population de cette époque.

4. Rivière Le Bras et des Fermes.

5. Demers, Benjamin. « Notes sur la paroisse Saint-François », 1891, p. 46.

6. Confirmé par Armand Gagné, pre-archiviste à l'archevêché de Québec.



Quant au site exact du ruisseau Bernard, au confluent de la rivière Chaudière, on pointe 603 215 comme coordonnées militaires <sup>7</sup> et 46° 14' N — 70° 49' O comme coordonnées géographiques. À 3,9 km de là, l'église actuelle donne 628 189 et 46° 13' N — 70° 47' O.

Le Père dominicain Dominique Doyon <sup>8</sup> (frère de feu Jos-Alonzo et de feu Madeleine Doyon-Ferland <sup>9</sup>), vétéran du Japon, raconte des faits fort intéressants sur « toutes ces choses que j'ai connues moi-même ou entendu dire de la bouche de ceux qui les ont conservées par tradition <sup>10</sup>. »

Le Père Doyon, aujourd'hui à la retraite de la maison dominicaine de Lewiston Maine, habitait autrefois dans Saint-François Ouest, à proximité du pont du Bras. En 1742 (23 ans avant la première chapelle, 93 ans avant l'érection canonique), la famille Doyon possédait la terre actuelle d'Alain Bernard à Roland à Charlemagne : « Et comme notre terre de plus de 200 ans d'existence est la plus vieille et la première de la paroisse, rien d'étonnant qu'elle en fut l'embryon avec sa chapelle, son école et sa fromagerie. [] Cette chapelle a dû être devancée par la première maison du rang qui devait servir de résidence au missionnaire de passage, comme c'était la coutume ailleurs. »

Quant au notaire Philippe Angers, dans le journal l'Éclaireur de Beauceville, édition du jeudi 21 septembre 1922, il mentionne que la première messe en Beauce fut dite en 1646, « lorsque le Père Druillette, jésuite, remonta la Chaudière (et) dut dire la messe en quelque part le long de cette rivière. »

Le curé Benjamin Demers, de 1886 à 1892 à Saint-François, déclare pour sa part (p. 47 de ses « notes ») que : « Avant d'organiser une chapelle, on a dû dire la messe dans une maison privée comme ça se faisait ailleurs. »

Mgr Beaumont <sup>11</sup> affirme que les débuts de Saint-François de la Beauce remontent en 1700 et même avant, s'appuyant sur le Père François Carpentier qui, dès 1737, desservait Saint-François. Beaumont continue d'établir à 1750 la construction de la première chapelle. Le curé Demers lance même 1760, une vingtaine d'habitants étant déjà sur place. Les offices divins y furent célébrés du 22 juin 1763 <sup>12</sup> à 1783, d'après le P. D. Doyon, voulant sans doute parler du début des messes dans une maison privée, car il faudra attendre en 1765 pour célébrer la première messe dans l'enceinte restreinte de la chapelle Bernard.

7. Carte de Beauceville, 21L/2 édition 2, échelle 1 : 50,000 Min. Énergie, Mines et Ressources, Ottawa, 1969.

8. Archives Fabrique Saint-François : registre 12, p. 613, 30<sup>e</sup> feuillet, B. 127 :

« Le deux juillet 1902, nous sousigné, vicaire, avons baptisé Joseph-Dominique-Athanase, né le même jour, fils légitime de Joseph Doyon, cultivateur de cette paroisse et de Joséphine Poulin. Le parrain a été Louis Poulin, cultivateur de cette paroisse, oncle de l'enfant, la marraine, Marie Doyon, épouse du parrain qui ont signé avec nous. Le père absent. Lecture faite. » Louis Poulin, Marie Doyon, Chs Godbout, ptre.

Rajout : « a fait ses vœux solennels chez les Dominicains le 4 août 1932 à Ottawa. Ordonné au sous-diaconat le 24 septembre 1932. Nom en religion Dominique-Marie. »

O.P. : ordre des prêcheurs : dominicain.

Donc : Dominique à Joseph à Sigefroid à Narcisse à Jean-Baptiste à Charles à Charles à Jean-Baptiste à Antoine à Jean à Jacques Doyon.

9. Archives Fabrique Saint-François : registre 14, feuillet 142, p. 284, B. 90.

« Le 13 mai 1912, nous prêtre sousigné, vicaire, avons baptisé Marie-Magdeleine Lucienne, née la veille, fille légitime de Joseph Doyon, cultivateur, et de Joséphine Poulin de cette paroisse. Parrain Charles Doyon, marraine Marie-Jeanne Doyon, frère et sœur de l'enfant qui ainsi que le père ont signé avec nous. Lecture faite. » Marie-Jeanne Doyon, Charles Doyon, Joseph Doyon, J. Sévère Villeneuve, ptre.  
Décédée le 13-01-1978 à la Barbade.

10. Doyon, Dominique, O.P., « Histoire et généalogie de la famille Doyon », Beauceville, 1978, 256 p. (rajout, p. 1 du 2<sup>e</sup> appendice).

11. Beaumont, Charles Mgr. « Généalogie des familles de la Beauce », archives canadiennes, 1906, 262 p. (et Archives du Canada, vol. 1, 1905).

12. Le Père D. Doyon inscrit dans son ouvrage (n° 10 ci-haut) « 1765 », mais cette date est corrigée de sa propre main en « 10 janvier 1763 permission accordée » (de bâtir une chapelle) et « 22 juin 1763 érection de la chapelle », voulant sans doute parler du début des messes dans une maison privée.

Ainsi, le 21 janvier 1985, M. Roland Bernard, de la 6<sup>e</sup> génération des Bernard à être installée sur le bien paternel, affirme, le regard errant vers la rivière et le ruisseau : « La chapelle était à environ 1 arpent de ma maison...<sup>13</sup> », rajoutant que le chemin actuel cache sans doute le cimetière. Une chapelle de 45 pieds, près de la rivière Chaudière, avait amplement d'espace pour recevoir ce dit cimetière. La route ne recouvre probablement pas le cimetière.

Donc les « bas-fonds » voyaient alors le premier chemin royal<sup>14</sup> serpenter le bord de l'eau, lécher les rives. Les toutes premières maisons étaient alors bâties en bas de la route actuelle. Roland Bernard prouve, là-dessus :

« Mon père (Charlemagne<sup>15</sup>) m'a toujours raconté que la maison de François Rodrigue, plus près de la rivière, a été emportée par l'inondation de 1917. »

13. 230, rang Bord de l'eau, Saint-François Ouest (vers le Bras).

14. Certains plans de la Fabrique Saint-François montrent « chemin royal » comme antécédent de l'avenue Lambert. À Notre-Dame-des-Pins Ouest, cette appellation existe encore.

15. En 1924, on reconstruisit sur les ruines incendiées de la maison de Charlemagne qui vendra à son fils Roland en 1953. Le fils de ce dernier, Alain, demeure dans une maison assez récente juste du côté nord de son père. Depuis octobre 1983, Alain est devenu le 7<sup>e</sup> de la génération à prendre en main la terre familiale, Roland (chauffeur d'autobus scolaire) demeurant propriétaire de sa solide maison de briques rouges. Roland B. est marié à Irène Rodrigue à Trefflé le 24-06-1953, ils ont eu 4 enfants, dont Alain né en octobre 1956, 2<sup>e</sup> de la famille, marié à Lise Normandie de Saint-Césaire de Saint-Hyacinthe. Alain B. est, lui aussi, cultivateur à plein temps.

*Propriétaires du site de la première chapelle, selon chaîne de titres (170 ans de Bernard) :*

16) Oct. 1983, Alain Bernard, 7<sup>e</sup> génération propriétaire, mais 11<sup>e</sup> génération au Canada,

15) Oct. 1953, Roland Bernard,

14) Oct. 1924, Charlemagne Bernard se marie à Saint-François le 3 mars à Marie-Anna Bernard. Il a 4 arpents de large sur 40. Il a déjà affirmé à Patrick Doyon (bijoutier) qu'une « baisseur » se sentait sur le site de la chapelle, en labourant les bas-fonds.

13) 10-02-1885, Charles Bernard se marie à Saint-Joseph à Marie Lessard. Il a 4 arpents sur 40.

12) 10-08-1852, Elzéar (Exiard) Bernard se marie à Archange Bernard (sa cousine), à Saint-François. En deuxième noce, le 30-07-1867 à Lucie Mathieu (sœur de Touchette et de Léon) à Saint-François. Il a 4 x 40 arpents. En 1845 il est borné au N-O à Léon Doyon et au S-E à Joseph Cloutier (Jos Carie). Le premier mariage établit la lignée.

11) 03-10-1826, Gaspard Bernard (notaire Barolet) se marie à Saint-François à Archange Mathieu (sœur de Léon, père de Touchette et Talotte). Le 8 février 1826 il avait reçu la terre de son père Godfroid (Got), aux mêmes dimensions. Gaspard marie en deuxième noce à Saint-Joseph, le 14-01-1834, Modeste Poirier. Le premier mariage établit la lignée.

La lignée de père en fils s'est brisée ici : car le père d'Elzéar n'est pas Gaspard, mais Godfroid (son oncle) marié le 05-10-1819 à Sophie Marcoux à Sainte-Marie.

10) 9 mars 1815, Godfroid Bernard (1<sup>e</sup> génération des Bernard, propriétaires), notaire Walsh. Il marie le 20-01-1794 Brigitte Miray (fille du notaire) à Lauzon. 3 arpents x 40 et en plus 1 arpent sur 40 que Jacques Paré avait acheté du Seigneur en 1783 et encore en plus 1 terre des concessions dans le rang Saint-Joseph. Le père de Godfroid se nomme Godfroid marié le 23-11-1761 à Marguerite Pageau à Charlesbourg. Ce dernier Godfroid eut comme père Pierre Bernard marié le 22-01-1730 à M.-Geneviève Giroux (contrat). Le père de Pierre est Charles marié le 10-11-1697 à Geneviève Martin à Saint-Augustin. Charles a comme père Jean, marié le 27-12-1666 à Marie De Bure à Québec, veuve de Gilles Émart, baptisée vers 1647, fille de Vincent De Bure dit Battanville et de Suzanne Golin de Saint-Sauveur de Rouen (Normandie, France). Jean Bernard est le fils de Jean B. dit Hanse et de Catherine Fauden de Sainte-Croix de Thionville (Moselle).

(Cf. : Généalogie Beauce-Dorchester-Frontenac, fr. Éloi-Gérard T., tome 1, 1949. p. 188, Hist. des Doyon et carte par D. Doyon, O.P.)

9) 1<sup>er</sup> juin 1783, Jacques Paré achète des marguilliers 1 sur 40 arpents et achète aussi, du seigneur, 1 arpent sur 40 chez le voisin Mahou (au sud). Ce Paré avait marié en première noce le 27-06-1768 Françoise Michel à Saint-Joachim et en deuxième noce à Saint-François, le 18-06-1816, Thérèse Veilleux. Paré revient donc à ses 3 sur 40 arpents.

8) Printemps 1763, les marguilliers achètent de J. Paré 1 arpent de large sur 40 pour bâtir une chapelle. Les registres n'y seront tenus qu'en 1765. Le Traité de Paris...

7) Avant 1763, Jacques Paré : 3 arpents sur 40.

Pour corroborer tout ça, madame Antonio Bolduc<sup>16</sup> affirme, fière de ses 80 ans tout neufs, que son fils Paul, établi sur la terre ancestrale venait de vendre il y a à peine quelques années « notre maison trop froide, bâtie en bas du chemin actuel. » La vieille maison Bolduc a donc été déracinée pour... l'île d'Orléans... curieux retour de l'histoire.

Sur une carte manuscrite<sup>17</sup> du Père Dominique Doyon, véritable travail d'artisan tenace, minutieux, une mine d'or de renseignements sûrs entoure les quelque 16 terres représentées. De haut en bas, il y établit les chaînes de titres successives. De plus, ici et là, des maisons sont dessinées et datées, la rivière Chaudière, le ruisseau Bernard et les îles y sont bien visibles. Une fromagerie, le chemin royal, une boutique de forge, une école, une auberge, un bac, la chapelle patrimoniale...

Le Père Doyon assoie ses avancés sur du solide :

- arpentages : « La terre d'Antoine Bolduc : le 12 octobre 1746 bornage de la dite terre de Zacharie Bolduc. »
- testaments : « Terre d'Augustin Bolduc : en 1793 le 15 août, testament de veuve Doyon à son fils Charles ».
- recensements : « Terre de Rémi Bolduc : en 1885, R. Bolduc, recensement. »
- contrats de concessions : « Arpent par arpent, petit à petit, Joseph Rémi Bolduc finit par avoir toute la terre de 3 arpents des héritiers d'Aubin de l'Isle. »
- contrats de mariage : « En 1749 juin 28, notaire Barolet, mariage de M. Louise Rodrigue à Jean-Charles Busque, fille de Jean Rodrigue, chez Germain. »
- documents de famille : tels que mentionnés ici et là.
- événements mémorables : « Gros, François Rodrigue, en 1937, mouve les bâtisses en haut du chemin. » « En 1918, inondation du bâtiment d'oncle Jos Bolduc par l'eau. Il s'arrête collé au presbytère de Saint-Joseph. » Chez Jos-Alonzo Doyon : « En 1942 juillet 4, notre terre avait 200 ans d'existence ! » « En 1853, Mari Narcisse rachète de la Commission scolaire son 1/8 d'arpent de superficie vu qu'on a fermé toutes les écoles à Saint-François. »
- hypothèque : « En 18...., Narcisse prête \$150 à Gaspard Bernard et pour cela hypothèque la terre de Charles... »
- registres paroissiaux : « Dans les registres de Saint-François, on voit des noms d'Abénaquis apparaître jusqu'à 1820 et même au-delà. Pèpère Sifroid (décédé à 77 ans le 23 juillet, né en 1839) les a bien connus. »
- tradition orale : « En 1847 septembre 24, Narcisse vend à la Commission scolaire 1/8 arpent de superficie pour une école qui était à l'emplacement et la maison (la nôtre actuellement), car Narcisse qui était encore dans la maison sur la côte des

---

6) Vers 1755, Jean Rodrigue a 3 sur 40 arpents. Date probable vu que Charlot Doyon achetait chez « Gros » cette année-là alors qu'il va vendre sa terre d'ici pour acheter l'autre.

5) 4 juillet 1742, Charles-Amador Doyon (notaire Barolet) achète 6 arpents de large (3 chez Charlemagne Bernard, 3 chez William Bernard) sur 40 arpents de long avec îles et îlets. En 1745, Doyon, âgé de 20 ans vient s'établir sur cette terre.

4) 24-10-1741, François Daine, concession d'arrière fief de 6 arpents de large sur 12 lieues de profond qui va jusqu'à Saint-Victor. Le seigneur Rigaud-Vaudreuil lui a donc vendu avant d'avoir complété son achat de La Gorgendière.

3) 8 décembre 1737 en partie, 5 janvier 1747 en entier : le seigneur François-Pierre Rigaud-Vaudreuil. N'est pas sur place.

2) 23-09-1736, le seigneur Joseph Fleury de la Gorgendière.

1) Avant 23-09-1736, Charles de Beauharnois gouverneur et Gilles Hocquart intendant, au nom du roi de France, Louis XV le Bien-Aimé.

16. Née Agathe Bolduc, parenté au 4<sup>e</sup> degré avec feu son mari.

17. Non datée, non signée, 158 cm sur 60 cm. Plusieurs familles près du pont du Bras en ont une copie, de même que son bon ami le « bijoutier » Patrick Doyon.

punaises n'avait pas encore déménagé. [] Sifroid avait 10 ans, est allé à cette école, la même que mémère. »

Sur la terre de William Bernard, deux maisons sont bâties, l'une en 1779, l'autre en 1812 un peu plus haut. Sur la terre de Jos Alonzo Doyon, 1780 marque un dessin de maison.

À la hauteur de la chapelle Bernard, 3 îles baignent dans la Chaudière. Une seule aujourd'hui. Cette île porte le toponyme de « boisée » depuis on ne sait quand... pas un seul arbre actuellement. Cependant, en 1741, François Daine, commerçant de bois, reçoit du Seigneur Rigaud-Vaudreuil une concession d'arrière-fief de 6 arpents de large sur 12 lieues de profondeur qui va jusqu'à Saint-Victor. Ce fief est situé tout près de l'île... boisée.

Près de la même chapelle, Charles-Amador Doyon, « âgé de 20 ans vient s'établir et achète de Daine le 4 juillet 1742 (notaire Barolet) 6 arpents de large (3 chez Charlemagne et 3 chez William) sur 40 de long avec îles et îlets. »

« C'est mon testament ! » se serait exclamé le Père Doyon en donnant un exemplaire de cette riche carte à Roland Bernard et à Patrick Doyon (à Joseph Dodier), il y a à peine quelques mois. Le travail d'une vie. Lent et solide chercheur jamais satisfait. Insatiable. Des maillons enfin mis à jour.

L'intérêt grandit à la lecture (ardue) de ce manuscrit géographique. Les inscriptions entrées sur les rives de la Chaudière demeurent particulièrement captivantes :

- 1) Chez William Bernard : 1<sup>er</sup> camp bâti en 1742 par Charlot Doyon. Les chemins sur terre : vers 1970 asphalte, en 1904 le chemin au coteau, le 20-03-1771 le chemin royal, et le 1<sup>er</sup> sentier des sauvages réparé par mennoires à billots traînés par le cheval, à dos de cheval avec sac sur le dos et 2 poches de chaque côté.
- 2) Chez Jos Alonzo Doyon : auberge bâtie en 1745.
- 3) Oncle Joseph Bolduc, Gros : « Fromagerie à 3 étages pour garder les meules ».
- 4) Ligne de terrain Jos Bolduc et Mendoza Rodrigue (Joseph) : « bâti en 1755 ».
- 5) Ignace Rodrigue est le cousin de Jean, frère aussi de Pierre lequel achète le fief Saint-Gabriel (rivière des Plantes le 4 février 1748, notaire Barolet), lequel fief appartient à Aubin de l'Isle lequel l'avait eu du Seigneur Rigaud le 9 septembre 1739.
- 6) Paul Rodrigue : 1<sup>er</sup> camp Rodrigue bâti en 1745.
- 7) Rémi Bolduc : « 4 octobre 1742, Aubin de l'Isle reçoit du Seigneur Rigaud-Vaudreuil la première concession de cette terre de 3 arpents sur 40 (notaire Barolet). »
- 8) Jean Rodrigue : 3 février 1764, il devint coseigneur de Saint-Georges Est par sa seigneurie de Sainte Barbe de la Famine en même temps que Charles-Amador Doyon qui, lui, fut propriétaire de sa seigneurie Saint-Charles de la Belle-Alliance.
- 9) Paul Rodrigue : selon le notaire Th. Plante, le 24-07-1798, René Chaussegros de Léry concède cette terre à Jean-Marie Rodrigue. Sans doute qu'un billet privé aurait été signé auparavant par Jean, grand-père de Jean-Marie Rodrigue.

Regardons de plus près les premières concessions<sup>18</sup> de Saint-François, embryon de la paroisse, bord de l'eau de Saint-François Ouest au pont du Bras :

- 1<sup>re</sup> terre : En 1795, concession du seigneur de Léry à *Louis Veilleux*.
- 2<sup>e</sup> terre : Le 24-10-1741, *François Daine*, commerçant de bois, a une terre de 6 arpents de large par 12 lieues de profond (jusqu'à Saint-Victor). La chapelle y sera érigée en 1765.
- 3<sup>e</sup> terre : Le 4 juillet 1742, *Charles-Amador Doyon* dit Charlot achète 3 arpents sur 40 de la terre de Daine et 3 sur 40 de la terre voisine avec les îles et îlets.
- 4<sup>e</sup> terre : Le 5 août 1759, *Roberge (Louis ?)* reçoit du seigneur sa terre. Une auberge

18. Voir le premier recensement nominal de la Beauce, en 1762.

- y étant bâtie depuis 1745. Le 15-08-1759 *Mateau* (Pierre ?) achète cette terre et la revend peu après à Charles-A. Doyon.
- 5<sup>e</sup> terre : Le 18-03-1755, Charles-A. Doyon... fromagerie, bac.
  - 6<sup>e</sup> terre : En 17 , *Ignace Rodrigue* (sans contrat) et le 6 février 1759, *Joseph Loubier*... boutique de forge.
  - 7<sup>e</sup> terre : Le 24-07-1798, *Jean-Marie Rodrigue* (concession officielle). En 1745, *Jean Rodrigue* (grand-père du précédent) bâtit un camp sur cette terre.
  - 8<sup>e</sup> terre : Le 4 octobre 1743, Gabriel Aubin de l'Isle reçoit cette concession de François-P. Rigaud-Vaudreuil. Le 8 février 1764 : *Joseph Bolduc*.
  - 9<sup>e</sup> terre : Le 20-06-1750, *Antoine Dubois*.
  - 10<sup>e</sup> terre : Le 17-02-1784, *Louis Gagné* achète de de Léry.
  - 11<sup>e</sup> terre : Le 12-10-1746, *Zacharie Bolduc* (bornage).

Donc ces personnages soulignés nous crient depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle qu'ils sont les pionniers, les premiers défricheurs, une génération avant la première chapelle.

Certainement que CHARLES-AMADOR DOYON fut le plus grand propriétaire terrien, au tout début de la colonisation d'ici, 5 ans après la concession « sur contrat » à François-Pierre Rigaud-Vaudreuil.

Charles ou Charles-Amador dit Charlot (son fils sera surnommé P'tit Charles à Charlot), deuxième fils de Jean-Baptiste Doyon, est né en 1722 à Saint-Joachim, près de Sainte-Anne de Beaupré. Le 6 avril 1747<sup>19</sup>, il maria M.-Louise Rancourt à Saint-Joachim et en deuxième noce, le 12 août 1783, à M.-Louise Grenier à Saint-Joseph de Beauce. Charles-Amador décède à Saint-François, à l'âge de 72 ans<sup>20</sup>. Lisons le Père Dominique Doyon<sup>21</sup> :

« Charles-Amador, outre sa terre de Saint-François, possédait encore un fief dans la paroisse voisine de Saint-Georges<sup>22</sup> auquel il donna le nom de *Saint-Charles-de-la-Belle-Alliance*. Ce fief qui le rendait coseigneur de cette nouvelle paroisse était un démembrement de la

19. Le fr. mariste Éloi-Gérard Talbot donne le 6 février 1747 (généalogie Beauce-Dorchester-Frontenac).

20. Registre paroissial n° 1 (1783-1811):

« Le 16 août 1794 par nous, sousigné curé, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Charles Doyon, décédé avant hier, muni de tous les secours de l'église, âgé de 72 ans, époux de Marie-Louise Grenier. Étaient présents Jean Gagnon, Pierre Boucher, Charles Rodrigue, Joseph Roy, Jacques Paré et un grand concours de monde. » A. Lamothe, ptre.

L'ancêtre Jean Doyon, marié en 1650 à Château-Richer, à Marthe Gagnon, fils de Jacques et de Françoise Couturier, pays d'Aunis, décédé le 27-04-1664 : « mort comme un saint » est inscrit au registre.

(Index général des registres de Saint-François, vol. A, 1765-67).

21. Hist. de la famille Doyon, p. 65.

22. Le 26 février 1764, Charles Doyon et Jean Rodrigue, deux pionniers de Saint-François, devinrent coseigneurs dans la seigneurie Aubin de l'Isle (Saint-Georges Est) : deux fiefs couvrant un territoire de 2 lieues sur 4, ne valant que 265,60 \$ le 31-07-1782.

Le fief de Doyon, premier morcellement d'Aubin de l'Isle, est acquis, devant le notaire Moreau, de Marie-Anne Aubin de l'Isle, épouse de Guillaume Le Roy, une des héritières maternelles et paternelles de feu N. Gabriel Aubin de l'Isle. Doyon devient le 3<sup>e</sup> seigneur de partie d'Aubin de l'Isle, mais 1<sup>er</sup> seigneur du fief dit Saint-Charles de la Belle Alliance, 54 arpents, 6 perches de front par 2 lieues de profond, borné au S-O par la rivière Chaudière et au S-E par le canton de Linière. En 1789, Doyon perdit sa propriété, 15/16 de la superficie des fiefs Doyon-Rodrigue, que le shérif vendit 249 \$ à un Anglais de Québec, Jonathan Eckart.

Le fief de Rodrigue, deuxième morcellement d'Aubin de l'Isle, est acquis d'une autre héritière de son père, Marie-Gabrielle Aubin de l'Isle (veuve Cadet). Rodrigue devint le 4<sup>e</sup> seigneur de partie d'Aubin de l'Isle, mais 1<sup>er</sup> seigneur du fief dit Sainte Barbe de la Famine (Sainte-Barbe, un des ancêtres de Léry et Famine, dû au passage d'Arnold en 1775). Accablé sous le poids des obligations seigneuriales, Rodrigue céda, en 1773, ses 22 arpents sur 2 lieues (1/16 de la superficie Doyon-Rodrigue) au seigneur voisin Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, pour 16,60 \$ (cours d'époque). En 1772, de Léry avait déjà acheté une autre partie d'une autre héritière d'Aubin de l'Isle. Plus tard, il achète une 3<sup>e</sup> partie. De Léry accaparait donc 75 arpents et 6 perches de front par 2 lieues de profond.

Le 27 septembre 1782, John Collins obtint par jugement de la Cour des plaids de Québec, le troisième morcellement d'Aubin de l'Isle, le fief Cumberland, site de la chapelle Saint-Paul de Cumberland (1847, les Taylor...).

seigneurie d'Aubin de l'Isle. *C'est ainsi que ce brave colon, pionnier de deux paroisses, devait laisser plusieurs de ses descendants suivre son exemple dans la colonisation de la Nouvelle-Beauce.*

La terre de Charles, à Saint-François, ayant été ouverte l'une des premières, devint comme l'embryon de la future paroisse. C'est elle qui eut la première route de l'endroit ainsi que la première maison d'école (dans la cuisine d'été de Sigefroid Doyon... Mlle Binet R.J.M., Joséphine Bisson et Éléonore Doyon à Sigefroid, institutrices) et la première fromagerie du canton; une boutique de forge devait s'y élever plus tard. Une chapelle, la première de la paroisse, fut érigée à quelques arpents de la maison. C'est dans cette chapelle que furent célébrés, de 1765 à 1783, les offices divins.»

Le notaire Philippe Angers signait <sup>23</sup>, en décembre 1926, ce texte nostalgique sur les débuts de la chapelle Bernard, « construite en bois, probablement couverte de chaume, basse de carré, fenêtres étroites, toit élevé et à pic, ornée d'un clocheton surmonté du coq gaulois » :

### **La première messe de Noël à Saint-François de la Beauce en 1765**

En 1765, il n'y avait, tout au plus, que quinze censitaires dans la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil, et parmi ces fondateurs de la paroisse de Saint-François, se trouvaient : Zacharie Bolduc, Augustin Lessard, Charles Doyon, Jean Rodrigue, Joseph Fortin, Jean Bolduc, J.-B. Gatién, Joseph Roy, Joseph Poulin, Jean Burque, Jos. Rancourt, François Quirion, Ignace Quirion et le jeune Joseph René Bolduc. La plupart habitait le bas de la seigneurie, côté sud-ouest de la rivière.

Durant l'été 1765, aidés par les Abénaquis, qui habitaient les bords de la rivière Le Bras et les Îles de la Chaudière, ces quelques habitants érigèrent un temple au Seigneur, dans un des endroits les plus pittoresques de la Beauce, au confluent de la rivière Chaudière et du ruisseau Bernard.

Sur le site de la seconde chapelle dans la Beauce s'élève aujourd'hui un orme superbe. De cet endroit la vue s'étend au loin sur les immenses prairies du bas de la paroisse et sur les belles collines qui entourent les terres basses (les fonds) de la vallée. C'est un panorama d'une grande beauté.

D'après la tradition, la première messe de Noël fut célébrée en 1765, dans cette chapelle, par le Révérend Père Théodore, récollet-missionnaire de la Beauce.

Cette bâtisse n'avait que vingt-cinq pieds sur vingt-cinq, basse de carré, construite en bois rond avec toit couvert de chaume. Deux fenêtres, de quatre petits carreaux de vitre, laissaient pénétrer un peu de lumière.

Pas un seul clou n'avait été employé dans cette construction, dont la porte s'ouvrait sur des gonds d'érables.

Un vieux soc de charrue ou une marmite cassée, sur laquelle on frappait pour appeler les fidèles, servait de cloche.

À l'intérieur, on voyait dans les murs, tous les joints des pièces calfeutrées de mousse et de déchet de lin, et au plafond l'envers du chaume. Quelques images à couleurs vives et des guirlandes faites de courants cueillis dans la forêt, étaient les seules décorations du nouveau temple élevé à la gloire du Roi des Rois, par les pionniers de Saint-François, à la foi aussi ferme que leur volonté.

L'autel n'était qu'une simple table de bois brut sur laquelle était placé un crucifix.

Un trône de cèdre bien écorcé et soutenu par de petites billes de bois rond formait la Table Sainte.

---

(« Saint-Georges de Beauce et la famille Pozer », Ph. Angers, Beauceville, Éclaireur Ltée, 1927, p. 6 et 71 à 76 et « Histoire de Saint-Georges de Beauce », Ph. Angers et Robert Vézina, 1935).

23. Angers, Philippe, « Le Terroir », vol. 7, n° 8, 1926, p. 386.

Telle était la première chapelle de Saint-François, tout à fait semblable à celles qui furent construites à maints établissements de la province à cette époque.

Le 25 décembre de cette année 1765, tous les hardis colons et tous les fidèles Abénaquis, qui habitaient Saint-François, se rendirent dans leur chapelle : les blancs se tenant à droite, les sauvages à gauche, tête nue, mais avec des capots de fourrure ou d'étoffe, les vieillards avec leur bonnet de laine rouge et les femmes coiffées de leurs thérèse. Tous, silencieux, recueillis et impressionnés de la solennité des cérémonies liturgiques accomplies par le prêtre, ils priaient avec ferveur. Sur l'autel, les cierges leur paraissaient être des flambeaux divins et le missionnaire revêtu de ses habits bordés d'or comme un envoyé du ciel au milieu d'eux, pour rendre hommage à l'Enfant-Jésus.

Toute cette scène éclairée par trois lampes d'huile à brûler (corneilles) suspendues au-dessus de leur tête, qui brillaient dans cette demi-obscurité, leur rappelaient les étoiles des Trois Rois Mages.

Au milieu de ces cérémonies si poignantes par leur simplicité, et si grandes par la sublimité du Sacrifice du Christ sur l'autel, ces hardis défricheurs et coureurs des bois entendaient les anciens cantiques toujours nouveaux proclamant la naissance du fils du Roi du ciel et de la terre. Et la messe terminée, jetant un regard sur l'Enfant-Jésus reposant sur la paille dans une chétive crèche près de la Sainte Table, ils disaient à Dieu toute leur foi en Lui et toute leur adoration pour Lui.

À propos des Abénaquis, Angers dit (« La Beauce en 1775 ») :

« La tradition rapporte que chaque fois que la messe était célébrée dans la chapelle, les Abénaquis s'y rendaient nombreux et occupaient au moins la moitié de l'église ; ils se tenaient ensemble. Aussitôt après la cérémonie, ils faisaient groupe et ne se mêlaient pas aux Canadiens. »

Angers réussit à nous imprégner de cette ambiance fébrile des débuts pénibles et beaux de la colonisation d'ici. La tradition, comme il le dit lui-même, lui aide dans son récit. De peur de perdre des renseignements précieux, l'oral vient à la rescousse. D'après le notaire Angers : une chapelle carrée de 25 pieds par 25... erreur, car Mgr Briand autorise (lettre pastorale du 9 mars 1764) à bâtir une chapelle de 45 pieds. 15 censitaires : plausible selon les recensements. Noms facilement vérifiables. Sans doute est-il un peu poète, ce qui lui aide à rassembler les pièces manquantes d'un casse-tête à jamais perdu. L'écrit et l'oral : heureux mélange... dangereux parfois. L'écrit d'abord, la référence certaine, l'oral mettant de la sauce sur l'oubli partiel. La tradition : peut-être le bouche à oreille, les documents de famille ? Les générations montantes se faisaient « rabattre les oreilles » de ne pas oublier le dur labeur de leurs fiers ancêtres. Je me souviens... L'écriture rare, la parole alerte. Entre le néant et un 50% de vérité probable : quoi choisir ?

Quoi qu'il en soit, Mgr Briand, en juin 1767 rattache les habitants de Saint-François à la mission de Saint-Joseph. Selon Honorius Provost<sup>24</sup>, « à partir de ce jour jusqu'à 1783, la paroisse de Saint-François n'aura plus d'existence que sur le papier. » Expression forte, bien que vraie. La mission n'est pas fermée ; aucun document n'explicite la sanction de Mgr Briand à la lettre, mais on peut affirmer qu'elle était dans le but de punir certains récalcitrants à payer la dîme. À preuve, cette lettre de l'évêque à Monsieur Verreau, curé de la Nouvelle-Beauce, et datée du 24 avril 1772<sup>25</sup> :

« La conduite des habitants de Saint-François de la Beauce mériterait sûrement mon indignation ; il m'en a coûté pour l'arrêter et la calmer ; et si je n'avais pas pour Mr et madame Léry autant de considération et de respect ; je vous aurais défendu d'avoir autant foi de leurs

24. Provost, H., « Hist. rel. Sainte-Marie », p. 35.

25. Archives Fabrique Saint-François

N.B. : En 1772, J.-G.-C. de Léry achète la seigneurie Rigaud-Vaudreuil.

âmes et relever leurs dignes ; mais je n'ai pu résister à leurs sollicitations d'autant plus qu'ils m'ont assuré que tous les habitants []. Leur seigneurie n'approuvait pas les idées et menaces de deux ou trois mutins qui ont répandu qu'ils fa [] à Mr Carleton lorsqu'il serait arrivé, qu'ils n'étaient obligés à la digme, que vous ne ne la gagniez pas, que vous qui ne vouliez pas aller chez eux, que leurs [] ? Pas un mot de catéchisme, et qu'ils *avaient peur de vous comme du diable* lorsqu'une fois vous êtes à Saint-François, et qu'ils s'enfuirent de frayeur dans le bois. Je voudrais bien savoir qui sont ceux qui ont parlé de la sorte ; je les obligerai à une rétractation publique dans l'église de Saint-Joseph, ou bien, mieux, ni leur famille ne recevraient de sacrement de l'Église.

Qu'ils examinent entre eux s'ils veulent continuer d'être les enfants de l'Église et de Jésus-Christ, ou apostasier, s'ils veulent apostasier, je ne m'embarasserais ni d'eux ni de leur salut, s'ils veulent continuer d'être les enfants de l'Église, qu'ils obéissent donc là, qu'ils s'en rapportent à moi, qu'ils ne [] pas et que je n'entende point de murmure. Ils n'auront pas le dessus ; je ne suis pas seulement chargé d'eux ; c'est à moi [] surviens à tous les atouts arrangés pour la gloire de Dieu [] salut des fidèles de tout le diocèse : cette poignée de [...] fait plus de bruits et de menaces que tout le diocèse ensemble, quoi qu'il en soit, je levé en considération uniquement [...] et pour M. et Mme Léry la défense que je vous avais fait d'aller [...] eux dire la messe, vous irez seulement une fois par semaine pour confesser les vieillards, [...] femmes enceintes et pour instruire les enfants. Mais ils continueront d'être de la paroisse de Saint-Joseph pour toutes les choses de la religion jusqu'à ce que j'aie été chez eux moi-même marqué et bénir l'endroit de l'église et du cimetière ; ce que je ferai peut-être dans 18 à 20 mois c'est-à-dire en 1774 soit dans l'hiver soit au printemps et que mes affaires le permettent soit dans l'été si les chemins sont beaux, mais jusque là [...] point. Autrement ils ne seront pas que [] bien d'autres peuples qui méritent aussi de la [...] et des soins et qui me demandent des curés ; alors quand je [] un second curé à la Beauce, j'arrangerai quand ils auront la messe le dimanche et de là ayant égard à leur [] de la paroisse de Saint-Joseph. Voilà monsieur ce que vous direz à tous les habitants de Saint-François et vous leur ferez la [] de quelle importance pour eux de se conformer à mes idées. Sans quoi cette présente faveur serait annulée et nous verrions qui l'emporterait d'eux ou de moi auprès de Mr Carleton. Je suis monsieur avec [] attachement et tous mes anciens sentiments pour vous. »

Signé évêque de Québec, 24-04-1772.

Avec une autre lettre trouvée<sup>26</sup> en meilleur état que la précédente, datée du 25 septembre 1778 et adressée de l'évêque à « Monsieur Verreau curé à Sainte-Marie de la Nouvelle-Beauce », on comprend mieux le climat de fermeture de mission à Saint-François de 1767 à 1783<sup>27</sup> :

26. Archives Fabrique Saint-François.

27. Une brève bibliographie des plus *vieux registres de la Fabrique de Saint-Joseph de Beauce* pourra guider le chercheur à mettre en lumière les entrées aux registres avant 1765 (1<sup>er</sup> registre officiel de Saint-François) et de 1767 à 1783 (fermeture temporaire des registres de Saint-François) :

1) Transcription dactylographiée (terminée le 4 juillet 1941 par H. Provost, ptre) des registres de la paroisse Saint-Joseph de Beauce pour les années 1738 à 1744, 17 pages.

A) 1<sup>er</sup> registre 02-08-1738 au 09-04-1741 (*1<sup>ers</sup> enregistrements paroissiaux en Beauce*)

ex. :

entrée n° 1 : 02-08-1738, baptêmes de Joseph-Marie Raimond, François Carpentier, récollet missionnaire de Saint-Joseph ;

entrée n° 4 : 21-10-1739, sépultures de Julienne Pernay femme de Nicolas Comiré ;

entrée n° 6 : 23-05-1740, mariage de François Prevot, fils de feu Jn-Bte et Geneviève Sedilot de Sainte-Foy et Marie-Françoise Maheu, fille de Noël et Marie-Magdeleine Ménard de Saint-Joseph.

Contresigné par Aubin De l'Isle, de la Gorgendière, etc.

B) 2<sup>e</sup> registre 31-05-1741 au 29-03-1744

ex. : dernière entrée au présent registre :

29-03-1744 baptême de Simon, fils d'Augustin Turcot et de Marguerite Gendron. Parrain Simon

« Il ne convient pas de quitter un dimanche la paroisse pour aller dire la messe dans une chapelle qui n'a point encore et qui n'aura point le titre de paroisse tandis qu'elle restera où elle est. Vous pourrez aller pourtant y dire la messe le lundi ou dans le cours de la semaine de Saint-François, mais votive, si les fabriques le permettent c'est-à-dire si l'office du jour n'est pas double.

D'ailleurs, je ne suis guère content des habitants de Saint-François, ils m'ont poursuivi et tracassé pour leur marquer la place d'une église qu'ils paraissaient empressés de bâtir. Je me suis donné la peine de l'aller désigner. Je leur avais ordonné de commencer par défricher l'endroit, ils n'ont encore rien fait depuis plusieurs années. C'était donc sous dessein uniquement pour mettre ma patience à l'épreuve qu'ils mettaient tant d'ardeur et me fatiguaient par leurs lettres et leurs adresses multipliées.

Quand ils auront transporté leur chapelle dans l'endroit désigné, qu'ils auront abattu et brûlé les arbres, fait un contrat de la terre qui doit avoir 3 arpents par 4 au moins ou 2 par 6, alors j'érigerai la paroisse, qu'ils auront la messe même le dimanche selon l'arrangement que nous faisons alors. Ils auront un cimetière, j'établirai une fabrique, on y fera les enterrements au moins des grandes personnes et cette paroisse jouira de tous les droits dont jouissent les autres. Et si je puis mettre un curé après Saint-Joseph, elle aura la messe alternativement, mais avant ce temps-là, et jusqu'à ce que tout ce que depuis fait, exécuté. Elle ne sera que [], [] plus que celle que vous venez de bénir. Car c'est ainsi et en cette qualité que je permets, étant grand vicaire, de la bâtir.

Je suis avec [] un sincère et parfait attachement, Monsieur.

Votre très humble et très obéissant serviteur. »

(signé), év. de Québec.

---

Turcot et marraine Marie-Françoise Moricet de *Sainte-Marie* (1<sup>re</sup> mention explicite de Sainte-Marie dans les actes de Saint-Joseph).

- 2) Manuscrits originaux n° 1 (06-01-1739 au 29-04-1741 et 25-04-1744), 15 feuilles brunes en très mauvais état.
- 3) Manuscrits originaux n° 2 (22-10-1745 au 13-03-1748), 21 feuilles en très mauvais état, même chemise que les originaux n° 3 (1739-1745, 1745-1748, 1753-1765) et supplément par J. Nadeau, ptre (novembre 1932) dactylographié du 25-03-1755 des registres 1755-1765.... 6 feuilles.
- 4) Manuscrits originaux n° 2A : 02-01-1751 au 14-02-1753, 10 pages. Fragments de registres (26 actes) découverts dans les archives de Sainte-Marie et rendus à la paroisse de Saint-Joseph, où ils manquaient, le 11-07-1941. H. Provost, ptre.
- 5) Manuscrits originaux n° 3 : 25-03-1755 au 24-03-1765, 50 feuilles brunes en très mauvais état.
- 6) Retranscription manuscrite, suite du registre n° 3 : 07-06-1764 au 24-03-1765, 26 pages.  
Relevé des naissances pouvant appartenir aux années 1748 — 1749 — 1750 — 1751 — 1752 — 1753 (20 p.)
- 7) Manuscrits originaux n° 4 : 26-03-1765 au 02-06-1772, 72 pages en bon état.  
ex. : fr. Théodore (curé de la Nouvelle « Beausse », parfois précision de Saint-Joseph...)  
— 27-01-1766, baptême de Marie Batarde « née à 4 h après-midi de parents inconnus (parrain François Dubois et M. Ambroise Chalifourt)...  
— 04-01-1767 (Verreau, ptre) : « baptême sous condition de Marie Sauvage, 3 ans environ, arrivée nouvellement de l'Acadie, parrain Étienne Poulin et marraine Marie aussi Sauvage)...  
— 18-01-1767 (fr. Théodore de la paroisse de Sainte-Croix, actuellement à la paroisse de Saint-Joseph) : baptême de Marie-Françoise Abénaquise de *Saint-François* âgée de 3 mois, fille de Vincent Abénaquis et de Marie Sauvagesse (parrain François Rodrigue et Marie Nouralé Abénaquise aussi de Saint-François) : déjà la fermeture de Saint-François était imminente, *mais pourquoi ce baptême de paroissiens de Saint-François à Saint-Joseph ? Honte d'un possible mépris ?* Une des premières entrées de Saint-François à Saint-Joseph, après 1767.  
— 23-01-1769 : mariage de Paul Létourneau, fils de feu Guillaume Létourneau et de Françoise Rodrigue de *Saint-François* et de Marie Grolot, fille de feu Jn-Bte et Marie Mathieu de Saint-Joseph.
- 8) Manuscrits originaux n° 5 : 05-06-1772 au 19-02-1780, 98 pages en bon état.  
ex. : 17-04-1733 : « Louis Sauvage, inhumé, fils de Louis Yroquois du lac des 2 montagnes ». Donc nomade...
- 9) Registre de la Fabrique de Saint-Joseph de Beauce : 20-02-1780 au 15-12-1802, 136 feuillets.  
ex. : 22-04-1793 : mariage d'Augustin Veilleux et Louise Kyrion. A. Lamothe, ptre.  
Où est donc Pierre Athanase Makatagondo (Abénaquis) ?

Ainsi donc le culte relève de Saint-Joseph. Comme les paroissiens de Saint-François semblent insoumis, ils retardent le retour à la normale. Fierté, entêtement ? À cette époque, nos routes (!) sont peu carrossables, d'ailleurs on délaisse le sud de la Nouvelle-Beauce. La Nouvelle-Angleterre, elle, a obtenu son indépendance le 4 juillet 1776. La frontière étant toute proche, le défrichement va au ralenti. La forêt sauvage : rempart naturel entre les deux colonies. Début novembre 1775, Benedict Arnold est passé à Saint-François, dans son long périple vers Québec. Un fort est d'ailleurs élevé dans Saint-François Est, à l'automne 1778, en vue de stopper une éventuelle réattaque de la « Province of Quebec. »

Le 3 juillet 1779<sup>28</sup>, une ordonnance de M. Magnan déclare que sur les représentations des habitants de la paroisse de Saint-François en la Nouvelle-Beauce, « nous avons tracé le dit chemin depuis la paroisse de Saint-Joseph jusqu'à l'endroit communément appelé la Touffe du Pin. » Les habitants sont appelés alors à travailler sur la pointe du « Rocher », de la terre « du nommé Roy exclusivement jusqu'à la terre du nommé Joseph Veilleux. Et de Louis Fortin au nommé Rancourt, que les habitants de la Touffe de Pin feront le chemin jusque chez le nommé Rancourt. D'Augustin Lessard jusqu'au moulin... » De plus, « un procès-verbal des chemins des deux côtés de la Rivière de la Nouvelle-Beauce de la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil, paroisse Saint-François » nous donne près de 60 concessions ici en 1785. Le grand-voyer Jean Renaud et G. Taschereau signeront ce document. Voici cette répartition (rive Est<sup>29</sup>).

1	Nicolas Guérin dit St-Hilaire	2 arpents	13 pieds: le fera seul
2	François Fortin	6	
3	François Girou	4	
4	Joseph Fortin	3½	
5	Joseph Rodrigue	3	40 pieds de pont: rivière à Guillaume ou des Plantes
6	Augustin Veilleux	3	
7	Noël l'Étourneau	3	
8	Augustin Plante	6	
9	Joseph Roy, père	7½	le n° 9 fera seul ce pont
10	Non concédées environ	12	appelé le Rocher
11	Louis Gagné	3	
12	Charles Doyon	3	
13	Ignace Quirion	3	
14	Roy, père et fils	3	25 pieds par nos 13-14
15	François Mathieu	3	
16	Joseph Veilleux	3	
17	François Quirion, fils	3	
18	Augustin Mercier	3	18 pieds le fera seul
19	Jean-Baptiste Rancour	3	
20	Pierre Rodrigue	6	
21	Joseph Roy, fils	3	30 pieds par nos 20-21
22	Monsieur Launière	11	50 à 60 pieds au charge de ses terres seules

28. Archives Fabrique Saint-François (photocopie).

29. 28-07-1785: colonne 1: nos de concessions; 2: propriétaires fonciers; 3: arpents de front à ouvrir et entretenir; 4: rencontre et proportion des ponts.

23	Jean-Claude Poulin	2	15 pieds par n° 23 seulement
24	Louis Fortin	3	
25	Ignace Roy	3	
26	Charles Auboïs	3	12 pieds le fera seul
27	Jean Grolos	3	
28	Non concédées environ	12	dont 4 moyens ponts
29	Étienne le Sauvage	3	25 pieds au charge des n°s 29-30
30	Jean-Baptiste le Sauvage	3	
31	Jacques Goulet	3	15 pieds le fera seul
32	Non concédées	3	
33	Charles Auboïs	3	
34	Pierre Guion dit St-Eloy	3	10 pieds le fera seul
35	Non concédées environ	6	Portage du rapide du diable 5 à 6 ponts
36	Charles Doyon, père	1	20 pieds et un autre de 12 pieds Les feront en proportion avec n° 37
37	François Maheux	6	Seront exempts de ceux du portage avec n° 36
38	François Rancour	3	
39	Jean Bolduc, père	3	
40	François Bourque	3	
41	Antoine Germain	3	10 pieds, de peu de conséquence
42	Pierre Veilleux	3	
43	François la Chance	3	
44	Jean Bourque	3	10 pieds de peu de conséquence
45	Charles Rodrigue	3	
46	Pierre Bolduc	3	
47	Louis Gagnon	3	
48	Joseph Bolduc	3	
49	Pierre Bolduc	3	
50	Zacharie Bolduc	3	Rivière de la Touffe de Pins (Gilbert). Pas possible d'y faire 1 pont
51	Paul Bourque	3	
52	Joseph Bourque	3	
53	Alexis Morin	3	
54	Pierre Morin	3	
55	Antoine Morin	3	
56	François la Chance, fils	3	
57	Beaudouin	3	
58	Non concédées environ	3	fin de la dite seigneurie voisin du fief de M. Collins

*La rive Est* compte donc, il y a deux siècles (1785), pas moins de 27 ponts à franchir. Pas surprenant que l'Ouest soit le berceau de Saint-François.

En 1785, seulement 5 concessions sur 58 ne sont pas concédées.

La première chapelle aura donc vu célébrer 14 baptêmes, 3 mariages et 18 sépultures... du moins officiels selon les registres du Père Théodore et du curé Verreau. Le 25 juillet 1765, Guillaume Létourneau devenait le premier à être enseveli près de la chapelle Bernard : première entrée au registre.

Et comme pour prouver ce premier site de la chapelle Bernard, le Père Dominique Doyon (ma correspondance personnelle) affirme : « Charlemagne Bernard, père de Roland, répondit à ma question en disant : quand je laboure dans mon fond, la charrue qui trace son sillon dans la couenne, tout à coup elle dépieque comme traversant un espace de terre meuble puis après reprend sa piquée dans la couenne (terre forte) comme avant ; ce n'est pas tout, car après on herse le labour et ce qui apparaît c'est un grand carré de terre grisâtre différent du reste... »

C'est ainsi qu'une deuxième chapelle en bois fut construite sur la terre dite de Saint-Éloy...



Service de Philomène Ratté en 1948, décédée à l'âge de 103 ans.



Ancienne église de 1803 et son presbytère.

## CHAPITRE 14

### DEUXIÈME CHAPELLE DE SAINT-FRANÇOIS 1784-1803

Malgré la fermeture officieuse de la mission de Saint-François, de 1767 à 1783, la seigneurie Rigaud-Vaudreuil avait pris de l'ampleur.

C'est ainsi que « Messire Verreau abandonna en 1783 le soin des paroisses de Saint-Joseph et Saint-François à un autre curé et il devint alors premier curé résidant de Sainte-Marie<sup>1</sup>. » Et « en 1783, avec le nouveau desservant, le Révérend Messire Joseph-Maurice Jean, nommé curé de Saint-Joseph et de Saint-François, tout commence à apparaître sous un jour nouveau à Saint-François. »<sup>2</sup>

Plusieurs facteurs peuvent expliquer la construction de la seconde chapelle. En 1783, Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, arrive à la fin de son mandat (1766-1784). Curieusement, Saint-François fut « fermé » de 1767 à 1783... coïncidences ? Il est vrai que dans les premières années de la Conquête (1759-1764), « le nombre de prêtres passe de 196 à 137 »<sup>3</sup>. Comme Mgr Henri-Marie Dubreuil de Pontbriand, 6<sup>e</sup> et dernier évêque de la Nouvelle-France, meurt le 8 juin 1760, « il répugne au roi d'Angleterre de désigner un évêque catholique, et encore plus d'autoriser Rome ou Versailles à le faire. [] Le 11 septembre (1764), le chapitre, soucieux de plaire à Murray désigne J.O. Briand... [] Sacré à Suresne, le 16 mars 1766, il revient à Québec le 28 juin... [] Briand rentre avec les pouvoirs épiscopaux, et le titre de surintendant de l'Église romaine. [] L'Église canadienne passe (pour 75 ans) sous l'autorité directe d'un gouverneur protestant bien déterminé à en contrôler les destinées. »<sup>4</sup> Avec le Traité de Paris la protection française disparaît, seule l'Église demeure ; André Siegfried écrit :

---

1. Demers, B., « Notes sur la paroisse de Saint-François », p. 57.

2. *Idem*, p. 58.

3. Lacoursière, J., Provencher, J., Vaugeois, D., « Canada-Québec, synthèse historique », Erp), 1969, p. 210.

4. *Idem*.

« L'Église tient sur les bords du Saint-Laurent une place à part ; elle a été de tout temps pour ses disciples une protection fidèle et puissante. Notre race et notre langue lui doivent peut-être leur survivance en Amérique... *Sans l'appui des prêtres, nos compatriotes auraient sans doute été dispersés et absorbés. C'est le clocher de village qui leur a donné un centre*<sup>5</sup>. »

Épineuse centralisation des services du culte dans la seigneurie Rigaud-Vaudreuil... Le curé Demers, arrivé à Saint-François en 1886, semble avoir été mis en contact avec des personnes n'ayant pas encore digéré ce changement de site (du ruisseau Bernard à l'emplacement actuel) :

« En changeant le site de l'église, sans doute que l'on faisait pour le mieux dans le temps (1783), puisque l'on fixait l'église dans le centre de la seigneurie, pour le plus grand avantage des habitants alors établis et dissimés sur les points principaux de la dite seigneurie. Peut-être même qu'il était difficile, vu les circonstances, d'agir autrement. Mais aujourd'hui, après un laps de temps de plus d'un siècle en considérant l'étendue de la paroisse avec ses 4 000 âmes, on est porté à déplorer ce changement. Si l'église était restée là où primitivement elle était construite, une autre aurait déjà surgie, du dessus du rapide à l'endroit appelé Touffe de pin, en attendant une troisième dans les concessions du sud-ouest de la rivière et peut-être même une quatrième, avec le temps, dans les concessions du Nord-Est. Et on ne peut nier que la position de l'église au centre de la seigneurie, rendra toujours difficile la subdivision de la paroisse. Maintenant le fait est accompli ; nous n'avons qu'à laisser la Divine Providence arranger les choses pour sa plus grande gloire et le bien moral et religieux des fidèles. »

À la fin du mandat de Mgr Briand, les censitaires de Saint-François semblent vibrés davantage au même diapason. L'irritabilité de Mgr pouvait s'expliquer, en partie, par le contrôle exercé par l'Anglais. Quoi qu'il en soit, Saint-François renaît avec la nomination d'un deuxième curé pour la Beauce, J.-M. Jean, résident de Saint-Joseph, en 1783... vœu enfin exaucé !

« On sent partout à la lecture des documents du temps qu'un éveil sérieux se fait. Les habitants semblent disposés et, sous la direction du Sieur Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, leur seigneur, qui est en même temps prodigué de son zèle et de sa générosité, ils veulent procurer la gloire de Dieu, d'une manière digne d'eux-mêmes dans leur paroisse. »<sup>6</sup>

Feuilletant les registres paroissiaux<sup>7</sup>, la requête du 20 juin 1802 pour construire une nouvelle église (la 3<sup>e</sup>, celle de 1803), jette une certaine lumière sur la chapelle (2<sup>e</sup>) qui remplacera l'ancienne chapelle Bernard :

« À l'illustrissime et Révérendissime Monseigneur Pierre Denault, évêque de Québec et Supplient les habitants de la paroisse de Saint-François d'Assise en la Nouvelle-Beauce (lesquels habitants forment la majorité) et ont l'honneur de représenter à votre grandeur que leur église bâtie depuis près de vingt ans en bois, étant devenue dans un état qui ne leur permet plus de la réparer, attendu que tout le corps du bâtiment menace d'une ruine prochaine, que le dit édifice n'a été préservé depuis environ cinq ans des effets impétueux du vent que par le moyen des étais qu'on a été obligé de mettre tout autour, sans lesquels ce bâtiment aurait déjà été renversé.

Les suppliants désirent donc se procurer une église plus décente, plus solide et plus proportionnée au grand nombre de paroissiens (180 familles) qui augmente tous les jours, prient très instamment votre grandeur... »

Mais comme il faut commencer par le commencement, achetons une terre de fabrique pour cette deuxième chapelle :

« Pardevant Moy Joseph augustin Belisle<sup>8</sup>, chirurgien demeurant en La Nouvelle Beauce aujourd'hui le cinq d'octobre de l'année Mil sept cent quatre vingt deux, il à apparu pierre

5. *Idem*, p. 208.

6. Demers. B., pp. 58-59.

7. Registre Saint-François n° 1. p. 103.

8. Agent du seigneur de Rigaud-Vaudreuil.

atanase sauvage et son épouse Marie vincent, qui ont déclaré avoir rendu une terre de trois arpens, située d'un côté à Baptiste Bourg et de l'autre côté à François Gilbert, ainsy que lisle située dans lance du rapide, tout dans la paroisse St. François Seigneurie de Rigaud, vendue à L'église St. François pour la somme de deux cent vingt piastres despagne. Laquelle somme doit estre payés au Retour du dit pierre à tanase de la chase, par les sindics, les Srs. Augustin plante et François Kirion, nommés par la voie unanime de toute l'assemblée paroissiale de la paroisse st. François acquéreurs de la dite terre, le dit pierre atanase et son épouse Marie vincent declarent, par ce présent d'avoir Reçu acompte de la dite vente, la somme de dix piastres despagne, promettent aussitost que le sold sera fait de la somme de deux cent dix piastres, de faire passer acte par la Main de Notaire et de Remettre tous les papiers d'acquisition qu'ils auroient entre ses Mains aux dits sindics pour l'acquisition de la dite terre de l'église st. François d'assise ainsy fait et passé à st. François la datte cy dessus et signe selon leur coutume en présence de Moy la piMpien (sic) est signé de pierre atanase et est aussy signé Jos. augt. Belisle et est la Marque X de Marie vincent.

2e. le quatre Novembre Mil sept cent quatre vingt deux, Marie vincent femme de pierre atanase sauvage ycy présente dans la Maison du capitaine Kirion, et autorisée de son dit François Mathieux et Joseph veyeux, il a été compté de Main à Main à la dite Marie vincent, par les deux sindics Augustin plante et François Kirion, deux cent dix piastres tant en or qu'en argent, Bien compté et pesé formant la somme de douze cent soixante livres ou Schellings de la province. Joint à soixante livres ou schellings de la province que le dit pierre atanase sauvage, à Reçu des avant par les Mains de François Kirion, et cela pour achapt d'une terre de trois arpens de large sur quarante de profondeur, Borné d'un côté par la terre de J.B. Bourg et de l'autre côté par la terre de François Gilbert, que le susdit pierre atanase sauvage a vendu pour la Batisse de L'église et du presbitaire, quitte et nette de toutes dettes et hipotheques, en foy de quoy la dite Marie vincent à fait sa Marque ordinaire, à st. François les jours et an que dessus, ainsy est Marque X de Marie Vincent, Marque X de François Kirion Marque X de Augustin plante et est signé Joseph veyeux et J. M. verreau prestre.

3e. au jourd'hui le onze janvier Mil sept cent quatre vingt quatre, par Nous soussigné prestre curé de la paroisse st. François d'assise de la Nouvelle Beauce, à été provoqué au prosne de la grande Messe paroissiale une assemblée des habitans de la dite paroisse, lesquels s'étant assemblés en plus saine et Majeure partie au presbitaire à l'issue de la grande Messe paroissiale, pour donner leur avis touchant la terre qu'ils ont achetée de pierre atanase, pour la Batisse de l'église et du presbitaire, ils ont tous unanimement dit que leur intention avoit toujours été et étoit que la dite terre resteroit aux curés deservant la dite paroisse, pour en jouir comme Bon leur semblera, ils ont tous déclarés ne savoir écrire n'y signer ce ce enquis suivant l'ordonnance, les jours et an que dessus, aussy présent Me. Miray Notaire du dit lieu de la Nouvelle Beauce, qui à signé et nous soussigné.

LOUIS MIRAY  
J. M. JEAN, PTRE

L'acte cy dessus et des autre parts transcrite à été déposé es mains de Nous Louis Miray Notaire soussigné, par les Srs. François Mathieux, pierre Rodrigue et Alexis Morin, Marguillier de l'œuvre et fabrique de la paroisse st. François d'assise de la Nouvelle Beauce, en présence de Messire Jean curé de la dite paroisse, pour estre Mis au Rang et par Mis Nos Minutes duquel dépôts ils ont Requis acte ce qu'il leur à été octroyé ce jourdhuy par Nous dit Notaire, à st. François d'assise de la Nouvelle Beauce le douze janvier Mil sept cent quatre vingt quatre, à Messire Jean curé de la dite paroisse signé lecture faite et ont les dits Marguilliers déclarés ne savoir écrire ny signer de ce enquis suivant l'ordonnance et Nous dit Notaire soussigné<sup>9</sup>. »

J. M. JEAN, PTRE  
LOUIS MIRAY, NORE

Le 20 septembre 1783, le seigneur de Rigaud-Vaudreuil, le Sieur J.-G.C. de Léry, remet ses droits seigneuriaux<sup>10</sup> :

9. Copie conforme à l'original conservé aux Archives judiciaires de Québec et au registre Saint-François n° 1.

10. Le seigneur de Léry donne ce cahier à la Fabrique ; les bilans commencent à y être enregistrés.

« Donné par le même (Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry) le montant des lods et ventes de treize cent vingt livres sur une terre dite de St-Eloye que la Fabrique a acquise au sud-ouest de la rivière — qui a trois arpents de front sur quarante de profondeur, pour y placer l'église, presbytère, etc., etc. qu'ils ont gardé, et l'Isle-aux-Hiboux qu'ils ont vendue ; dont remise du tiers leur a été faite.

« Restant soixante et treize livres, dix sols, huit deniers que les dits tenanciers mettront au tronc de leur paroisse pour être employé aux ornements les plus nécessaires à leur église. »  
L'Isle-aux-Hiboux dont il est fait mention, était située au pied du rapide, et a été vendue à un nommé Joseph Veilleux. »

Cette île aux Hiboux ou Kokokasso n'est nulle autre que l'actuelle île aux peupliers, près des Rapides du Diable.

Au sujet de cette terre, un billet daté du 3 juin 1777 concède le tout à un certain Pierre Guillon dit St-Eloye. En 1781, l'Abénaquis Makatagondo s'en porte acquéreur pour 720 livres, qu'il revendra, un an après, à la Fabrique pour 1 320 livres. Près du double du prix initial !

La nouvelle chapelle se trouvait à peu près au même endroit que l'église actuelle (celle de 1857). Demers rajoute <sup>11</sup> :

« La chapelle construite en bois comme nous l'avons dit, était bâtie dans le bas du cimetière actuel <sup>12</sup>, sur un terrain légèrement élevé au sud-ouest du chemin royal. Le cimetière était au sud-ouest de la chapelle. Il n'est pas fait mention de presbytère avant 1804. Le curé de Saint-Joseph et de Saint-François, résidant à Saint-Joseph, devait loger, dans ses voyages à Saint-François, chez quelque particulier dans les environs de l'église.

Ici, au sujet du changement du site de l'église à Saint-François en 1783, nous ne pouvons nous empêcher de faire, en passant, une remarque faite d'ailleurs par plusieurs. En changeant le site de l'église, sans doute que l'on faisait pour le mieux dans le temps, puisque l'on fixait l'église dans le centre de la seigneurie, pour le plus grand avantage des habitants alors établis et disséminés sur les points principaux de la dite seigneurie. Peut-être même qu'il était difficile, vu les circonstances, d'agir autrement. Mais aujourd'hui, après un laps de temps de plus d'un siècle, en considérant l'étendue de la paroisse avec ses 4 000 âmes, on est porté à déplorer ce changement. Si l'église était restée là où primitivement elle était construite, une autre aurait déjà surgie, du dessus du *rapide* à l'endroit appelé "*Touffe de pin*", en attendant une troisième dans les concessions du sud-ouest de la rivière et peut-être même une quatrième, avec le temps, dans les concessions du Nord-Est. Et on ne peut nier que la position de l'église au centre de la seigneurie, rendra toujours difficile la subdivision de la paroisse. Maintenant le fait est accompli ; nous n'avons qu'à laisser la Divine Providence arranger les choses pour sa plus grande gloire et le bien moral et religieux des fidèles. »

Précisons que cette chapelle était donc érigée à l'endroit du presbytère actuel, la face tournée vers la rivière, l'entrée en face du pont actuel.

Dire qu'à cette même époque, d'après Honorius Provost, 84 militaires étaient dénombrés à Saint-François ; le capitaine François Quirion, le lieutenant Jean Gagnon, deux sergents, 55 miliciens mariés et 25 célibataires. Un peu plus tard, en 1793 : 26 fusils pour 163 hommes !

Toutefois le 10 février 1784, l'évêque de Québec *confirme* Saint-François d'Assise comme saint patron de la mission. D'ailleurs le premier acte enregistré à Saint-François (sépulture de Guillaume Létourneau le 25-07-1765) par le frère Théodore mentionne déjà le nom de Saint-François. « Ce nom de François <sup>13</sup> a dû naturellement s'imposer, par respect

11. Demers, B., pp. 63-64-65.

12. Demers a été curé à Saint-François de 1886 à 1892.

13. Demers, B., pp. 45-46.

pour le seigneur de Vaudreuil<sup>14</sup> qui portait ce nom de baptême, ou bien encore en souvenir du premier missionnaire<sup>15</sup> qui portait le nom de François Carpentier. »

Le chevalier des ordres militaires de Saint-Louis et nouveau (1772) seigneur de Rigaud-Vaudreuil, Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry à la tête de ses censitaires avait présenté requête à Mgr Briand à cet effet. Ce dernier déclare qu'il confirme « par les présentes la dénomination qu'on avait depuis longtemps donné à cette paroisse » et que le 4 octobre marquerait dorénavant la fête<sup>16</sup> de notre saint patron.

Maintenant la vie s'organise autour de cette chapelle. Scrutant les redditions de comptes<sup>17</sup> des marguilliers en charge depuis 1783, nous pouvons mieux percevoir le pouls de la population d'ici :

Pour 20 ans d'exercices financiers, les recettes ont une moyenne annuelle de 1 568 livres et les dépenses de 428 livres, soit un excédent de 1 109 livres. Prévoyance du clergé et des marguilliers, générosité du seigneur et des censitaires... aucun déficit, malgré deux constructions : la deuxième chapelle de 1784 et l'église de 1803 !

Concernant les dates de reddition des marguilliers, certaines années traînent à être fermées (1790-91-92). D'ailleurs le 31 juillet 1799, l'évêque de Québec en visite pastorale signale :

« Vus et alloués les comptes, déchargeons les marguilliers. Quoiqu'il y aie eu une erreur de 118 livres, il y a au coffre que seize cent cinquante livres quatorze sols ancien cours, connu par le bordereau ligné par nous. Donné dans le cours de nos visites... »

Après la construction de cette seconde chapelle, les recettes baissent considérablement, les dépenses aussi... mais à partir de 1791 (année de l'instauration des deux Canadas, la province de Québec devenant Bas-Canada, le début du parlementarisme), le bilan est de plus en plus positif pour atteindre son sommet en 1804 avec l'avènement de notre troisième temple à Saint-François. *On prévoyait donc cette première église de 1803, la deuxième chapelle n'étant que temporaire.* Ce qui n'a pas empêché, en 1791, une invasion de chenilles à houppes blanches...

Toute comparaison gardée, la paroisse de Saint-Joseph de Beauce avait eu le temps de se bâtir une première chapelle en 1737 dans l'Ouest, une seconde en 1764 dans l'Est, et une église en pierre en 1790 (100 pieds de long par 40 de large); 1867 verra l'église actuelle se dresser.

Toutefois, à Saint-François, « la nouvelle chapelle est pourvue de bancs, d'une chaire, de chandeliers, d'ornements pour les autels, du linge, en un mot, de tous les objets nécessaires au culte<sup>18</sup>. »

L'organisation de la chapelle se fait peu à peu, tant et si bien que, le 6 août 1788, le curé Jos. de Guise de Sainte-Marie, invité du curé A. Lamothe de Saint-François, bénit avec son homologue une cloche (probablement la première à Saint-François) dont le poids est de

14. Réédition 1981 des « notes » de 1891 du curé Demers, p. XV. Honorius Provost : « Ils étaient deux frères (au moins) : Pierre Rigaud de Vaudreuil dit Cavagnal, dernier gouverneur de la Nouvelle-France, 1755-1760, et François-Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine, puis gouverneur de Trois-Rivières, ensuite de Montréal. C'est lui qui avait épousé Marie-Louise-Thérèse, fille de Joseph Fleury de la Gorgendière, le seigneur voisin et le véritable promoteur de la Nouvelle-Beauce. »

15. Premier en Nouvelle-Beauce, en 1737.

16. Fête chômée et d'obligation avec octave et « pour mériter la protection de ce grand Saint, nos très chers frères, souvenez-vous qu'il faut imiter ses vertus. Nous demandons bien sincèrement à Notre Seigneur qu'il vous en fasse la grâce afin que vous receviez tous les avantages possibles de la protection de ce grand Saint. » Év. Québec (registre 1, p. 3)

17. Registre 1 Saint-François, p. 4 à 41.

Synthèse des registres (Lucien Quirion, ptre), tome 1, p. 77 et 81.

Interprétation personnelle.

18. Demers, B. p. 59.

Année	Marguillier	Date de reddition	Recette en livres <sup>1</sup>	Dépense
1783-84	Frs Mathieu	20-10-1785	1767 <sup>2</sup>	1758 <sup>3</sup>
1785	Alex. Morin	24-05-1786	303 <sup>4</sup>	101 <sup>5</sup>
1786	Pierre Rodrigue	18-05-1788	791	732
1787	Aug. Veilleux	25-03-1789	430 <sup>6</sup>	297 <sup>7</sup>
1788	Joseph Bourg	21-05-1791	544 <sup>8</sup>	262
1789	Jos. Veilleux	22-05-1791	542 <sup>9</sup>	325
1790	J. Bte Doyon	17-03-1793	326	184 <sup>10</sup>
1791	Pierre Veilleux	17-03-1793	834	310
1792	J. Bte Rancourt	15-10-1793	898	140
1793	J.-M. Gagné	15-02-1795	1 179	222 <sup>11</sup>
1794	Chs Rodrigue	12-10-1795	1 408 <sup>12</sup>	298
1795	Joseph Roi	03-07-1796	1 678	219
1796	Jacques Paré	30-09-1798	2 107 <sup>13</sup>	751
1797	Paul Bourg	30-09-1798	1 922	156
1798	Aug. Mercier	11-01-1800	2 278	696
1799	Jos. Lessard	16-02-1801	2 264 <sup>14</sup>	267
1800	Jean Busc	21-11-1802	2 296	340
1801	Jean Plante	21-11-1802	3 312	843
1802	Frs Veilleux	25-02-1805	3 151	376
1803	Chs Poulin	07-07-1805	3 328	274 <sup>15</sup>

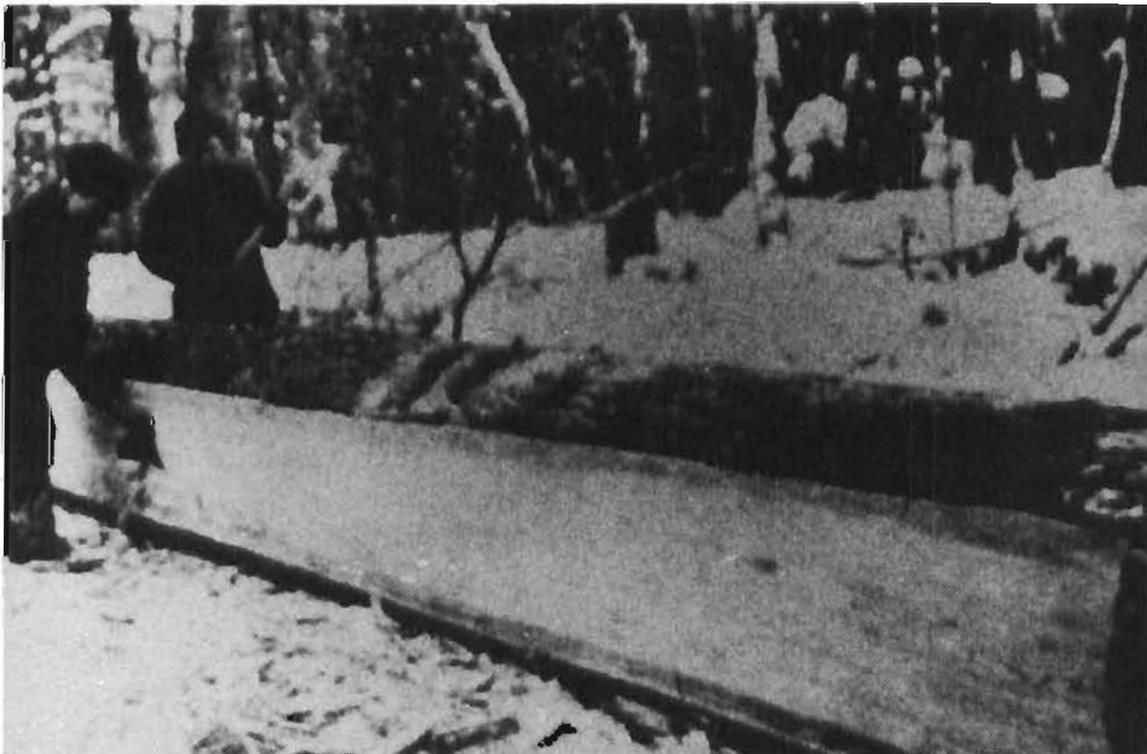
#### Remarques sur ces bilans

- 1) ex. : 46.7.1 ou 46 L 7S 1d = 46 livres 7 sols 1 denier  
En 1804: recettes de 36.14.0 pour peaux d'orignal et rats musqués et 18.0.0 pour martes.
- 2) 24 L. par présens des sauvages
- 3) 7 L. pour un fanal, 12 L. ferrure de la chaire  
La chapelle est-elle l'œuvre de corvées? générosité du seigneur de Léry? Peut-on conclure à une construction n'excédant pas 1 758 livres?
- 4) 3 L. bœuf, 7 L. filasse, 59 l. minots de blé à la quête
- 5) 3 L. baril de vin (de messe?..)
- 6) 13 L. 8 S. pour 35¼ lb lard, 15.10.0 banc adjugé à Launière fils  
8 L. 45 S. pour 29½ lb filasse  
44.4.0 pour 16 minots blé (on paie donc en nature)  
3.4.0 pour plusieurs mufles d'orignal
- 7) 15.0.0 bedeau, 3 L. pour 2 lb savon  
6 L. bonnet carré  
3 L. une représentation  
4.16.0 barrage fait par St-Eloy  
15.0.0 paiement final cloche
- 8) 2.4.0 pour 2 paires de souliers (des dons?)
- 9) 3.10.0 1 veau et 1 mufle d'orignal  
1.2.0 1 pain béni vendu
- 10) 1.10.0 ½ minot chaud
- 11) 6.0.0 hosties (peut-on y déduire le nombre d'habitants?)
- 12) 4.0.0 pour 2 mouchoirs et 1 ruban  
9.0.0 sucre, suif, tabac et autres denrées
- 13) 12.0.0 amende, pour 3 martes et blé d'Inde
- 14) 46.7.0 bœuf, lard, canard, morue, dinde, veau  
35.0.0 pains, suif
- 15) 2 L. eau-de-vie  
4.0.0 pour 2 mains de papier

195½ lb : « ... elle a été nommée François par Augustin Plante, parrain, et la marraine a été dame Marguerite Renoux épouse du Sieur Joseph Launière capitaine au service de sa Majesté Royale. La marraine a signé avec nous, le parrain ayant déclaré ne le savoir. En présence du Sieur Joseph Launière, de Joseph Bourg marguillier en charge et d'un grand nombre d'autres. La susdite bénédiction a été faite après en avoir obtenu la permission du grand Vicaire, Mgr étant absent <sup>19</sup>. »

Sur le dernier tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, la Fabrique était à se structurer : aucun acte d'élection pour les douze premiers marguilliers <sup>20</sup>, les redditions de comptes donnant seuls la lumière. Peu de monde sait écrire, nos curés coupent à l'essentiel, pas de « flâsage ». Peu d'événements importants pour les francs-tenanciers de la Fabrique : le 3 mars 1799, on achète une serrure pour mettre à la porte de la salle des habitants, le 3 janvier 1802 Jean-Baptiste Veilleux était engagé comme bedeau pour un an au prix de 4 piastres d'Espagne. On accordait alors 5 piastres pour blanchir le linge du presbytère.

La première chapelle aura été l'œuvre du frère Théodore, la seconde celle du Révérend J.-M. Jean, car après deux ans de service à Saint-Joseph et Saint-François, il devint curé de Sainte-Marie en 1785. Le Révérend Antoine Lamothe prit la relève dès 1785 jusqu'en 1810, assez pour voir au parachèvement de la seconde et dernière chapelle en bois et mettre l'épaule à la roue pour la première église en pierre... d'ailleurs n'avait-il pas été décidé, en même temps que l'achat d'un coffre-fort le 16 novembre 1800, « que l'on donnerait à M. le curé les clous et deux ou trois planches pour resserrer les cloisons de son presbytère » <sup>21</sup>...



Équarrir à la hache.

19. Registre I, p. 110.

20. Jusqu'en 1792.

21. Registre I, p. 101.

PROVINCE OF }  
CANADA. } ELGIN AND KINCARDINE.

VICTORIA, by the Grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, QUEEN, Defender of the Faith, &c. &c. &c.

To all to whom these presents shall come, or whom the same may concern—GREETING:

A PROCLAMATION.

L. H. LaFontaine, **W**HEREAS Charles Panet, *Atty. Genl.* Louis Massue, George Barthélemi Faribault, John Frantis Joseph Duval, and A. B. Sirois Duplessis, Esquires, under and by virtue of an Ordinance of the Legislature of the late Province of Lower Canada, passed in the second year of Our Reign, and intituled, "An Ordinance concerning the erection of Parishes and the building of Churches, Parsonage Houses and Church Yards," were duly nominated and appointed by Us, Commissioners for the purposes thereof, within the District of Quebec, in Our said late Province of Lower Canada. **AND** WHEREAS the said Charles Panet, Louis Massue and A. B. Sirois Duplessis, being three of the said Commissioners as aforesaid, have, as such Commissioners as aforesaid, under and by virtue of the provisions contained as well in the said Ordinance as in a certain other Ordinance, of the said Legislature, passed in the Fourth year of Our Reign, and intituled, "An Ordinance to extend the provisions of a certain Ordinance concerning the erection of Parishes to Parishes canonically erected before the passing of the said Ordinance," made to the Governor of Our said Province, a return of their opinion, with a *Procès-Verbal* of their proceedings, by which they describe and declare the limits and boundaries which they think most expedient to be assigned to the parish of *St. François d'Assise*, in the County of Dorchester, in the said District of Quebec, in effect as follows, that is to say: "The said parish of *St. François d'Assise*, situate as aforesaid, in the County of Dorchester and district of Quebec, shall comprehend an extent of territory of about nine miles in front on each side of the River *Chaudière*, by about twelve miles in depth, bounded on the north-east partly by the Township of Watford and partly by the Township of Cranbourne, on the north-west by the Seig-

niory of *Fleury* or *St. Joseph*; on the south-west by the Township of Tring, and on the south-east partly by the Seigniorie of *Aubert Gallion* and partly by the Seigniorie of *Aubin de l'Isle*." Now Know YE, that His Excellency The Right Honorable JAMES, EARL OF ELGIN AND KINCARDINE, GOVERNOR GENERAL of Our Province of Canada, by virtue of the Ordinances above mentioned and of a certain Act of the Parliament of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, passed in the Session held in the third and fourth Years of Our Reign, and intituled, "An Act to re-unite the Provinces of Upper and Lower Canada, and for the Government of Canada," hath thought fit to issue this Proclamation, and doth by these presents confirm and establish the aforesaid limits and boundaries to be and remain those of the parish of *St. François d'Assise*, and hath made, ordained, constituted, erected and declared, and doth by these presents make, ordain, constitute, erect and declare the said Parish of *St. François d'Assise* to be a Parish for all Civil purposes, agreeably to the provisions of the aforesaid Ordinances.

**IN TESTIMONY WHEREOF**, We have caused these Our Letters to be made Patent, and the Great Seal of Our said Province of Canada to be hereunto affixed: WITNESS, Our Right Trusty and Right Well Beloved Cousin JAMES, EARL OF ELGIN AND KINCARDINE, Knight of the Most Ancient and Most Noble Order of the Thistle, Governor General of British North America, and Captain General and Governor in Chief in and over Our Provinces of Canada, Nova Scotia, New Brunswick, and the Island of Prince Edward and Vice-Admiral of the same, &c. &c. &c. At Our Government House, in Our City of Toronto, in Our said Province, this FOURTH day of NOVEMBER, in the year of Our Lord, one thousand eight hundred and fifty, and in the Fourteenth year of Our Reign.

By Command,  
J. LESLIE, *Secretary.*

*Le parois de St. Jullien 1831*  
*Reçu de Jean B. Doyon la somme d'une Livre*  
*trois sous et neuf deniers courant à compte*  
*de ses rentes*  
*Charles de Léry*  
*seigneur*  
*18-3-91*

Quand l'arrière-arrière grand-père de Patrick Doyon payait la rente de sa terre au seigneur Charles de Léry en 1831.

## CHAPITRE 15

### TROISIÈME TEMPLE DE SAINT-FRANÇOIS, ÉGLISE DE 1803-1857

« Nos pères qui avaient une foi exemplaire et surprenante ne trouvaient jamais que nos clochers, que nos temples n'étaient assez hauts pour être vus du plus loin possible. Plus nos ancêtres étaient pauvres, plus ils étaient généreux. Ils se dépouillaient pour leurs églises. [] Nos églises avec un petit é : la Jérusalem céleste ! [] L'église était le monument le plus célèbre. On se fiait autrefois de 10 milles en 10 milles sur les clochers, comme les marins sur les bouées, les phares <sup>1</sup>. »

Ces envolées du cœur de l'ex-curé de Saint-Séverin de Beauce (408 âmes, 57 ans de moyenne d'âge, en 1983), Antonio Arsenault, décrivent les sentiments éprouvés, sans doute, par certains anciens fidèles de Saint-François. Le 20 juin 1802, une requête pour construire une nouvelle église est adressée à Mgr Pierre Denault, évêque de Québec :

« []les suppliants désirent donc se procurer une église plus décente, plus solide et plus proportionnée au grand nombre de paroissiens qui augmente tous les jours, prient très instamment votre grandeur de leur permettre de bâtir une église en pierre de la longueur de 100 pieds sur 40 de largeur, dans la place qui sera jugée convenable par votre Grandeur ou celui qu'elle munira de pouvoirs à cet effet <sup>2</sup>. »

Cent seize habitants signeront cette brûlante requête. D'ailleurs, une cinquantaine d'années plus tard, le curé F.-X. Tessier, maître d'œuvre de l'église actuelle, déclare <sup>3</sup> :

« L'ancienne église... (celle bâtie par Mr Lamothe) était bien trop petite pour la population, la flèche du clocher était coupée en deux, il n'y avait plus de plancher, il n'y avait pas de caveau,

---

1. La journée d'un curé de campagne, film 16 mm, O.N.F. et Radio-Canada, François Brault, 66 min. et 8 sec., 1983, 106C 0283 011.

2. Registre I, p. 103.

3. Demers, B., p. 70 et 104.

il fallait relever les planchers pour enterrer dans l'église, la voûte était à soliveaux, non peinte, il n'y avait pas de poêles dans l'église... il y avait 130 bancs... bâtie au nord-est de l'église actuelle à peu de distance du chemin royal.»

Le registre donne sud-est et sud-ouest selon l'approbation officielle de bâtir du 23-08-1855. Cette église était construite à partir de la sacristie actuelle, mais le devant se plaçait entre la façade de l'église actuelle et l'avenue Lambert. Marchant au grand catéchisme, le Père Dominique Doyon se souvient :

« Il n'y avait pas de gazon mais de la grève seulement sur la place entre l'Église actuelle et le trottoir. Hors ce matin-là, il était tombé une mince couche de neige que j'ai vue à mon arrivée sur les lieux vers 8½ h. Mais à la petite récréation de 10 h, la neige en fondant laissait voir les fondations comme un quadrilatère noir. »

Le curé Antoine Lamothe entreprend donc en 1803 la construction de la première église de pierre et d'un presbytère aussi en pierre, « au milieu de grandes difficultés et de l'opposition d'un certain nombre d'habitants<sup>4</sup>. » Et comme pour prouver que les églises se suivent et que les générations se ressemblent, l'archevêque de Québec écrivait au curé de Saint-François, le 8 mars 1854 : « ... je crois comme vous, qu'il faut y regarder à deux fois lorsqu'on a à bâtir une église pour la *canaille*, mais pourtant lorsqu'il s'agit de la gloire de Dieu, il faut que le prêtre ne perde pas de vue la mission qu'il a à remplir envers la canaille comme envers les honnêtes gens<sup>5</sup>. »

1803 : nouveau départ ! Faut-il rappeler le premier fils de la paroisse ordonné prêtre : François Boucher né à Saint-François le 12 mars 1803, ordonné au Manitoba, à la Rivière Rouge « où il resta comme missionnaire des sauvages jusqu'en 1833. Même année, curé de l'Ange Gardien. 1844, curé de Saint-Ambroise de la Jeune Lorette, où il est décédé le 4 décembre 1880<sup>6</sup>. » En 1804, la toute petite Louise Chaussegros de Léry devait inaugurer les inhumations sous l'église ; son corps et celui de quelques autres membres de la célèbre famille seront transportés sous l'église actuelle : 22 de Léry ainsi ensevelis de 1804 à 1936. Une plaque de cuivre, à l'avant gauche de l'église, rappelle ces inhumations des de Léry et de certains membres de leur famille :

**À la mémoire des membres de la famille Chaussegros de Léry  
Seigneurs de Rigaud-Vaudreuil inhumés dans cette église**

Charles-Étienne 1774-1842	Alexandre-René 1818-1880	William-Henri Brouage 1851-1914
Josephte Fraser 1780-1849	Catherine-Charlotte Couillard 1820-1888	Marie-Adélaïde Bouchette 1864-1936
Louise 1804-1804	Charles-William-Alexandre 1844-1848	Jean-Gaspard-Alexandre 1893-1893
Jean-Gaspard 1801-1826	Jean-Gaspard 1846-1848	Marie-Claire-Charlotte 1894-1908
William 1802-1842	Louis-Charles-Alexandre 1855-1882	Gustave-Georges-Fraser 1853-1918
Louis-Henri 1812-1828	Marie-Louise Cumming 1858-1905	Gertrude Forrest 1860-1935
Charles-Joseph 1800-1864	Louis-Charles-Alexandre 1882-1888	Gertrude-Marie-Renée 1882-1883
		Marie-Éliza Corinne 1849-1935

4. *Idem*, p. 67.

5. Registre 3, p. 21.

6. Index général des registres, volume A (1765-1767, note manuscrite de B. Demers, curé).

La compagnie F.-X. Drolet a apposé sa signature en bas, à droite de la plaque commémorative. Cette entreprise, fondée en 1875, est encore établie aujourd'hui sur la rue du Pont à Québec. La division fonderie a moulé cette plaque pour les de Léry; résidant à Québec eux aussi: la maison de Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry, rue Sainte-Famille, fut adjugée en 1800, pour £460, à son fils Charles-Étienne (cf.: notaire Joseph-Bernard Planté).

En y regardant de plus près, les noms de nos rangs y prennent leurs sources. Épitaphe collective du *cimetière seigneurial... dans un bien piètre état aujourd'hui!*

Lisons à nouveau le curé historien Benjamin Demers<sup>7</sup>:

« L'œuvre, qui fut loin cependant d'être un chef-d'œuvre, s'accomplit par contribution volontaire des gens qui fournirent et transportèrent les matériaux, et firent la plupart des travaux. [...] les comptes de dépense pour l'église de Saint-François mentionnent de temps en temps *la petite goutte de rhum et la petite lame d'eau de vie*, le tout destiné à mettre la belle humeur au cœur de l'habitant devenu maçon ou charpentier. »

Quant au registre<sup>8</sup> de la recette et de la dépense, il nous montre les 54 années de vie de cette église et de ses francs-tenanciers :

Année	Marguillier	Date de reddition	Recette	Dépense
1804	Jean Rodrigue	07-07-1805	3 758	1 511
1805	Louis Mathieu	21-09-1806	2 742	1 499
1806	P. Veilleux	15-11-1807	1 748	1 455
1807	Chs Doyon	13-11-1809	1 915	724
1808	Joseph Poulin	27-02-1814	7 346	4 297
1809	J.-Marie Busque	20-02-1814	3 734	1 170
1810 <sup>1</sup>	Jos Mie Bolduc	03-07-1814	3 494	1 436
1811	P. Jacques	10-07-1814	3 837	1 353
1812	Nicolas Mathieu	28-08-1814	4 553	1 196
1813	Thomas Roi	30-10-1814	4 898	1 328
1814	Chs Rodrigue	04-06-1815	4 714	844
1815	J. Bte Fortin	06-07-1817	5 802	3 273 <sup>2</sup>
1816	Jacques Morency	25-04-1819	2 502	2 346
1817 <sup>1</sup>	Ant. Morin	02-05-1819	1 960	791
1818	Basile Veilleux	02-04-1820	467	428
1819	Frs Giroux	01-01-1822	988	457
1820	P. Poulin	01-01-1822	1 071	320
1821	God. Bernard	04-05-1823	1 265	1 168
1822	Jean Doyon	04-05-1823	1 431	1 421
1823	J. Veilleux	10-05-1825	1 370	1 013
1824	Jos Rancourt	28-08-1825	59	22
1825 <sup>4</sup>	Louis Labbé	04-02-1827	83	71
1826	Jos Toulouse	14-11-1830	1 276	861
1827	Frs Bolduc	14-11-1830	1 296	869

7. Demers, p. 69.

8. Registre 1, p. 42 à 85 et registre 2, p. 24 à 106.

1828	Jos Rodrigue	14-11-1830	1 586	1 009
1829	P. Grondin	14-11-1830	1 226	692
1830	Léger Dupuis	11-12-1831	1 535	1 054
1831	Frs Thibodeau	23-10-1832	90	49
1832	Chs Poulin	29-09-1833	99	67
1833	René Poulin	24-06-1836	58	40
1834	Jean Pépin	18-09-1836	56	25
1835	Frs Poirier	01-01-1839	71	47
1836	P. Veilleux	03-10-1841	51	47
1837	Gasp. Bernard	03-10-1841	96	89
1838	Pierre Veilleux	10-10-1841	31	28
1839	God. Bernard	11-09-1842	53	36
1840	Joseph Pilet	07-07-1844	97	53
1841	Pierre Poulin	15-09-1844	113	69
1842	Jean Mathieu	20-10-1844	164	49
1843	Jos Poulin	20-10-1844	162	31
1844	Nap. Mathieu	14-12-1845	258	147
1845	Joseph Busc	01-10-1848	177	94
1846	David Mathieu	02-06-1850	127	87
1847	Hubert Poulin	26-10-1851	77	73
1848	Sér. Rodrigue	26-10-1851	197	175
1849	Jos Fecteau	04-06-1851	93	86
1850	André Jolicœur	12-09-1852	95	91
1851	Prudent Fortin	05-06-1853	86	68
1852	Prisque Doyon	12-03-1854	42	29
1853	Pierre Busque	10-09-1854	192	43
1854	F.-X. Lacombe	04-11-1855	137	85
1855	Léger Veilleux	26-08-1856	110	54
1856	Narcisse Doyon	15-11-1857	164	50
1857	Prisque Lambert	07-12-1858	95	60

#### Remarques sur ces bilans

- 1) Le 06-07-1810: « Ordonné qu'il soit fait au plus tôt au bas de l'église un baptistaire du côté de l'évangile et un confessionnal du côté de l'épître, de plus une grille à chaque extrémité du nouveau balustre dès qu'il sera placé, et cela sans préjudice d'un autre confessionnal ou fauteuil à grille dans la sacristie pour les confessionnaux d'hiver ». Év. Q.
- 2) 30 l. poêle de la sacristie.
- 3) « ... prendre immédiatement des mesures pour prévenir la ruine des châssis de l'église ainsi que de la boiserie qui les environne par dehors. » 18-07-1817 Év. Q.
- 4) « ... que la paroisse puisse procéder au renouvellement de la couverture en bardeau de la nef et des chapelles de l'église, on recouvre sans délai le rond point pour mettre en sûreté les choses précieuses qui sont en dessous. » 18-07-1825 Év. Q.

Quelques dépenses sont effectuées pour meubler cette nouvelle église : le 29 juin 1815, 1 200 livres ou 580 \$, pour un tabernacle de *François Baillargé* de Québec, le 9 juillet de la même année une chaire et un banc d'œuvre avec obligation de nourrir les ouvriers. Le curé Chèvrefils aimait le beau.

Entre temps, dès le 22 mai 1814, 600 livres étaient sorties des coffres de la Fabrique pour payer les ouvriers Dufrene et Bourque « qui ont fait d'amples réparations<sup>9</sup> », Charles Rodrigue père et fils, Louis Mathieu, Jacques Morency, Paul Bourg, Joson Bolduc et plusieurs autres assistant à cette délibération. Pas très solide l'église de 1803 ! On rapporte qu'elle ne fut jamais complètement terminée ; ainsi en 1810 l'évêque réclamait, 7 ans après la construction, un escalier en spirale, un confessionnal et un baptistère, et ce n'est que le 22 avril 1821 que Godfroid Bernard et le curé Primeau débloquent des fonds.

Saint-François couvre une grande superficie à l'époque. En 1826, deux syndics sont élus pour la région de la Famine. Voulait-on aller chercher ainsi de l'argent pour faire réparer le presbytère et la sacristie en 1832 ? Cette même année, « une chapelle pour recevoir les corps des défunts, avant de les entrer dans l'église »<sup>10</sup> est bâtie. Le 2 octobre 1870, on décidera unanimement de faire don, « à la chapelle de Kennebec, de la petite cloche qu'il y a sur le clocher de la chapelle des morts<sup>11</sup>. » Toujours en 1832, la salle publique ou des habitants est réparée et divisée, sous la surveillance du curé Montminy.

À remarquer que lors de la séance du 19 octobre 1832, les François Thibodeau, Antoine Morin, Jean Pépin, Jean Doyon, Pierre Jacques, André Labbé, François Laurent, Joseph Rancourt, Louis Mathieu et François Bolduc restent froids à la demande des marguilliers pour payer le loyer d'une maison convenable pour loger le curé pendant les réparations faites au presbytère. Joseph Rodrigue, Charles et Pierre Poulin votent carrément contre. Pour rendre le sourire à M. le curé, on lui concède « un ornement vert au goût<sup>12</sup> » de ce dernier... accepté à l'unanimité !

Avec toutes ces dépenses successives, Mgr Joseph Signay, fin 1834, parle d'excommunication (selon le rituel, p. 632, 2<sup>e</sup> col., 1<sup>er</sup> alinéa) pour celui qui allouerait des dépenses non autorisées.

Et maintenant, c'est la sacristie qui a besoin de réparations en 1834... année de misère noire ! Jamais les recettes n'ont été si basses, 50 livres. Mgr Signay aura beau être encourageant pour M. le curé :

« ... n'ai-je pas déjà permis de faire usage de la quête de l'Enfant-Jésus, pour aider à ces réparations ? Qui empêcherait, après assemblée de fabrique, de venir par cet expédient au secours de ces braves gens qui ont porté le poids et la charge de toutes les difficultés. »<sup>13</sup>

Quelle est donc la cause de cette grande misère chez nous, à la veille de la guerre civile des patriotes de 1837 ?

« Il est important de connaître la situation économique de la Beauce pendant cette période. Il est évident qu'elle est conditionnée par l'état de son agriculture, laquelle était, surtout en ce temps-là, dépendante du temps. Les marchés extérieurs, États-Unis, Angleterre, avaient certes une répercussion sur le marché du pays mais, la clé du succès tournait dans un sens ou dans l'autre selon les comportements imprévisibles de la nature. Les paroisses bien établies tenaient plus facilement le coup. Ainsi, malgré une grêle qui dévaste les moissons en 1829, le recensement de 1830 donne l'image d'une paroisse prospère (Saint-Joseph). [] Les fluctuations de l'économie dans une région agricole sont très variables. En 1834, des gels intempestifs, des pluies excessives, maintiennent la région dans la détresse générale. On voit dégringoler les chiffres dans la colonne des recettes des livres de la Fabrique. En 1836 : 49 livres à Saint-Joseph (51 à Saint-François). En 1838, la crise étant passée, elles remontent à 182 livres (mais à Saint-François, la crise frappe de plein fouet : 31 livres seulement de recettes).

9. Registre 1, p. 104.

10. Registre 2, pp. 34-35.

11. Registre 5, p. 36.

12. Registre 2, p. 123

13. *Idem*, p. 126.

En 1837, le journal *Le Canadien* rapporte que, surtout dans les paroisses de Saint-François et Saint-Georges, règne « une excessive misère. Les moins affligés, c'est-à-dire, les meilleurs habitants sont eux-mêmes épuisés. Ils ont fait tout en leur pouvoir pour aider les autres et les empêcher de mourir de faim, en vendant ou en prêtant le peu de blé ou de farine qu'ils se réservaient. La plupart n'ont pour toute nourriture qu'un peu de sucre qu'ils font dissoudre dans l'eau. On en trouve même qui n'ont d'autres moyens d'éviter de mourir de faim que de manger les animaux qu'ils trouvaient morts le long de la route. » (*Le Canadien*, 26 mai 1837).

Le rapport du député de Dorchester (la Beauce de l'époque), Jean Bouffard, confirme l'aspect tragique de la situation :

« Avant la fin de l'hiver une très grande partie des habitants manquera totalement de subsistance. L'an dernier ils ont dû hypothéquer leurs terres pour acheter la semence. Le printemps prochain ils seront incapables d'ensemencer leurs terres n'ayant ni blé, ni pois, ni avoine, pas même de patates et n'ont pas d'argent pour s'en procurer. »

En 1833, on demanda à l'État de créer des greniers publics. Papineau refusa d'encourager, disait-il l'esprit de dépendance des paysans.

□ (Et comme le constate Fernand Ouellet dans son histoire économique et sociale) : « On peut affirmer, sans crainte d'errer, que la population rurale de presque toutes les localités, où le commerce du bois n'étendait pas son empire, était psychologiquement préparée à tenter l'aventure insurrectionnelle.

Si cette situation économique, jointe aux conflits ethniques et politiques, ne se transforme pas en forces révolutionnaires c'est à cause d'un manque flagrant d'organisation. »<sup>14</sup>

Madame Ferron rajoute qu'à Saint-François, les notaires Hénault et Perrault sont les leaders patriotes de la localité. Ouellet, Cornell, Hamelin et Trudel, en 1968, dans « *Unité et Diversité* », campent ainsi la société du Bas-Canada, au début du XIX<sup>e</sup> siècle :

« La société canadienne-française, jusque-là dirigée par le clergé et les seigneurs, se choisit d'autres chefs de file. À cet égard, la montée des professions libérales, en l'absence d'une bourgeoisie d'affaires dynamique et consciente d'elle-même, est un phénomène décisif. □

Issus en majorité du milieu rural, les jeunes professionnels nourrissent de grandes ambitions sociales. □ Ce groupe se présente comme une élite nationale qui s'est donné pour mission de protéger les intérêts et les droits de la nation. » (pp. 199-200)

L'élite a sans doute les moyens de se payer ces révoltes politiques, et le peuple ordinaire le voudrait peut-être, mais ventre affamé n'a point d'oreille ! Tant et si bien que les années financières 1826 à 1829 ne sont ratifiées que le 14 novembre 1830... les marguilliers en oubliant de régler les comptes de l'année en cours. Si ces braves gens avaient pu imaginer qu'un siècle plus tard le krash boursier de New York ferait rage... Ils en auront bien assez de la crise des années 1870 !

Les véritables chefs de file de la communauté de Saint-François : nos prêtres. On se regroupe autour de la religion pour mieux passer à travers les difficultés.

Voulant sans doute profiter du modernisme des arpenteurs-géomètres des débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, le curé Primeau et le Sieur Antoine Fortin décident de bien asseoir le bornage de la terre de la Fabrique. On lui assigne le n° de lot 1530 (olim 41). Le 22 février 1822, Charles Fournier écrit qu'il s'est rendu dans la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil, paroisse Saint-François, comté de Dorchester, district de Québec « à une ligne et route, qui sépare la dite terre de celle d'Augustin Turcot ; j'ai, partant de la Rivière du Sault de la Chaudière, chaîné

14. FERRON, Madeleine, « Les Beaucerons ces insoumis 1735-1867 », Hurtubise HMH, 1974, p. 115 à 117. Quelques précisions concernant Beauceville ayant été rajoutées.

40 arpents en profondeur, au bout desquels j'ai posé la boussole et élevé un trait carré courant nord deux degrés Est variation non corrigée, le dit trait carré parallèle à la dite Rivière, et sur lequel j'ai posé une borne de pierre et enterré dessus des morceaux de terrine plombée ; le tout pour séparer le dit Antoine Fortin d'avec la terre de la dite Fabrique, et pour remplir un billet de concession par Mr de Léry père Seigneur de la dite paroisse <sup>15</sup>. » Les sieurs Jean Laliberté et Alexis Bonhomme témoins de l'acte de l'arpenteur juré. Pourtant, le 6 mars 1841, ayant profité de l'ordonnance de la 2 Victoria, ch. 26, le curé Édouard Montminy autorise l'arpenteur Jean-Pierre Proulx de Sainte-Marie à refaire le bornage, « du côté sud-ouest de la Rivière Chaudière, au premier rang où étant une terre où est bâtie l'église de Saint-François d'Assise depuis un nombre d'années assez considérables ; j'ai constaté l'étendue de cette dite terre tant en front qu'en profondeur et j'ai reconnu qu'elle contenait 112 arpents en superficie, et qu'elle était adjacente en front à la dite Rivière Chaudière, en profondeur au chemin de front du second rang, au sud-est de la route du dit second rang et au Nord-Ouest à la terre de Louis Barbeau <sup>16</sup>. »

Le régime anglais s'organise. Les cantons se concèdent, les seigneuries, elles, doivent quand même se plier à certaines exigences britanniques. On mesure, on s'assure : ce qui facilitera l'obtention de l'érection canonique.

« Pas plus qu'un village n'accède du jour au lendemain au statut de ville, il faut d'ordinaire une bonne période de maturation pour qu'une portion de territoire accède au statut de paroisse canonique. Par surcroît, après la conquête anglaise et le changement d'allégeance, non seulement les relations de l'Église catholique étaient-elles devenues délicates avec un gouvernement protestant, mais elles restèrent très prudentes pendant plusieurs décennies, notamment au niveau de l'érection canonique de nouvelles paroisses, parce que le gouvernement ne reconnaissait pas les limites territoriales contenues dans le décret canonique, ce qui risquait d'occasionner litiges et contestations. Mais la situation s'améliora notablement sous ce rapport avec l'acte 1 Guillaume IV, c. 51, adopté en 1831 et sanctionné l'année suivante, acte pour la reconnaissance civile des paroisses déjà exigées canoniquement par l'évêque. Comme le temps était limité pour se prévaloir de cet avantage, l'évêque de Québec pria les habitants de plusieurs circonscriptions de demander l'érection canonique en paroisse de leur territoire respectif, afin de pouvoir demander subséquemment et sans retard la reconnaissance civile. C'est ce qui explique un peu la nuée d'érections canoniques en 1835 <sup>17</sup>. »

Ainsi, le 9 octobre 1835, Saint-François était érigé canoniquement, une semaine avant Saint-Georges d'Aubert-Gallion. Lettres patentes qui officialisent religieusement une paroisse déjà vieille d'histoire. On comprendra que Saint-François est beaucoup plus ancienne que Saint-Georges qui fut d'ailleurs desservi par Saint-François à un moment donné. Par exemple, Saint-Elzéar et Saint-Joseph de Beauce devaient se prévaloir de ce même acte.

La requête de Saint-Georges a été faite le 14 septembre 1831 et l'érection canonique fut obtenue le 16 octobre 1835. Ce fut tout aussi difficile pour Saint-François qui dressa sa demande le 10 septembre 1831 avec réponse affirmative 4 ans plus tard, le 9 octobre 1835. L'évêché se souvenait-il de ces bruyants habitants de la Beauce ?

### Décret d'érection canonique <sup>18</sup>

« Joseph Signay par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège apostolique,  
Évêque catholique de Québec.

15. Archives de la Fabrique.

16. *Idem*.

17. Correspondance avec Armand Gagné, archiviste de l'archevêché de Québec, 05-02-1985, p. 1.

18. Original aux archives de la paroisse (érection canonique de la paroisse) copie à l'archevêché, cote AAQ, 211A, reg. des requêtes H, f. 157r-159r.

À tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que vù 1<sup>o</sup> la requête présentée à notre illustre prédécesseur, en date du dix septembre mil huit cent trente-un, au nom et de la part des tenanciers de la seigneurie de Vaudreuil, vulgairement connue sous le nom de Saint-François de la Beauce, comté de Beauce, district de Québec, demandant l'érection en paroisse de la dite seigneurie, pour les raisons y énoncées :

2<sup>e</sup> Notre commission, en date du huit juin mil huit cent trente-trois, chargeant monsieur Joseph Lacâsse, curé de Saint-Henri de Lauzon, et l'un de nos archiprêtres, de se transporter sur les lieux, après avertissement préalable ; de vérifier les énoncés de la requête sus-mentionnée, et d'en dresser un procès-verbal *de commodo et incommodo* ;

3<sup>e</sup> Vu aussi les certificats signés des Sieurs François-Xavier Ponsant, Michel Dostie et Jean Poulin, d'une annonce faite le dimanche, premier jour de février dernier, aux habitans réunis pour le service divin, aux églises du dit lieu de Saint-François de la Beauce, de Saint-Joseph aussi de la Beauce et de Saint-Georges d'Aubert-Gallion, convoquant les habitans de la dite seigneurie à une assemblée pour le mercredi suivant, à neuf heures du matin, en la salle publique des habitans du dit lieu de Saint-François de la Beauce.

4<sup>e</sup> Enfin, le procès-verbal *de commodo et incommodo* du dit Monsieur Joseph Lacâsse, en date du quatre du même mois de février, constatant et vérifiant dans toutes leurs parties les faits énoncés dans la requête sus datée.

En conséquence nous avons érigé et érigeons par les présentes, en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-François d'Assise, dont la fête se célèbre le quatre octobre, la dite seigneurie de Vaudreuil, comprenant une étendue de territoire d'environ neuf milles de front de chaque côté de la Rivière Chaudière, sur environ douze milles de profondeur, borné vers le nord-est partie au township de Watford et partie à celui de Cranbourne ; vers le nord-ouest à la seigneurie Fleury ou de Saint-Joseph ; vers le sud-ouest au township de Tring vers le sud-est, partie à la seigneurie d'Aubert-Gallion, et partie à celle d'Aubin de l'Isle ;

Pour être la dite cure et paroisse de Saint-François d'Assise de la Beauce entièrement sous notre juridiction spirituelle ; à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par nous ou par nos successeurs de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique en usage dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse ; enjoignant à ceux-ci de payer aux dits curés ou desservants les dîmes et oblations telles qu'usitées, et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Mais comme le présent décret est purement ecclésiastique, et ne peut avoir d'effets civils qu'autant qu'il sera revêtu de lettres patentes de Sa Majesté, nous recommandons très positivement aux nouveaux paroissiens de la dite paroisse de Saint-François d'Assise qu'ils aient à se pourvoir à cet effet auprès de son Excellence le Gouverneur de cette Province.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing de notre Secrétaire le neuf octobre mil huit cent trente-cinq. »

Jos. Év. Cath. de Québec  
par monseigneur

En droit paroissial, la jurisprudence est à l'effet que l'érection canonique d'une paroisse est valide par le seul décret de l'évêque, qui n'est lié en cela que par les lois de l'Église, et qu'une paroisse canonique ainsi constituée est par le fait même reconnue par la loi civile comme une corporation jouissant déjà de tous ses droits. Les procédures<sup>19</sup> :

- 1) Requête à l'évêque, signée par la majorité des francs-tenanciers, contresignée par deux témoins.

19. Ch. 197 des St. Ref. et l'App. au Rituel romain.

- 2) Présentation d'un plan d'arpenteur.
- 3) Enquête par le diocèse sur la véracité de la requête.
- 4) Publication de ce décret, lu et publié pendant 2 dimanches consécutifs au prône.

Plus tard, le curé Lambert se pose encore des questions sur le sens d'une érection canonique :

Enfin reconnu légalement par le diocèse ! 70 ans après la construction de la chapelle Bernard. La vie continue : 1837, l'extérieur de l'église est blanchi, le presbytère crépi. L'année suivante, le clocher est réparé. Le 1<sup>er</sup> janvier 1839, on prend possession de la grange de la Fabrique.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1841 à une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux annoncée au prône de la messe paroissiale et convoquée au son de la cloche, il a été résolu du consentement de tous, que *l'on ferait présent du vieil ostensor d'argent, à la Fabrique de Saint-Georges*, à condition que les paroissiens de Saint-Georges qui ont des bancs dans l'église de Saint-François consentissent à les faire vendre sans nous causer aucune difficulté. Présents Louis Mathieu et Gaspard Bernard qui ont signé avec nous. Éd. Montminy, ptre. »<sup>20</sup>

Toujours en 1841, le menuisier Louis Barbeau contracte les réparations de l'église : châssis, portes et portiques. 1842, chemin de la croix inauguré. 1844 : une pierre d'autel, une croix de procession, un ciboire, un second calice, des chandeliers, un tableau de la Passion.

D'autre part, les sucriers de Saint-François obtiennent un grand succès avec leurs érablières : 1844 (41 050 lb), 1851 (185 438 lb), 1861 : 296 570 lb soit le plus haut quota de toute la Beauce. L'histoire se répète-t-elle aujourd'hui ? Surproduction ?

Pendant ce temps, le curé Moïse Fortier devait devenir le premier curé résidant à Saint-Georges (Ouest), puisqu'il y signe son premier acte dans les registres le 14-01-1841. Malheureusement, il se noiera à Saint-François, près de l'église, le 12 mai 1845, son canot ayant chaviré. Une cinquantaine d'années plus tard, soit le 27 décembre 1898 (registre n° 12, B. 203), naissait à Saint-François « Jean Joseph né le même jour fils légitime de Charles Duval cultivateur et de Joséphine Grondin de cette paroisse ». Ce même Jean Duval devait être ordonné à Québec le 10 juin 1922 par le cardinal Bégin. Le 28 juin 1950, *l'abbé Jean Duval, issu de Saint-François, devenait le curé fondateur de Saint-Georges Est*, paroisse de l'Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie. Saint-François enlève un curé à Saint-Georges... et lui en redonne un autre !

Sur l'entrefait, le curé Louis-Édouard Bois s'était installé à Saint-François, en 1843. En 1846, il dote l'église de burettes et bassin en argent, d'un tapis du sanctuaire, etc. Il faut préciser, selon le curé Tessier, que « l'ancienne église n'a jamais été terminée, à l'intérieur, et cela, à cause de la mauvaise volonté des habitants [] et de la part d'un certain nombre de paroissiens qui voulaient tout conduire. » En 1846-47, Monsieur Bois a essayé, apparemment, de faire bâtir une église de l'autre côté de la rivière, chez Pierre alias Blanc Veilleux. Haines et difficultés amenèrent son rappel en 1848.

## CHAMBRE DES JUGES

Québec 26 janvier 1907.

Monsieur l'Abbé L. Z. Lambert,  
Curé de Saint-François.

Monsieur le curé,

Je me fais un plaisir de répondre aux questions que vous me posez dans votre lettre du 24 courant.

20. Registre 2, p. 129.

Avant de répondre directement à ces questions, je crois devoir faire quelques remarques qui serviront à expliquer mes réponses.

Il y a deux sortes d'érection canonique de paroisse : celle qui est faite au point de vue purement ecclésiastique, et celle qui est faite en vue de lui faire produire des effets civils.

L'État et les tribunaux civils n'ont rien à voir à la première, et si l'on n'y a point observé les lois ecclésiastiques, c'est à l'autorité ecclésiastique seule à s'en occuper.

Quant à la seconde espèce d'érection canonique, c'est une autre chose : l'État et les tribunaux civils ont à s'en occuper, parce qu'elle est destinée à produire des effets civils qui les concernent. Et je me permets de vous faire remarquer que vous êtes dans l'erreur lorsque vous dites "qu'il est reconnu qu'advenant des défauts substantiels dans "la procédure les tribunaux civils n'ont aucune juridiction "pour juger les actes de l'évêque". Si des formalités essentielles ont été omises par l'autorité ecclésiastique, les Commissaires pour l'érection civile des paroisses pourraient refuser d'accepter le décret de l'autorité ecclésiastique, et s'ils l'acceptaient, le Lieutenant-Gouverneur pourrait refuser d'en tenir compte et d'émettre la proclamation nécessaire pour constituer la paroisse nouvelle.

Voilà pour l'État. Quant aux tribunaux civils, ils pourraient parfaitement, à la poursuite d'un intéressé, annuler tout ce qui a été fait sans observer la loi.

J'en viens maintenant aux questions que vous m'avez posées.

1° Je ne puis comprendre comment l'évêque diocésain pourrait se croire exempté d'observer les prescriptions de la loi civile et de la loi ecclésiastiques, lorsque la loi civile (Statuts Refondus, art. 3371 et 3372) dit clairement que L'AUTORITÉ ECCLÉSIASTIQUE ET CEUX QU'ELLE DÉLÈGUE DOIVENT PROCÉDER SUIVANT LES LOIS ECCLÉSIASTIQUES ET L'USAGE DU DIOCÈSE? et que l'autorité ecclésiastique et ceux qui la représentent doivent donner certains avis.

2° L'État compte certainement, et a raison de compter, sur la fidélité des évêques à observer la loi, et sur la suprême autorité de l'Église pour en assurer l'observation.

3° Il est difficile de dire quelles seraient toutes les conséquences, autres que la nullité des procédures, qui pourraient résulter de l'inobservation de la loi par les évêques. Il y en a une, cependant, qui me paraît s'imposer : c'est que, s'il devenait constant que les évêques n'observent pas la loi, cela pourrait donner naissance à un mouvement pour leur faire enlever le pouvoir que la loi civile leur donne aujourd'hui. À plusieurs reprises, la population protestante s'est déjà plainte de ce que l'autorité ecclésiastique catholique pouvait changer les limites d'une municipalité en démembrant ou agrandissant une paroisse déjà constituée en municipalité. Vous savez, en effet, que, dès qu'une paroisse est érigée canoniquement et civilement, elle constitue une municipalité, et que si ses limites sont modifiées celles de la municipalité le sont par là même.

Le danger dont je parle ne me paraît pas immédiat, mais il vaut mieux, à mon avis, en éviter la cause en suivant strictement la loi.

Veuillez me croire, monsieur le curé.

Votre bien dévoué serviteur.

(Signé) F. LANGELIER  
*Juge en Chef de la Cour Supérieure  
pour la division de (...)*

Ce climat de tempêtes tomba entre les mains du curé Joseph-Arsène Mayrand, en 1848. *La fameuse loi des écoles*, qui exigeait le système coercitif ou de cotisation légale pour le maintien des écoles. Selon le curé Tessier (registre 3, p. 188 à 192), « les chefs de la révolte étaient André Labbé père, surnommé le cheval blanc ; la femme du capitaine Joseph Busque, Joseph Colomban Loubier qui était l'avocat et leur disait qu'avec 92 personnes révoltées il n'y avait plus de loi ; lesquels soulevèrent les habitants du haut de la paroisse (Touffe de Pin). Le capitaine Louis Mathieu, ses fils et plusieurs autres qui passèrent l'été en difficulté, et qui venaient pour *faire brûler les 5 maisons d'écoles* bâties sous M. Bois. Les dimanches pendant les mois de juillet et août, à la porte de l'église, il y avait des scènes épouvantables, de sorte que M. Mayrand ne pouvait plus prêcher. *On allait le trouver à son presbytère, et il craignait pour sa vie.* On fut obligé d'envoyer quérir la police de Québec qui sévit contre les émeutiers, et les conduisit à Québec, au nombre étaient le capitaine Louis Mathieu, ses fils Jean Mathieu du fort, Louis Laurent, René St-Hilaire, François Boucher, Eustache Boucher et un grand nombre d'autres, tous ont été acquittés par l'intercession de M. Charles de Léry, seigneur de la paroisse.

Jean Mathieu du fort, David Mathieu, René St-Hilaire, Eustache Boucher, François Boucher et 3 autres moins coupables, intentèrent un procès criminel, pour faux emprisonnement à Louis Denys, juge de paix de la paroisse, qui avait été obligé en cette qualité de déposer, pour rétablir la paix dans la paroisse, puisque la vie et les propriétés des habitants paisibles étaient en danger. Le dit procès a duré 4 ans, et presque tous les habitants de la paroisse ont été requis comme témoins.

Dans la même année, on avait fait bâtir une maison d'école n° 4, au Rocher, par Jean Bisson à raison de 50 louis. Les commissaires d'alors ne voulant pas payer l'ouvrier, sous prétexte que l'ouvrage n'était pas solvable, furent poursuivis, et perdirent leur procès, les frais se montaient à 1 119 livres. Les 4 maisons d'école furent vendues pour payer les frais du procès. Eustache Boucher, Isaac Thibodeau, François Boucher, Louis Rancourt, commissaires d'écoles, en 1850, s'étant laissés actionner malicieusement et reçurent pour leur témoignage, les uns chacun dix piastres, une cariole de l'ouvrier, et confessèrent jugement. » La mentalité de l'époque n'hésitait malheureusement pas à pointer du doigt le récalcitrant, l'homme d'opinion différente. Le tout reste à prouver. Et le curé F.-X. Tessier se vide le cœur à nouveau :

« À mon arrivée ici, le 9 octobre 1852, il n'y avait pas d'écoles en opération, toutes les maisons d'écoles étaient au Shériff en 1853. M. le curé acheta la maison d'école n° 1 arrondissement de l'école, qu'il paya 40 livres ayant reçu 25 livres du Dr Meilleur, surintendant de l'éducation, le reste fut payé avec le résidu de la vente des maisons d'écoles. Il y avait beaucoup de dettes à payer et bien des difficultés à aplanir. Louis Bernard, alors secrétaire-trésorier se présente dans une assemblée de la paroisse n'ayant aucun livre de compte, *tous ses papiers étaient dans un petit sac.* Après bien des pourparlers, le curé, réussit à faire consentir les personnes présentes à l'assemblée à ensevelir tout le passé dans l'oubli, et à prendre la conduite des écoles. En 1854, les difficultés furent aplanies, le système coercitif fut établi, non sans beaucoup de difficultés et onze écoles furent mises en opération et en 1884, quinze écoles et douze maisons d'écoles ont été bâties, et les quinze écoles sont régies par les commissaires sous la conduite du curé, et elles fonctionnent très bien. » Comme le précise le curé Demers (p. 92), « dans le temps, tout se faisait par le système de la contribution volontaire, et le nombre de ceux qui voulaient contribuer était assez restreint ! »

Ce fut en cette même année 1848 qu'un presbytère de bois de 40 pieds de long par 30 pieds de large fut bâti. L'année suivante, Euphémie Denis maria le bon parti : Michel Foley, instituteur !

En juin 1851, les femmes occuperont dorénavant l'allée du milieu au lieu de celle du côté de l'évangile qui sera occupée par les hommes, ainsi que celle de l'Épître. Ce même été

1851, Olivier Rodrigue est sommé d'enlever *sa maison* « *qu'il occupe dans le cimetière, et ce afin d'éviter les frais d'une poursuite en déguerpissant.* »<sup>21</sup>

1854 verra les syndics voter des argents pour un dais pour les processions du Saint-Sacrement et pour la couverture du presbytère à rénover.

À cette époque (1853), Georges William Chapman et son épouse Caroline Angers possèdent un emplacement dans la paroisse ; leurs enfants sont tous deux non communicants, Robert a 9 ans et William 2 ans à peine. Le forgeron Jean Duval est tempérant ! Joseph Roy est cordonnier sur l'emplacement de François Bolduc. Peut-on conclure qu'un cordonnier et un forgeron se situaient à proximité du futur poète Chapman ? « La vieille fille » Marie Poulin demeure chez Léger Gilbert. Charles Roy aubergiste est marié à Elizabeth O'Brien : une jeune fille de 24 ans y est servante (Sophie Quirion) et Narcisse Paré est enregistré « domestique ». Frédérick Lacombe, marguillier, habite au nord de la rivière, près de Saint-Georges sur la 2<sup>e</sup> concession Saint-Charles. Félix Chassé notaire, époux de Lise Bonneville habite au sud de la rivière, au bas de la paroisse. Les 11 enfants du notaire Cyprien Blanchette et de Marie Gosselin ont : 17, 14, 12, 11, 9, 7, 6, 4, 3, 2, 1 an...

Lors de ce recensement paroissial<sup>22</sup> de 1853, le prêtre inscrit un « affligé »... malade, handicapé ?

Le curé, lui, s'enorgueillit : « En 1853, j'ai confesé dans le carême 1 388 personnes et j'ai fait faire les pâques à 970 personnes. 418 n'ont pas fait de pâques et n'ont pas été à la confesse en carême 208. »

Population de Saint-François ?

1853 : 2 194 (556 non communicants et 1 638 communicants !)

1854 : 1 735

1855 : 1 788

1856 : 1 867

1857 : 1 884

de bons bras pour la dernière église...

1858 : 1 943

1862 : 1 984

1863 : 2 052

1864 : 2 136

Ne passons pas sous silence l'érection civile de Saint-François, obtenue le 4 novembre 1850<sup>23</sup> (et érection de plein droit le 1<sup>er</sup> juillet 1855, 18 Victoria, c. 100), n'oublions pas que Lord Durham, en 1839, avait déploré dans son « Rapport » l'absence d'organisation municipale. Malheureusement, sans l'avis des représentants du peuple, on se hâta « d'édifier sans discernement un rouage municipal trop vaste et trop compliqué », selon H. Provost. Importation anglaise, sans préparation.

Saint-François faisait partie, en 1850, de la division de Dorchester, qui comprenait les comtés actuels (plus ou moins) de Lévis, Dorchester, Beauce et une partie de Lotbinière.

Mais il faut remonter au 1<sup>er</sup> juillet 1845 (proclamation du 18 juin sous l'autorité de 8 Victoria, c. 40) pour voir ériger la municipalité de Saint-François de la Beauce, comprenant la paroisse de Saint-François de la Beauce. La municipalité cesse d'exister, car son territoire devient partie de la municipalité de comté, le 1<sup>er</sup> septembre 1847 (10-11 Victoria, c. 7). En 1896, un territoire sera détaché et annexé à la municipalité de Saint-Benjamin de Dorchester (LQ 1896-97, c. 17) et un autre détaché et annexé à la ville de Beauceville (LQ 1904, c. 67).

21. *Idem*, p. 73.

22. Liste des habitants de Saint-François, 1853, 36 p.

23. Gazette officielle du 16-11-1850. Tout en anglais. C'est pas grave car « y nous auront pas les Anglais ! »

Une autre partie de Saint-François formera la municipalité de Saint-Simon-les-Mines en 1950 (LQ 1950, c. 126). Entre temps, qu'arrive-t-il de notre église ?

L'église se meurt. Prisque Doyon, Charles Poulin, Louis Turcot, Joseph Mathieu, Hubert Poulin, Jean Bolduc, André Veilleux, Jean Drouin, Pierre Poulin et Eustache Caron acceptent les postes de syndics en vue de construire une nouvelle sacristie : 25 novembre 1849. Rien ne bougera pendant 4 ans... le capitaine Louis Mathieu et ses fils s'étant « toujours montrés opposés à tout le bien que les curés ont voulu faire dans la paroisse. »

Le 30 octobre 1853, 308 signataires<sup>24</sup> (majorité de 130 « bons habitants ») dressent leur requête à Mgr Turgeon. Construire une nouvelle église :

« Que l'église de la dite paroisse est dans un état de vétusté qu'il n'est pas possible de la réparer ; que d'ailleurs elle est maintenant trop petite pour contenir la foule<sup>25</sup> qui s'y rend les jours consacrés au culte, ce qui les gêne fort dans l'exercice de leur devoir religieux et leur sentir vivement le pressant besoin d'en construire une nouvelle.

Que la sacristie attenante à la dite église étant aussi dans un mauvais état et faisant des voies d'eau, il devient pareillement urgent d'en construire une nouvelle.

C'est pourquoi vos suppliants prient Votre Grâce de leur permettre de construire une nouvelle église, une nouvelle sacristie, en pierre et un chemin couvert en tel lieu qu'elle voudra bien désigner et sur telles dimensions qu'il lui plaira de déterminer. »

Quelques semaines après, le Grand Vicaire Ch. F. Cazeau dit avoir rencontré M. Charles de Léry à Sainte-Marie, dans la rue (quel hasard !), et lui avoir dit alors<sup>26</sup> : « Est-ce que vous ne croyez pas que les gens de l'autre côté de la rivière demanderont de nouveau à se séparer, si vous voulez bâtir ? » Tous deux sont d'opinion qu'il sera indispensable dans un avenir rapproché qu'il y ait division de la paroisse. En 1853, le défrichement des terres ne permet pas cette division. Pourquoi pas deux paroisses de 3 lieues de front sur 2 de profondeur ? 300 à 350 habitants par future paroisse (si tout le territoire était cultivable), 480 terres de 2 par 40 arpents de profondeur. Cazeau affirme que l'ancien curé Bois était bien d'accord avec lui :

« Il n'est pas hors de propos de vous faire savoir qu'une requête demandant la dite division fut présentée à Mgr Signay dans l'été de 1845, il n'y fut pas donné suite à cette époque pour ne pas exciter de plus grandes difficultés dans la paroisse qui était alors assez peu pacifique. Cette requête était signée de Mr de Léry. »

M. le curé Tessier réécrit au Grand Vicaire le 2 décembre 1853. Le 6, ce dernier lui répond promptement :

« ... il ne s'ensuit pas que j'ai émis (l'opinion) qu'il faut bâtir la nouvelle église de l'autre côté de la rivière. Je n'ai jamais parlé de cette dernière ni à Mr Alexandre de Léry ni à d'autres et personne ne m'en a parlé, non plus de changer l'église de place. Je n'ai parlé de la future paroisse que quand on m'a parlé du projet de bâtir à S. Frs une église grande comme celle qui doit être érigée à Ste-Marie. »<sup>27</sup>

M. Tessier constate qu'il veut éviter des dépenses inutiles. Si deux églises sont nécessaires pour deux paroisses, l'église actuelle peut facilement répondre au besoin de l'Ouest. « Les habitants de l'autre côté ne voulaient pas se séparer mais bien faire passer l'église de leur côté. »

24. Registre 3, p. 2 à 7.

Voici quelques signataires : Charles et Alexandre de Léry, Gaspard Bernard, Louis Denys, Joseph Marquis, Michel Foley, Narcisse Rodrigue, Rémi Bolduc, Charles Gilbert, Olivier Veilleux, Pierre Kirion, Magloire Jolicœur, Damase Roy, Pierre Paré, Gabin Poulin, Moïse Doyon, F.-X. Boucher, Eusèbe Roy, Elzéar Bernard, Jean Bisson, Louis Barbeau, Louis Feuilteau, Jonas Roy, Bénoni Toulouse, Louis Loubier, Fabien Cloutier, Louis Provençal, Bénoni Bolduc...

25. En 1985, M. le curé Denis Morin devrait-il écrire à Mgr Vachon qu'il a trop de places... libres ?

26. Registre 3, p. 24.

27. *Idem*, p. 26.

Est-ce pour cette raison que les Charles Mathieu, Jean Mathieu du fort, Jean Mathieu Fs Ls, Martin Mathieu, Jean Mathieu à Jean, J.-B. Bourk, Pierre Veilleux g.p., Edmond Bolduc, Joseph Boucher, Maurice (Morise) Morin, Léger Gilbert fils, Pierre Poulin fils Ch., Simon Busque, Augustin Lessard, Jean Fortin, Olivier Loubier, Joseph Loubier, Lambert Morin, Jean Mathieu (Touffe), « n'ont pas voulu signer la dite requête et plusieurs autres de la même trempe<sup>28</sup>. »

Mgr l'archevêque démêlera enfin toutes ces intrigues de coulisses, le 30 décembre 1853. Il repousse l'idée de deux paroisses. Incapacité pour Saint-François de faire vivre deux établissements « au moins d'ici à longues années. Il ne faut donc songer pour le moment, qu'à remplacer votre vieille église par une autre en laissant la division de la paroisse Saint-François à la génération future. » La canaille<sup>29</sup> n'a qu'à en prendre pour son rhume !

La canaille a la « couenne » dure, car plans en main l'archevêque se pose encore des questions<sup>30</sup>.

« Or serait-il juste d'obliger cette population (de l'Est) à faire des sacrifices considérables pour bâtir l'église en contemplation, tandis qu'aussitôt après, pour ainsi dire, elle devra s'en imposer de nouveaux pour bâtir chez elle. »

Le curé Tessier avait recommandé à son évêque de menacer les paroissiens récalcitrants « d'interdire leur église et de leur ôter leur curé ». Ce à quoi Mgr ne consentit point, car « si on étudie le passé de votre paroisse, il faudrait mettre (la menace) à exécution pour ne pas rendre l'autorité méprisable. [] Ne serait-ce pas aggraver le mal au lieu de le faire cesser. Ne serait-ce pas exposer la malheureuse paroisse à tomber dans des désordres que bien des années du ministère le plus laborieux ne pourraient faire disparaître. [] Mais je ne dirais rien non plus pour leur faire espérer une division. »

Vingt ans après l'obtention du décret canonique, le 23 août 1855, on voyait arriver l'approbation officielle de bâtir à neuf<sup>31</sup> :

« 1<sup>o</sup> Il sera construit dans la dite paroisse de Saint-François de la Beauce une nouvelle église et une nouvelle sacristie en pierre à environ 10 pieds au sud-ouest de l'église actuelle et parallèlement à icelle, la dite sacristie devant être à environ 60 pieds au nord-ouest du presbytère de la même paroisse.

2<sup>o</sup> La dite nouvelle sacristie aura environ 40 pieds de longueur, 30 pieds de largeur et 10 pieds de hauteur entre les 2 planchers finis, avec un passage de 8 pieds de largeur entre la dite église et la dite sacristie.

3<sup>o</sup> Il sera construit au sud-ouest de la dite nouvelle église un chemin de 7 pieds de largeur et de 7½ pieds de hauteur pour communiquer de la même église à la dite sacristie. »

À l'aube d'une toute nouvelle église, la population approche les 1 900 habitants... pas tous « très catholiques... »

1765 — 1784 — 1803 — 1857... autant de dates, autant de temples bâtis. Les deux premières chapelles n'auront duré qu'une vingtaine d'années chacune : le bois, signe de l'éphémère ? De plain-pied dans un dix-neuvième siècle prometteur, on s'enracine, on bâtit de pierre : deux églises. L'augmentation plus rapide que prévue de la population rend donc l'église de 1803 désuète ; de toute façon, elle n'aura jamais été complètement terminée.

28. Registre 3, p. 7.

29. *Idem*, p. 21.

30. *Idem*, p. 21 à 23.

31. Archives de la Fabrique et registre 3, p. 14 à 16.

## CHAPITRE 16

### QUATRIÈME TEMPLE, ÉGLISE ACTUELLE 1857-1985...

Explosion démographique. En 1845, 159 familles avec 500 communiant pour un total de près de 900 âmes. 1857 : plus du double ! Faut bâtir ! L'ancienne église n'est-elle pas démolie par les habitants ? Les évêques et les curés successifs ne viendront jamais à bout du caractère « particulier » (insoumis ?) des paroissiens de Saint-François. Plus de trois générations depuis la petite chapelle Bernard. Un paroissien, est-ce nécessairement toujours un « fidèle » ? De 1825 à 1880, la population passe de 2 000 à 5 000 habitants.

Même si la population n'est pas tellement riche, les dettes contractées pour bâtir et orner l'église sont acquittées en 10 ans (1857-1867).

Année	Marguillier	Date de reddtion	Recettes en livres	Dépenses
1858	Olivier Lessard	26-08-1860	130	54
1859	Olivier Rodrigue	20-10-1861	90	49
1860	Abraham Poulin	14-12-1862	573	573
1861	Gaspard Morin	11-12-1864	938	813
1862	Isaac Thibodeau	18-12-1864	228	101
1863	Ambroise Morin	13-05-1866	236	236
1864	Alexis Plante	23-12-1866	882	815
1865	Pierre Poulin	23-12-1866	272	120
1866	Olivier Bernard	27-09-1868	244	50
1867	Jean Rodrigue	15-08-1869	383	143

Normalement le bilan doit être accepté au plus tard 6 mois après la fin de l'année financière. Autre source d'exaspération de l'évêque de Québec...

Réglons le cas des redditions de comptes. De 1868 à 1874, l'unité monétaire est toujours la livre : 291 livres de recettes moyennes pour 214 de dépenses.

À partir de 1875, le dollar fait son apparition. De 1875 à 1900 les moyennes oscilleront à 3 171,51 \$ de recettes et 2 871,43 \$ de dépenses, dont 2 déficits et plusieurs bilans équilibrés... à la « cenne » ! En 1880, l'archevêque s'inquiète que les registres de baptêmes soient dans une armoire fermant à clef dans la sacristie. « *Nous ordonnons que les précautions ordonnées dans la Discipline du diocèse de Québec au mot ARCHIVES<sup>1</sup> soient exécutées à la lettre, en attendant que l'on ait une voûte à l'épreuve du feu.* » En 1890, on décide de ne plus enterrer les enfants dans le petit cimetière près de l'église. Viendra la grande époque du tournant du siècle : nouveau cimetière, collège des frères maristes, Couvent des Sœurs Jésus-Marie, Hôpital Saint-Joseph.

De 1901 à 1913 : moyenne de 6 673,57 \$ de recettes et 5 268,09 \$ de dépenses. 1908 : recettes de 15 000 \$, mais 1 000 \$ de déficit.

La première grande guerre mondiale :

Année	Marguillier	Date de reddition	Recettes \$	Dépenses
1914	Jos Boucher	18-07-1915	7 395,62	7 773,07
1915	Léger Loubier	02-04-1916	7 087,70	6 217,84
1916	Jos Fortier	28-01-1917	6 362,30	4 393,95
1917	Maj. Lessard	03-02-1918	8 071,45	8 996,13
1918	Chs Labbé	06-01-1919	6 477,25	5 444,82

5 ans, 2 déficits... Une automobile « pour l'usage de la Fabrique »<sup>2</sup> est votée lors de la séance des marguilliers du 2 avril 1916. Les deux fournaies de l'église et du presbytère ont bien besoin de réparations.

Les années d'après-guerre, le temps d'une paix, montrent des bilans assez bien équilibrés. Le curé Lambert parti, M. Lamontagne fait monter la moyenne annuelle des recettes à 15 622 \$ contre 13 247 \$. Le sommet est atteint en 1928 ; près de 35 000 \$ de dépenses dues aux grandes réparations de l'église.

Les années de grande crise économique, 1929 à 1939 :

Année	Marguillier	Date de reddition	Recettes \$	Dépenses
1929	Paul Rodrigue	05-01-1930	10 465,50	10 456,55
1930	Omer Plante	04-01-1931	10 096,65	10 094,45
1931	Adolphe Doyon	06-01-1932	10 560,80	10 558,80

#### 1. Registre 4.

La voûte du presbytère a été démolie depuis 1982. La secte religieuse des Mormons du Québec a microfilmé les registres jusqu'en 1876. L'Université de Montréal conserve précieusement le tout dans ses voûtes. 150 \$ seulement pour ce travail. À Saint-Joseph, le curé Fernand Cliche (1980- ) a fait de même avec ses registres jusqu'en 1876, même si leur voûte veille toujours au grain. « Les Mormons, en tant qu'humains, toujours propres de leurs personnes, menant une vie familiale exemplaire », selon M. Cliche. « Notre voûte prenait jour de certains endroits, peu sécuritaire », affirmait M. le curé Denis Morin. Un coffre-fort c'est « safe » pour l'argent, mais que dire des manuscrits *originaux laissés sans protection* ! Un sérieux ménage s'impose dans les archives éparses de la Fabrique. De toute façon, c'est un problème entier dans toute la Beauce : journal Éclairer-Progress, Archives du Palais de justice de Saint-Joseph, le Centre hospitalier régional de la Beauce, etc. Espérant me tromper, que le feu frappe toujours chez le voisin. Gérer le passé nous empêche de voir au plus pressant, le présent. Et le futur, lui ?

#### 2. Registre 6.

1932	Chs Poulin	01-01-1933	9 492,80	9 278,45
1933	Esdras Veilleux	01-01-1934	7 648,20	4 754,05
1934	Arthur Bisson	01-01-1935	10 140,90	9 916,78
1935	Joseph Doyon	01-01-1936	7 538,62	7 436,65
1936	Louisda Poulin	24-01-1937	9 812,14	6 522,16
1937	Philiias Bernard	23-01-1938	12 213,67	8 388,31
1938	Philiias Boucher	15-01-1939	12 252,09	8 274,59
1939	Jos. Latulippe	21-01-1940	12 231,07	6 931,02

Situation stable pour la Fabrique. Qu'en était-il des paroissiens ? La dette en 1934 se chiffre à 700 \$ soit une diminution de 13 800 \$ depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1930. Incroyable, en plein cœur de la crise ! Plus de 6 000 \$ ont même été alloués en construction et réparations. Finances prospères de lancer Mgr Omer Plante lors d'une visite paroissiale (23-01-1935). Le surplus annuel des recettes sur les dépenses ordinaires est en moyenne de 3 016,72 \$. On vote même un 10 000 \$ pour venir en aide à la jeune paroisse de Saint-Alfred.

Plus tard, le curé Gédéon Duval et la Fabrique verront grimper les dépenses à 70 144,08 \$, mais les recettes les « accottent », soit 71 622,33 \$, en 1948.

Nous verrons plus loin des chiffres plus récents. Revenons à l'époque du curé Tessier, au début de notre église actuelle. La lecture de « l'acte de cotisation, église et sacristie »<sup>3</sup>, en date de 1858, nous énumère 466 propriétés totalisant 61 218 livres en évaluation. Une tenue de livres super-méticuleuse concernant tout ce qui entoure la nouvelle construction de l'église :

- étendue en superficie de chaque propriété : arpents, perches, pieds ;
- évaluations ;
- cotisation de ce que chaque propriété doit payer en argent : louis, schillings, deniers ;
- rangs, concessions, « possesseurs ».

Une autre partie de ce même grand cahier noir allonge ces termes de menuiserie :

- toises de pierre
- barriques de sable et de chaux
- chevrons : 49 pieds 7 × 9 au petit bout et 7 × 12 au gros bout
- entrants : 51 pieds 7 × 11 pouces
- piliers : 45 pieds 12 × 12 pouces
- équilles : 23 pieds 7 × 13 pouces
- sablières : 48 pieds 7 × 7 pouces
- blocs pour chevrons : 9 pieds 7 × 10 pouces
- entre piliers : 17 pieds 8 × 10 pouces
- goussets : 10 pieds 7 × 7 pouces
- morceaux de bois : 15 pieds 7 × 10 pouces
- morceaux de bois croches : 3 pieds 8 × 8 pouces
- morceaux de bois d'épinette : 18 pieds 12 × 12 pouces
- entretoises, lambourdes, palétrages, colombages, etemperches, boulins, bâtons, harts, bardeau (mille), planches de pin et d'épinette, madriers communs.

On dénombre 68½ journées de corvées au total et 59 avec voitures.

À cette époque (1858), Alexandre de Léry possède 84 arpents d'une valeur de 1 048 livres ; il donnera 66 livres 19 shillings et 11/3 denier en valeur de matériaux dans la

3. Archives de la Fabrique.

construction de l'église. Le capitaine Antoine Morin possède 279 arpents pour 638 livres de valeur de propriété et devra fournir 40.15.22/3 livres en matériaux. Ce Morin est un personnage important à cette époque. Autrefois, ne jugeait-on pas de la richesse d'un habitant à la grosseur du tas de fumier devant sa grange ? Frédérique Lacombe possède 130 arpents dans le 1<sup>er</sup> rang nord-est de la rivière Chaudière, 4 dans Gentilly et 20 dans Saint-Charles. Quant au « Post Office Directory », il donne enfin en 1848 un bureau à Saint-François, desservi deux fois par semaine ! James Calway en était l'entrepreneur régional. En 1858, la poste était livrée trois fois par semaine, en canot, en « sleigh » ou en voiture... car en 1886, le train sifflera chez nous.

Comme l'orthographe n'est pas le fort de cette génération besogneuse, on rencontre des Laifsard (Lessard), l'Evesque, Matieux, Rancour, Roi...

En 1856, on apprend qu'un certain Pierre Cloutier possède 40 arpents (80 l.) dans le rang Saint-Louis N-O et 60 arpents dans Sainte-Catherine S-E (5 l. seulement). Jean Mathieu *du fort* (lien avec le blockhaus de 1778 à Saint-François !) : 184 arpents (319 l.) au 1<sup>er</sup> rang N-E de la Chaudière. Mathew Moonan, 70 arpents (15 l.) dans Chaussegros. Implantation du bureau d'enregistrement à Saint-François.

George William Chapman (père) fournira 2.10.0, Jacques Grégoire 1.0.0, Gabriel Deyon 0.5.0, le notaire Cyprien Blanchet 1.0.0, le capitaine Got Bernard 1.0.0 et bien d'autres étireront leurs contributions, des 2 et 3 mai 1858, en vue d'allonger l'église de 16 pieds. Joseph Lélé Rodrigue sera un des témoins.

En 1856, la valeur des matériaux fournis pour l'église se chiffre à 3493 livres 18 schillings 8 deniers. Les syndics, dont André Pilet dit Jolicœur, devant le notaire J.O.C. Arcand et le curé F.-X. Tessier, déposent la « répartition des matériaux et argent : construction d'une nouvelle église, sacristie et chemin <sup>4</sup> ». On y lit en page deux : « Répartition des matériaux que les habitants contribuables de la paroisse Saint-François d'Assise, dans le comté de Beauce, sont *obligés* de fournir pour la construction d'une nouvelle église, sacristie et chemin couvert soit en nature, soit en argent tel qu'il est porté au présent état de répartition. Les matériaux nécessaires sont portés sur les devis dressés le 12<sup>e</sup> jour de juin 1856 et la spécification des ouvrages pour la construction des dits édifices ci-dessus mentionnés est dans les marchés en date du dit jour douzième de juin, entre Messieurs *Antoine Pampalon*, maître maçon et *David Gosselin*, maître charpentier et messieurs les syndics des dits édifices ; les devis et marchés accompagnent les dits actes de cotisation et répartition pour l'inspection des intéressés. »

Vital Roy <sup>5</sup> avec ses 213 arpents de propriété (315 l. d'évaluation) fournira 12 barriques de sable, 1 chevron, 2 journées de corvées, 20 planches de pin et 10 pieds × 1 × 10, 2 milles de bardeaux, 1 épinette de 8 pieds × 6 d'épais, etc. Alexandre de Léry ira lui, en 1856, de 924 planches de pin de 10 pieds, possédant 84 arpents de propriété d'une valeur de 1 048 livres.

Ces actes de cotisation peuvent être consultés à la « maison presbytérale », de 8 heures du matin à 5 heures du soir, pendant deux semaines.

Comme le Seigneur de la paroisse a refusé de laisser prendre du bois sur ses terres non concédées, le gouvernement y consent sur les terres de la Couronne <sup>6</sup>.

Trop carrée (!) à 140 pieds par 65, avec possibilité d'y loger 2 200 personnes (population de 1943), on demande de rallonger l'église, dès le printemps 1858, en pleine construction. Accepté par Mgr l'évêque, qui s'est laissé tirer l'oreille. À travers une longue liste de paroissiens acceptant la surcharge de 28.19.81. de rallonge, *quelques rares paroissiennes osent signer* <sup>7</sup>, elles aussi : Dame Joseph Cloutier, vve Godefroid Bernard, Marie Morin

4. *Idem* (52 pages).

5. N° 61 de cet acte de 1856.

6. Registre 3, p. 29.

7. *Idem*, p. 34 à 46.

(institutrice), Euphémie Veilleux, Angélique Busque, Angèle Champagne, Sophie Fortin (Miquette), Luce Vocelle, Marie Asselin, Philomène Poulin, Euphorisne Plante, Judith Rodrigue, Philomène Gilbert.

Le 1<sup>er</sup> novembre 1859, les journées données ou de corvées varient de ½ à 2.

L'église a été couverte par *Charles et Joseph Richard* de Québec : 136 milles de bardeaux 750, 5 mois d'hommes. Le 6 novembre 1858, la sacristie et l'église étaient donc recouvertes<sup>8</sup>. La pierre a été minée par M. Côté en 1856, tirée de chez Bolduc, Jolicœur... Entre temps, l'épopée aurifère en Beauce s'en vient. Klondike beaucevillois. De Léry Gold Mining Company et tout près : Canada Gold Mining Co., Korstask Co., Spoulding and Sands Man. Co., Beauce Gold Mines Smelting Co., Clarence Gold Mining Co., Glover and Fry Co...

« Le 22-10-1857, la première pierre de la nouvelle église de Saint-François d'Assise, dans le district de Beauce, a été bénite par Monsieur F.-X. Tessier curé du lieu, elle a été placée sur l'angle de l'avant-corps du côté de l'évangile, en présence d'un grand nombre de fidèles, réunis pour cette imposante cérémonie; y sont inclus différens noms, pièces de monnaies de l'année, divers notes, le tout recouvert de plomb.<sup>9</sup> »

Avec les 696 voitures d'agrément recensés (en 1861), la population a sans doute sillonné Beauceville le 21 juin 1860, car l'église était enfin livrée au culte. Bénédiction officielle par messire Paschal Pouliot, curé de Saint-Gervais. Les concélébrants étaient :

Joseph Nelligan, curé de Saint-Joseph  
G.-F. Drolet, curé de Saint-Sylvestre  
Antoine Campeau, curé de Beaumont  
N. Godbout, missionnaire de Lambton  
N. Beaubien, curé de Saint-Raphaël  
D. Martineau, curé de Saint-Charles  
F. Catellier, curé de Saint-Georges  
T.-E. Moore, curé de Saint-Frédéric  
Joseph Bourassa, curé de Saint-Bernard

Jo. F. Bérubé, curé de Forsyth  
Et. Hallé, curé de Sainte-Marguerite  
Ch. Lafontaine, curé de Tring  
P. Pouliot, curé de Saint-Gervais  
Ts Desruisseaux, vicaire de Sainte-Marie  
N. Gauvin, vicaire de Saint-Joseph  
Joseph Dion, vicaire de Saint-Elzéar  
F.-X. Tessier, curé de Saint-François

Le plan<sup>10</sup> a été fait par l'architecte *André Paquet*. La voûte a été entreprise par *Louis Dion* de Lévis. La sculpture par son fils, *Adolphe Dion*. Église de style néoclassique.



27 mai 1906, garde d'honneur à la fête d'intronisation de la statue de la Vierge, au Couvent J.-M.

8. *Idem*, p. 70.

9. *Idem*, p. 30 et registre 4, p. 2.

10. Original dans archives paroissiales.

David Gosselin se voit donner en juin 1860 tout le bois de la vieille église en échange du transport de la vieille sacristie sur la terre de la Fabrique, à l'endroit assigné par le curé.

Peu après, on se préoccupe de l'assurance... La Mutuelle des Fabriques des diocèses de Québec et de Trois-Rivières... valeur de construction : 6 875 louis courant pour l'église, 400 louis pour la sacristie selon les conseils d'experts, mais les marguilliers accepteront 3 200 louis pour l'église et 300 pour la sacristie<sup>11</sup>. Quelques années après, en 1890<sup>12</sup>, l'église était assurée pour 33 000 \$, le presbytère pour 6 000 \$, autels, cloches, vases sacrés et hangar pour... 5 000 \$, soit un grand total de 44,000 \$ ! En 1985<sup>13</sup>, la police d'assurance se lit comme suit :

	<i>Assurance</i>	<i>Prime</i>
Bâtiment église-réunion	1 050 000 \$	(5 250 \$)
Orgue église	10 500 \$	(52,50 \$)
Contenu église	22 500 \$	(112,50 \$)
Bâtiment presbytère	175 000 \$	(402,50 \$)
Responsabilité globale	1 000 000 \$	(890,00 \$)
Tous risques	6 000 \$	(100,00 \$)
Chaudière et machinerie	2 000 000 \$	(incluse)

La cotisation annuelle monte à 6 991,50 \$. L'assurance mutuelle des Fabriques de Québec (A.M.F.Q.) agit à titre d'assureur. Les franchises sont toutes de l'ordre de 250 \$. Pour ce qui est de l'actuelle (1985) chapelle de Fraser, appelée Cœur Immaculé de Marie :

Bâtiment chapelle	112 000 \$	(963,20 \$)
Contenu chapelle	3 100 \$	(26,66 \$)
Responsabilité globale	1 000 000 \$	(390,00 \$)
Tous risques	5 000 \$	(incluse)
Chaudière et machinerie	2 000 000 \$	(incluse)

Maintenant, une courte parenthèse sur le clocher principal... Les trois cloches furent bénies le 3 août 1864 par Mgr Horan, évêque de Kingston. Elles pèsent 1 721, 1 178 et 929 livres : 3 838 livres au total. Le coût : 2 000 \$, montées dans le clocher. Voir livre du curé Demers (p. 109 et 143) pour plus de détails. Une visite hasardeuse dans le clocher même a fait lire à André Garant, le 18 janvier 1985, sur la première cloche, donnant sur la Rivière :

*Mears and Co founders Londres*  
+  
*Seigneurie Rigaud-Vaudreuil*  
*Paroisse St-François d'Assise*  
*District de Beauce Canada*  
*Messire François-X. Tessier curé*  
*Charles et Alexandre de Léry, écuiers*  
*seigneurs*  
*Anno domini*  
*1864*

Celle du centre, la grosse ; mêmes inscriptions. Cependant, celle qui donne sur le Couvent, de dimension semblable à celle de la Rivière y voit gravé :

*Mears and Stainbank founders London*  
*Paroisse de St-Eustache*  
*1879*

11. Registre 4, pp. 14-15.

12. Journal de la Fabrique, 1887 à 1920 (5 septembre 1890).

13. Chiffres fournis par M. le curé Denis Morin (conformes aux polices d'assurances).

Preuve évidente que l'originale a été remplacée par cette cloche de la région du nord de Montréal, théâtre de la rébellion civile de 1837. Actionnées électriquement par la sacristie (14 boutons). La petite cloche de la sacristie : aucun accès intérieur, câble coupé... cloche de l'église de 1803. Le 21-01-1888, paiement final : 1 400 \$.

N'oublions pas la cotisation annuelle qui est de l'ordre de 1 379.86 \$. Donc 8 371,36 \$ par année au grand total. Et si l'église brûlait, le coût de remplacement serait de combien au juste ? *La valeur artistique des objets d'art religieux est-elle reconnue dans ces tarifs ?* Ça coûte quoi du François Ronvoyzé, du Antoine Plamondon, du Louis Dion, du François Baillargé, du Laurent Amiot ? A-t-on composé avec l'élément ancien, rareté ? Ayons toujours à l'esprit que les biens de la Fabrique sont les nôtres, gagnés à la sueur, à la petite semaine de nos ancêtres. À l'époque, on se privait pour ériger un temple. *La 4<sup>e</sup> église est le résultat en droite ligne des 3 précédentes... la lignée des ancêtres.* Contrastant avec la sobriété de l'architecture extérieure, l'intérieur des églises québécoises donnait aux fidèles un avant-goût du paradis, disait-on.

Sourire en coin à la pensée d'une amende<sup>14</sup> de 5 à 20 chelins imposée, en 1860, à quiconque demeure sur le perron de l'église, les escaliers et allées du jubé, les tambours de l'église, chemin couvert, avant, pendant et après les offices divins... sous peine de poursuite devant le juge de paix du district ! En 1875<sup>15</sup>, on récidivera :

« Qu'afin de maintenir le bon ordre public et d'éviter à l'avenir tout trouble à la porte de l'église...

1<sup>o</sup> Que nulle autre personne n'aura le droit de faire des criées à la porte de l'église de la dite paroisse que celle qui en sera chargée par M. le curé ou par l'un des 3 marguilliers du banc de l'Œuvre...

2<sup>o</sup> Qu'à l'occasion ou à l'approche de toute élection pour les chambres fédérales et locales personne n'aura le droit d'ériger de husting ou autre bâtisse à la porte de l'église ou sur le terrain appartenant à la Fabrique...

3<sup>o</sup> Qu'à l'occasion, ou à l'approche de toute élection pour les chambres fédérales ou locales, personne n'aura le droit d'adresser la parole aux habitants sur la place publique de l'église ou sur le terrain..., à l'exception des seuls candidats...

4<sup>o</sup> Que tous discours prononcés par des candidats qui se présenteront... devront être adressés aux électeurs du haut de la tribune et jamais du haut du perron de l'église...

5<sup>o</sup> Que la salle publique ne soit jamais louée pour servir de poll... »

Le curé Tessier séparait l'église et la politique... et le fameux : « Le ciel est bleu, l'enfer est rouge ? »... Les de Léry, eux, érigeaient, aux « rapides du diable » un moulin à broyer le quartz et une maison des mines en 1866. Épopée aurifère !

Cependant, en 1871, il y a plus urgent : couvrir l'église et la sacristie. 273<sup>16</sup> personnes souscrivent 2 080 madriers 1¼ pouce, mais il en faut 2 500 ! En 1875, il faudra peindre les châssis, les portes de l'église, la sacristie, le chemin couvert et la salle publique, réparer le clocher (voies d'eau), faire tirer les joints sur la maçonnerie de l'église. L'église livrée au culte en 1860... dans quel état ? On blanchira à la chaux la clôture de la Fabrique qui est en « palissade ». Clôre le petit cimetière des enfants<sup>17</sup> (en dessous de 7 ans). En 1871, on répare déjà !

De 1857 à 1860, toutes les énergies physiques et financières avaient été centrées sur la construction de l'église. Les goussets quelque peu renfloués, avec près de 15 ans de repos, les habitants de Saint-François se remettent à l'ouvrage. On donnera au curé un presbytère solide comme notre foi. La mode du temps est au faste, à l'emphase. Véritable chantier perpétuel.

14. Registre 2, p. 107.

15. Registre 5, p. 306.

16. Registre 3, p. 114 à 142 (intéressante liste de *localisation* des paroissiens).

17. 1884.



Piste de course à Beauceville, en 1925. Prêt de Léonce Roy.



Ancienne Banque Canadienne Nationale sur la 9<sup>e</sup> rue de Léry.

### **PRESBYTÈRES**

Une quinzaine d'années après Saint-François, Saint-Joseph édifiera, en 1889, un flamboyant presbytère de trois étages, de 42 appartements. Un vrai château beauceron ! Cet édifice, susceptible de devenir un évêché, sera élevé sur l'ordre du cardinal Taschereau. Bardé de briques et de pierres de Deschambault, dans le style avenant de la première Renaissance française, il fait l'honneur de cette paroisse voisine.

À l'époque, l'organisation sociale de la paroisse débute au presbytère. Pas de presbytère à la chapelle Bernard. En 1784, Saint-François est toujours desservi par Saint-Joseph. Un habitant du coin pourra accueillir ce prêtre nomade, l'espace de son séjour. En bâtissant la première église de pierre, en 1803, le curé Lamothe (promoteur, en 1790, à Saint-Joseph d'une église de 100 pieds par 40 avec sacristie attenante) fait d'une pierre deux coups : un premier presbytère en pierre (1804), à Saint-François. En 1849, le curé Mayrand juge l'ancienne maison presbytérale inhabitable. Avant de quitter la paroisse, il fera construire un presbytère de bois de 40 pieds de longueur sur 30 pieds de largeur, « avec rez-de-chaussée assez élevé dans lequel la cuisine était installée. Il était à une cinquantaine de pieds en arrière du presbytère actuel, mais un peu plus au nord », nous assurent les notes du curé Demers. On avait converti l'ancien presbytère de pierre en salle publique, de 1849 à 1853, année de sa démolition. Quant au presbytère de bois de 1849, il servit 25 ans, soit jusqu'en 1874. Il fut déménagé sur le bord de l'eau, dans Saint-François Ouest en 1876. Jusqu'en 1968, 4 générations de Jolicœur l'habitèrent : Antoine, Charles, Joseph, Philippe et ses douze enfants. Charles Jolicœur eut à réaménager la trop grande maison (son fils Joseph n'avait alors que 7 ans), qui perdit une de ses 4 lucarnes. En 1968, René Bernard à Louis s'en porta acquéreur ; le 18 décembre 1980, elle fut rasée par les flammes. Un petit coup d'œil à la page des Jolicœur nous convainc de la beauté de cet ancien presbytère.

On en était là quand le curé Tessier rédigea, le 5 mai 1874, « l'acte de cotisations prélevées en vue de réparer le toit de l'église et nouvelle construction d'un presbytère. » Ce dit acte a été déposé pendant 15 jours consécutifs au presbytère, du 13 avril au 28 avril 1874, de 8 h à 17 h. Les francs-tenanciers pouvaient y lire :

« Acte de cotisation des propriétaires, catholiques des terres et autres immeubles situés dans la paroisse Saint-François d'Assise, fait et dressé par les soussignés, syndics de la paroisse, en vertu de l'ordonnance, en date du chapitre 18 des statuts refondus du Bas-Canada (et ordonné cet acte de cotisation en conformité à la 2<sup>e</sup> section de l'acte 29 Victoria, chapitre 52) dans et pour le diocèse catholique romain de Québec, tel que canoniquement reconnu et érigé dans la province de Québec par les autorités ecclésiastiques, aux fins de prélever une somme de 12 300 piastres et 95 centins, courant, jugée nécessaire pour le renouvellement de la couverture de l'église et de la sacristie de la dite paroisse, le revêtement de ces couvertures en fer blanc et la construction d'un nouveau presbytère dans la dite paroisse, ainsi que pour les frais que ces travaux occasionneront, avec en sus 15 par cent pour couvrir les déficits, ce qui forme une somme totale de 14 146 piastres et 9 centins, courant. »

N° du cotisant	Propriétaires	Superficie en arpents	Total de l'étendue en arpents	Évaluation \$ c	Total de l'évaluation \$	Cotisation en argent	Cotisation totale en argent	Cotisation en matériaux		Rang ou concession
45	Jean Mathieu du fort	120 39	159	1350 175	1525	25.65 3.32	28.97	19.06	48.03	1 <sup>er</sup> rang nord-est Rivière Chaudière Concession St-Charles
6	Joseph J. Warrant	¼	¼	50	50	0.95	0.95	0.62	1.57	1 <sup>er</sup> rang N.E.R.C.
229	Joseph Miller	81	81	100	100	1.90	1.90	1.25	3.15	Conc. Saint-Gustave
379	James White	81	81	100	100	1.90	1.90	1.25	3.15	Conc. Saint-Georges
407	Gabin Poulin	52 35 80	167	650 275 160	1085	12.35 5.22 3.04	20.61	13.55	34.16	Conc. anglaise Saint-Alexandre
570	Honorable Alexandre-René Chaussegros de Léry	130 18 78 7701 300 840 1980 1260 120 1140 472 801 1 324 324 324 324 243 324 405 405	1500 50 100 3100 800 1250 3300 2100 200 1900 800 1100 300 400 400 400 400 300 400 600 500	\$26825.00	28.50 0.95 1.90 58.90 15.20 23.75 62.70 39.90 3.80 36.10 15.20 20.90 15.70 7.60 7.60 7.60 7.60 5.70 7.60 11.40 9.50	\$509.67	\$335.31	\$844.98		1 <sup>er</sup> rang N.E. 1 <sup>er</sup> rang N.E. Conc. Saint-Charles  Bloc entre St-Gaspard et Fraser Conc. Chaussegros Conc. Saint-Gaspard  Conc. Fraser S.E. Conc. Fraser N.O. Conc. Fraser N.O. Conc. Fraser N.O. Conc. Fraser N.O. Conc. angl. Saint-Gustave  Conc. angl. Saint-Gustave  1 <sup>er</sup> rang S.O. Conc. Saint-Gustave Conc. Saint-Gustave Conc. Saint-Gustave Conc. Saint-Gustave Conc. Saint-Gustave Conc. Saint-Gustave Conc. Saint-Georges Conc. Saint-Georges

Cinq cent soixante-dix cotisants sont inscrits au livre. Aucun des sept syndics suivants ne sait signer, mais le X sert de signature : Simon Mathieu, Narcisse Rodrigue fils, Jean Rodrigue fils, Jean Grondin fils, François Dulac, Pierre Poulin fils de Jean et Ambroise Morin. Le curé F.-X. Tessier et le vicaire T. Houde servent de témoins. Le curé contresignera avec les commissaires A.-B. Sirois, Charles Cinq-Mars, G.-M. Morin et E. Lemoine.

Cette cotisation sera payable en 12 paiements égaux, débutant le 1<sup>er</sup> juin 1874 et les 11 autres de 3 mois en mois. Ce qui surprend, c'est une note rajoutée sur le rabas de la couverture de cet acte : « Cet acte de cotisation porte \$1.90 par cent en argent, et \$1.25 par cent en matériaux, formant en tout \$3.15 par cent. Il est bon de noter que l'on n'a pas fait payer seulement (je ne sais pourquoi) que \$1.25 par cent en argent et \$1.00 par cent en matériaux formant en tout \$2.25 par cent. » Ce N.B. est signé de la main de Benjamin Demers... préoccupation d'historien !

À titre indicatif, ce cahier est divisé en onze colonnes bien enlignées : (voir p. 127)

Ce grand cahier noir de chiffres se ferme sur un « total de ce que chaque propriétaire doit payer en argent et en matériaux... » 13 973,03 \$.

Ce Joseph Warrant : ancêtre des citadins ? On n'a pas parlé de Thomas Roy (surnommé le Blond). Joseph *Derouin* signe à l'image de ses ancêtres français, provenant de la ville de *Rouen*. De Damase Roy... prédisposé pour les cartes ?

Il est intéressant de comparer l'acte de cotisation officielle dressé le 5 mai 1874 avec celui du 7 mars de la même année : des concessions sont disparues... transactions ? Qu'est-il advenu aujourd'hui de ces huit propriétés de l'honorable A.R.C. de Léry ?

Superficie en arpents	Évaluation \$	Cotisation en argent \$	Endroit
1	1 000	19.00	1 <sup>er</sup> rang N.E.
74	150	2.85	Conc. Ste-Caroline
5	250	4.75	Isle Riv. Chaudière
½	25	0.47	Isle Riv. Chaudière
9	5 500	104.50	1 <sup>er</sup> rang S.O.
330	1 500	28.50	1 <sup>er</sup> rang S.O.
18	50.00	0.95	1 <sup>er</sup> rang S.O.
300	800	15.20	Conc. Chaussegros

Dans cette toute première ébauche de cotisation (datée du 7 mars), l'évaluation globale se chiffre à 445 049 \$, prenant pour acquis le 1.90 en argent (8 455,97 \$) et 1.25 (5 563,11 \$) soit 14 019,08 \$. Selon l'ordonnance il faudrait atteindre 14 146 \$.

Le décret de construction de ce presbytère date du 9 décembre 1873 : (registre 3, pp. 149-150)

« On bâtera un nouveau presbytère, à environ cinquante pieds au sud-ouest de la dite sacristie et à environ trente-six pieds du chemin royal, la façade du dit édifice étant en ligne avec le long pan Bord Est de la dite église.

Le dit édifice qui sera construit en briques blanches, à deux étages et qui sera couvert en fer blanc, aura environ 54 pieds de longueur, 34 pieds de largeur, 11 pieds de hauteur au 1<sup>er</sup> étage et neuf pieds au second, entre les 2 planchers finis, toutes les dites dimensions prises en dedans et à mesure anglaise. »

Dans un compte rendu de la construction, le 18 juin 1875, le curé Tessier relate : « Ils ont commencé le solage vendredi le 2 juillet et fini le 13 juillet à 4 heures. » Les donateurs de la pierre de solage : Olivier Bernard, Jean Fortin, Isaïe Poulin, Jean Quirion, F.-X. Boucher, etc.

Les plans furent dessinés par l'architecte J. Lepage. L'entrepreneur général fut Romain Marceau pour le prix de 800 livres (3 200 \$). « Les paroissiens fournissaient les matériaux, excepté la brique blanche qui a été fournie par le curé », relate Monsieur Tessier.

Dans les devis de la « couverture de l'église, sacristie et chemin du couvent », Marceau spécifie (p. 9) :

- « 236 voyages à Québec savoir :
- 195 voyages de briques blanches (26 000)
- 4 voyages fer blanc
- 7 voyages appuis de chafsis
- 1 voyage tuyaux de grais
- 4 voyages de clous (300 milles clous à fer blanc)
- 25 voyages de fer blanc église
- 375 voyages de chaux à Saint-Georges
- 750 voyages de briques rouges (100 000)
- 300 voyages de sable
- 1 661 voyages en tout. »

Par résolution du 14 novembre 1875, la Fabrique prêtera 1 200 \$ aux syndics, remboursables avec les deniers de la répartition, au fur et à mesure qu'ils se paieraient. Le curé Demers, successeur de M. Tessier, récoltera le trouble de ramasser, dix ans plus tard, la balance de 974,17 \$. La Fabrique a ainsi annulé sa résolution du 30 novembre 1873, accordant 1 600 \$ de prêt aux syndics.

Concernant le bois du presbytère :

- 450 morceaux de 12 pieds  $\times$  1½  $\times$  9 pour la couverture en pin
- 200 planches de pin larmier
- 200 planches de pin plainte
- 425 morceaux de 10 pieds  $\times$  3  $\times$  5 colombage
- 2 000 madriers de pin de 1½
- 168 madriers, grenier de la salle.

Romain Marceau établit dans son rapport que les habitants auraient donné 750 \$ en matériaux. Cependant les ouvrages du presbytère auront coûté 4 556 \$ en argent et 4 434,95 \$ en matériaux. Les réparations à l'église et à la sacristie : 2 562 \$.. Un grand total de 12 300,95 \$.

Revenons à la brique :

« Le charretier qui l'a montée est Ignace Goulet. La brique blanche est chez Ant. Lemieux à Claude devant Batoche Blouin, Lévis. J'ai payé à Wi. Simpson pour 13,000... J'ai fait monter 14 100 briques blanches de Québec... [] Isaac Poulin à Irénée, Vital Roy (rapide), Jean Veilleux (rapide) etc. : voyages pour briques blanches à Québec. »

Plus loin, le curé Tessier rajoute :

« *les briqueteurs*, à 4 hommes, ont commencé à poser la brique le 27 juillet 1875, le matin avec 4 manœuvres. Il y a eu 4 briqueteurs jusqu'au 8 et 3 briqueteurs jusqu'au 20 août. Ils ont fini toute la brique le 19 août au soir... [] *Les couvreurs en fer blanc* avec 3 hommes ont commencé à couvrir le 31 août 1875 et ont fini le 10 septembre à midi à 7/6 la boîte. Ils ont employé 37½ boîtes de fer blanc dont 22½ de grand et 15 boîtes de petit. »

Le curé prend livraison du presbytère tout neuf, en 1875. 16½ cordes de bois scié pour le chauffer, le premier hiver : 7.15.0 livres (environ 25 \$), sciage inclus (1.7.6 livres). La facture sera payée ainsi :

1.4.10 l. argent du curé	1.0.0	l. anonyme
2.15.6 l. Simon Mathieu	2.7.8	l. Charles Bernard.

La bénédiction du presbytère sera remise au 28 juin 1876. Terminant la visite pastorale, l'archevêque de Québec procédera à la cérémonie « avec les solennités prescrites par le Rituel Romain. [] Un grand nombre de fidèles et plusieurs membres du clergé ont signé avec nous. »

Au fil des ans, les curés répareront, rénoveront « la maison de l'ancien », tirée de la racine grecque du terme presbytère. La maison du sage du village ! C'est l'image que le curé d'autrefois avait de sa fonction. Le diocèse entretenait cette gloriole, en approuvant des constructions presbytérales imposantes. Le centre du village n'est-il pas le presbytère et l'église ? La source de la sagesse, l'embryon des décisions réfléchies !

Au printemps 1895, on aménage une cuisine au presbytère, on exécute certains changements dans les divisions, on fait poser un appareil de chauffage et diverses réparations sont effectuées. La Fabrique devra rencontrer ses obligations courantes « sans qu'elle soit tenue de faire des emprunts ou une répartition ». Le curé Lambert serait-il ce « sage »...

Été 1905, Cyrille Larochelle décrochera le contrat de réparation des fondations du presbytère. Plusieurs citoyens se réunissent au presbytère pour en discuter : Ludger Lacombe, André Jolicœur, Alexandre Bolduc, Jules Poulin et... *Jeanne Mathieu* !

Après étude du rapport de l'architecte Lévesque de Québec, celui de Napoléon Pouliot, maître-maçon de Saint-François, et de l'entrepreneur Jos Gosselin de Lévis, P.-F. Renault propose, en 1908, de réparer le portail de l'église. Les réparations des murs du presbytère sont alors poursuivies. Jeanne Mathieu assiste toujours à cette assemblée !

Deux ans après son installation à la cure, M. Lamontagne sera « autorisé à faire des réparations de tapisserie et de peinture au presbytère partout où il y en aura besoin. » Grand ménage du printemps 1927.

En juin 1938, le curé Julien procédera à l'amélioration de la cave du presbytère. Joseph Latulippe acquiesce pour la peinture de la clôture, en avant du presbytère. La grande galerie sera « même » peinte : ça va tellement mieux pour lire le bréviaire...

En novembre 1941, le curé Émery Pépin procédera à certains travaux de « commodités » à l'intérieur du dit presbytère. Deux ans après, le curé décédait.

Quatre mois après son arrivée, le curé Gédéon Duval, en accord avec la Fabrique, ordonne la réparation de certaines colonnes du presbytère. La peinture extérieure, la clôture de la devanture est enlevée, le gazon est aménagé, le « poteau de lumière » est déplacé et remis près du trottoir. Mai 1944. Cependant, le grand coup se donnera en juillet 1947 : 60 000 \$ d'emprunt... 5 000 \$ pour le parachèvement des réparations du presbytère, 5 000 \$ pour l'orgue et la balance pour l'église.

Passons vite sous silence l'entretien normal des années futures. L'année 1982 (explicitée plus loin) verra la Fabrique déboursier 87 400 \$ pour la réfection complète de l'intérieur du même presbytère, sans parler de la ventilation et du système de chauffage.

Replacée dans son contexte historique, patrimonial, peut-on s'étonner de l'intervention du secrétaire de la Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, André Garant :

#### Presbytère Beauceville

« Notre beau et vieux presbytère (successeur de ceux de 1803 et de 1849), bâti en 1874, par le curé F.-X. Tessier, subit une cure de rajeunissement cet hiver 1981. Après 107 ans. Des réparations successives lui ont conservé tant bien que mal son aspect d'antan. L'intérieur y passe cette saison-ci. Plus fonctionnel, moins énergivore, il sera remis à notre curé Denis Morin. Plusieurs espèrent que l'extérieur, un jour rafraîchi, gardera le cachet que les anciens ont bien voulu lui donner alors.

Le modernisme doit-il mettre la hache dans notre patrimoine sacré ? »

(Beauce-Nouvelle, 22-12-1981)

On regrettera certainement la longue galerie de l'étage supérieur, démolie en 1970. Cependant, M. Morin a vu juste en rajoutant une garde de galerie au rez-de-chaussée et en conservant les fenêtres à leur état premier.

\* \* \*

Revenons en 1882 : le curé Tessier est fêté. On lui remet son portrait, grandeur nature. Les jeunes Emma et Céline Roy s'adressent ainsi à leur *très cher pasteur* :

« Monsieur le curé  
Dans ce jour où nos cœurs vous doivent un tendre hommage  
Recevez de nos mains le don de ces fleurs ;  
C'est un présent digne de notre jeune âge,  
Et l'image suave de notre candeur.  
Dans d'autres temps loin du jour de l'enfance  
Nous vous en offrirons de plus beaux, et de plus doux,  
Dont nous connaissons l'importance :  
Ce sont les vertus que nous tiendrons de vous <sup>18</sup>. »

(Chapman en herbe ?)

L'illumination a été splendide, paraît-il, car le feu d'artifice a parfaitement réussi « et pendant plus de 2 heures, le canon, et la mousqueterie n'ont cessé de se faire entendre », d'écrire un citoyen de Saint-Georges. Le feu d'artifice aura coûté (avec les autres dépenses) 73,73 \$, le tableau 20 \$ et le cadre... 31 \$ !

1885 : l'inondation envahit le vestiaire de la sacristie, 18 pouces de haut, 22 000 \$ de perte pour les marchands ! Le pont Latulippe sera emporté avec plusieurs maisons !

Avec ses 600 familles et ses 262 bancs de trois places, il est proposé par Joseph Doyon et Joseph Poulin (en 1886) qu'on étudie la possibilité de faire des arcades ou galeries latérales au jubé pour 1 905 \$ (Ferdinand Villeneuve).

À cette même époque, le terminus du « Québec Central Railway » était à Saint-François ; ce qui eut l'heure de plaire à Pierre-Ferdinand (*P.F.*) Renault, *propriétaire du plus grand magasin général de toute la Beauce* !

L'inflation faisait rage... Vers juin 1888, une grand-messe valait 2,95 \$, distribuée comme ceci : 1,00 \$ à la Fabrique, 1,00 \$ au curé, 2 chantres à 0,30 \$, cloche 0,10 \$, et 0,25 \$ de divers. En 1985, elle en vaut 10 \$.

Comme la paroisse n'est pas tellement grande, il n'est pas rare que l'on soit obligé d'obtenir une dispense de parenté. C'est le cas le 12-08-1886 concernant la promesse de mariage entre Anselme Lachance et Marie Poulin. Mgr Taschereau acquiescera à cette demande : « Si tibi confliterit [ ] liberos esse oc solutos ad matrimonium inter se contrahendum ; licentiam tibi damus matrimonium inter eos celebrandi... » Pourquoi le latin ? Plus officiel ? Plus cérémonieux ? Langue secrète entre érudits ? Le 1<sup>er</sup> janvier 1887, la population se chiffre à 619 familles catholiques et 4 familles protestantes : 3 974 catholiques, 15 protestants <sup>19</sup>... Noël (1886) vient à peine de passer :

« Une belle crèche de l'Enfant-Jésus a été installée pour Noël. Elle consiste en un chalet surmonté d'un groupe d'anges et contient outre le bœuf et l'âne, l'Enfant-Jésus, la Ste-Vierge, St-Joseph, trois rois mages, cinq bergers en statues parfaitement décorés le tout présentant un magnifique coup d'œil qui a fait l'admiration des habitants de la paroisse et de ceux des paroisses voisines.

Cette crèche a coûté \$90.00 et sort des ateliers de M.C.B. Lanctôt marchand d'ornements d'église de Montréal P.Q. Cette crèche est le don en partie des jeunes gens de la paroisse qui ont généreusement donné \$43.00. Balance fournie par d'autres.<sup>20</sup> »

L'année 1887 semble riche en dons : un timbre (gong) de nickel est donné par Philippe Angers notaire (\$30.00), un ostensor doré de 2 pieds et 10 pouces offert par Dame veuve Alexandre de Léry (\$150.00) et Martin Mathieu 6 chandeliers d'autel (\$100.00). Comme le

18. Registre 3, p. 180.

19. *Idem*, p. 194.

20. *Idem*, p. 195.



curé Tessier a quitté et que le nouveau curé Demers prend la relève, pourquoi pas un bon pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré ! Jugeons des distances et des vitesses folles d'il y a près de 100 ans :

« Le 8 août 1887 a eu lieu à Ste-Anne de Beaupré le 1<sup>er</sup> pèlerinage organisé de la paroisse de Saint-François de Beauce. 504 personnes en faisaient partie, comprenant un certain nombre de personnes venant des paroisses voisines.

Départ de Saint-François à minuit par les chars du Québec Central Railway, de Lévis à 4 h a.m. par le Steamer Bienvenu, arrivée à Sainte-Anne à 6 h a.m. Grand'messe à 7 h, communion, etc. Sermon, vénération de la relique de Sainte-Anne, à 10½ et départ de Sainte-Anne à midi, de Lévis à 3.15 h, arrivée à Saint-François à 6.50 h p.m. Le temps était magnifique, pas un seul accident, tout le monde heureux et content.

Sancta Anna, ora pro nobis.

Benj. Demers, ptrc.<sup>21</sup> »

Et que dire de la retraite du 2 au 11 octobre 1887 par les Pères Fiévez, Hennon et Malengier, rédemptoristes :

« Basse messe à 9 h

1<sup>er</sup> sermon à 9½ h

2<sup>e</sup> sermon à 11 h.

Confessions l'après-midi et le matin. Les Pères confessaient jusqu'à 10 h du soir.

Au-delà de 2 400 personnes se sont présentées ; il en restait à peu près 6 (à part les absents) qui n'auraient pas jugé à propos de se rendre. Les paroissiens se sont montrés d'un zèle digne de tout éloge. L'assistance était toujours nombreuse et la piété était vraiment sincère.

Il y a eu plusieurs retours de 30 à 34 ans.

Les quêtes faites pour les Pères pendant la retraite se sont montées à \$109.00.

À la fin de la retraite le Maire de la paroisse W. Brouage de Léry a présenté aux Révérends Pères l'adresse suivante :

« [] Les habitants de la paroisse de Saint-François m'ont chargé de vous témoigner publiquement leur reconnaissance et leur gratitude pour le dévouement et le zèle que vous avez déployés pendant cette retraite pour reconforter, convertir et sauver les âmes.

Vos voix éloquentes et persuasives ont trouvé de l'écho dans nos cœurs et y ont réveillé les sentiments religieux qui doivent être nos guides durant notre vie.

Vos belles paroles nous ont démontré que nous faisons fausse route et que le seul bonheur sur cette terre était d'avoir la paix de la conscience qui ne nous manquera jamais. Si nous mettons en pratique ce que vous nous avez si éloquentement enseigné.

Veillez, R. Pères, vous souvenir quelquefois des habitants de Saint-François, afin qu'ils puissent arriver et se maintenir à la hauteur où vous désirez les voir placés, c.-à-d. à la tête de la Beauce, suivant votre parole, veuillez ne pas les oublier dans vos saintes prières.

Nous, de notre côté, nous ne vous oublierons pas et les fruits bénis que nous allons recueillir de cette retraite en seront les garants.

Puisse Dieu vous accorder de longs jours pour sa plus grande gloire et pour le plus grand bien de la religion.

Ce sont là tous nos souhaits et tous nos vœux<sup>22</sup>. »

Peut-on considérer comme un genre de retraite fermée, les longs séjours à la cabane à sucre... sans mettre les pieds à la maison pendant 1 semaine et plus ?

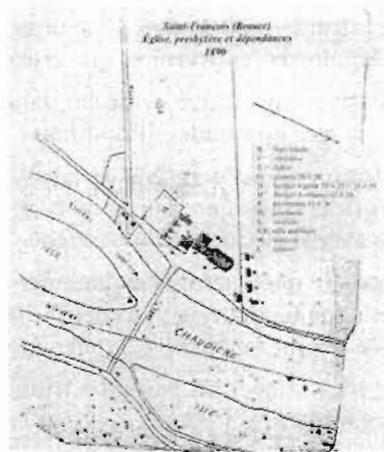
21. *Idem*, p. 197.

22. *Idem*, p. 198.

Le bel harmonium, acheté la même année pour 425,00 \$, devait sûrement gonfler à bloc ces cœurs tout propres d'un récent grand ménage.

Le curé (à la plume d'historien) Benjamin Demers ne devait pas s'arrêter là. Au commencement de juin 1888, trois nouveaux autels ont été placés dans l'église. Ferdinand Villeneuve, sculpteur de Saint-Romuald, contracte pour 1 800 \$. Le grand autel (bientôt 100 ans !) est évalué à 1 000 \$ et chacun des petits autels à 400 \$ chacun. Le médaillon de la Sainte Vierge avec anges, cornes d'abondance et fleurs de l'ancien tombeau a été replacé sur le nouveau. Le dessus de tous les gradins est en marbre. L'*ancien grand autel* (1815, François Baillargé) a été réservé pour la sacristie.

Le petit autel de la Sainte Vierge a été donné à la mission de *Saint-Méthode*, et le petit autel de Saint-Joseph à la mission de *Saint-Odilon* de Cranbourne. L'ancien petit autel de la sacristie a été donné à la mission de *Saint-Théophile*, en juillet 1888. Un de ces quatre autels ne pourrait-il pas être de l'époque de la chapelle de 1784 ou de la chapelle Bernard ? Les marguilliers augmentent alors de 20 000 \$ la protection en assurance : logique de réévaluer une telle valeur ! D'ailleurs, en automne 1888, la sacristie était agrandie au coût de 2 900 \$<sup>23</sup> : maçonnerie par Romain Blais de Sainte-Marguerite, la couverture par Luc Couture de Sainte-Marie, le plâtrage par Louis Morissette de Sainte-Marie et la menuiserie par Théodule Bilodeau, entrepreneur général de... Sainte-Marie ! Cyrille Larochelle, lui, se voit octroyé 1 800 \$ pour 28 bergères (bancs) de la sacristie, avec du frêne de la Beauce et de Québec. Que dire du tableau de la « Vision de Saint-François d'Assise » donné par P.-F. Renault, le 22 novembre 1888 ! À titre de cadeau de Noël, José (Colas) Mathieu donne 50 \$ pour aider à payer les 112 livrets<sup>24</sup> d'or à 0,60 ¢ (67,20 \$) nécessaires à la dorure à l'huile de l'autel de la sacristie. Un bon cultivateur ce M. Mathieu. *Qui donc paiera pour la rénovation actuelle de cet autel de Baillargé ?* Sait-on qu'il existe ? Œuvre d'art du grand architecte-sculpteur-peintre François Baillargé. Rare au Québec. Mise en valeur et sauvegarde de notre patrimoine à repenser... Le ministère des Affaires culturelles prêtera-t-il une oreille attentive à la Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil (société locale de promotion du patrimoine) qui tient à faire « classer » cet objet trop peu connu.



À la fin des années 1940, l'abbé Lucien Quirion indique que ce plan date probablement vers 1896. L'original a été fait sur un morceau de toile, une copie reproduite apparaît dans la synthèse des registres de l'abbé Quirion. Les inscriptions manuscrites devraient être à angle droit pour pouvoir situer le Nord en haut, tel qu'on le fait pour une carte. L'écriture de ce plan manuscrit ressemble étrangement à celle du curé Demers, ici de 1886 à 1892. De toute façon, ce plan date d'au moins 1890. *Les hangars, la grange, la salle publique* auront été l'œuvre du curé F.-X. Tessier en 1853.

23. Registre 5, p. 349 et registre 3, p. 205.

24. Registre 3, p. 206.

Certains travaux d'amélioration sont faits, à l'été 1889, sur le terrain de la Fabrique : 7 latrines, hangar à voitures, hangar à bois remplacé, salle publique, étable et hangars blanchis et noircis, trottoirs, aqueduc de la salle publique, transport du hangar à grain... 452,39 \$.

Toujours à la même époque, le sculpteur Louis Jobin de Québec (celui-là même qui sculpta en 1912 le Saint-Georges au dragon, devant l'église de Saint-Georges Ouest) façonna deux anges portant candélabre à 3 branches : 200 \$ dont 5,75 \$ de transport et emballage. Des dons de 0,25 \$ à 50 \$ comblent la facture. Jobin sculptera aussi la statue du dôme du Collège du Sacré-Cœur.

Le testament du curé Tessier, en date du 25 mars 1890 (Labrecque et Bélanger N.P., Québec), à l'item 5, est plus qu'intéressant :

« Ayant donné à la Fabrique et à la paroisse de Saint-François d'Assise pendant que j'ai été curé de cette paroisse, les sommes d'argent suivantes, savoir :

Pour faire finir la grange, la somme de \$134

Pour faire terminer le hangar, \$75

Pour faire faire des chambres dans le grenier du vieux presbytère, \$80

Pour le presbytère neuf, \$134

Pour payer toute la brique blanche, pour extras au dit presbytère, \$50

Pour la rallonge de la nouvelle église, \$200 et à la Fabrique de la dite paroisse, \$2800 provenant des marchés que j'ai faits avec M. Louis Dion, entrepreneur de l'intérieur de la dite église, en conséquence je ne donne que \$200 à la Fabrique de la dite paroisse. »<sup>25</sup>

Toujours un peu plus de lumière sur l'église actuelle et ses paroissiens. Trente ans après la pose de la première pierre de l'église, on s'inquiétait toujours des \$2000 dus à la Fabrique (résidus de construction). Époque du Grand Catéchisme illustré.

On fait alors baptiser notre ribambelle d'enfants : Samuel, Abraham, David, Josaphat, Marie, Moïse, Desneige, Hermance, Félixine, Célânise, Léonie, Florida, Placide, Guilda (Jos Haman, père), Basile, Cordélia, Fabiola, Sarah, Elmina, Armandine, Cléophas, Sévère, Nelly, Ida, Magloire, Georgianna, Aurélien, Lydia, Cyprienne, Marcellin, Alphonsine... miroir d'une période pas si lointaine.

Toute la grande époque du curé L. Zoël Lambert : le collège (1894), le couvent (1897), l'hôpital, l'École normale (1923). Entre temps, le nouveau cimetière est inauguré, le 1<sup>er</sup> mai 1894. Vente à l'enchère des lots dont la moyenne est fixée à \$20. On en profite aussi pour congédier le « bédeau », en l'exhortant d'être sobre dans ses paroles...

\* \* \*

## CIMETIÈRES

La mort, quel beau sujet pour traiter de la vie des nôtres. Une meilleure compréhension de notre société locale passe par la manière dont on traite nos personnes du troisième âge, nos aînés. Nos us et coutumes d'inhumation aussi. *Les cimetières : à la mémoire de nos morts repoussés dans l'oubli du passé...*

Les premiers registres de la chapelle Bernard font mention d'un cimetière paroissial, sans plus. Nouvelle chapelle en 1784, nouveau site. Église de 1803, bouleversements... grossièrement, une partie du cimetière de 1803 se situe sur l'emplacement de l'église actuelle.

Dans l'été 1832, « nous autorisons les dits marguilliers à faire clore ( ) un petit espace de terrain, auprès de l'église et dans le lieu le plus aisé à égoutter, pour enterrer les corps des petits enfants, *séparément* de ceux des adultes... » Signé par Mgr le coadjuteur de Québec qui autorise, le 27 juin 1832, une chapelle des morts « pour recevoir le corps des défunts avant de les entrer dans l'église. » En 1870, la petite cloche sera donnée à la mission de *Saint-Côme* de Kennebec. En 1890, on décidera de ne plus enterrer les enfants dans le petit cimetière.

25. *Idem*, p. 211 (extrait).

Parlons à voix basse des *faiseuses d'anges* : ces sages-femmes accoucheuses qui, selon la tradition orale des quêteux, expédiaient dans l'autre monde des bébés difformes, à la naissance. Euthanasie administrée de différentes façons : bébé exposé successivement à la chaleur de la bavette du poêle et au froid de la galerie... grande aiguille enfoncée par les fontanelles.

Pendant la belle saison 1848, le cimetière sera agrandi et reclus sur un terrain moins humide. Ce site est celui de la Polyvalente Saint-François (endroit endormant depuis...). À une certaine époque, le cimetière était séparé du presbytère d'aujourd'hui par un hangar à grains, un hangar à voitures, une porcherie et une grange. Le pont Latulippe arrivait juste en face du presbytère actuel. Le Collège Sacré-Cœur sera bâti à l'arrière de ce cimetière. La route des quarante arpents (future côte de l'hôpital) menant à la concession Saint-Joseph était déjà tracée.

Le 30 octobre 1887, les marguilliers acceptent la proposition de Joseph Poulin à Gros :

« Que cette Fabrique de Saint-François reconnaisse et cède à la famille de Léry, seigneuresse de cette paroisse et bienfaitrice insigne de cette église, le droit d'inhumation, à l'exclusion de tout autre, pour tous et chacun de ses membres, dans un terrain mesurant 29 pieds sur 12, et situé sous le plancher de la nef dans l'église de cette paroisse, du côté de l'évangile, et près du mur intérieur, lequel terrain est actuellement enfermé, depuis plusieurs années, dans une clôture de fer.

*À la charge et obligation de la dite famille de Léry*

- 1) D'observer les règlements civils et ecclésiastiques concernant les inhumations dans les églises ;
- 2) De payer à chaque inhumation de l'un de ses membres, les droits en force pour les inhumations dans l'église ;
- 3) D'entretenir à ses propres frais, le dit enclos, ci-dessus mentionné dans lequel la dite famille de Léry pourra inhumer ses membres ou représentants, et les disposer dans l'intérieur du dit enclos, comme bon lui semblera, pourvu que tout soit conforme aux lois civiles et ecclésiastiques... »

Benj. Demers, curé

Témoins Joseph Poulin  
Auguste Grondin

Le 31 mars 1888 (minute 643), le notaire Philippe Angers de Saint-François dresse cette cession de droit. Le curé Demers reconnaît avoir cédé terrain à Mme veuve Alexandre-René Chaussegros de Léry (Mme Catherine Charlotte Éliza Couillard), tutrice de John Alexander, Henri Gustave Richard, Mary Margaret Kathleen et Louise Josephte Blanche, enfants mineurs de feu l'honorable Richard Alleyn et de feu Catherine Louise Josephte C. de Léry. Parties prenantes de ce contrat : Marie Éliza, Corinne C. de Léry, George Auguste alias Gustave Fraser C. de Léry (écuyer, notaire), Marie Louise Cumming veuve de feu Louis Charles Alexandre C. de Léry et tutrice de son enfant mineure Catherine Corinne C. de Léry, tous de Québec, et William Henri Brouage Chaussegros de Léry (portrait dans le portique de l'école de Léry) écuyer et avocat de Saint-François. Tout est accepté pour eux et leurs descendants. Le notaire Philippe Angers certifiera le tout.

On aura intérêt à se rapporter aux débuts de l'historique de l'église de 1803 pour connaître les 22 membres de la famille de Léry inhumés sous l'église. Rajoutons qu'une trappe avait été pratiquée dans le plancher, dans la nef avant gauche (près de la porte extérieure donnant sur l'avenue Lambert) pour faciliter ces mêmes inhumations. Tout près, en dessous, le cimetière seigneurial. Avec les travaux successifs de réfection de l'église, ce cimetière fait figure de parents *pauvres*... pourtant le notaire Angers écrivait que «cette

cession étant accordée en reconnaissance des nombreux et *riches* dons, faits par la famille de Léry à la dite Fabrique de Saint-François ». C'est maintenant un devoir de se souvenir...

Le 30 décembre 1888, certains marguilliers anciens et nouveaux se réunissent à la sacristie. Consultons le registre cinq, page 355 :

« Il a été proposé par Joseph Poulin et secondé par Jean Mathieu, que vu que la famille de Léry, seigneuresse de cette paroisse, a eu depuis longtemps, la libre jouissance d'un banc, dans l'ancienne église comme dans la nouvelle église de cette paroisse : cette Fabrique de Saint-François de la Beauce, en considération des services rendus et des dons faits à l'église par la dite famille de Léry, pour l'usage de la dite famille, tant que la Seigneurie de Rigaud-Vaudreuil demeurera en possession de la dite famille de Léry, la libre jouissance du *banc numéro un, dans la nef de l'église* de cette paroisse, *rangée du mur, côté de l'épître*, lequel banc était occupé par Dame vve A.R.C. de Léry jusqu'à son décès arrivé le vingt-neuf dernier.

Et que copie de la présente résolution soit adressée aux héritiers de Dame vve A.R.C. de Léry, avec l'expression sincère des condoléances de cette Fabrique, à l'occasion du décès de la dite Dame, considérée comme bienfaitrice insigne de cette église.

*Adopté unanimement. »*

*Le banc seigneurial* était ainsi consacré officiellement. Le premier livre d'adjudication des bancs de la nouvelle église rapporte que ce banc, de 1860 à 1880, appartient à la famille seigneuriale... le n° 2 à Augustin Poulin. Toujours du côté de l'épître (vers le couvent), mais rangée des colonnes, le n° 1 est en possession des de Léry pour 13.6.01. par année... le n° 2 à Godefroy Mercier.

*Dans l'ancienne église* du curé Lamothe, bâtie en 1803, le capitaine Pierre Jacques occupait, de 1848 à 1851, le banc n° 7 rangée double allée de l'évangile. Même allée, banc n° 1 : Charles Mathieu. Prisque Doyon occupa alors le n° 1 du côté de l'épître, allée du milieu, rangée du milieu. Jean Doyon, n° 1, côté de l'évangile, allée et rangée du milieu. Pierre Poulin, rangée du mur, nef, côté épître, banc n° 1. Ce Poulin devait laisser ce privilège aux de Léry dans la nouvelle bâtisse. L'emplacement des bancs loués reflète les habitudes acquises, le rang social... cependant « les derniers ne seront-ils pas les premiers ? »...

Quoi qu'il en soit, la réponse à la résolution ci-haut ne tarda pas à arriver : (registre 5, p. 356)

Québec ce 4 janv. 1889

Rev. Messire Benj. Demers  
Saint-François Beauce

Mon cher Mr le Curé,

J'ai reçu votre lettre et son contenu le premier de l'an. La résolution de la Fabrique en faveur de la famille nous a causé une agréable surprise et je vous en remercie sincèrement. Veuillez être mon interprète et celui de ma famille auprès des marguilliers de votre paroisse et leur dire toute notre gratitude.

Si quelque chose peut nous consoler, c'est non seulement l'amitié que nous ont témoigné les habitants de Saint-François dans tous les malheurs qui nous ont frappé depuis quelques années, mais c'est de voir ces traditions, ces témoignages d'affection, de respect et de confiance qu'ils ont jamais cessé de nous montrer. Aussi, Mr le Curé, dites leur combien nous apprécions leur conduite, ce qui nous est si bon de constater dans la perte irréparable que nous venons de faire.

Agréez, Mr le Curé, les souhaits de bonne année de ma part et celle de la famille.

Croyez-moi, avec considération,

Votre tout dévoué,

W. Brouage C. de Léry

Beaucoup plus tard, un autre de Léry écrira ceci au curé :

98. RUE ST-JOSEPH

TELEPHONE 4-1802

*Chaussegros de Léry*  
*Notaire*

Québec le 5 octobre, 1938.

La famille de Léry met à la disposition du Curé de Beauceville, Monsieur l'abbé Julien, le banc qu'elle possède dans l'église de Beauceville, et lui donne, en conséquence, le droit de le louer jusqu'à nouvel ordre à son seul profit, comme bon lui semblera.

*François de Léry*

Revenons au 13 octobre 1891. Le curé Demers lit un rapport sur l'établissement d'un nouveau cimetière. Joseph Poulin, Elzéar Bernard, Jean Mathieu, Joseph Denis et François Gagnon y stipulent :

— I —

« Nous avons examiné les deux cimetières actuels : le petit près (du portail de la nouvelle église) et le grand à quelque distance de l'église.

Ce dernier existe depuis 1783, c.-à-d. depuis au-delà d'un siècle. Le fond est en terre forte (glaise) ; à plusieurs reprises on y a charroyé de la terre. Il n'a que  $\frac{3}{4}$  d'arpent en superficie. Aujourd'hui il ne reste plus qu'une faible partie où il n'y a point eu d'inhumation et il faudrait, de nouveau, y charroyer de la terre. Plusieurs se plaignent, d'après vous, M. le curé, d'avoir à inhumer leurs parents sur ce terrain humide et contenant beaucoup d'eau, surtout à certains temps de l'année. D'ailleurs, comme les égouts de ce cimetière descendent vers les maisons du village, la salubrité publique demanderait de le transférer ailleurs.

Nous avons aussi considéré deux faits importants, à savoir :

- 1) Que, dans le cas de la construction d'un couvent dans cette paroisse, le site de ce cimetière serait certainement l'endroit le plus favorable pour la construction du dit couvent, et
- 2) Que la cave de l'église, par suite du bas tarif de \$6.662/3 se trouve aujourd'hui presque remplie et avant longtemps, l'Évêque devra y défendre toute inhumation, dans la partie de la nef.

Pour toutes ces raisons nous avons cru devoir chercher ailleurs un terrain propice en rapport avec les besoins de cette paroisse qui compte près de 4 000 âmes et dans laquelle 74 personnes en moyenne par année ont été inhumées dans les 10 dernières années. »

Trois terrains furent visités : en bas de l'église, à 15 arpents, chez Charles Jolicœur (175 \$ l'arpent). En haut de l'église, à 10 arpents, chez Alexandre Bolduc et Joseph Duval (400 \$ l'arpent). Enfin, ce sera le terrain de Napoléon Roy à Vital qui sera retenu : « situé à environ 7 arpents de l'église, y compris une route ou montée d'un arpent. Drainage et nivelage faciles à faire. Chemin facile à entretenir l'hiver. Terrain en général très bon pour un cimetière. Prix : 250 \$ à l'arpent, à condition que le propriétaire enlève sa maison à ses frais. »

Trois arpents et demi furent achetés pour 875 \$. Le cardinal Taschereau écrit, le 1<sup>er</sup> octobre 1891, son contentement, d'autant plus que « depuis longtemps le cimetière de votre paroisse aurait dû être changé de place. » On accorda 224 \$ à Joseph Denis pour clôturer le cimetière « avec en sus 30 poteaux et 4 morceaux de cèdre ». En 1893, le Collège Saint-Louis de Gonzague (registre 5, p. 216) devra être bâti en arrière du cimetière actuel (celui de l'époque), le long de la route (côte Hôpital) menant au rang Saint-Joseph.

Le règlement du cimetière de Sainte-Marie fut adopté et on prépara les lots « pour être vendus dans le cours du mois de mai (1893), à l'exception du prix du lot qui devra varier

*suivant les places plus ou moins avantageuses.* » Le 12 mai 1893, l'arpenteur Legendre de Saint-Joseph de Beauce dressa le premier plan du cimetière, à échelle de 20 pieds français au pouce anglais. On a toujours dit que personne n'apportera son argent en terre... cependant le site du lot indique une prospérité plus ou moins grande. Un monument funéraire éternise l'état social du défunt. Le langage de la mort. *Memento te.* Stèles, épitaphes, monuments, croix... bois, fer, marbre, granit, fonte... Opulence. Dénouement. Allée centrale. Allée latérale.

Les fosses communes servent de bornes au terrain. Les enfants non baptisés occupent un coin. Les lots sont concédés à partir du bas, vers la rivière (numérotation selon ancienne carte) n° 1 Léonce et Émile Roy, 1a Louis Poulin Lazi, Abraham Bolduc, 2a Donat Poulin Lazi 9 et 10a Majorique Gilbert, n° 44 notaire Turgeon, n° 94 Charles Bernard à Elzéar ; et tout près du centre du cimetière : n° 98 Ludger Lacombe, n° 124 le Docteur Larue, n° 130 Joseph Doyon Dodier. Allée centrale, près de la porte d'entrée : le n° 222 le sénateur Jos Godbout. Les allées les plus dispendieuses, celles menant au calvaire : n° 143 l'avocat Letellier, n° 166 Docteur DesRochers, n° 120 Curé Lambert, n° 119 Pierre Bourque à André. P.-F. Renault le n° 100 au bout de l'allée centrale, un peu en retrait... Taschereau Fortier à sa tête (154A). Gualbert Quirion le 197. Marcellin Poulin (225 devenu par après le 118), 25 \$ pour un lot acheté le 24 août 1948, avec un entretien à vie de 100 \$ payé le 28 juin 1975... Le lot n° 36 de Jos Alonzo Doyon... Le notaire Angers, 108. Une visite au cimetière, en belle saison, c'est une avenue, une rue, une ruelle à découvrir ! L'histoire de Saint-François y grouille, y crie dans son silence de marbre tout notre passé collectif : *deux fois plus de monde au cimetière que dans tout le grand Beauceville.*

En conformité avec le désir d'un grand nombre de paroissiens, une requête est adressée, le 28 septembre 1894, au juge H.-C. Pelletier de la Cour supérieure du Québec. Le lendemain : exhumation de « tous les corps qui reposent dans l'ancien cimetière ».

Le cinq juillet mil neuf cent vingt-cinq, après une annonce faite au prône de la messe paroissiale le dimanche précédent et réitérer ce jour, convoquant les marguilliers anciens et nouveaux, concernant l'opportunité pour la Fabrique de prendre en son nom et à ses charges, la tâche de construire un monument que le curé Lambert était à se construire pour lui-même, sur le lot qu'il avait acheté de la succession David Mathieu, (Simon).

Les susdits marguilliers se sont réunis en grande majorité, et alors ; St-Jean Gagnon, ancien marguillier, s'est levé et a proposé, secondé par tous les autres marguilliers présents, que la Fabrique prenne à ses frais, l'entreprise de l'achat du lot n° 120 de notre cimetière, lot acquis par M. Lambert, curé, de David Mathieu ; ainsi que le monument commencé, et en fasse la propriété de la Fabrique, pour l'inhumation des prêtres morts au service de la paroisse.

De plus que notre curé présent, soit autorisé à y placer près de l'endroit à lui réservé, les ossements de ses père et mère, actuellement dans la cave de l'Église.

Fait et passé les jour et an que ci-dessus ; et ont signé avec le président de l'assemblée les sieurs Charles Jolicœur et Nap. Mathieu. Lecture faite.

Charles Jolicœur  
Napoléon Mathieu

Autorisé à dépenser jusqu'à treize cents piastres (\$1300.00) pour acheter et accommoder le susdit lot. Nous regrettons cependant de ne pouvoir y permettre l'inhumation des corps des laïques.

*Charles Ouellette, ptre,*

Le Bureau d'hygiène recommande toutefois d'attendre cinq ans après l'inhumation d'une personne morte de maladie contagieuse.

En 1897, on chargera cinq piastres de taxe spéciale d'exhumation. À la fin des années 1950, à la construction de l'école Saint-François, Paul Rodrigue à Émile se rappelle qu'un vieillard s'était signé en voyant un coin de vieux cercueil tombé sous le pic du creusage.

Le bedeau aura une partie de son salaire avec toute la panoplie de prix attachés aux fosses d'été ou d'hiver, d'enfants ou d'adultes, avec boîte ou sans boîte. En 1902, 50 sous pour une fosse d'enfant l'été, 2 \$ l'hiver pour un adulte.

Le calvaire du cimetière, voté dès 1914 (2000 \$). 1938 : portes du cimetière pour 1 500 \$ environ.

En 1945, le curé Duval fera enlever tout ce qui est nuisible à la beauté générale du cimetière : croix, épitaphes en mauvais ordre. En 1946, l'arpenteur Léopold Plante borne les emplacements. En 1947, Henri Renault propose et J.O.V. Quirion seconde les emprunts à effectuer pour la réfection du cimetière. La même année, on discutera de l'opportunité d'acheter 158 par 300 pieds chez Alfred Breton. Agrandissement prévu. Construction d'un charnier, en '47. En '48, Omer Fortin sera engagé à 50 sous l'heure pour travailler au cimetière... 10 sous d'augmentation en '49 ! L'année 1949 en sera une de grande toilette pour ce dit cimetière : Raymond Roy, Majorique Gilbert et Charlemagne Bernard sont favorables à l'érection d'un « mur entourant la partie du cimetière exposée aux eaux des débâcles de la Rivière Chaudière ». V. Labonté enr. décrochera le contrat de la clôture : 2,50 \$ le pied, taxes fédérales et provinciales incluses... moins 10 % si le montant global est payé dans les 30 jours après livraison.

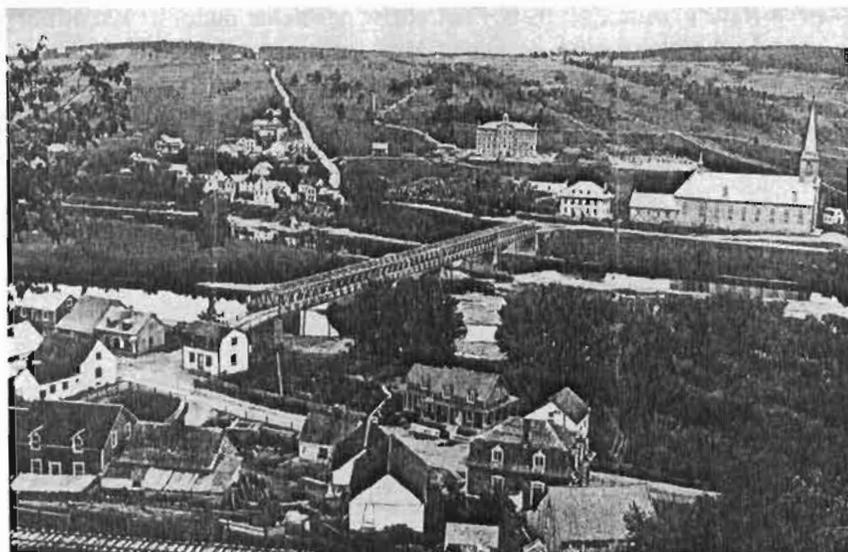
Plus tard, vers la fin des années 1970, le curé Houde verra à ajouter une nouvelle partie au cimetière.

Aujourd'hui, que penser de cette citation de Jacques Languirand :

« La mort n'est qu'un passage. Elle n'est que l'instrument de la conscience qui évolue à travers différentes incarnations jusqu'à la fin ultime : l'illumination, l'unité avec le cosmos. »

(Journal de Québec, 8 nov. 1984)

Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des travaux de nettoyage autour de l'église sont donc entrepris : déménagement définitif des deux cimetières, clôture entre le collège, le couvent et le presbytère. Embellissement, car de la belle visite s'en vient... le XX<sup>e</sup> siècle ! Nos curés n'en porteront pas moins la tonsure, la barrette et la soutane noire...



Saint-François de Beauce du temps du Pont Latulippe. Archives de l'Archevêché de Québec.

Aussi, la fin du siècle dernier devait amener *le premier pont en fer sur la Chaudière... à Saint-François de Beauce* ! « À cette époque, écrivait le notaire Philippe Angers, il était le plus puissant de ceux construits dans un centre rural de la Province de Québec. » Le conseil de la paroisse ordonna ce pont vingt ans avant la fameuse inondation triple de 1917, soit le 21 décembre 1897. Le 6 octobre 1898, il était livré au public. Les abords du pont, terminés seulement en 1900. Auparavant, l'inauguration officielle eut lieu en 1899: le premier ministre canadien-français au fédéral, *Sir Wilfrid Laurier* (1841-1919), et *Henri Bourassa* assistaient à cette cérémonie. Laurier était devenu premier ministre (libéral) du Canada en 1896 et ce jusqu'en 1911. Bourassa, lui, fondera le journal « Le Devoir » en 1910. Quelques années après l'inauguration, un futur premier ministre du Canada, Louis St-Laurent maria en 1908, à Beauceville, Jeanne Renault. Ce pont de 1898 remplaçait *le 1<sup>er</sup> pont permanent en Beauce*, bâti à l'automne 1883 en face du presbytère actuel de Saint-François: *le pont d'Onésime Latulippe*. En 1932, *le pont Fortin*, longtemps le plus imposant de toute la Beauce, prit la relève jusqu'en 1980.

### Hôpital de Saint François de Beauce

L'établissement d'un hôpital dans la paroisse de Saint-François de Beauce est une œuvre qui s'impose. Les hôpitaux des villes sont encombrés et ne peuvent suffire aux besoins, même les plus pressants de vos campagnes.

La Beauce est un vaste et peuplé district qui possède bon contingent considérable de vieillards délaissés, de pauvres malades et d'infirmes, et la paroisse de Saint-François est située au centre de cette vaste contrée. Voilà pourquoi les habitants de cette paroisse sont déterminés à faire de grands sacrifices pour jeter les bases de cette institution de charité destinée à procurer un très grand bien dans toute la région environnante.

La maison sera sous la direction de Dames Religieuses qui se vouent par état au soin des infirmes: c'est donner aux malades l'assurance qu'ils seront traités avec un dévouement empressé, délicat, inspiré par la charité chrétienne.

Un chirurgien expérimenté sera à la disposition des patients.

Seront considérés *bienfaiteurs*, tous ceux qui auront contribué d'une manière quelconque au bien de la maison, depuis le plus pauvre qui donnera son obole jusqu'au plus riche qui donnera de fortes sommes: chacun puisera dans le trésor de grâces à proportion de son mérite et de ses bonnes œuvres. De plus, leurs noms seront conservés dans un registre spécial qui demeurera dans la chapelle, où se tiendra l'exposition du Saint Sacrement.

Seront considérés *fondateurs* ceux qui fonderont à eux seuls un lit en donnant la somme de mille piastres. Par ce montant ils assureront l'entretien perpétuel d'un malade dans l'hôpital. Leurs noms seront inscrits dans un tableau d'honneur exposé aussi dans la chapelle. Ils pourront disposer d'une place pour un malade, à leur choix, et transmettre ce droit à leurs héritiers comme un bien fond. C'est une propriété qui rapportera pour intérêt les prières et les bénédictions des pauvres à perpétuité.

Tous les vendredis de l'année, on dira dans la chapelle de l'hôpital une messe basse pendant laquelle on fera l'exposition du Saint Sacrement et cette exposition durera toute la journée, jusqu'au salut du soir. Cette messe, ainsi que toutes les prières de la journée faites devant le Saint Sacrement seront au bénéfice des bienfaiteurs de la maison.

Jusqu'à nouvel ordre, on voudra bien adresser les dons en faveur de cet hôpital au Rev M L.Z Lambert, qui s'est de plus chargé de fournir tous les renseignements que l'on pourra désirer.

Vu et approuvé par  
L.N. Bégin, archevêque de Québec  
Coadjuteur de son éminence  
(Signé par L.Z. Lambert par ordre télégraphique  
en date du 29 mars 1894)

C'est toute l'époque du notaire Philippe Angers et de son fils Philippe-Albert, notaire lui aussi. Du régistreur de Beauce Taschereau Fortier. De William Brouage Chaussegros de Léry, âgé de 49 ans, en 1900... de sa fille Geneviève âgée de 3 ans. Le Dr Basile Desrochers (54 ans) et son fils Jos, 20 ans, au *tournant du siècle*. Pierre-Ferdinand Renault et sa maisonnée, en 1899<sup>26</sup> :

- |                                      |                                  |
|--------------------------------------|----------------------------------|
| * P.-F. Renault, 44 ans              | * Henri (père de Jacques), 8 ans |
| Amanda Montminy (son épouse), 42 ans | Marie-Thérèse, 2 ans             |
| Berthe, 19 ans                       | Léonie Montminy, 32 ans          |
| Éva, 17 ans                          | Adèle Goulet, 23 ans             |
| Laura, 14 ans                        | Sévère-Arthur                    |
| Léonie, 12 ans                       | Joséphine                        |
| Ida, 11 ans                          |                                  |

Sans oublier Mr Brown et quatre autres Anglais.

Toutes ces personnes habitent le «village de l'église», soit en Est soit en Ouest, au cœur du village. Le Couvent compte alors 60 élèves, 7 religieuses, la supérieure est sœur St-Éloi. Le collège dénombre 115 élèves et 7 frères. L'école du village Nord-Est : 96 enfants. On recense le presbytère en précisant que Louis-Zoël Lambert compte sur trois vicaires, que la mère du curé a atteint l'âge vénérable de 91 ans (Cécile Desrochers), qu'Annabella Lambert a 30 ans, qu'Élise Dutil en a 30 aussi, que Delmina Bolduc frise les 14 ans, enfin Charles Bernard 36 ans : beaucoup de monde au presbytère... des aides ?

Quant à Ludger Thibodeau (Moté), lui, il reste dans le 1<sup>er</sup> rang sud-ouest, en haut... François Mathieu (Pacaud) demeure en bas du 1<sup>er</sup> rang nord-est, il a 38 ans, son épouse Célanire Veilleux 40, Odilon 16, Gédéon et Joséphine 14, David 3, Marie-Jeanne 2 et la veuve Mathieu (Zoé Grondin) 68 ans. On n'a pas peur de garder des gens âgés avec nous. La famille. Le foyer, l'hospice : connais pas ! Et que dire de Thomas Jolicœur 41 ans et de son épouse Élise Mercier âgée à peine de 40 ans, et de leurs douze enfants ? Et de la fondation, en 1898, de la Cie de téléphone de Beauce ?



Résidence du notaire F.-G. Fortier, 218 ave Lambert, déjà habitée par Léandre Bernard. Don du Patrimoine des Beaucerons.

26. Recensement paroissial de septembre 1899 (n° 48).

Le visage de Saint-François, avant de basculer en 1900, se présente ainsi :

Localisation	Familles	Population	Communiant
Rang St-Alexandre	33	183	135
Rang St-Joseph	37	254	177
1 <sup>er</sup> rang N.-E. bas	49	307	230
Rang St-Jean	8	55	36
Rang St-Guillaume	9	56	31
Rang St-Étienne	18	123	76
Rang Ste-Marie	25	155	111
Rang St-Louis	20	123	81
Rang Ste-Catherine	8	44	33
Rang Ste-Caroline	10	63	40
Village Nord-Est	114	631	439
Village Sud-Ouest	97	446	313
1 <sup>er</sup> rang S.-O. haut	26	186	128
1 <sup>er</sup> rang S.-O. bas	32	234	158
1 <sup>er</sup> rang N.-E. haut	47	296	222
Rang St-Charles	64	354	233
Rang St-Gaspard	17	96	48
Rang Fraser	53	272	178
Rang de Léry	19	98	75
Rang Chaussegros	16	82	54
Rang Gentilly	2	14	11
Rang Ste-Corinne	16	85	49
TOTAL	720	4 157	2 855

Malheureusement, l'émigration aux États-Unis fait rage, telle la famille Gilbert du rang Sainte-Marie, 8 personnes de moins. Un recensement paroissial (religieux) note le nombre de communiant... au municipal le nombre d'heureux élus à la sainte table de la votation? Un communiant, c'est celui qui a « marché au catéchisme », qui a reçu le sacrement. Le non-communiant peut signifier le protestant, le non pratiquant.

### Lisons l'orgue principal :

Casavant et frères, Saint-Hyacinthe  
N° 182, 1903

Réparée aujourd'hui par : Marcel Bertrand inc. prés.  
Paul Proulx, directeur artistique  
6545, 1<sup>re</sup> avenue, Québec, G1H 2W3  
Tél. : 628-7406

### 2 claviers, boutons de gauche :

- Tremolo, Hautbois n° 8, Flûte harmonique 4, Voix céleste 8
- Viole de gambe 8, Bourdon 8, Principal 8
- Souffleur, Octave aiguë grand orgue, Oct. grave récit ou gr. orgue, récit ou grand orgue



Le recensement fédéral de 1901 donne pour la Beauce :

43 129 habitants (21 966 mâles et 21 163 femelles)		
40 540 ruraux	14 385 célibataires mâles	507 veufs
2 589 urbains	13 465 célibataires femelles	737 veuves
7 377 maisons	7 073 mariés mâles	1 divorcé mâle
7 638 familles	6 961 mariées femelles	0 divorcée femelle (!?)

20 à 30 habitants au mille carré

(Atlas of Canada, 1906, Dept. of the Interior, Hon. Frank Oliver minister, James White geographer, The Toronto lithographing Co. Ltd., map engravers).

En 1902, une grande souscription est organisée pour l'achat d'un orgue d'environ 2 300 \$. Sur 129 personnes<sup>27</sup> contactées, dans 3 rangs différents : 299,75 \$ sont amassés. Les registres poussent même l'audace jusqu'à inscrire si tel individu n'a rien donné, tel autre 0,50 \$. Vingt-cinq ans plus tard, cet orgue sera rénové. Toujours en 1902, une grange neuve fait place à l'ancienne, un perron en pierres et en asphalte. En 1904, la Fabrique donnera 100 \$ pour l'érection d'un monument à Mgr de Laval, à Québec. 1904, côté civil : érection de la municipalité de la ville de Beauceville et charte accordée le 2 juin 1904 (LQ 1904, ch. 67)

Dès l'automne 1908, la Touffe de Pin fait connaître son intention de se séparer de Saint-François. Les marguilliers utilisent le protêt, se déclarant opposés au démembrement de la paroisse « tant que notre dette existera, et nous autorisons nos avocats et procureurs, MM. Letellier et Bouffard, à comparaître pour nous, à l'assemblée convoquée par un délégué de Mgr notre Archevêque, le 10 septembre courant<sup>28</sup>. » Les résidants de Notre-Dame-des-Pins auront à attendre encore quelques années, même si trois résidants de la région de Saint-Georges ont voté contre la séparation (peur d'une cotisation imposée ?)

Tous ces remue-ménage n'empêchent pas le portail et les murs du presbytère de se détériorer. On y voit dès l'été 1908, selon une proposition de P.-F. Renault, qui venait à peine de marier, le 19 mai 1908, sa fille au jeune *Louis Stephen St-Laurent*, futur premier ministre du Canada, en 1948.

1910 ? Il a été proposé que le marguillier du banc d'œuvre soit autorisé « à faire poser des poteaux en cèdre avec tube en fer, tout le long du chemin en face de l'église, et en arrière de l'église, de la *closet* à la route du couvent. De plus à faire à la closet des fondations en pieux de cèdre enfoncés dans la terre. »<sup>29</sup> Sans doute le stationnement à chevaux. Puis, la randonnée pour se rendre à l'église étant longue : des toilettes... besoins obligent ! Pendant tout ce temps-là, le sacristain (Mathias Rodrigue) de la paroisse est tout aise de ses 500 \$ annuels garantis par la Fabrique. Au fait, un sacristain est-ce un bedeau ?

La 1<sup>re</sup> avenue (Boul. Renault) à cette époque montre l'Hôtel Lambert (aujourd'hui Garage R. et M. Mathieu), et juste à côté le magasin de François Bolduc et l'Hôtel Bouchard (Hôtel Beauceville en 1985). Jules Doyon à Alonzo possède de magnifiques photos de cette époque : patrimoine photographique à conserver à Beauceville, sans faute.

D'autre part, qu'est-il advenu au mari d'Alvine Poulin, Napoléon Bouthillet, tué au Yukon en 1906 ? On rapporte que le *meurtrier* a été exécuté à Dawson City. En 1908, J.-T. Fortin fondait l'Éclaireur de Beauceville ; l'échevin Normand Poulin en possède les premières presses. En 1910, l'inspecteur Tanguay visite nos écoles et distribue des récompenses aux plus méritants. La vie continue... En 1912, l'énergique curé Lambert peste contre le Théâtre Saint-Georges d'un certain Doyon : « Un trou de désordres pour la jeunesse, un lieu de perdition. » Doyon fera faillite et déguerpira la même année. Juste avant la Première Guerre mondiale, en 1913, le Téléphone de Beauce « ambitionne » en augmentant le nombre

27. Registre 6, p. 1A.

28. *Idem*, p. 49.

29. *Idem*, p. 53.

de poteaux, en causant des dégâts dans les prairies de la Fabrique et en dépouillant les arbres. Ils devront enlever les dits poteaux ! En mars 1985, un poteau est planté au coin arrière gauche (vers le couvent) de la sacristie : autres temps, autres mœurs ! Vers 1915, la jeune Adélaïde Boulette de Beauceville (fille de Nérée) s'engage comme ménagère au presbytère ; elle y sera 7 ans... elle deviendra plus tard l'épouse de Joachim Pigeon de Saint-Odilon (mère d'Angélique P.-Roy épouse de Gérard à Alphonse à Vital). Que de souvenirs drus, intenses.

Malgré une terrible invasion de chenilles à Beauceville, la guerre éclate ; le paisible Beauceville vit tout doucement au rythme des saisons campagnardes. À la même époque, la Fabrique achète deux maisons, bâties sur un terrain de 8 arpents, en vue d'y établir une mission aux « Mines » (Saint-Simon). En avril 1916, le plancher de l'église est doublé. Que la guerre tonne en Europe, pourvu que M. le curé aie sa clôture de jardin (mai 1916). Rien à accuser à la confesse ? « Votre conscience se relâche... » N'oubliez pas vos croix de tempérance, de conseiller fortement Mgr Paul-Eugène Roy.

Quarante ans avant l'inondation de 1957, on rapporte, en septembre 1917, au sujet de la salle publique (face à l'église) :

« Que les travaux soient continués et complétés par un mur extra de protection contre les glaces tel que commencé, couvrant tout le côté de la rivière, à la hauteur de la galerie, et couvert en ciment.

Que la clôture détruite par l'inondation soit refaite en n'y laissant qu'une porte d'entrée avec un tourniquet pour empêcher les bestiaux de pénétrer sur le terrain de l'église.<sup>30</sup> »

L'inondation de juillet 1917 avait fait des dégâts évalués à près de 2 millions de dollars. Dehors les têtes de cochon ! Et pour être certain que l'environnement de l'église soit *saint*, la Fabrique possède un genre d'hypothèque consistant en une amende de 500 \$ au cas où la propriété bâtie au bout du pont « deviendrait une *maison de désordre*<sup>31</sup> », i.e. vente de liqueurs alcooliques (avec ou sans licence), maison de réputation douteuse ou de débauche (« et ce toute et chaque fois qu'il sera prouvé que telle défense et convention auront été violées ou enfreintes ».)

Le curé Lambert avait de la suite dans les idées : en 1919, proposé par Majorique Gilbert et secondé par Joseph Doyon, il demande d'être autorisé à bâtir une *maison convenable* de retraites... fermées ! Le 20 juillet 1919, Alphonse Fortin, fils de Fortunat et d'Adèle Hamel (mariés à Saint-Victor en 1865) est ordonné prêtre à Saint-François. Fierté dans tout le canton ! Côté coopératif, le 26 février 1928 : fondation de la Caisse populaire de Beauceville.

On continue de faire chanter des messes en l'honneur de Saint-Christophe « pour faveurs obtenues et pour en obtenir de nouvelles » : genre d'ex-voto. Les années folles précédant la crise économique de 1929 sont l'occasion, pour la Fabrique :

- système électrique rendu conforme à la loi (1925) ;
- réparation à l'église de l'ordre de 20 000 \$ (1927) ;
- vente des terres à bois de Sainte-Justine et de Saint-Benjamin (460 \$). Ces terres étant trop loin (1927) ;
- salle publique changée de place pour 2 150 \$ (future école presbytérale) (1928) ;
- réfection du perron de l'église par Arsène Gosselin, 4 500 \$ en 1929, année de la bénédiction du pont de Notre-Dame-des-Pins.

L'Unité sanitaire, elle, aura eu le temps de s'implanter à Beauceville, dès 1925. Ancêtre du D.S.C. Il suffit de se rappeler la grippe espagnole de 1918 : 500 morts à Québec et 3500 à Montréal...

---

30. *Idem*, p. 71.

31. *Idem*, p. 73 et 75.

Plan de la Chapelle de Beauceville, le 12 Mars 1923

Description des ouvrages à faire en peinture, ébénisterie, etc. à l'intérieur et à l'extérieur de l'église et de la sacristie de Beauceville.

Faire tout le lavage des bois et des plâtres et le mastiquage des joints et adhésivités, au mastig et à la colle;  
 Tous les bois, voûtes, plafonds, devant de galerie, murs du chœur, corniches, etc. à tous et chassés, recevront trois couches de blanc de plomb pur;  
 Les boiseries, bas des murs de la nef, seront brûlés pour enlever la vieille peinture, et réincités;  
 Tous les bois seront ré-incités, et si ce sont des bois neufs, ils seront finis quatre couches;  
 Les trois arceaux seront peints et retardés au suif;  
 Les plafonds et les plates-formes dans les bas de la nef seront peints à deux couches;  
 Les murs de sacristie et passage recevront une tapiserie marbrée et vernie;  
 Les vestibules de la sacristie et deux confessionnaires seront brûlés et ré-incités;  
 Tout le reste des boiseries, bergères, balustrade, chaire, et tout le reste de l'ameublement pour l'église et la sacristie sera réparé, retouché et verni à deux couches;  
 Toutes les portes seront brûlées, s'il y a lieu, et ré-incités;  
 Il sera fourni et posé cinq cents livres d'or pour compléter la décoration;  
 Tous les chaises seront remastiquées et peintes sur les quatre faces à trois couches;  
**Extérieur**  
 Le clocher et les ouvertures de l'église, sacristie, etc. recevront une couche de rouge de plomb extra et deux couches de gris préparées avec le blanc de plomb Brandebourg N. 3.  
 Le mur de l'arcade de l'église seront peints à deux couches;  
 Tout le reste des bois à l'extérieur recevra trois couches de "Brandebourg";  
 Toutes les portes seront ré-incités et vernies à deux couches;  
 Je tout en employant des matériaux de première qualité pour faire un ouvrage de première classe et au goût des intéressés.

Je m'engage à faire tous ces travaux à mes frais et dépens, en étant tenu d'échafaudages nécessaires, pour la somme de quatre mille neuf cents cinquante piastres - \$4950.00-

Plan de la Chapelle de Beauceville, le 12 Mars 1923

ESTIMÉ DES FUTURS TRAVAUX À FAIRE À L'ÉGLISE DE BEAUCEVILLE

-Peintures	4950.00
454 bandes à \$10.00	4540.00
Posage des bandes	582.00
Fumure des bandes	91.14
Refaire les plates-formes des bancs	425.71
Réparer le plancher et refaire l'étanchéage	150.00
Linolesum 278 yds à 2.10	1212.80
Transport et posage du linolesum	105.00
Démolir le plan superposé et les réparations	165.00
Coller les escaliers, etc.	310.00
Réparer les bases des colonnes en marbre	108.00
Refaire les boiseries à la hauteur des bancs	125.00
Démolir l'orgue et réparer	289.00
Réparer les papiers extérieurs	28.00
Faire une plate-forme pour recevoir l'orgue	123.00
Échafaudages pour peintures	570.00
Réparer les clochers et les ouvertures	688.50
Réparer les joints de la pierre	73.00
Cimentier l'œil de boeuf	15.00
Réparer les fenêtres	45.00
Réparer les corniches	25.00
Papier pour les fenêtres voûtées	131.40
Poser une fournaise à air chaud	315.00
Croquer la serre pour l'emplacement de la fournaise et pour le bois	575.00
Pratiquer une porte dans le solage pour pénétrer à la serre des fournaises	25.00
Faire deux chambres à l'épreuve du feu pour les fournaises	25.00
Réparer les "tombours" extérieurs	25.00
Faire des garnitures en marbre sur le devant du haut-chœur	80.00
Démolir les corniches des arcades vis-à-vis l'orgue et réparer	150.00
Réparer les cheminées	75.00
Travaux patronales	120.00
Sur autres travaux imprévus	1000.00

Total \$ 17,612.57

Beauceville, 1<sup>er</sup> Septembre 1920.

Je, soussigné, Esdras Veilleux, fils Paul, cultivateur, de St. François de Beauce, reconnais, par les présentes, avoir loué de Mademoiselle de Léry et de Madame Gustave de Léry, pour une période de trois années, soit jusqu'à l'été mil neuf cent vingt trois, exclusivement, le terrain qu'elles possèdent à Beauceville, étant **parti** du lot 165 Cadastre de St. François, pour le cultiver à son profit, l'exploiter, y **prendre des animaux en pacage**, sans pouvoir cependant sous louer son bail sans le **consentement des dites Dame et Demoiselle de Léry**. Ce bail est fait en plus aux conditions suivantes **pour chaque année** de sa durée: De payer à Madame de Léry un loyer annuel de quarante cinq piastres, et à Mademoiselle de Léry un loyer annuel de trente piastres en argent, **payable chaque année** à chacune d'elles le premier Août; de ne pas occuper ni faire occuper le terrain entourant immédiatement les résidences, à leur laisser l'espace et la liberté dont elles ont toujours joui dans le passé; à **donner la préférence à la vache de Madame Siméon Lapierre dans le clos de pacage**; à fermer l'automne et ouvrir le printemps les deux résidences et à y exercer une surveillance utile pendant qu'elles ne seront pas **occupées par Madame et Mademoiselle de Léry** ou leur famille; à voir aux clôtures et **barrières de la propriété**; à maintenir les ponts de la propriété en bon ordre, mais sans s'engager à fournir le bois lorsqu'ils devront être renouvelés. Si les dites Dame ou Demoiselle de Léry venaient à vendre un ou plusieurs des lots à bâtir qu'elles possèdent sur le terrain loué le dit Esdras Veilleux devra restreindre son exploitation d'autant, sans indemnité.

Si l'on parle si souvent du perron de l'église, en pierre, en asphalte ou en ciment, c'est que c'est le lieu privilégié pour jacasser. Le journal parlé. Rassemblement après la grand'messe, pipe à la bouche, chapeau vers l'arrière. La grande sortie de la semaine « faut pas manquer ça ». La criée s'y fait. Même que certains politiciens y tiennent discours. La religion rassemblait vraiment tout son monde... ou presque.

Début des années 1930, la société de tempérance, pilotée par le curé Lamontagne, compte plusieurs adeptes. La croix noire a fait ses preuves. Coût annuel? 0,25\$. Côté civil? Beauceville modifie sa charte (LQ 1930, c. 121) le 4 avril 1930: érection de Beauceville Est.



Andréa (« Poulain et frère ») Poulain en 1945, au pont de Notre-Dame-des-Pins.



Les beaux dimanches... sur le pont de 1898. Albert Duval et son « chum » sur leurs « 36 » !

Au printemps 1931, les frères maristes obtiennent la permission de se faire un chemin d'entrée au Collège, face au pont.

Qui de Léonidas Veilleux (1 \$ par dimanche) en 1933, de Noé Mathieu (à 25 \$ par année) en 1935 ou de Charles Jolicœur en 1935 (à 50 \$ par an) fera la meilleure « job » de constable ?

Événements plus sombres : 23 mars 1935, le bon notaire Philippe Angers décède. On lui chante un service de 130 \$. Cet homme s'est consacré une partie de sa vie à fouiller la petite histoire de Beauceville et de la Beauce en général. Trop peu connu. Pas prophète dans son pays, surtout pas en temps de crise. Le 18 mai 1935, un libera est célébré au nom de Mlle de Léry (75 \$). Sépultures de première classe ; cinq autres classes sont offertes, dont la sixième dite (presque honteusement) des pauvres. Dire qu'à cette époque, on annonce dans certains journaux « l'exposition des 750 bébés » de la Crèche Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Foy. Le Dr Jos Desrochers est alors maire de Beauceville Est, après l'avoir déjà été dans l'Ouest.

L'année du centième anniversaire d'érection canonique voit le hangar à grains transporté dans la grange. On décide aussi, dès le 17 mars 1935, « de faire peindre la couverture de l'église, d'une manière convenable, et d'employer les peintres de la paroisse, s'il y en a assez et des membres des syndicats catholiques s'il manque des ouvriers de la paroisse. »<sup>32</sup> Ce même été 1935, le 7 juillet plus précisément, la Fabrique vote 100 \$ pour aider à l'érection d'une croix lumineuse du côté Est : proposition de Philéas Bernard, secondé de Charles Jolicœur. L'Hôtel de ville verra le jour la même année et sera démolie en 1984. La crise économique... « Nous sommes dans les années trente, on a d'la misère à se remplir le ventre... et si ça continue on va aller à l'église tout nu... » La turlute des années dures.

En 1936, Saint-Alfred récoltera 1 000 \$ par année pendant 10 ans, pourvu que les rangs Saint-Louis et Saint-Guillaume soient remis à la paroisse Saint-François. Ne faisons pas de jaloux, votons 50 \$ par année pour le service de pompes à incendie de Beauceville Est.

32. Registre 7, p. 164.

Cependant, en septembre 1936, le vicariat forain numéro VII (paroisse Saint-François) installe son nouveau curé, Joseph-Gédéon Julien, «sans opposition ni contradiction». 1936: dernière inhumation sous l'église, car les de Léry y ensevelissent Marie-Adélaïde Bouchette.

La crise voit les paroissiens «tirer le diable par la queue». Est-ce pour cela que l'organiste Valérien Doyon voit augmenter son salaire à 25 \$ par mois? Que le sacristain Mathias Rodrigue voit hausser sa rémunération à 60 \$ par mois? Et que dire d'un petit 30 \$ pour la fête patronale des Canadiens français? Pauvre Albert Morin qui doit surveiller les deux messes principales et les Vêpres, moyennant 40 \$ annuels... en deux versements! Le 3 avril 1938, les frères maristes achètent un terrain de la Fabrique pour une «école moyenne d'agriculture», progrès pour Beauceville.

Trois ans après son installation à la cure, Gédéon Julien est autorisé à signer tous les papiers nécessaires au nom de la Fabrique... C'est ainsi qu'en mars 1939, on octroie 700 \$ au conseil de ville pour installer de «la lumière électrique» sur le mur de soutènement, le long de la Chaudière.

Parfois l'avocat Robert Vézina, résidant à Saint-Georges et tenant bureau à Beauceville, sert de procureur à la Fabrique dans des disputes de terres non payées. Ici et là, Marcellin Poulin à Pierrette, Charles Poulin à Gabin, Antoine Bolduc, Odilon Nadeau proposent ou secondent.

Amélioration du son dans l'église: l'organophone de Louis-Charles Roy de Québec est installé, dès le début de l'année 1941. La messe des rogations (au début de chaque saison) n'en sera que mieux entendue.

L'ancien vicariat forain n° VII, devenu n° XIII, reçoit, le 18 septembre 1941, son nouveau curé Émery Pépin. Trois jours après son arrivée, M. Pépin voit à remplacer les vieux ornements sacrés. Dès l'automne, les deux «sets» de vivoir sont réparés et des travaux intérieurs au presbytère sont concédés. Quelque temps après, la Fabrique est autorisée «à donner, selon une permission de Son Ém. le Cardinal Villeneuve, à la paroisse de Saint-Simon-les-Mines la somme de mille piastres, *comme dote que sa mère lui accorde de plein cœur*<sup>33</sup>.» Presqu'un an avant de décéder, le curé Pépin fait embellir et aplanir pour 2 500 \$ la place de l'église. Bientôt Florian Doyon bâtit 2 soutes à charbon (825 \$): 1 sous la sacristie, 1 sous le presbytère. Henri-Louis Rosa deviendra chauffeur de fournaïses! D'autre part, le Syndicat l'Idéal prendra la relève, en 1942, du magasin Caius Roy, face au pont. Et l'Hôtel Delage? L'Hôtel Berberi?

Le 31 décembre 1943, installation du curé Gédéon Duval. Hiver 1944: deux cents cordes de bois de chauffage pour l'église, de deux pieds en érable et merisier (80% en érable) au prix de 5,75 \$ la corde, mesurée à côté de l'église... Léonce Roy commerçant. «Le dit lot de bois devra être fendu de manière à être mis dans la fournaïse facilement.» Le 28 juillet 1946 on aura toujours l'occasion de nous rendre à la bénédiction de la manufacture de Majorique Gilbert.

À l'été 1947, une assemblée de paroisse accorde 60 000 \$ au curé Duval: finition du presbytère et du cimetière, électrification des cloches<sup>34</sup>, rénovation de l'orgue. 60 000 \$ de débentures sont alors émises, dès l'automne. Siméon Poulin, J.-A. Deblois, Majorique Gilbert et Odilon Jacques ont contresigné cette délibération.

Ne passons pas sous silence l'Œuvre de la Fabrique de Saint-François qui a acquis, dans la concession Fraser, un terrain d'Antonio Morin et un de Réal Loubier pour y ériger la chapelle Fraser. Le 28 juillet 1946, le «Cœur Immaculé de Marie» était béni. Gédéon Roy, Majorique Gilbert, Charles Rodrigue curé du Christ Roi de Lévis, Philippe-Auguste Légraré ptre et le Père Dominique Doyon O.P., missionnaire au Japon comptent parmi les invités

33. *Idem*, p. 282.

34. Par Dominique Cogné de Montréal, 3 000 \$, garantie d'un an.

d'honneur. Et l'école des parents, à l'Hôtel de ville, dans tout ça ? Le 3 septembre 1945, la Société historique de la Chaudière sera fondée à Beauceville. Les Honorius Provost, Robert Vézina, Éloi-Gérard Talbot en seront quelques-uns des membres fondateurs. Cette société « a pour but de promouvoir l'intérêt de la population établie dans la vallée de la Chaudière à l'histoire de sa petite patrie et de soutenir en les groupant les efforts de ceux qui fouillent pour retrouver les trésors du passé régional. » *Ancêtre en droite ligne de la Société du patrimoine des Beaucerons.*

4 000 \$ pour la construction du charnier et du calvaire, juste avant le mois des morts, le 31 octobre 1947. Omer Gosselin érigea, en pierre de granit, ce calvaire de 22 pieds par 24, et s'engage à démolir l'ancien calvaire. La fameuse école presbytérale de '47 à '54 ! Que dire de l'année '47 dite année mariale : jamais Beauceville n'aura récité autant le chapelet, sous les auspices de l'abbé Charles Rodrigue.

## Communication de l'Archevêché

### PRÔNE SUR LE PLÉBISCITE

Nous donnons ici le texte du Prône des élections, contenu à l'Appendice au Rituel Romain, édition 1919, pages 24-26.

Ce Prône devant être lu dans les églises à l'occasion du prochain Plébiscite, nous croyons être utiles à Messieurs les curés, en en donnant le texte adapté aux circonstances, conformément aux directions données par Son Éminence le Cardinal Archevêque, dans son Communiqué du 21 avril courant.

Québec, le 23 avril 1942.

Le dimanche avant le plébiscite, le curé dira :

Dans le cours de cette semaine, vous allez être appelés, Mes Très Chers Frères, à exercer votre suffrage sur le plébiscite.

Souvenez-vous qu'un jour Dieu vous demandera compte de ce que vous aurez dit, fait ou même pensé en temps de plébiscite, comme en tout autre temps. Tout en portant aux questions politiques à leur juste valeur les personnes, les actes et les choses, soyez toujours inquiets pour vous-mêmes, de peur que les affaires du temps, qui passent avec la rapidité de l'éclair, ne vous fassent oublier l'unique chose nécessaire, c'est-à-dire, cette éternité qui ne passe point et qui est votre fin dernière.

N'oubliez point que ce qui est défendu en temps ordinaire, l'est également en temps de plébiscite, et même revêt un caractère spécial de gravité à raison des conséquences qui en résultent quelquefois, non seulement pour le prochain, mais aussi pour le pays tout entier.

Gardez-vous donc de vous parjurer.

Vous voulez avec raison que l'on respecte votre liberté, respectez celle des autres, et abstenez-vous de toute menace et de tout acte de violence.

Toujours l'ivrognerie est un vice dégradant ; mais en temps de plébiscite elle doit être évitée avec plus de soin, car elle est la cause de bien des désordres et rend incapable d'exercer avec intelligence l'important droit de suffrage.

Ne vendez pas votre voix, ce serait vous dégrader et vous rendre esclave.

Après avoir éclairé et formé votre conscience suivant les vrais principes religieux et sociaux, donnez votre suffrage consciencieusement, sous le regard de Dieu à la proposition que vous croyez vraiment la plus utile au bien de la religion et de la patrie.

Ne recevez rien, soit pour voter, soit pour vous abstenir de voter.

Écoutez, avec l'attention que mérite l'importance de l'affaire et avec la politesse et le calme que commande la charité chrétienne, ceux qui viendraient vous exposer leur politique. Soyez en garde contre les faux principes et les tromperies. Dans ce cas, la meilleure manière de protester est de quitter l'assemblée.

Observez fidèlement les lois faites pour assurer la liberté et l'honnêteté du plébiscite ; observez-les non pas seulement par la crainte des peines portées contre ceux qui les violent, mais par intérêt pour votre patrie, et par conséquent pour l'autorité d'où elles émanent.

Mais comme toute lumière vient de Dieu, ne manquez pas, Mes Très Chers Frères, de prier et de faire prier vos familles, afin que tous ceux qui prennent part au plébiscite, orateurs, organisateurs, officiers chargés d'y faire observer la loi, se conduisent de manière que leur conscience n'a rien à leur reprocher.

Respectez toujours, Mes Très Chers Frères, avant comme après le plébiscite, l'opinion de vos concitoyens. Évitez avec soin tout ce qui peut les blesser, vous rappelant qu'il ne faut jamais faire aux autres ce que vous ne voudriez pas raisonnablement qu'il vous fût fait à vous-mêmes. Vous ne ferez donc aucune manifestation inspirée par l'orgueil ou la vengeance, qui serait une espèce de défi aux adversaires, et contraire aux préceptes de la charité chrétienne.

#### Le dimanche après le plébiscite :

Maintenant que le plébiscite est fini, Mes Très Chers Frères, je vous invite tous à vous pardonner mutuellement aussi sincèrement que vous désirez obtenir de Dieu le pardon de vos péchés.

L'humilité et la charité sont deux vertus essentielles aux vrais chrétiens et les deux partis doivent les pratiquer de leur mieux.

Oubliez maintenant, Mes Très Chers Frères, vos dissentiments et travaillez ensemble, avec une égale bonne volonté, au bien de votre paroisse, de votre comté, de votre pays. Ne mêlez pas vos divisions politiques aux affaires de fabrique, municipales ou scolaires, et encore moins aux relations de familles.

Dieu est charité, dit le Saint-Esprit, et ceux qui demeurent dans la charité demeurent dans la lumière ; ils ont la vie en eux ; la charité est la plénitude de la loi, c'est pourquoi ceux qui n'ont pas la charité sont morts aux yeux de Dieu.

---

Le 16 novembre 1947, il sera question du terrain de Wilfrid Mathieu, entourant la croix lumineuse. Donation. Majorique Gilbert, Siméon Poulin et le curé Gédéon Duval signent cette séance de la Fabrique.

Durant les années '50, Beauceville modifiera plusieurs fois sa fameuse charte (LQ 1951-52, c. 97, 1956-57, c. 119, 1958-59, c. 103, 1959-60, c. 151).

Par contre, en mai 1948, la Ligue du Sacré-Cœur obtient, elle, la permission de construire un centre paroissial sur le terrain de la Fabrique. Fin 1952, l'inspecteur d'école Lauréat H. Veilleux siège comme président de cette Ligue, avec Georges Cloutier comme secrétaire, et l'abbé Bourbeau comme châtelain. Réorganisée depuis le 30 mars 1930, la Ligue va bon train :

« Vous voulez être heureux ? Soyez d'abord de bons citoyens, hommes de religion, tempérants, et pratiquez les vertus civiques. () Ne laissez pas le communiste accomplir la même œuvre destructive en notre pays, que la Franc-maçonnerie en France<sup>35</sup>. »

On se posait aussi comme réflexions :

« Quand on est mort, on est mort. Il n'y a pas de Dieu puisqu'on ne le voit pas. La religion est bonne pour les femmes. La religion doit détruire la misère. *Les prêtres ont des défauts.* »

Sur ce, l'aumônier répond clairement à ces objections « en donnant les preuves du contraire »...

Passons les bénédictions d'automobiles, le grand concert de fanfare au Centre récréatif, les débats oratoires (« Femmes de tête, femmes de cœur »). Que rajouter sur la

---

35. Procès-verbaux des réunions de la Ligue du Sacré-Cœur, pp. 54-55.

tragédie aérienne de l'Obiou, le 13 novembre 1950 : Achille Goulet et son épouse, parents de 12 enfants, y perdirent la vie. Goulet maire de Beauceville-Ouest ; ils demeuraient dans l'ancienne maison du notaire Félix-Georges Fortier, habitée plus tard par Léandre Bernard (avenue Lambert). Le curé P.-É. Arsenault de Saint-Philibert, le curé Drouin de Saint-Isidore et C.-E. Ménard d'East-Broughton périrent aussi. Retour d'un pèlerinage à Rome lors de l'année sainte : 51 pèlerins y périrent en plus des 7 membres de l'équipage. Pire catastrophe aérienne de l'époque, au Canada.

En 1952, Henri-René Renault mourra subitement en Floride, à l'âge de 60 ans et 9 mois, inhumé dans le caveau familial de Beauceville. En octobre 1953, Léopold Roy à Alphonse à Vital décède des suites d'une chute, lors de la construction de l'École Mgr Laval : 35 ans, père de famille de 5 enfants... son compagnon de travail, Charles-Henri Poulin à Odilus s'en tire.



Fin XIX<sup>e</sup> siècle, M. Tanguay, inspecteur d'école.



Au retour de la grand'messe, lavons le p'tit pitou et le bazou... Léopold Roy à Alphonse à Vital, vers 1950.



La petite Irène Quirion à Amédée, dans les années 1930.

La vie suit son cours :

« Les glaces se mettent en mouvement à 9.50 p.m. pour aller s'immobiliser au Rocher. L'eau monte jusqu'à 13 pieds selon l'échelle peinte sur le quai du pont. » (8 avril 1954)<sup>36</sup>

La veille, lisons l'obituaire ou registre renfermant les noms des morts le jour de leur sépulture :

« Le 07-04-1954, au Colisée de Québec, est mort au champ d'honneur le club de hockey l'Éclaireur<sup>37</sup> de Beauceville, vaincu par le Baronet de Sainte-Marie, au score de 5 à 4. Le défunt n'était âgé que de 6 mois, mais n'en a pas moins offert quand même une résistance acharnée dans sa lutte contre la défaite et la mort. Honneur aux vainqueurs ! Respect aux vaincus ! »

Le tout grâce aux commentaires d'un jeune vicaire qui s'est déplacé à la « game d'hockey » en train du Québec Central. Ce qui n'empêche pas Cléophas Poulin de terminer le nouveau perron qui conduit à la sacristie. Le petit Berthol Mathieu (en présence de son père Henri à Pâco) recevra, en mai 1954, la médaille d'honneur de la profession de foi (49 garçons, 52 filles).

36. *Idem.*

37. 17-03-1955, baptême du joueur de hockey Bob Mentis : Paul Robert.

Déjà 30 ans ! 1 017 familles, 5 348 âmes dont 19 religieux et 67 religieuses. Le 22 août 1954, 205 autos iront reconduire l'ex-curé Duval à la paroisse Saint-Esprit de Québec. Faudra continuer quand même à apprendre par cœur les 508 questions et réponses du petit catéchisme...

Le 31 juillet 1955, St-Jean Poulin se porte acquéreur de la salle publique. Vente à l'enchère. Il se l'approprie au prix de 400\$. Celle-ci a plus de 75 ans à cette époque. Il a charge de la déménager avant le 15 août courant. Ancienne salle publique (coin Lambert-Grondin), ancienne école presbytérale (1947-1954) sur le stationnement actuel, cette maison se trouve aujourd'hui sur la rue St-Jean.

Toujours en '55, l'annexe de l'église, dit « bas côté », a été démoli. Construction d'une cinquantaine d'années. Adonia Doyon, lui, a percé une porte dans le mur de l'église, de chaque côté, sous la direction de Napoléon Loubier, entrepreneur général syndiqué (!) de la paroisse. Le 6 novembre, naissance des Filles d'Isabelle. Avant les neiges, François Boucher et Emmanuel Roy terminent le terrassement du stationnement sud-ouest de l'église : 2 100 verges cubes de gravier. M. le vicaire Poirier n'en revient pas :

« *La souffleuse à neige* de M. le curé Castonguay pèse environ 1 600 lb. Elle a un rouleau de 6 pieds de largeur et peut charger 5 tonnes de neige à la minute. Son moteur est un Wisconsin à 4 cylindres en V avec 36 forces. Il se refroidit à l'air. Le tout est constitué pour atteler sur le tracteur Ford de M. le curé. »<sup>38</sup>

30° F sous zéro : jour de l'an 1956 ! « L'année débute frette en chien de bibitte ! »

Le vicaire Louis-Philippe Gilbert indique que le terrain de jeux demeure « un bon polissage pour les petits caractères. Vingt-deux examens de la Croix Rouge », cette année-là.

Qui aurait dit qu'à six confesseurs, à partir de 7 h 30 p.m., on serait obligé de refouler la messe à... 9 h 30, un certain soir de 1957 ! Parmi les faits super-importants, un drôle de vicaire (ou vicaire drôle) s'élanche, le 5 août 1957 : « Mère Jeannette n'a pas oublié mes cretons !!! » À preuve qu'au presbytère, on vit sur terre... aussi ! Cette année '57 devait amener 1½ million de dollars de dégâts à Beauceville... la mémorable débâcle de décembre 1957.

Mais qui cogne à la porte ? Bonjour frère Henri-Donat, comment ça va frère Félix-Gérard ?<sup>39</sup> Au printemps 1958, leur belle-sœur, Irène Quirion (veuve Léopold Roy), n'est-elle pas décédée accidentellement aux « Rapides » ? 1958, année du centenaire de l'église paroissiale (travaux débutés en 1857, terminés en 1860) : le 29 août, une messe solennelle est suivie d'un buffet à la salle paroissiale ; échange de souvenirs. Le 30 août, célébration de 3 mariages, de 2 noces d'or et de quelques noces d'argent. Le dimanche 31 août, au tour de Mgr Veilleux (p.d.) de célébrer une messe.

Vitement l'époque de la « révolution tranquille » de Jean Lesage au Québec ; Maurice Duplessis est mort depuis septembre 1959, Paul Sauvé depuis le 2 janvier 1960. Qu'à cela ne tienne, fin 1960, le club de cartes d'East-Broughton viendra nous changer les idées ! Le Dr Raoul Poulin viendra alors donner sa conférence sur la sobriété. Roland Cloutier et Denis Morin, eux, seront du carnaval d'hiver de Beauceville, en 1960.

En 1961, les statistiques scolaires suivantes assureront sûrement une relève plus qu'intéressante :

École Saint-François : 539 élèves dont 185 gars au secondaire dont 55 de l'extérieur. Au primaire : 354 dont 277 gars pour 127 filles. Trois frères.

Couvent Jésus-Marie : 143 élèves : secondaire (46 filles) ; primaire (97 filles).

École normale (externat) : 215 élèves : secondaire 160 dont 29 de l'extérieur ; primaire 55 (42 filles, 13 gars).

38. *Registre des visiteurs.*

39. Les jumeaux à Alphonse à Vital : Henri et Gérard Roy. Visite de courtoisie du 29 août 1958 : début des festivités du centenaire de l'église.

Mgr Laval (primaire) : 272 élèves (151 gars, 121 filles).  
École Saint-Jean-Baptiste : 43 élèves (25 filles, 18 gars).  
Cours privés (Mlles Fallu et Langlois) : primaire 6 gars, 7 filles.  
École de la paroisse Est : 251 élèves (131 gars, 120 filles).  
Juvénat : 16 frères et 129 juvénistes.

Grand total en 1961 : 1476 étudiants répartis ainsi : secondaire : 206 filles et 185 garçons ; primaire : 544 filles et 541 garçons.

Notre clergé a l'œil vigilant sur les études des enfants de la paroisse. La « révolution tranquille » du gouvernement provincial viendra changer assez radicalement nos mœurs scolaires et sociales, même à Beauceville. 5 250 personnes à Beauceville, 4 prêtres et 3 sœurs au presbytère. À l'hôpital et à « l'hospice » : 1 aumônier, 27 religieuses, 50 malades et 100 vieillards. Le curé Ferland est déjà bien installé depuis 1960 au presbytère. En 1961, Yvan Cliche de Beauceville remporte le championnat mondial de natation à la brasse : 228 milles parcourus.

Du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet 1962, Beauceville était le site du congrès eucharistique Beauce-Dorchester-Frontenac. L'église, les terrains de l'école Saint-François et du Collège Sacré-Cœur verront 13 mariages bénis et 7 ordinations. Le thème : « Vivons de l'hostie ». Les principaux responsables du congrès : Louis-Philippe Audet, animateur du congrès, Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, Mgr Maurice Roy, cardinal, le révérend père Gaudet, s.s.s., et le curé Ferland, président du dit congrès. Rappelons les interventions de Jacques Renault maire de Beauceville-Est qui ouvrira le congrès en souhaitant la bienvenue à Mgr Roy. Armand Berberi, maire de l'Ouest, clôturera le même congrès en consacrant la région au Christ-Roi. Trente-deux paroisses se regroupent au reposoir près de l'arrière de l'école Saint-François. Le supérieur du Séminaire Saint-Georges, l'abbé Eugène Garant, célèbre une grande messe face au peuple. Mgr Nelson Labrie, lui, devient prédicateur à l'heure sainte, tandis que plus de 1 000 religieux et religieuses l'écoutent, recueillis. Une messe pontificale sera célébrée par Mgr Maurice Roy. Fêtes grandioses, gravées dans bien des mémoires. Messe en face du peuple ! Encore quelques mois, et les Beatles balayeront le monde entier d'un vent de nouveautés... Beauceville n'y échappera pas.

Trois ans plus tard, voici le message du jour de l'an 1965 du curé Ferland :

« Mes chers paroissiens,

Le commencement d'une nouvelle année soulève toujours quelques points d'interrogation : que nous réserve cette nouvelle année ? Recevrons-nous plus de consolations que de déceptions ? Mystère ! Quelles que soient les surprises que nous aurons, heureuses ou malheureuses, cette nouvelle année peut être bonne si nous l'acceptons comme Dieu la veut. Je souhaite donc que chacun de vous dise au Seigneur, au début de la nouvelle année : "Que votre volonté soit faite." C'est à cette condition que vous serez heureux.

Bonne année aux parents ! Qu'ils soient heureux du bonheur que procure toujours la satisfaction du devoir d'état accompli chrétiennement !

Bonne année aux enfants et aux adolescents ! Qu'ils prennent la vie au sérieux et s'efforcent d'en faire un succès devant Dieu et devant les hommes !

Bonne année aux *vieillards*, aux malades et aux éprouvés ! Que le Seigneur leur fasse comprendre qu'ils peuvent être les *paratonnerres de leur famille* et de leur paroisse !

Que la bénédiction de Dieu et la protection de la Vierge Marie vous accompagnent au cours de cette nouvelle année et vous aident à vivre en parfaits chrétiens ! »<sup>40</sup>

En '65, les annonceurs du feuillet paroissial : Gagnon électrique, Beauce Transport, Jean-Luc Quirion notaire, Bijouterie Doyon, Magasin Co-op, P.-F. Renault, Conrad Caron, Gérard Giguère, Georges-Henri Roy, Fleuriste Beauceville, Jacques Poulin Vulcanisation,

40. Feuillet paroissial, 03-01-1965.



Le ton à Dâvi à Louis à Got dit Dominique Bernard, maire de Beauceville Ouest de 1958 à 1960. Fils de Joseph Bernard. Marié à Yvette Bérubé. Père de Louise et Jean-Pierre, tous deux de Québec aujourd'hui. Gérant du bureau d'assurance-chômage de St-Georges de Beauce. Décédé en 1961.



Le Pont de Beauceville, béni à l'automne 1980.

Gaston Lessard TV, Florent Quirion auto, IGA Lisée Itée (tél. 295), Louis Bolduc assurance (tél. 84), etc.

On n'hésite pas à annoncer qu'un cours de 9<sup>e</sup> année de 3 mois est organisé par la « Commission scolaire régionale de Saint-Georges » pour les chômeurs. Gratuit. Vaccinations usuelles au Bureau de l'Unité sanitaire pour les bébés. Rappelons que 1200 cercles Lacordaires sont répartis dans l'Est canadien : chaque membre s'engage par promesse à pratiquer l'abstinence totale et à lutter contre les préjugés et les coutumes favorables à l'alcoolisme. Le quotidien s'égraine...

En 1966, on publicise le nouveau Notre Père. Le tutoiement : « que *ton* nom soit sanctifié »... un Dieu plus près de nous, plus personnel. Fruit de la révolution tranquille ou de Vatican II qui s'en vient ? Au printemps, la visite paroissiale continue : l'abbé Marcel Gingras visitera les foyers compris entre Gaston Roy et Benoit Binet... se préparer en conséquence. Marcel Dubois, c.s.s.r., rappelle les valeurs chrétiennes du travail, à travers son petit mot du feuillet paroissial : le travail est une nécessité, une joie, il sanctifie et est une source de civilisation. Les fidèles repartent pour une autre semaine, en prenant bien note que le Comité de bienfaisance aura son assemblée annuelle au foyer de l'hôpital. À Sainte-Marie, conférence sur l'École confessionnelle et le Rapport Parent.

L'année 1967 : année de l'exposition universelle de Montréal, arrivée du curé Charles-Eugène Houde. Le chrétien découvrira-t-il à Montréal ce qu'il peut trouver à Beauceville : « Sans moi vous ne pouvez rien faire ». Les mariages et décès se poursuivent : Rosario Rioux, époux de Noëlla Berberi décédé en mai à l'âge de 70 ans et 5 mois. Les couvertures du presbytère et de l'église seront repeintes. Pourquoi ne pas aider à la grande souscription du Soleil de l'Enfance de Saint-Georges... ces enfants ne sont même pas reçus à l'école pour enfants exceptionnels ! Donnons généreusement à la Plume Rouge ! Carol Bernard, missionnaire aux Philippines remercie les paroissiens de Beauceville : 812,27\$. Napoléon Poulin, P.-H. Bernard, Jean-Paul Gilbert, M.I. Variétés et Rolland Mathieu deviennent à leur tour annonceurs du feuillet paroissial.

Le curé Houde avait été jadis l'instigateur du « Platin », O.T.J. des beaux jours ! Qui se souvient du centre de ski sur les pentes abruptes de ce même Platin ? En 1985, le Platin reprend vie grâce au Festival du pêcheur.

Printemps 1968 : Vatican II et ses retombées, la Grande Mission ! « Sommes-nous impliqués dans cette affaire capitale ? Avons-nous fixé nos lunettes sur le vrai Concile ? Avons-nous prêté, de préférence, une oreille attentive aux moindres canards lancés par ceux qui manœuvraient et manœuvrent encore pour détruire l'influence de Vatican ?

Qu'est-ce que la Grande Mission ? Quelle patente nouvelle ? Ça sent l'après Concile !!! Faut-il vraiment se connaître, connaître son milieu, ses problèmes... pour avancer, progresser, ouvrir ses voiles au bon vent ?»

Dans Beauceville, élection de Miss « Temps libres » aux profits des jeunes. Léopold Grenon viendra parler du thème « Jeunesse face à l'amour »... pour les 15 ans et plus ! Peace and Love !

1970 : l'avenir devant nous. La pensée de la semaine du 4 janvier :

« Appartenir à l'Église, c'est vivre en profondeur sa vie d'homme en travaillant à construire un monde meilleur. Quiconque aime son frère et soulage la misère des autres travaille efficacement à construire l'Église véritable et à établir le Royaume de Dieu. Celui-là pratique une *vraie* religion s'il agit ainsi pour plaire à Dieu qui l'a racheté. Êtes-vous de cette catégorie ? »

Qu'en pensent aujourd'hui, en 1985, les partisans de la morale ?

Et comme les années passent, que les générations s'entrechoquent, le prêtre se fait arbitre : accueillir les idées des jeunes, chercher ensemble la meilleure solution, ne pas dramatiser une situation. Récoltera-t-on le fruit de la révolution des années '60 ? Le scolaire, le religieux, l'économique, déteindraient-ils sur le social, même ici à Beauceville ?

Du 1<sup>er</sup> au 5 février 1970, semaine des vocations à l'école Saint-François. En passant, les baptêmes communautaires ont fait leur apparition.

En mars 1970, on avoue bien franchement : Pourquoi l'église a-t-elle changé sa liturgie ?

[ ] « Enfin la législation liturgique était certainement devenue trop minutieuse et trop compliquée : en multipliant les lois, on risque parfois de les rendre difficiles à observer. L'Église a voulu simplifier et clarifier ; elle a voulu que tous les fidèles soient capables de comprendre et que tous se sentent impliqués dans la célébration. La liturgie n'est pas l'affaire des seuls prêtres : elle concerne tous les baptisés quels qu'ils soient. Et si quelqu'un doutait encore du bien-fondé de la restauration liturgique actuelle, il n'aurait qu'à se rappeler les messes célébrées en latin, silencieusement, par un prêtre qui tournait le dos à l'assemblée. Celui qui n'aime pas le renouveau liturgique, c'est qu'il ne le comprend pas ; et s'il ne le comprend pas, c'est peut-être parce qu'il ne veut pas le comprendre.<sup>41</sup> »

Le curé Houde, comme plusieurs autres, essaie de se rapprocher davantage de ses fidèles : « La partie que nous jouons a commencé à notre naissance : à ce moment Dieu nous fait la "passe" du baptême en nous donnant sa propre vie. On marque alors le 1<sup>er</sup> point. [ ] Pendant le carême, Dieu multiplie les "passes" pour que nous puissions vaincre l'adversaire... »

En 1970, les quêtes à l'église se chiffrent à 250 \$ en moyenne contre 25 \$ à Fraser.

Le 3 mai 1970, on fait savoir que l'abbé Honorius Provost a complété son histoire civile de Sainte-Marie de Beauce (816 pages). Une bonne partie de cet ouvrage intéresse toute la Beauce. Très documenté. En vente au bureau du Guide de Sainte-Marie à 8 \$. L'histoire religieuse, elle, compte 637 pages et est disponible pour 7 \$. En 1985, Beauceville peut donc s'enorgueillir de posséder enfin un volume d'histoire locale potable. Il aura fallu avoir l'exemple de d'autres paroisses.

Arrive la communion dans la main. Autre nouveauté de l'après Concile à expliquer aux paroissiens. Loin de constituer une nouveauté, ce changement permet de renouer avec une pratique ancienne qui fut la seule en usage depuis les origines de l'Église jusque vers l'an mille. Ça dérange bien des tranquillités endormies, le curé Houde le sait bien. Et devant la mode des cheveux longs, des barbes, des jupes mini : l'habit ne fait pas le moine ?... Et les soutanes ? Notre curé-ménisier Houde n'a sûrement pas trop rechigné...

41. *Idem*, 08-03-1970.

M. Houde glisse même sur un feuillet paroissial, en 1971 :

« Une institutrice donne un cours d'histoire naturelle à ses élèves :

— Les fourmis ouvrières, leur dit-elle, traînent des morceaux de bois qui sont 50 fois plus lourds qu'elles. Qu'en concluez-vous ?

— Elles ne sont pas syndiquées, répond un garçon. »

Le climat se veut donc plus détendu. Attrape publicitaire ?

En 1971, S. Thérèse Poulin (fille d'Alfred Poulin et de Corinne Jolicœur) est nommée Supérieure générale des Sœurs Jésus-Marie, au généralat de Rome.

Alors que l'ancienne École normale (« fermée » en 1969) fête son 50<sup>e</sup> anniversaire le 20 mai 1973, Chantier '73 bat son plein. En juin, on rappelle que la dîme, pardon les termes ont changé, la capitation est « une part de mon travail pour mon église ». En été, il n'est pas rare qu'une dizaine de promesses de mariage soient publiées la même semaine... ce qui n'a pas empêché l'Est et l'Ouest de fusionner en « Ville de Beauceville » le 14 avril 1973 (LP 21-03-1973, GO 14-04-1973, p. 2302) : l'île ronde servant de site pour les festivités.

Lorsque le vicaire Roger Frenette quittera la paroisse en été 1973, l'abbé Léandre Morin restera seul à assurer la relève avec le curé Houde. Un an plus tard, soit le 1<sup>er</sup> septembre 1974, l'abbé André Garneau remplacera M. Morin au vicariat. Seul depuis onze ans. L'ère des 3-4 vicaires, comme au début du siècle, semble révolue. Le XX<sup>e</sup> siècle aura été dévastateur. Les mœurs différentes. Les vocations rares. Surcroît de travail pour les personnes en place.

En 1975, les offrandes aux quêtes atteignent en moyenne 500 \$ par semaine, à Fraser une trentaine de dollars. Cette même année, le groupe AA de Beauceville fête son 22<sup>e</sup> anniversaire. L'abbé Jacques Veilleux, lui, donne toujours des cours de piano. Quant au curé Houde, il exhorte ses paroissiens à se déplacer en plus grand nombre, car l'exposition du Saint Sacrement pourrait être appelée à disparaître. Bien adaptée à son temps cette annonce ? « Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1975, le poste CKCV (1280) diffuse le *chapelet à 5 h 30 le matin*<sup>42</sup>, à partir du sanctuaire du Sacré-Cœur, Montmartre Canadien, à Québec. » (feuillet paroissial n° 41, 1975). Toujours en vue de s'adapter, tant bien que mal, aux temps modernes, on pose la question : « *Dieu réside-t-il seulement dans les églises ?* » De plus, le curé Houde grommole à propos des *retards fréquents* (et des départs hâtifs) aux messes dominicales : « *Les bijoutiers de notre paroisse seraient sûrement heureux de faire l'ajustement de votre montre.* » (Bul. n° 46, 1975) S'ajuster. Et toutes ces séparations et divorces : un Beauceville transformé, pense le curé. Transition... vers quoi au juste ? En 1975, le Musée du Québec emprunte le tabernacle de la sacristie (sculpté en 1815) en vue de compléter son exposition rétrospective des œuvres de François Baillargé ; le curé Houde prend des assurances pour 25 000 \$.

Est-ce que le social prendrait le pas sur le religieux ? La Polyvalente Saint-François, juste à côté du presbytère, sur l'ancien site du cimetière, vient d'être inaugurée dans ses nouveaux locaux, en 1977. Cette école prend de plus en plus de place... et l'église, elle ? Le presbytère, lui, continue de trôner au même endroit, même visage, depuis 1874. M. Houde commence à être malade. L'abbé Garneau ne peut suffire. Carol Bernard, frère de l'abbé Marcel (de Saint-Victor) vient donner un coup de main. L'École normale s'est forgée à l'image des années '70 : école secondaire, pensionnat pour filles, externat mixte. Que de changements ! Il faut même prévoir de suivre la catéchèse du baptême, trois mois avant la naissance de l'enfant... dire qu'autrefois, le baptême se pratiquait une journée au plus tard après la naissance.

Depuis plusieurs années, le feuillet paroissial présentait en page frontispice une photo de l'extérieur de l'église, l'hiver, sous la neige. Depuis peu, on a remplacé cette photo par un intérieur : photo « chaude » du chœur. Invitation à *entrer* à l'église.

42. À partir du 25-03-1985 CJVL de Sainte-Marie le diffusera. Pression de 5000 signataires d'une pétition provenant de 20 paroisses. Émission sur l'heure du souper (espèce d'angélus ?)

L'organisation des terrains de jeux, du Platin au Centre culturel... Les laïcs prennent de plus en plus de place. La capitation est même ramassée par les marguilliers ou d'autres personnes responsables.

En 1977, on hausse les gros lampions à 1,50 \$, les petits à 0,20 \$ et les Prions en Église à 0,15 \$.

Le curé Houde en a plein les bras. Le curé Lambert n'en reviendrait sûrement pas. Le curé Tessier se croirait sûrement sur la lune. Qu'est-ce que l'évolution ?

Le 30 août 1977, l'église Saint-François reçoit en concert conjoint les chorales « Les petits chanteurs de Lomme Bourg » (France) et « Les Rossignols » de Saint-Georges de Beauce... depuis 10 ans, « Le Carillon de la Chaudière » anime notre église, y ramène les « déserteurs »... En novembre 1977, le maire de Beauceville, Jean-Guy Bolduc, met sur pied l'Alliance économique du grand Beauceville. En octobre '78, le dentiste Roger Lessard éditera « la voix du centre », le journal beaucevillois « Bonjour-Beauce », année du décès du grand Robert Cliche.

Arrivent les années '80 ! Que nous réservent-elles ? 1980 : les offrandes hebdomadaires, 800 \$ pour l'église, 60 \$ pour Fraser. Charles-Eugène Houde prend sa retraite. Bien méritée. Maison paternelle à Saint-Romuald et l'été à son chalet du Lac Fortin de Saint-Victor. Le curé Denis Morin entre en scène, dans la 2<sup>e</sup> plus ancienne localité en Beauce !

Le rapport financier de la Fabrique pour 1979 (publié seulement le 2 mars 1980) montre des recettes de 122 283.17 \$ et une caisse précédente de 3 532,90 \$ pour des dépenses (débourrés) de 129 405.07 \$ : déficit de 3 590 \$.

Le dernier salaire net du curé Houde aura été de 5 387,52 \$ ! Le 29 août '80, à 20 h 30 à la Polyvalente Saint-François, un grand nombre de paroissiens souhaitent une heureuse retraite à M. Houde. Le jeudi 4 septembre 1980, on accueille notre nouveau curé, Denis Morin, qui part de son ex-cure de Saint-Honoré de Shenley, accompagné des marguilliers de Shenley. Trente minutes après, soit à 19 h, rencontre avec les marguilliers de Beauceville, sur le stationnement de l'église de Notre-Dame-des-Pins. 19 h 30 : cérémonie d'installation à Beauceville avec célébration eucharistique. Le 26 novembre '80, M. le curé perdait son frère Marie-Louis, notaire registrateur à Beauceville. Le 14 décembre de la même année, M. Armand Berberi, ex-maire de Beauceville-Ouest, décède à l'âge de 71 ans et 1 mois.

Les premiers vœux du curé Morin, ceux du jour de l'An 1981, lui font dire :

« Selon une belle expression datant des premiers siècles du christiaisme, je souhaite que chacune de vos familles soit une petite Église domestique : un lieu d'éveil et de croissance de la foi, un lieu de partage et d'amour fraternel, un lieu d'espérance chrétienne... » et, le 28 décembre 1980 :

« Chaque famille et travailleurs ont dû recevoir leur boîte d'enveloppe de Part à Dieu 1981. Chacun est libre d'y aller selon sa générosité à chaque semaine. *Ces argents serviront aux réparations majeures qui s'imposent.* Cordial merci pour votre collaboration. »

En général, voici les réparations et rénovations effectuées depuis l'arrivée de M. le curé Denis Morin :

#### Rénovations

<b>1980 :</b> Toiture de la sacristie .....	10 400 \$
Isolation entretoit presbytère .....	1 120 \$
Rampe d'accès handicapés.....	760 \$
Isolation portes de l'église .....	2 210 \$
<b>1981 :</b> Tambour de la sacristie.....	800 \$
Système de son à l'église.....	6 300 \$
Ventilateurs église-sacristie plafond .....	2 700 \$
Réfection du mur sud sacristie .....	1 400 \$

1982 : Réfection complète, intérieur presbytère.....	87 400 \$
Systèmes de chauffage-électricité et mobilier du presbytère.....	63 230 \$
Ventilation, entretoit, presbytère.....	10 300 \$
Chauffage électrique salle paroissiale.....	2 800 \$
Drainage, côte de l'hôpital.....	3 890 \$
Embellissement parterre.....	2 100 \$
1983 : Système de chauffage à l'église.....	47 750 \$
2 <sup>e</sup> rampe d'accès handicapés.....	500 \$
1984 : Calvaire du cimetière.....	2 020 \$
Réparations extérieures et peintures, presbytère.....	26 840 \$
Tracteur, tondeuse, cimetière.....	9 580 \$
Souffleur à neige.....	1 350 \$
Garage et comptoir familial.....	6 570 \$
1985 : Peinture extérieure de l'église.....	
Stationnement.....	
Salle paroissiale.....	
TOTAL.....	290 020 \$

Concernant la réfection de l'intérieur du presbytère, en 1982, une plaque commémorative, posée dans le portique d'entrée, rappelle le bénévolat : 47 bénévoles généraux, 7 camionneurs, 10 « spécialistes », 8 marguilliers en plus du nom du curé Denis Morin. « La paroisse Saint-François vous remercie. » Les Sœurs Jésus-Marie n'oublieront sûrement pas la béatification de leur fondatrice, Claudine Thévenet, le 4 octobre 1981.

Au 31 décembre 1984, l'année écoulée nous indique 83 baptêmes, 33 mariages « religieux », 40 sépultures, pour une population totale de 6 463 habitants, répartie ainsi :

Saint-François Est : 1 060 ; Gazette officielle, janvier '84 (Dorothee Rodrigue, secrétaire).

Saint-François Ouest : 1 013 ; Recensement municipal, juin '84 (Héliodore Rodrigue).

Beauceville : 4 390 ; Gazette officielle, janvier '85 (Hilaire Turmel, gérant).

La municipalité régionale de comté Robert-Cliche, dont fait partie Beauceville, compte 18 705 habitants. La M.R.C. Beauce-Sartigan (pôle de Saint-Georges) 36 695. M.R.C. Nouvelle-Beauce (vers Sainte-Marie) 22 235. Les M.R.C. voisines : les Etchemins 19 965, de l'Amiante 50 915 habitants. La Robert-Cliche ou Beauce-Centre (Beauceville...) a grossi sa population de 7,8% de 1971 à 1981, pendant que la population beauceronne augmentait de 9,6% et que le Québec montait de 3,27% (6 521 600 habitants). Le Canada compte, lui, 25 605 000 habitants, les États-Unis 237 660 000.

Les derniers tarifs disponibles de la Fabrique :

baptême : 0

mariage : 75 \$

sépulture : 150 \$ (adulte)

messe : 10 \$ (annoncée) et 3 \$ (lue ou privée)

capitation : 28 \$ (couples, famille) et 17 \$ (majeurs)

certificat : 3 \$

D'autre part, aucune taxe scolaire et foncière municipale n'est prélevée à la Fabrique, entreprise sans but lucratif. Une entente « bona fide » impose une taxe de compensation de services municipaux de 200 \$ annuels. Les nos 1530-82-P, 1530-82-P et 1530-89-P au cadastre de la Fabrique, en n'oubliant pas le 1524-8 et 1524-8-1 pour le cimetière.

Le bilan financier pour l'année 1984 se lit ainsi :

**Recettes ordinaires**

collectes et bancs	53 465.47 \$
capitation	41 306.44
Part à Dieu	32 000.00
messes annoncées	14 450.00
mariages	2 175.00
funérailles	7 470.00
luminaires	2 862.71
« Prions »	1 553.28
dons	3 283.80
intérêts reçus	5 922.33
logement	2 975.00
cimetière	680.00
divers d'opérations	5 195.40
collectes commandées	12 400.00
dépenses remboursées	19 023.43
divers de capital	4 507.50
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>209 270.61</b>
Année 1983	209 283.30

**Déboursés ordinaires**

salaires	60 382.61 \$
bénéfices de l'emploi	5 010.80
casuel	7 570.00
frais de déplacement	4 405.00
culte et pastorale	8 601.26
contribution-régions	6 195.96
fournitures-entretien	7 966.14
électricité	8 583.51
chauffage	10 813.10
assurances-taxes	8 280.97
réparations majeures	33 735.40
téléphone	1 513.73

fournitures de bureau	942.55
frais de banque	61.02
cathédralique (envoyée à l'archevêché)	8 375.12
cimetière — entretien	2 001.74
divers d'opérations	970.04
collectes commandées	12 400.25
dépenses remboursées	18 613.43
acquisitions	3 439.25
placements effectués	10 000.00
<b>TOTAL DES DÉBOURSÉS</b>	<b>219 861.88 \$</b>
Année 1983	204 427.70

Au compte courant 31-12-1984: 11 981.58; comptes en fiducie: vente de terrains: 34 588.83; cimetière: 52 389.42 (administration); dépôts funéraires: 22 963.91.

Part à Dieu (49 716.59 \$), 1 à 25 \$: 165; 25 à 50 \$: 77; 50 à 100 \$: 146; 100 à 200 \$: 129; 200 à 500 \$: 46; 500 à 1 000 \$: 11; 1 000 et plus: 3 — 577 souscripteurs.

Vivre au XX<sup>e</sup> siècle, c'est de l'argent, de l'administration au jour le jour. Cet héritage de nos pionniers, église, presbytère et dépendances, la Fabrique en est le gardien.

Alors que la Fabrique gère le matériel, le visible, le curé et ses aides tentent de tenir le meilleur portefeuille spirituel de leurs co-paroissiens.

Beauceville est riche d'un passé de plus de 200 ans. Récolte-t-on ce qu'on a semé? Le futur?... Encore à peine quinze ans et nous basculerons dans ce XXI<sup>e</sup> siècle si près, si loin... l'an 2000... elle est bien loin la petite chapelle Bernard du temps des missionnaires. Aurions-nous fermé la boucle, deux siècles après? Avis de recherche: missionnaires des temps nouveaux?



Touristes américains en balade d'amoureux

REFECTION DE L'INTERIEUR DU PRESBYTERE 1982  
- BENEVOLAT -

Raymond Genest  
Ernest Longchamps  
Paul Emile Fortin  
Ligouri Pigeon  
Mathias Poulin  
Valere Poulin  
Andre Caron  
Marcel Fortin  
Mariee Jacques  
Jean-Marie Rodrigue  
Denis Marie, cure  
de Marguerite Anhe  
de Madeleine Bedard  
Andre Barnesas pere  
Andre Rodrigue  
Proch Plante

Claude Longchamps  
Yves Bolduc  
Jean-Paul Roy  
Pierre Bocher  
Alain Bocher  
Benoit Latulipe  
Nicolas Jacques  
Denis Jacques  
Marcel Jacques  
M. Mme Nelson Poulin  
Yves Mathias  
M. Mme Napoleone Rodrigue  
M. Mme Paul Thibodeau  
Pierre Bolduc  
Jacques Desaul  
Alain Mathias

Arnaud Thibodeau  
Ernest Poulin  
Richard Poulin  
Benoit Giroux  
Bernard Giroux  
Robert Giroux  
Andre Grolan  
Jean-Luc Grolan  
Normond Grolan  
Sulo Poulin  
Yves Poulin  
Benoit Curien  
Remy Roy  
Bernard Roy  
Jean-Marie Roy

- CAMIONS -

Yves de Beauve  
Emmanuel Roy  
Ernest Longchamps  
Jean-Louis Mathias  
Emile Nadeau  
Bernard Raymond Veilleux  
Bernard Raymond Rodrigue

- SPECIALITE -

Eliott et Robert Veilleux: briques  
M. Mme Robert Veilleux: planches  
Nectas Poulin: marguettes  
Martin Poulin: foyers  
Martin Veilleux  
Denis Marie: cord: poils  
Conrad Caron: compresseur  
Eric Poulin: platre  
Alexandre Veilleux: peintures  
Paulin Marie: murale

Andre Rodrigue    Andre Caron    - MARGUILLIERS -    Mariee Jacques    Jean-Marie Poulin  
Louis Hoffmann    Marcel Fortin    Denis Marie, pere, cure    Richard Bocher    Normond Grolan

LA PAROISSE ST-FRANCOIS VOUS REMERCIE

## CHAPITRE 17

### CHAPELLE DU CŒUR IMMACULÉ DE MARIE

*La chapelle du rang Fraser*<sup>1</sup> fêtera ses 40 ans l'an prochain, soit le 28 juillet 1986 (bénédiction de la chapelle).



La Chapelle Fraser.

---

1. Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry acheta la seigneurie Rigaud-Vaudreuil le 11 mars 1772 et mourut le 11 décembre 1797. Sur 18 enfants, Charles-Étienne fut celui qui lui succéda. À 25 ans, Charles-Étienne épousa, en 1799, *Marie-Joséphite Fraser*, fille de l'honorable Fraser, juge du banc du roi à Montréal. Ils eurent 7 enfants, dont Alexandre-René C. de Léry qui eut lui aussi 7 enfants, dont Gustave-George-Fraser Chaussegros de Léry né en 1853.

De peur de perdre le contexte dans lequel la chapelle a été désirée, bâtie, laissons parler le livre des prônes<sup>2</sup> de 1944 à 1946. Le curé de Saint-François depuis le 31 décembre 1943 est Gédéon Duval :

— 01-10-44 : « Chapelle au rang Fraser. Projet. Espoirs. Gloire au bon Dieu. Bien des âmes ! Générosité des paroissiens. »

Ces mots clés d'un prône du curé Duval démontrent facilement l'esprit du fondateur de la chapelle. À nous d'imaginer le flot de paroles qui s'ensuivirent.

— 08-10-44 : « Chapelle au rang Fraser, ce soir, vers 8 heures. J'aimerais à rencontrer les paroissiens de ce rang. Nous parlerions de la chapelle. »

D'un dimanche à l'autre, M. le curé sème l'idée d'une possible chapelle. Un mois plus tard :

— 19-11-44 : « Devis arrivés : 46 023 pieds de bois. Ça presse ! J'ai pensé demander à Mm. les maires de la paroisse, M. Mathieu et M. Poulin, de recueillir le bois que vous pouvez donner. J'espère en votre générosité. Nous avons actuellement 2 600 \$ en argent ! Les Chevaliers de Colomb, 1 000 \$ ; la manufacture, 500 \$ ; Majorique Gilbert, 500 \$ ; M<sup>me</sup> veuve Napoléon Mathieu, 500 \$ ; en argent au presbytère, 100 \$. J'espère que dimanche prochain, je pourrai vous donner d'autres noms de bienfaiteurs. Quelle belle œuvre ! Quelle sainte œuvre ! ! »

Dans une chemise spéciale sur Fraser<sup>3</sup>, on indique que du 12 novembre 1944 au 6 septembre 1945, les dons individuels pour la construction de la chapelle s'élèvent alors à 4 610,16 \$. Le livre des prônes, lui, fait revivre l'exaltation du curé Duval :

— 26-11-44 : « Tout marche à perfection ! J'en remercie d'abord le bon Dieu. Et je vous remercie aussi, vous autres, chers paroissiens ! À date nous avons 37 334 pieds de bois présentement donné, sur 46 023.

M. le maire Mathieu a recueilli 20 334 pieds en plus de 50 \$ et M. le maire Poulin 17 000 pieds.

Nous avons en argent, on peut dire 2 700 \$. Avis : si vous étiez incapables de donner ce que vous avez promis, s.v.p., avertir votre maire. Nous espérons bien trouver la balance du bois cette semaine. À la bénédiction de la chapelle, vous serez heureux d'avoir donné votre part ! Quelle belle et bonne œuvre ! On en a jamais trop. *Vous serez disparus de ce monde et cette chapelle sera un monument de votre charité qui priera pour vous !* »

Le curé Duval devait sûrement se rappeler avec nostalgie l'époque où il avait fait bâtir, une vingtaine d'années plus tôt, l'église de Notre-Dame-de-la-Providence. Les dessertes de Beauceville : ça le connaît !

— 11-02-45 : « Bois de la chapelle, avertir mm. les maires, du temps où il sera scié, afin de le placer en un seul lieu. »

— 18-02-45 : « Bois placé près de la grange du curé. »

En effet, une grange était à la disposition du presbytère. Elle faisait 70 pieds par 30. Au printemps 1949, Wilfrid Poulin l'achètera et la déménagera. Elle se trouve présentement sur la 9<sup>e</sup> avenue de Léry, dans l'Est. À l'époque, cette grange était située à peu près à la hauteur de la salle paroissiale, près du presbytère actuel.

Le curé Duval y croyait à sa chapelle, mais vers la fin de la guerre, les paroissiens n'étaient pas nécessairement sur la même longueur d'onde que leur pasteur :

— 25-02-45 : « Chapelle : et le bois ? »

— 11-03-45 : « Chapelle : bois à préparer ! »

2. Livre de prônes, Saint-François, pp. 77, 79, 91, 94, 115, 116, 118, 122, etc.

3. Chemise « Fraser », comptabilité 1944-1954, 94 pages ; rapports financiers, 1967-1970 ; notes du sacristain et factures payées 1967-1970.

Un an après son arrivée à Beauceville, lui qui remplaça le curé Émery Pépin décédé subitement avant Noël '43, relance :

— 18-03-45 : « Je demande aux paroissiens du rang Fraser, de bien vouloir charroyer le plus tôt possible cette semaine de la pierre et de la gravelle. Pas de retard, vue le dégel et le doux temps. »

Tenace ce nouveau curé !

— 15-04-45 : « Chapelle : projet cher à mon cœur ! Et votre bois !... Je demande aux propriétaires de moulin à scie de donner une petite chance au bon Dieu, pour que son bois soit scié bientôt, si possible, afin qu'il puisse sécher, avant la construction. »

— 13-05-45 : « Chapelle : j'espère que le bois est rendu aux moulins et scié et cajé !... Il faut y penser sérieusement : nous arrivons au 15 mai !... »

Du haut de sa chaire, le curé Duval entonne de sa voix de stentor :

— 17-06-45 : « Chapelle : c'est le temps, grand temps de se mettre à l'œuvre. Trois semaines d'ouvrage demandées à la paroisse et ville :

1<sup>re</sup> semaine dite "de la gravelle" ! Appel aux camionneurs : 2 voyages !

2<sup>e</sup> semaine : bois scié et transporté.

3<sup>e</sup> semaine : fondations en béton, coulées, 1<sup>er</sup> plancher fait.

Que le bon Dieu vous parle au cœur... c'est pour lui seul et les âmes. »

Bâtit une chapelle : toute une entreprise. Et une église, alors ? Notre ex-curé s'inquiète :

— 24-06-45 : « Bois à retracer ! »

Le dimanche prochain, jour de la Confédération :

— 01-07-45 : « Gravelle à transporter. Lundi soir, tous les camions. Bois, etc. Hommes mardi matin : 30-40-50. »

Le patriotisme local avant tout.

— 08-07-45 : « Hommes, chevaux, traînes, *banaux*, demandés demain, mardi et le reste de la semaine. M. Napoléon Loubier sera le contremaître pour les fondations. Il faudrait qu'elles fussent terminées samedi. Gravelle : encore 70 verges ! Le tout : pour le bon Dieu ! »

Enfin, la chapelle prend forme, travail permis même le dimanche :

— 15-07-45 : « Aujourd'hui : formes des fondations. Tous les ouvriers demandés. Départ à 10 heures. Rendez-vous au bout du pont. Apporter son lunch. Camions, gravelle à monter. Chargeux demandés, s'adresser à M. Léonce Roy. Dimanche prochain : coulage du ciment. Il me faut 100 hommes. Ville et paroisse. Chevaux, etc. etc. roches à approcher. »

La construction profite du beau temps de l'été '45 pour se parachever. Du 8 au 17 septembre 1945, une grande souscription paroissiale rapportera 5 500,06 \$ :

Canada Broom, 100 \$ ; Co-op, 65 \$ ; Benoit Gagnon, 25 \$ ; Veuve Nap. Mathieu « Touchette », 250 \$ ; M. et Mme Marcellin Poulin « Pierrette », 100 \$ ; Chevaliers de Colomb, 825 \$ ; Ludger Dionne, 200 \$ ; L'Éclairer Itée, 200 \$ ; Gilbert Itée, 1 002 \$ ; Veuve Rémi Bolduc, 100 \$ ; Notaire Turgeon, 25 \$ ; Henri Renault, 50 \$.

*Et n'oublions surtout pas les gagne-petit qui débourseront, petits moyens grands cœurs, 50 sous, 25 sous, 1 dollar, etc. Nos éternels anonymes.*

Mgr Villeneuve prêtera main forte avec 1 000 \$, le 20 novembre 1945. Du 22 septembre '45 au 3 avril '46, plusieurs particuliers feront monter les dons de 1 685,15 \$. Du 11 octobre '45 au 6 janvier '46, les quêtes et matériaux reçus grossiront le tout de 583,39 \$. On sera bien obligé, à un moment donné, d'emprunter à la Caisse populaire 1 000 \$. Donc, fin automne

1945, une valeur de 14 517,36 \$ ! Beaucoup de bénévolat certes, mais des factures et des salaires à payer aussi ; par exemple :

- 11-08-45, 36 \$ à Antonio Daigle *pour 90 heures.*
- 08-10-45, 125 \$ pour une cloche à Morissette Itée.
- 05-11-45, 400 \$ pour fournaise, poêle à la Fonderie l'Islet.
- 10-11-45, 29,60 \$ pour 58 heures et chevaux à William Gagné.
- 30-11-45, 15,60 \$ pour camion et voyages à Louis Roy.
- 30-11-45, objets du culte et vases sacrés à la Librairie Garneau.

Le 20 janvier 1946<sup>4</sup>, une délibération des marguilliers signale :

« Le vingt janvier mille neuf cent quarante six, après une double annonce faite au prône de nos messes paroissiales du treize courant et ce jour d'une assemblée des marguilliers anciens et nouveaux de l'Œuvre et Fabrique de St-François de Beauce, il a été proposé par M. Charles Poulin à Gabin, ancien marguillier et secondé à l'unanimité, que la chapelle du rang Fraser, qui actuellement n'a aucune dette et est d'une valeur de 18,000 piastres, ayant été construite et payée par la charité inlassable des paroissiens de Beauceville et St-François, qui s'engage à remettre cette chapelle, *dans le cas où dans l'avenir il y aurait éventuellement une nouvelle paroisse.*

Fait et signé les jour et aux susdits, au lieu ordinaire des séances.

Odilon Jacques	J. Alfred Veilleux	Godfroid Jolicœur
Paul Rodrigue	Philias Boucher	Odilon Nadeau
Albert Mathieu	Siméon Poulin	Gédéon Duval, ptre. »
J.A. Deblois	Charles Poulin	

Le 3 mars 1946<sup>5</sup>, à une séance tenue au presbytère, « la cloche en ayant donné le signal », le curé Duval offre de céder à la Fabrique « les terrains acquis par lui, dans la concession Fraser, tant celui acquis de Antonio Morin, que celui acquis de Réal Loubier, avec la chapelle érigée sur celui acquis du dit Antonio Morin, avec droit de vue acquis du dit Réal Loubier, et ce, *en considération de une piastre à être payée comptant.* »

Il est entendu qu'Odilon Jacques, marguillier en charge, soit autorisé à intervenir au contrat :

« Un emplacement étant partie du lot 1061 du cadastre officiel de la paroisse de Saint-François de Beauce, borné au N-E et au N-O par le résidu du lot 1061, au S-E par le chemin public, et au S-O par le lot 1058, mesurant le dit terrain 140 pieds de largeur mesuré dans le sens du chemin public, par 180 pieds de profondeur, le tout mesure anglaise, avec la chapelle y érigée, son contenu, circonstances et dépendances.

Un lopin de terre étant partie du lot 1058 du cadastre officiel de Saint-François, borné au S-E par un chemin de front, au N-E par le lot 1061, au N-O et au S-O par le résidu du dit lot 1058, mesurant 66 pieds de front par 180 pieds de profondeur, avec en plus un droit de vue de 30 pieds de largeur sur la largeur des lots 1055 et 1058 du susdit cadastre, à compter du chemin de front, allant vers le N-O. »

Il n'en fallait pas tant pour mettre la touche finale et convoquer notre monde à *la bénédiction officielle de la chapelle*<sup>6</sup> :

« Le 28 juillet 1946, au milieu d'un grand concours de fidèles et des prêtres de tous les environs, nous avons béni la chapelle, située au rang Fraser de la paroisse de Saint-François de Beauce, et nous lui avons donné comme titulaire : le Cœur Immaculé de Marie.

Chanoine Philibert Grondin du collège de Lévis ; Charles Rodrigue, ptre curé du Christ-Roi de Lévis ; Jos. Od. Roy, curé du Sacré-Cœur de Jésus ; Thomas Cloutier, ptre

4. Registre 7, p. 321.

5. *Idem*, p. 322.

6. *Idem*, p. 326.

Hôpital; Armand Proulx, vicaire; Henri Fortin, vicaire; Père Dominique-Marie Doyon, missionnaire au Japon; Joseph Patry, eccl. secrétaire de Son Excellence; Ph.-Auguste Légaré, vicaire de Saint-Georges; Majorique Gilbert; Gédéon Roy; J.-H. Fortin, curé de Sainte-Justine; Gédéon Duval, ptre curé de Beauceville; J. Omer Plante, évêque de Dobero, aux. Québec; Odilon Jacques; J. Alfred Veilleux.»

La chapelle Fraser ouvrait ses portes. Finies les longues randonnées à Beauceville! L'hiver, surtout!

Jusqu'en 1963, certains prêtres signent les actes de Fraser: «missionnaire»... Toujours dans les années '60, pour le rosaire perpétuel, on exhorte, au prône du dimanche, à contacter M. et Mme Raymond Lachance de Beauceville, téléphone 34. Le 8 décembre de chaque année, la sainte patronne de la chapelle Fraser, le Cœur Immaculé de Marie, est fêté.

Du 8 juillet 1962 au 10 décembre 1967, le curé Ferland fera tenir un cahier spécial de prênes pour Fraser<sup>7</sup>:

«Le 7 octobre 1962, le club des jeunes de Beauceville organise des danses à l'École Saint-François.» (Simon Mathieu à Henri et Cie).

On y apprend aussi que le taxi (private driver!) du vicaire Paquet n'est nul autre que Ti-Noir Mathieu!

Là comme ailleurs, l'entretien faut y voir: la fournaise en 1963, etc. Le petit orgue électronique est inauguré et béni le 14 mai 1967. En décembre 1967, on paiera à la Mutuelle des Fabriques 225\$ d'assurances. Alphonse Gagné est le sacristain en 1968 et, par exemple, Léo Thibodeau paie 5\$ pour son banc en 1969.

En 1985, le feuillet paroissial (le même qu'à Beauceville), nous apprend que la desserte de Fraser a rapporté 60,98\$ le 13 janvier, comparativement à 737,97\$ pour l'église de la ville. La chapelle et son contenu sont assurés pour 115,100\$, avec responsabilité globale d'un million de dollars.

Le rang Fraser fait partie de la municipalité de Saint-François Est qui compte quelque 1060 habitants: le maire actuel est Denis Poulin. Un marguillier sur six vient de Saint-François Est, soit M<sup>me</sup> Alcide Plante. Tous les jeunes étudiants fréquentent au primaire l'École Mgr Laval ou de Léry et au secondaire la Polyvalente Saint-François de Beauceville.



Omer Pomerleau guide ses chevaux, dans les chemins de chantiers. Voiture à glacer, empêchant les chevaux de caler.

7. Livre de prênes, Fraser, 08-07-1962 au 10-12-1967.



Avril 1985: la salle paroissiale.



Andréa Thibodeau laboure avec ses bœufs en 1928.



Thérèse et Henriette Mathieu, téléphonistes.

## CHAPITRE 18

### « DÉTACHEMENTS » DES PAROISSES DE SAINT-FRANÇOIS

À titre d'introduction, jetons un coup d'œil rapide sur la *fondation des paroisses* de la Beauce, telle que rapportée par notre grand historien beauceron, l'abbé Honorius Provost<sup>1</sup>, né le 17 novembre 1909 à Sainte-Marie (fils de Joachim Provost et de Rose-Anna Pouliot) :

#### LISTE CHRONOLOGIQUE

1738	Saint-Joseph	1872	Saint-Samuel
1738	Sainte-Marie	1872	Saint-Séverin
1763	Saint-François (Beauceville)	1873	Saint-Honoré de Shenley
1829	Frampton (Saint-Édouard)	1875	Saints-Anges
1829	Saint-Isidore	1881	Saint-Zacharie
1840	Sainte-Marguerite	1883	Cranbourne (Saint-Odilon)
1841	Saint-Georges (Ouest)	1885	Saint-Hilaire de Dorset
1843	Saint-Bernard	1886	Saint-Théophile
1846	Saint-Elzéar	1889	Saint-Martin
1851	Saint-Frédéric	1890	Sainte-Cécile
1852	Sainte-Hénédine	1890	Saint-Gédéon
1852	Saint-Victor de Tring	1890	Saint-Prosper
1854	Saint-Lambert	1892	Saint-Ludger
1855	Saint-Évariste	1892	Saint-Maxime de Scott
1866	Saint-Éphrem	1893	Saint-Benoît-Labre
1871	East-Broughton (S.C. de Jésus)	1896	Sainte-Agnès (Lac Mégantic)
1871	Saint-Côme de Kennebec	1897	Enfant-Jésus

1. « La vallée de la Chaudière, géographie et histoire », p. 125.

1900	Saint-Benjamin	1926	Saint-Alfred
1902	Charny	1928	Saint-Simon-les-Mines
1902	Saint-Hubert de Spalding	1932	Saint-Jean-de-la-Lande
1908	Breakeyville	1941	Saint-René-Goupil
1918	Saint-Jules	1941	Saint-Robert-Bellarmin
1919	Saint-Rédempteur	1945	N.-Dame de la Guadeloupe
1920	Saint-Philibert	1946	N.-Dame de Fatima (Lac Mégantic)
1925	Sainte-Clothilde	1950	L'Assomption (Saint-Georges Est)
1925	Notre-Dame de la Providence	1962	Tring-Jonction

Le promoteur de la Nouvelle-Beauce, Joseph-Fleury de la Gorgendière obtint, le 23 septembre 1736, du gouverneur de la Nouvelle-France, le marquis Charles de Beauharnois, et de l'intendant Gilles Hocquart, la concession qu'il refileira, en partie, le 8 décembre 1737, au complet le 5 janvier 1747, à son gendre, François-Pierre Rigaud de Vaudreuil, capitaine, puis gouverneur de Trois-Rivières, ensuite de Montréal. C'est lui qui avait épousé Marie-Louise-Thérèse Fleury de la Gorgendière. Ne pas confondre avec son frère, le dernier gouverneur de la Nouvelle-France (1755§1760), Pierre Rigaud de Vaudreuil dit Cavagnial.

Avec le Traité de Paris de 1763, Rigaud-Vaudreuil retourne en France. Il fera gérer ses biens de la Nouvelle-France, y compris tout Saint-François, par la famille Chartier de Lotbinière. Le 11 mars 1772, Joseph-Gaspard Chaussegros de Léry se porta acquéreur de la seigneurie dite Rigaud-Vaudreuil. Les de Léry ne furent donc pas nos premiers seigneurs. Ils furent plutôt nos véritables premiers seigneurs résidents. En saison estivale, ce clan montait de Québec à la Beauce. Charles-Étienne C. de Léry prit la relève en 1797, Charles-Joseph en 1842, Alexandre-René en 1864. L'épouse de ce dernier, Catherine-Charlotte Couillard poursuivit la besogne en 1880. William-Henri Brouage Chaussegros de Léry poussa plus avant l'œuvre de ses parents, vers 1888.

Le notaire Charles Rioux et Conrad Mathieu furent tour à tour représentants des héritiers de Léry en Beauce, après leurs départs, au XX<sup>e</sup> siècle.

Les débuts de la paroisse Saint-François d'Assise de la Nouvelle-Beauce se marient avec ceux de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil.

Le grand Beauceville du XVIII<sup>e</sup> siècle s'étendait, à l'époque, sur toute la superficie de cette seigneurie. Celle-ci, comme l'écrit le curé Demers, « comprend une étendue de terre d'environ 9 milles de front, de chaque côté de la rivière Chaudière, sur environ 12 milles de profondeur; bornée au nord-est par le canton de Cranbourne; au nord-ouest par la seigneurie de Fleury ou de Saint-Joseph; au sud-ouest par le canton de Tring, et au sud-est, partie par la seigneurie d'Aubin de l'Isle dans Saint-Georges (est). » Donc 2 lieues (6 milles) de chaque côté de la rivière: 12 milles.

Aujourd'hui, l'étendue du Saint-François de l'époque correspondrait aux limites de Saint-Joseph et Saint-Georges d'une part, Saint-Odilon et Saint-Victor d'autre part. Vaste étendue englobant Saint-Alfred, Saint-Simon-les-Mines, Notre-Dame-de-la-Providence (la Touffe de Pins), une partie de Saint-Victor et de Saint-Benjamin. Petit à petit, nos villages environnants ont obtenu leur propre statut. Nos premiers arrivants de Saint-François ont pu, eux, compter sur une paroisse séparée de celle de Saint-Joseph, dès 1763.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, un acte de session de 1829 détachait notre seigneurie du comté de Dorchester, pour l'insérer dans le nouveau comté de Beauce. En 1840, avec l'Acte d'Union et l'assimilation de Lord Durham (comte de Lambton, en Grande-Bretagne), on revenait dans Dorchester... pour enfin, avec la Confédération de 1867, retrouver le couloir naturel de la Chaudière, en Beauce!

Donc, les premiers voisins de Beauceville qui s'organiseront seuls, indépendants: Saint-Victor de Tring en 1852, suivi de Saint-Odilon en 1883, Saint-Benjamin en 1900, Saint-Jules en 1918. Le grand « boum »: 1925 Notre-Dame-des-Pins, 1926 Saint-Alfred, et

1928 Saint-Simon. Ces divisions de paroisses se préparaient de longue main; ainsi les réticences du cardinal Bégin en 1901 :

Archevêché  
de Québec.

Québec, le 2 décembre 1901

Rev. M. L. Lemuel, S. J.  
Cure de St-François de Beauce.

Bien cher Monsieur,

J'ai eu plaisir et plaisir, pour donner  
votre paroisse, j'y aurais à peine songé si  
vous ne m'en auriez parlé le premier, et si  
j'ai encore moins d'intérêt pour le projet  
d'augmenter votre église, parce que cela ne vous  
conviendrait que partiellement et temporairement. Le  
malade que vous m'avez représenté en note.

Sur les gens parlent et s'agitent, et il y a  
rien d'étonnant; ils le font d'instinct, pour les  
vieux. Laissez-les se réunir, s'assembler, s'agiter  
ensemble, ils sont dans leur droit, les  
églises. Cela ne règle absolument rien.

Si l'on pouvait former une petite paroisse  
dans un coin ou dans un autre de votre St-  
François, conformément à votre idée de l'union  
dominiale, cela me paraîtrait préférable, parce que  
cela déchargerait un peu votre église qui com-  
mence à être insuffisante, sur les besoins de votre pays.

Avant tout cela a besoin d'être sérieusement  
examiné et on peut se faire qu'avec modestie  
et lenteur — et non pas d'un coup au hasard.  
Vive en paix et que le bon Dieu  
vous bénisse.

Votre tout dévoué en St-S.  
+ L. A. Arch. de Québec.

Le 6 mai 1903, le notaire F.-G. Fortier de Saint-François de Beauce reçoit la missive suivante du même cardinal, prouvant hors de tout doute le grenouillage, la politicaillerie civile entourant les érections canoniques :

« Bien cher Monsieur,

Vos quatre requérants, MM Joseph Roy, Magloire Quirion, Michel Laflamme et Zéphirin St-Onge, ont été les victimes d'une belle fumisterie. Il y a, je crois, près d'un an qu'il n'a pas été question de la division de la paroisse de St-François : personne n'est venu m'en parler ni ne m'a écrit à ce sujet, et je n'en ai parlé à personne. Le prétendu délégué de St-Joseph de Beauce n'a existé que dans leur imagination : ce qu'ils ont de mieux à faire, c'est de se calmer et de rester tranquilles chez eux.

Quand je jugerai opportun de démembrement une paroisse quelconque, j'espère que je le ferai avec un sentiment de complète justice, uniquement en vue du bien des âmes et dans les limites de mes droits comme archevêque de Québec. Les menaces d'un appel au Délégué Apostolique

pourront alors être mises à exécution par vos requérants avec plus d'à-propos que dans le cas présent où rien n'a été fait. De quoi pourraient-ils en parler ?

Vous avez bien fait de chercher à les apaiser et je vous prie de leur continuer cet acte de charité. Je ne crois pas me tromper en disant que je connais mieux qu'eux les besoins spirituels des ouailles qui sont confiées à ma sollicitude pastorale. Ceux qui sont disposés à passer au protestantisme pour une affaire de rien démontrent bien clairement que le salut de leur âme leur importe peu, que leur foi n'est qu'à la surface et non au fond du cœur et qu'ils auraient besoin d'être plus près de l'église, qu'ils ne le sont pour se faire instruire davantage de leur religion. »

Quelques années plus tard, à l'étude du notaire Jean-Joseph Lavoie de Saint-Georges Est<sup>2</sup>, la Brown Corporation de Québec vend un terrain à la Fabrique de Saint-François, le 2 novembre 1917 pour 300 \$. On y apprend qu'une succursale de la dite compagnie existe à Saint-Georges « et ici représentée par William-James Brady époux de Laura Renault. La Fabrique est représentée par le curé Lambert et le marguillier en charge, Majorique Lessard. Le lot de terre 27 (devenu 827) du 6<sup>e</sup> rang de la seigneurie Rigaud-Vaudreuil, lequel lopin est alors partie de Saint-Benjamin de Dorchester. Chaîne de titres du dit lot :

- 1) Vente des Héritiers A.R.C. de Léry à Howard et Craig, 3 juin 1899, P. Angers notaire (enregistré comté Dorchester, n<sup>o</sup> 25982) ;
- 2) Vente de T.M. Craig à B.C. Howard et Co, 15 février 1904, C.F. Borlase notaire (enregistré comté Dorchester, n<sup>o</sup> 30650) ;
- 3) Vente de B.C. Howard and Co à la Quebec and St-Maurice Industrial Co (i.e. Brown Corporation), 2 avril 1912, notaire C.F. Borlase (enregistré comté Dorchester, n<sup>o</sup> 40438).

Lisons maintenant la requête (datée du 17 novembre 1925) des résidents de Notre-Dame-des-Pins en vue d'une érection canonique :

PAUL-EUGÈNE ROY  
Par la grâce de Dieu et du Siège apostolique  
ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

À tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que, vu :

1<sup>o</sup> La requête, en date du dix-septième jour de novembre mil neuf cent vingt-cinq, à nous présentée au nom et de la part de la majorité des francs-tenanciers de parties y désignées des seigneuries Rigaud-Vaudreuil et Arbottle, comté et district de Beauce, la dite requête demandant l'érection des dites parties des dites seigneuries en paroisse canonique pour les raisons y énoncées ;

2<sup>o</sup> Notre commission, en date du dix-huitième jour de novembre mil neuf cent vingt-cinq, chargeant le très révérend M. Joseph Vaillancourt, chanoine honoraire et procureur diocésain, de se transporter sur les lieux, après avis préalable, de vérifier les allégations de la requête et d'en dresser un procès-verbal *de commodo et incommodo* ;

3<sup>o</sup> Les certificats signés David Quirion, Eugène Nolet, Joseph Poulin, Hormidas Poulin et Jean Bourque, d'un avis lu publiquement et affiché les dimanches vingt-deux et vingt-neuf novembre mil neuf cent vingt-cinq, à l'issue du service divin du matin, à la porte des églises de Saint-François de Beauce et de Saint-Georges de Beauce, et affiché, les mêmes deux dimanches, à la « bâtisse neuve » du sieur Émile Roy ainsi qu'à la maison du sieur Albert Poulin, situées dans le premier rang nord-est de la rivière Chaudière, et aussi à la maison du sieur Jean Bourque, située dans le premier rang sud-ouest de la même rivière, le dit avis convoquant les intéressés pour ou contre la dite requête à une assemblée pour le

---

2. *Mémorandum* 10649 ou Registre B, volume 49, page 402, n<sup>o</sup> 47555 du bureau d'enregistrement de Beauce.

troisième jour de décembre mil neuf cent vingt-cinq, à onze heures du matin, à la susdite « bâtisse neuve » du sieur Émile Roy ;

4° Le procès-verbal *de commodo et incommodo*, en date du troisième jour de décembre mil neuf cent vingt-cinq, du dit très révérend M. Joseph Vaillancourt, constatant et vérifiant les faits énoncés dans la dite requête ;

En conséquence, après avoir pris l'avis du Chapitre et celui de MM. les Curés des paroisses de Saint-François de Beauce et de Saint-Georges de Beauce, nous avons détaché et détachons par les présentes des dites paroisses de Saint-François et de Saint-Georges de Beauce, et nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et paroisse canonique amovible, sous l'invocation de Notre-Dame de la Providence (*B.M.V. Divinae Providentiae Maris*), dont la fête se célèbre le samedi veille du III<sup>e</sup> dimanche de novembre, le territoire qui est borné comme suit, savoir :

Vers le *nord-est*, partie par le chemin public entre le rang St-Charles et le rang de Léry ; partie par le milieu de la route entre les lots numéros 412 et 414, et entre les lots numéros 414 et 413 ; partie par le milieu de la rivière Gilbert jusqu'à la ligne entre les lots numéros 426, 427, 428, 430 et les lots numéros 433 et 434 ; partie par le chemin public au nord-est du rang Saint-Charles ; partie par la ligne de division entre les rangs II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> ;

Vers le *sud-est*, partie par la ligne de division sud-est des lots numéros 857, 857A et 528 ; partie par le milieu de la rivière Chaudière ; partie par la ligne de division sud-est des lots numéros 1662 du premier rang sud-ouest et 1793 du rang Saint-Joseph ;

Vers le *sud-ouest*, partie par la ligne à la profondeur du rang Saint-Joseph, et partie par le chemin entre le premier rang sud-ouest et le rang Saint-Joseph ;

Vers le *nord-ouest*, partie par la ligne entre le lot numéro 1780 et les lots numéros 1784, 1783, 1782 et 1781 du rang Saint-Joseph ; partie par la ligne entre les lots numéros 1635 et 1636 du premier rang sud-ouest ; partie par la ligne entre les lots numéros 232, 234 et 228 et les lots numéros 235 et 233 du premier rang nord-est ; partie par la ligne entre les lots numéros 402, 404, 405 et le lot numéro 406 du rang Saint-Charles ;

Pour être la dite cure et paroisse de Notre-Dame de la Providence entièrement sous notre juridiction spirituelle, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par nous ou par nos successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique établies dans ce diocèse, spécialement d'administrer les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion aux fidèles de la dite paroisse, enjoignant à ceux-ci de payer les dîme et oblations telles qu'usitées et autorisées dans ce diocèse et de leur porter respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Sera le présent décret lu et publié au prône, dans les églises de Saint-François de Beauce et de Saint-Georges de Beauce, les deux premiers dimanches après sa réception, c'est-à-dire les dimanches trois et dix janvier prochain.

Donné à Québec, sous le sceau du diocèse, le trentième jour de décembre mil neuf cent vingt-cinq.

J. Alfred Langlois, Év. admini.  
Par mandement,  
Jules Laberge, ptre secr.

Ce décret sera officiel le 30 décembre 1925. L'ancienne Touffe de Pin prendra le patronyme de Notre-Dame-de-la-Providence, transformé par l'usage et l'habitude par Notre-Dame-des-Pins. Le terrain de la Fabrique ne baigne-t-il pas dans l'ombre de pins majestueux ? Le curé fondateur, décédé en 1975 année du cinquantième de fondation, Gédéon Duval (curé à Beauceville de 1943 à 1954) est enterré à l'arrière de l'église, avec ses parents.

Poursuivant le démantèlement de Saint-François, les résidents de *Saint-Alfred* adressent, eux aussi, leur requête<sup>3</sup> au cardinal Bégin. Leur territoire comprend une étendue d'environ 210 arpents de front sur 120 de profondeur, borné au nord par Saint-Jules, à l'est de Saint-François, au sud de Saint-Georges et Saint-Benoit, à l'ouest de Saint-Victor. 220 lots de terre de 3 arpents de front par 20 de profondeur, quelques-uns de 2 sur 20, 13 lots de 3 sur 10, 14 lots abouts de 2 sur 17, et autres abouts totalisant 213 arpents, et droits de mines. Au grand total 277 lots, 99 familles, 656 âmes dont 495 communiant, « lequel nombre ne peut qu'augmenter si jamais il vient à y avoir une église plus rapprochée, à proportion du défrichement tant des dites terres habitées que celles qui ne le sont pas, et en plus par la prévision que les habitants du rang Saint-Joseph des n<sup>os</sup> 1731-1750 viendront à se bâtir sur le rang Saint-Alexandre tel que l'a fait déjà le propriétaire du n<sup>o</sup> 1737 : *cela rapprocherait ces gens de l'église, de l'école et de la beurrerie.*

Que les habitants présentement établis sur les dites terres annuellement paient leur dîme, etc. pour la subsistance d'un prêtre qui leur serait donné, fournissant une moyenne de 10 à 12 piastres, vu que pour la très grande majorité *ils sont à l'aise et font de bonnes récoltes.* »

On invoque plus loin la distance de 6 à 7 milles des églises les plus proches. Les mauvais chemins. Les inondations « qui rendent les routes des coteaux impraticables. » Les écoles trop éloignées.

Ainsi, le curé Lambert avait bâti, dans le centre du dit territoire, dans le rang Sainte-Marie, *une chapelle depuis 1911, avec service divin une fois par mois.*

Malgré cette requête, datée de juillet 1921, il leur faudra attendre, un an après Notre-Dame, soit en 1926, avant d'obtenir enfin leur érection canonique. Un des pionniers de la paroisse, Alfred Veilleux, laissera son nom à la paroisse. Vingt ans après la construction de la première chapelle, on bâtira une nouvelle église de pierre (sur le même site), comme en fait foi la pierre angulaire :

Allons-y pour un dernier grand coup : Saint-Simon dit les Mines (épopée aurifère), requête du 15 mars 1927 :

RAYMOND MARIE ROULEAU, O.P.  
Cardinal-prêtre de la Sainte Église Romaine

À tous ceux qui les présentes verront savoir faisons que, vu :

1<sup>o</sup> La requête, en date du quinzième jour de mars mil neuf cent vingt-sept, à Nous présentée au nom et de la part de la majorité des francs-tenanciers d'un territoire y désigné et formé d'une partie des paroisses de Saint-François, de Saint-Georges et de N.-D.-de-la-Providence, comté et district de Beauce, et d'une partie de celle de Saint-Benjamin, comté de Dorchester, district de Beauce, la dite requête demandant l'érection d'une paroisse qui serait constituée par le dit territoire, pour les raisons y énoncées ;

2<sup>o</sup> Notre commission, en date du cinquième jour de novembre mil neuf cent vingt-sept, chargeant M. le chanoine Ulric Perron, procureur diocésain, de se transporter sur les lieux après avis préalable, de vérifier les allégations de la requête, et d'en dresser un procès-verbal *de commodo et incommodo* ;

3<sup>o</sup> Les certificats signés David Quirion, Eugène Nolet, J. Edm. Lévesque, ptre, et Gédéon Duval, ptre, d'un avis lu publiquement et affiché les dimanches vingt-sept novembre et quatre décembre mil neuf cent vingt-sept, à la porte des églises de Saint-François, de Saint-Georges, de Saint-Benjamin et de N.-D.-de-la-Providence, à l'issue du service divin du matin, et l'annonce faite, les mêmes deux dimanches, à la chapelle de l'endroit appelé « Les Mines », les dits avis et annonce convoquant les intéressés pour ou contre la dite requête à

---

3. Archives de la Fabrique Saint-François.

une assemblée pour le neuvième jour de décembre mil neuf cent vingt-sept, à neuf heures du matin, à la chapelle susdite, dans le susdit territoire ;

4° Le procès-verbal *de commodo et incommodo* du dit M. Ulric Perron, en date du neuvième jour de décembre mil neuf cent vingt-sept, constatant et vérifiant les faits énoncés dans la dite requête ;

En conséquence, après avoir pris l'avis de MM. les Curés des paroisses de Saint-François, de Saint-Georges, de Saint-Benjamin et de N.-D.-de-la-Providence, ainsi que l'avis du Chapitre, Nous avons détaché et détachons par les présentes des paroisses de Saint-François et de Saint-Georges de Beauce, et de celle de Saint-Benjamin de Dorchester, et Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et paroisse canonique amovible, sous l'invocation de saint Simon, apôtre, dont la fête se célèbre le 28 octobre, le territoire, d'environ quatre milles de front par quatre milles de profondeur, qui est borné comme suit, savoir : vers le nord-est, par le rang Saint-Georges (paroisse de Saint-Benjamin) et par le rang VI du fief Cumberland ; vers le sud-est par la limite sud-est du fief Cumberland, depuis le rang VI exclusivement jusqu'au rang II exclusivement ; vers le sud-ouest, par les lots numéros huit cent quarante-sept (847), huit cent quatre-vingt-dix-sept (897), huit cent cinquante-trois (853), huit cent cinquante-quatre (854), huit cent cinquante-cinq (855), huit cent cinquante-six (856), puis par la limite de la paroisse de N.-D.-de-la-Providence jusqu'au Chemin Saint-Charles et par le dit Chemin Saint-Charles jusqu'à la Route Saint-Ignace ; vers le nord-ouest, par la Route Saint-Ignace ; par la limite extrême-nord des lots numéros trois cent quatre-vingt-quinze (395), trois cent quatre-vingt-quatorze (394), trois cent quatre-vingt-treize (393) ; puis par la limite sud-ouest et nord-ouest du lot numéro cinq cent soixante-trois (563), rang Gentilly ; enfin, par le rang Fraser sud-est jusqu'à la pointe extrême nord du rang Saint-Gustave, point de départ ; la ligne de délimitation passant par le milieu du Chemin Saint-Charles et de la Route Saint-Ignace.

Pour être la dite cure et paroisse de Saint-Simon (les-Mines) entièrement sous Notre juridiction spirituelle et celle de Nos successeurs, à la charge par les curés ou desservants qui y seront établis par Nous ou par Nos dits successeurs, de se conformer en tout aux règles de discipline ecclésiastique en vigueur dans ce diocèse, spécialement d'administrer aux fidèles de la dite paroisse les sacrements, la parole de Dieu et les autres secours de la religion, enjoignant à ceux-ci de payer les dîmes et autres redevances établies dans leur paroisse, et de porter à leur pasteur respect et obéissance dans toutes les choses qui appartiennent à la religion et qui intéressent leur salut éternel.

Sera le présent décret lu et publié au prône de la messe paroissiale dans les églises de Saint-François, de Saint-Georges et de Saint-Benjamin, ainsi qu'à la chapelle du lieu appelé « Les Mines », les deux premiers dimanches après sa réception.

Donné à Québec, sous Nos seing et sceau et sous le contreseing du chancelier du diocèse, le vingt-deuxième jour de mars mil neuf cent vingt-huit.

J. Raymond Cardinal Rouleau, O.P.  
archev. de Québec  
Par mandement de Son Éminence,  
Jules Laberge, ptre chanc.

Le cardinal Rouleau n'y donnera suite qu'en 1928, *fin d'une grande époque pour Beauceville qui ne sera plus jamais la même.*

En 1985, Fraser n'est pas encore une paroisse indépendante. Desserte de Beauceville. Au domaine scolaire, la Polyvalente Saint-François reçoit une clientèle (bassin naturel) traditionnelle de Saint-Alfred, Saint-Simon, Saint-Victor, Fraser. Notre-Dame est rattachée à Saint-Georges.



Église Notre-Dame-de-la-Providence.



Église de St-Alfred.



Église de St-Simon-Jes-Mines.



Église actuelle en 1953. Végétation, perron, cheminées, école presbytérale.  
A.N.Q., O.F.Q. 95650-53.



L'ancienne école presbytérale, rue St-Jean, en 1985.

## CHAPITRE 19

### L'ÉCOLE PRESBYTÉRALE (1947-1954)

« Vous savez que cette école presbytérale est plutôt une école privée, ouverte l'année dernière, en vue de préparer plus prochainement les petits garçons mieux doués que nous prêtres pouvons trouver ici et là dans les écoles de la paroisse ou de la ville aux études classiques. On pourrait appeler cette école pré-classique. [] Le programme n'est pas précisément celui des écoles primaires. »

Ainsi s'exclamait le curé Gédéon Duval, le 2 décembre 1948, dans une lettre adressée au député de Beauce, Georges-Octave Poulin. Demande de subventions. Quelques mois plus tard, soit le 17 mai 1949, le curé Duval écrit au surintendant de l'instruction publique en personne :

« Le but ultime est de découvrir des vocations sacerdotales, dont la pénurie se fait sentir de plus en plus dans notre diocèse : Mgr l'archevêque se plaint et se lamente à chaque retraite pastorale annuelle, nous suppliant, nous les curés, de tâcher de voir... à nous faire remplacer un jour. »

À la même époque, le Séminaire de Saint-Georges organisait de grandes souscriptions. Fondation du Petit Séminaire Saint-Georges. Cours classique. Le curé Duval, voyant certaines familles de Beauceville plongées dans l'embarras financier, à la seule idée d'une pension à payer à Saint-Georges, fonda son école presbytérale. Cette école fut aussi connue sous le vocable de « École Notre-Dame-de-Fatima ». L'hémorragie vers Saint-Georges stoppée. On garde nos jeunes plus longtemps aux études à Beauceville... Saint-Victor : trop loin !

Téméraire ce curé Duval. Et le financement, lui ? Inlassablement, il supplie le gouvernement provincial de lui accorder 1 000 \$ par année. Aide-toi et le ciel t'aidera... c'est ainsi que la participation pécuniaire des parents est mise à profit : 25 \$ par semestre. Les années d'après-guerre n'en sont pas nécessairement de vaches grasses pour tout le monde :

« ... mon fils vous remettra un petit montant de 5 \$ en paiement de son mois à l'école presbytérale »... le montant des maigres allocations familiales quoi !

Cette lettre d'un parent (20-09-1948) précise que c'est beaucoup moins que l'entente passée, mais que les finances familiales sont ce qu'elles sont. C'est pourquoi des dons privés sont toujours les bienvenus, tel ce fameux 100 \$ d'une paroissienne anonyme, tel ce beau 100 \$ du comité des chemins d'hiver, section de Beauceville, par Gualbert Quirion président (27-03-1951).

Pour ne pas créer de précédent, une entente est passée avec la Commission scolaire de Beauceville Ouest, qui « a bien voulu compter au nombre de ses écoles cette école presbytérale », dit le curé Gédéon Duval. En réalité : école privée et... indépendante.

Oui, mais il faut des instituteurs ! Le bouche-à-oreille fait son œuvre, car un dénommé Marcel Gamache offre ses services au curé, le 28 avril 1948. Ce Gamache, frère du premier professeur à avoir enseigné à l'école presbytérale l'année de fondation (septembre 1947 à juin 1948), Denis Gamache, déclare détenir un diplôme complémentaire et une année de classique. Non ! le curé Duval lui préférera Roch E. Lachance, pour cette deuxième année de classes. Une autre demande d'emploi arrive au presbytère : détenteur d'un diplôme bilingue, latin et grec. Plus tard, un autre enseignant appuie son offre d'emploi sur un B.A. et une licence en pédagogie.

Quoi qu'il en soit, la toute première session ouvre dès *septembre 1947* : les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années y seront dispensées. Mais pour tout de suite, on accueille 9 élèves en classe préparatoire (7<sup>e</sup> année, études en français) et 12 en éléments latins (1<sup>re</sup> année du cours classique, soit une 8<sup>e</sup> année). Six de ces 21 « pionniers » débiteront des études classiques. Denis Gamache est le premier professeur engagé. Voici la première fournée d'élèves, édition '47-48 :

*Éléments latins* : Réal Bernard, Antoni Busque, Bernard Duval, Jean Giguère, Robert Lessard, Roger Lessard, Marcel Poulin, Normand Poulin, Raymond Poulin, Martin Rodrigue, Arthur Roy, Léonce Rodrigue.

*Classe préparatoire* : Évariste Boucher, Jacques Dubuc, Gervais Giguère, Lucien Poulin, Germain Poirier, Raymond Quirion, Jean-Marie Rodrigue, Raymond-Marie Rodrigue, Lucien Rodrigue.

La moyenne générale de septembre 1947, en éléments latins, atteint, 70,9%. En préparatoire : 66,8%. Est-ce suffisant pour faire les 8 longues années du cours classique ? Le 18 juin 1948, le Juvénat des Pères rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré refusera trois candidats. Donc 21 jeunes garçons débiteront en '47, même si 22 jeunes s'étaient montrés intéressés en été '47. Les préalables d'admissions (tels ceux de l'année scolaire ('51-52) ?

Renseignements sur les élèves de l'école presbytérale : 1) Test pour les élèves des 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> années ; 2) Âge chronologique : âge réel ; 3) Âge mental : âge de l'intelligence ; 4) Quotient intellectuel : rapport de l'âge mental sur l'âge chronologique. Formule : Q.I. = A.M. ; 5) Examen d'entrée : sur la dictée et l'analyse ; 6) Examen de juin, résultats du certificat de 7<sup>e</sup> (pour les éléments latins) ; résultats de juin (pour les éléments français) ; 7) Promotion : ceux qui ont été promus ou non.

Le tout premier chèque à être fait : le 16 août 1947, achat d'un tableau noir, 18.37 \$ à l'ordre de la Librairie Langlois. Voici quelques chèques de cette 1<sup>re</sup> année d'opération : 08-47, 1 pinte de peinture, 2.70 \$, J.H. Lacombe ; 30-08-47, châssis, 22 \$, Dominique Poulin ; 13-09-47, 22 chaises et pupitres, 418 \$, Octave Bellegarde ; 20-09-47, 2 voyages de ripe, 6.80 \$, Canada Broom ; 30-09-47, salaire mensuel du professeur, 130.50 \$, Denis Gamache ; impôt sur salaire du professeur, 9.50 \$ ; 16-10-47, travail sur fournaise, 131 \$, Wilfrid Drapeau (ferblantier-plombier et photographe de Beauceville Ouest). Ouvrage effectué à 0,90 \$ de l'heure ; 16-06-48, ménage de l'année, 50 \$, veuve Boutin (mère de J.-Paul Boutin).

Avant-midi	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8 h 30 à 9 h 30	Français grammatical	Français littéraire	Mathématiques	Français grammatical	Français littéraire
9 h 30 à 10 h 15	Latin	Mathématiques	Doctrine catholique	Mathématiques	Mathématiques
10 h 15 à 10 h 30	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
10 h 30 à 11 h 30	Mathématiques	Latin	Français grammatical	Latin	Français grammatical
<b>Après-midi</b>					
1 h 30 à 2 h 15	Doctrine catholique	Histoire ancienne	Sciences	Histoire ancienne	Histoire générale
2 h 15 à 3 h	Latin	Français grammatical	Latin	Français littéraire	Latin
3 h à 3 h 15	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation	Récréation
3 h 15 à 4 h	Français littéraire	Anglais	Français littéraire	Anglais	Français grammatical
4 h 15 à 5 h 30	Étude	Étude	Étude	Étude	Étude

La première « batch » finit donc en juin '48. Roger Lessard s'oriente au Séminaire de Sherbrooke, Robert Lessard et Marcel Poulin chez les Maristes de Sillery, Arthur Roy au Collège de Lévis et Raymond Poulin à l'École apostolique.

Un coup d'œil sur l'horaire journalier de ces classes démontre un travail intense, laborieux, bien organisé. 75 minutes d'études obligatoires, à tous les soirs, avant de quitter l'école. Une 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> année semblable équivaut à quel niveau actuel ?

L'année 48-49 verra arriver le professeur Roch-Émile Lachance. Ce dernier occupera le poste 4 ans de suite, sur les 7 années scolaires de l'école presbytérale. Un des anciens étudiants de M. Lachance, André Rancourt (aujourd'hui directeur de la Polyvalente Saint-François) se souvient : « C'était un excellent professeur ! » M. Lachance, devait demeurer à l'étage supérieur, chez Viateur Veilleux, au bas de la Côte de l'Hôpital.

M. le curé se déclare, quant à lui, supérieur et procureur de l'école ! Achille Goulet, maire de Beauceville Ouest : directeur et préfet des études !

Une légère hausse de salaire pour le professeur qui demande près de 1 500 \$ par année (voir folio E-1 et 4-C Caisse populaire Beauceville).

Dix-huit étudiants fréquentent les cours : 6 en latin, 12 en français. Il va s'en dire que la mentalité de l'époque n'accepte que des garçons, les filles étant destinées à un avenir fort différent... quand on sait que ces mêmes femmes n'ont obtenu le droit de vote, au provincial, qu'en 1940 ! Qu'il faudra attendre en 1958 avant que la Chambre des notaires, entre autres, n'accepte de femmes dans la profession !

L'école met à son compte de dépenses l'achat de six chapelets pour 1,02 \$ au total. On avait sûrement besoin de prières et d'argent. Le 21 octobre '48, l'évêque auxiliaire de Québec, Mgr Charles-Omer Garant, écrit au curé Duval à propos de la cueillette de papier dans le diocèse. Initialement prévues au profit des mouvements d'action catholique et de leurs œuvres diocésaines, ces cueillettes ne devraient servir qu'à cette fin. M. le curé est averti de s'en tenir aux œuvres diocésaines et non... locales. À titre d'exemple, la « Bishop Asphalt Papers Ltd. » (Portneuf Station) retourne 124,30 \$ au curé Duval : résultat de la cueillette de

papier du 9 décembre 1951. Il y a bien longtemps que le papier recyclé sert à l'autofinancement de certaines activités.

Sur 18 élèves de la promotion '49, 8 continueront au classique. Jean-Marie Bolduc ira au Séminaire de Saint-Georges (les Bolduc, des pionniers de l'histoire de Beauceville... dans les premiers étudiants du Séminaire de Saint-Georges), Gervais Giguère à Marianhill de Sherbrooke, Guy Mathieu chez les Marianistes de Saint-Anselme, Lucien Poulin à Saint-Georges, Gaétan Poulin à l'École apostolique et Michel Labbé à Saint-Georges.

Troisième saison : 1949-1950. M. Roch Lachance est toujours professeur. 25 élèves dont 12 en latin et 13 en français. Claude Lachance et Paul-Émile Bisson fréquentent cette école. Le Séminaire de Québec vend alors, le 28 septembre '49, 5 « Histoire du Canada » à 40 sous l'unité et 6 « Géographie » à 1,75 \$ chacune... une grosse facture de 12,50 \$ pour les sciences humaines, matières très secondaires à l'époque. Juin 1950, Gérald Busque s'orientera à Sainte-Anne de Beaupré, Jean-Louis Loubier à Sherbrooke à Marianhill, Denis Poulin, Charles-Antoine Rodrigue et Marc-Yvon Poulin à Saint-Georges, Lucien Rodrigue à la Fraternité sacerdotale de Pointe-du-Lac, Hugues Quirion et Paul-Eugène Roy au Collège de Lévis.

Une espèce de réseau d'informations inter-institutions s'est développé. Ainsi le directeur du Séminaire de Saint-Georges, l'abbé Eugène Garant, refile certaines informations (le 19 février 1950) sur le rendement des gars de Beauceville. Un suivi pédagogique dont est fier le curé Duval.

Malgré tout, *septembre 1950* n'accueille que 12 élèves, sous la férule de l'instituteur Roch Lachance toujours. Année la moins peuplée. Concurrence féroce du Juvénat du Sacré-Cœur de Beauceville et du Séminaire de Saint-Georges ? 9 élèves en latin, seulement 3 en français.

Chauffons les cerveaux et le poêle... Le 11 février 1951, le curé achète 4½ cordes de bouleau à 4 \$ la corde et 2 cordes de merisier à 5,50 \$ la corde : 29 \$ dus à Jean-Luc Rodrigue.

La fin de l'année scolaire arrive : 25 \$ en récompenses aux élèves. André Bolduc s'en ira à Sainte-Anne de Beaupré, Maurice Rodrigue devrait aller à Saint-Vincent de Paul, Claude Bolduc, Claude Lachance et André Rancourt au Séminaire Saint-Georges.

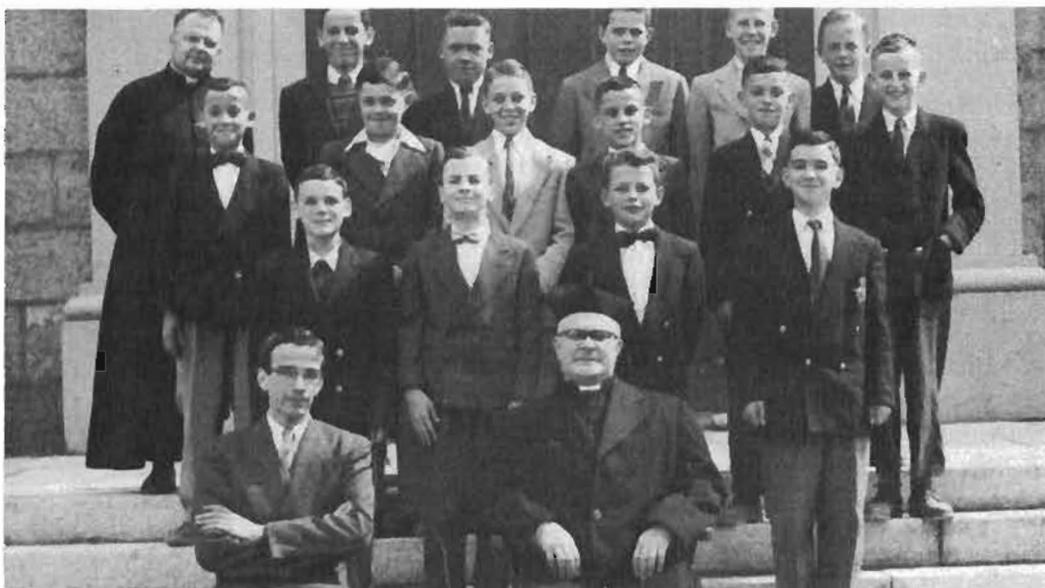
L'année scolaire 1951-52 sera la dernière du professeur Lachance. Son salaire défonce les 2000 \$ annuels. Depuis 5 ans, quelque trente jeunes gars poursuivent leurs études supérieures classiques. Fruits de la petite école presbytérale. Rentrée des classes : 26 gamins s'assoient aux bancs. 10 en latin, 16 en français.

Jean-Guy Bolduc, André Quirion, Claude Poulin, Charles-Henri Boucher, Michel Poulin, Marc Veilleux, Michel Longchamps, Yvon Giroux, Simon Labbé et Martin Poulin, quelques-uns des jeunes gars de 12-13 ans qui fréquentent cette école.

M. le curé reçoit toujours ses informations du Séminaire de Saint-Georges : l'ordo de Pâques '52 classe Rosaire Roy 1<sup>er</sup> sur 16 (81,2%). L'abbé Paul Veilleux (frère de Jean-Louis, photographe) est plus que fier du jeune Roy de Beauceville ! Le curé Duval n'en est pas peu orgueilleux, sauf que les finances et la concurrence des écoles mieux organisées lui rendent la vie dure.

Malgré tout, huit autres jeunes se seront servis du tremplin de l'école presbytérale pour aller plus haut, plus loin.

L'avant-dernière année, 1952-53... Jules Leblond remplace au pied levé, Roch-É. Lachance, qui quitte après quatre années de loyaux services. Même nombre d'étudiants que l'année précédente : 26 élèves d'inscrits, mais le 29 janvier 1953, seulement 9 en éléments latins et 6 en éléments français. 11 jeunes auront abandonné. Quinze braves petits gars, fiers de poser pour la postérité : (voir photo)



De gauche à droite, 1<sup>re</sup> rangée : Jules Leblond, professeur (perron de l'église), Gédéon Duval, curé. 2<sup>e</sup> rangée : Richard Guimont, Jacques-A. Veilleux, Claude Poulin (Laurent), Denis Roy. 3<sup>e</sup> rangée : Marc Fecteau, Jean-Paul Roy, Philéas Goulet, Marcel H. Veilleux, Jean-Paul Poulin, Marcel Rancourt. 4<sup>e</sup> rangée : Henri Fortin, vicaire ; Yvon Quirion, Claude Poulin (Henri-Louis), Gilles Quirion, Michel « Kenneth » Poulin, Martin Poulin.

L'achat de volumes demeure toujours onéreux, car la taxe provinciale est rendue à 2% !

Le préfet des études informe, en novembre 1952, notre curé que les « anciens » de Beauceville sont rendus en :

*Belles-Lettres* : Jean-Marie Bolduc. *Versification* : Rosaire Roy, Pierre-Marie Poulin, Charles-Antoine Rodrigue, Lucien Poulin. *Méthode* : André Rancourt, Marc-Yvon Poulin (H.-Ls), Claude Lachance, Claude Bolduc. *Syntaxe A* : Jean-Guy Bolduc (Louis), Paul Jolicœur ; *B* : André Quirion, Jean-Guy Boucher. *Éléments latins B* : Louis-Marie Roy.

Le curé Duval n'est plus de ce monde pour constater qu'André Rancourt est devenu directeur de la Polyvalente Saint-François, que Marc-Yvon Poulin est un des directeurs du Séminaire de Saint-Georges, que Jean-Guy Bolduc fut maire de Beauceville, et que Marcel H. Veilleux occupe les postes de directeur de l'école Mgr Laval, échevin de Beauceville et président du Groupement économique de Beauce-Centre inc.

Dernière année de vie de l'école presbytérale : 1953-54. Lionel Pagé, détenteur d'un cours classique complet et d'un cours supérieur, sera le dernier instituteur. M. Pagé est, depuis plusieurs années, professeur au Séminaire Saint-Georges.

Vingt jeunes élèves comme en septembre '47 : 13 en latin, 7 en français. Les 22 et 23 décembre 1953, examens :

Analyse : « Au Canada, les découvertes ouvrirent un vaste champ au zèle des missionnaires qui vinrent évangéliser les peuplades païennes. »

Dictée : « Écolier prépare ton avenir. À l'école, si tu emploies bien ton temps, tu acquerras en outre les qualités essentielles qui feront de toi un bon citoyen. Tu apprendras d'abord à bien vivre avec tes condisciples : chaque fois, en effet, que, par le contact quotidien, eux et toi, vous vous serez supportés mutuellement, chaque fois que vous vous serez pardonné vos torts réciproques, vous aurez affiné votre caractère et vous aurez fait chacun pour votre compte, un excellent apprentissage de la vie sociale. À l'école aussi, mon jeune ami, tu amasseras un capital de connaissances qui fera de toi, quelle que doive être ta profession, un homme utile à ton pays. »

L'autre groupe aura sa propre analyse (« Les Canadiens français catholiques ») et sa dictée, bien à lui : « Les découvertes de la science » dont voici un extrait :

« Il est étrange que nous ne sachions pas le nom de celui qui a créé le rabot ou la scie, quand tous nos poèmes redisent à l'envi le nom de certains conquérants qui se sont enorgueillis d'avoir gagné des batailles, mais qui n'ont rien créé. »

À l'époque (qui revient depuis peu) de la note 60% de passage, la moyenne de décembre '53 en dictée française et analyse grammaticale : 63,5% (54,4% en éléments français et 72,6% en éléments latins).

En mars 1954, « la journée de la pomme » rapporte 506,49 \$ de profit net pour l'école, après avoir payé les 361,49 \$ de pommes. Les Chevaliers de Colomb et les Dames fermières furent les vendeurs attirés.

Le 23 juin 1954, le titulaire de la dernière classe, Lionel Pagé remplit son rapport annuel, dont copie à transmettre à l'inspecteur. Vingt et un noms apparaissent sur la fiche 29811-53, qui tient compte de quatre abandons en cours d'année. Un doubleur, 182 jours de classe ouverte, 98,7 de pourcentage de présence des élèves.

Ces élèves sont les derniers à avoir suivi des cours à l'école Notre-Dame-de-Fatima :

*Éléments latins* : Jacques Duval (Maurice, ville Est), Jean-Paul Roy (Nelson, Saint-François Est), Michel Poulin (Marius, ville Est), Clément Bolduc (Marie-Louis, Saint-François Ouest), Nil Poulin (Florian, ville Est), Maurice-Yvon Veilleux (Fernand, ville Ouest), Philéas Goulet (Yvonne, ville Ouest), Denis Roy (François, Saint-François Ouest).

*Éléments français* : Maurice Pouliot (Rosaire, ville Est), Jean-Marc Lacombe (Henri, ville Ouest), Marc Poulin (Laurent, ville Est), Paul-Henri Thibodeau (Henri-Louis, Saint-François Ouest), Normand Veilleux (Gérard, Saint-François Ouest), Hervé Jolicœur (Philippe, Saint-François Ouest), Simon Labbé (Baltazar, ville Est), Nicol Labbé (Baltazar, ville Est), André Giguère (Gérard, ville Ouest), Michel Denis (Fredonia, Saint-François Ouest), Roch-André Mathieu (Paul-Émile, ville Est), Paul Poulin (Gonzague, Saint-François Est), Pierre-Gérard Rodrigue (Mendoza, Saint-François Ouest).

Environ 150 écoliers y auront passé, un jour ou l'autre. Le curé Duval a quitté la cure de Beauceville le 22 août 1954. La saison '54-55 ne devait jamais voir jour.

On se souviendra que l'école presbytérale n'était pas située au presbytère, mais au fond du stationnement de l'église actuelle. Sur le trajet des autobus scolaires de la Polyvalente Saint-François, près de Joseph Toulouse.

Cette bâtisse n'était nulle autre que l'ancienne salle publique, située jadis (fin XIX<sup>e</sup> siècle) en avant de l'église, coin des rues Grondin et Lambert.

Treize mois après sa fermeture, St-Jean Poulin se porte acquéreur, le 31 juillet 1955, de l'ex-école. Vente à l'enchère à 400 \$. M. Poulin aura jusqu'au 15 août pour la déménager ; ce qu'il fait à 1/3 km, rue St-Jean, Beauceville Ouest. M<sup>me</sup> Léo Busque, née Alice Poulin (fille de St-Jean) habite aujourd'hui cette rue qui porte le nom de son père. Actuellement, Gérard Veilleux et M<sup>me</sup> René Veilleux sont copropriétaires de ce duplex, situé au 205 et 205A.

## CHAPITRE 20

### PRÔNES ET SERMONS

Au XVII<sup>e</sup> siècle, Bossuet lançait déjà de grandes tirades... orateur sacré réputé !

Plus tard, ici, au Canada, en Beauce même, le curé de campagne était l'autorité sur le plan religieux et une des rares personnes instruites du village. Notaire, presque juge, souvent conseiller matrimonial, aide financier ou juridique, psychologue, arbitre discret, le « saint homme », gravissant l'escalier en spirale menant à sa haute chaire (symbole de l'autorité de Dieu) lance d'une voix forte son grand sermon du dimanche !

À cet effet, sortis en droite ligne du livre des prênes de l'année 1890 de Saint-François de Beauce, voici quelques sujets traités devant les « fidèles » brebis de notre paroisse :

Le Sacrement de pénitence, La messe, Les images et le reste, La paix et la charité, L'examen de conscience, La contrition, La confession, La satisfaction, La prière, Le mouvement des élections, La Trinité, L'eucharistie, Les devoirs des parents, L'Extrême-Onction, L'Humilité, Le péché, Le Saint Nom de Jésus, La sanctification des actions, Le jugement dernier !

Comment ne pas saisir le pouls de notre société lorsqu'en 1890, les quêtes ordonnées par l'archevêque ont donné 90 \$ répartis ainsi : 23 \$ denier de Saint-Pierre, 5 \$ lieux saints, 12 \$ sourds-muets, 10 \$ écoles du Nord-Ouest, 12 \$ propagation de la foi, 8 \$ colonisation, 10 \$ canonisation Mgr de Laval, 10 \$ trappistes du Lac Saint-Jean !

Et parfois on osera aborder « la question ouvrière », mais le représentant de Dieu sur terre retombera vite dans ses sujets favoris : La fête de l'Assomption, sainte Anne, Les tentations, Le précieux Sang de Jésus-Christ, Le ferme propos.

Ce dernier n'hésitera pas à passer ses « remarques sur la boisson » importée illicitement, tel le 8<sup>e</sup> point du sermon du 22 mars 1891. Glissera sur les « élections fédérales du 5 mars 1891 ». Reviendra quelques semaines plus tard sur : Le culte des Saints, Les Noces de Cana, Les superstitions, L'amour du prochain, La loi de Dieu.

Se fera tout miel sur les chemins de « la sainteté ». Appuiera sur la « dîme et capitation », la « fuite des occasions », n'oubliant pas : « la prière, la préparation des

40 heures, les anges, le mariage, les écoles » et profitant des 15 jours de grande retraite, un rédemptoriste (14-06-1891) enchaînera, lui, sur : Les paroles de blasphème, L'enfer, Le purgatoire, L'observation du dimanche, La mort, Le salut, L'ivrognerie.

On notera que cette même « retraite a été vraiment belle, par l'assiduité, la dévotion des gens, qui se sont presque tous approchés des sacrements, par deux belles illuminations et par une grande procession, avec le Christ de mission, jusque sur le terrain de Mr W.C. De Léry, seigneur de la paroisse. »

Mais notre ministre du culte Benjamin Demers, le 28 février 1892, dans une de ses 13 annonces empruntera l'anglais, sans gêne aucune, en pleine église de Saint-François de Beauce :

« Promise of marriage betwin William White, farmer of St-George County of Beauce, son of age of late James White and Brigit O'Brien of St-George on the one part, and Margaret O'Connor of this parrish, daughter of age of Patrick O'Connor and of late Mary Ryan of this parrish, on the other. First and last publication. »

Et revenant sur le plancher des vaches : « quête pour messes en l'honneur de Ste-Anne, mardi et dimanche prochain. » Plus loin, en août 1892, la saignée d'exil aux États ayant fait ses frais, réagira-t-on à l'annonce aux prières de George Maheu, décédé à Waterville, Maine, à l'âge de 70 ans. « Il était du scapulaire ».

Le successeur de Demers, le curé Lambert inscrira un ban de dispense d'affinité de 4<sup>e</sup> rang dans l'annonce de promesse de mariage entre Jean Rodrigue et Marie Giroux de Saint-Benoit. L.-Z. Lambert fera prendre note que « samedi la messe se dira à l'autel de Ste-Anne avec vénération des reliques ». Et pointant presque du doigt, en 1893 :

« Durant la saison des récoltes, il est permis de sauver, les dimanches après les offices, du grain ou du foin qui est en perdition, mais il faut bien se garder d'en abuser de cette permission.

Remarque : on se fera un scrupule de sauver son foin le dimanche, mais l'on ne s'en fera pas de venir ici à l'église passer le temps des offices en dehors de l'église, scandaliser les frères... »

Pourquoi ne pas faire penser à nos fidèles de payer leurs taxes municipales, les bancs à vendre à la sacristie, une soirée d'art dramatique à Saint-Joseph (cartes à vendre chez le Dr DesRochers), une peau de carriole perdue, les statistiques des baptêmes — mariages —



Église Beauceville : nef et sanctuaire. Inspirée de la cathédrale anglicane de Québec de 1804. Rénovations malheureuses... A.N.Q. A-8.



Église Beauceville : chaire en bois. Festons, chapelets. Œuvre de Ferdinand Villeneuve. A.N.Q. A-12.

sépultures de l'année écoulée, le trajet de la visite paroissiale prochaine (mardi : Lac Volet, samedi : les mines et la Plé) et :

« On me prie de vous annoncer qu'une assemblée des contribuables et intéressés de l'École modèle indépendante sera tenue après les Vêpres à la salle publique pour aviser aux moyens de continuer la dite école... » (1890)

Le journal parlé qu'était le prône de cette époque pas si lointaine peut se poursuivre : « messe anniversaire pour le repos de l'âme de feu sieur Vital Roy. » Une petite annonce de soumissions pour la clôture du cimetière et un « pas de Salut cet après-midi faire le chemin de la croix pour les morts ». « Ceux qui ne nous donnent pas de certificat du médecin avant l'enterrement sont passibles d'une amende de 20 \$ ». Et les marguilliers en réunion à la sacristie, au son de la cloche.

Dimanche de la Passion 1894, registre des prênes de notre infatigable curé Lambert (qui laissera plus tard son nom à l'avenue passant en face du presbytère) :

« Les religieuses qui devaient monter pour consulter la paroisse sur votre désir de les avoir au milieu de vous, ont remis leur visite à plus tard, à cause de la saison subite du printemps. Elles reviendront quand tout le monde sera revenu du sucre. »

Mardi, à 10 heures, à la salle publique, réunion des propriétaires de fromagerie et de beurrerie, dans le but de « former un syndicat. Tous les patrons sont invités à y assister ».

Lundi, messe de 6 heures pour un particulier. Été 1894 : « bénédiction du pont du bras à 3 heures p.m. ». Parents n'oubliez pas le bureau d'hygiène pour vos enfants... et le pèlerinage de dimanche prochain.

Que de petites annonces... c'en est trop pour mon voisin qui somnole sur le rituel de la St-Barthélémy !

Si notre homme se réveillait, comme par enchantement, au XX<sup>e</sup> siècle un 17 février 1935, dimanche de la septuagésime, M. le curé Lamontagne annoncerait qu'un « médecin spécialiste en examen pulmonaire » est à l'unité sanitaire pour « ceux qui ont vécu en contact avec des tuberculeux. Cette clinique est gratuite. » En 1936, le curé Julien parle, lui, d'un cours de filage donné par les fermières (mardi à 9 heures a.m.) et de ne pas oublier la réunion mensuelle (mercredi, 2 heures p.m.). 1937 : corvée de charité en faveur de Conrad Mathieu, organisée par la ligue du Sacré-Cœur, « une centaine d'hommes nécessaires ». Déclinons quelques annonces lors de prênes de la même époque :

- Exposition régionale d'histoire naturelle au Collège (28-10-1937).
- L'U.C.C. et les cultivateurs de nos rangs.
- Scapulaires bleus et noirs (mardi, mai 1938).
- Rapporter livres de la bibliothèque paroissiale (juin 1938).
- Caisse de la J.O.C., épargne des jeunes à l'école : 1 000 \$ (janvier 1939).
- Examens d'études primaires, au couvent, 21 et 22 juin 1939, devant se faire sur « feuilles détachées d'un cahier à l'encre ordinaire ».
- Annales de la Propagation de la Foi, à la sacristie, avis aux zéloteurs et zélatrices.
- Bénédiction d'une croix de chemin, rang Fraser, chez M. Cloutier (octobre 1939).

Comme si ce n'était pas assez, le vicaire prend la relève de son curé pour inviter les institutrices à se réunir au Couvent selon l'avis de M. l'inspecteur et déplore, voix chevrotante, « une sacoche volée » (septembre 1940). Réveillons nos gens et piquons-les avec une « indulgence plénière, aujourd'hui à partir de midi, demain soir, applicable aux âmes. » Publicité oblige :

« Bon cinéma paroissial : salle du collège, 8 h 15. Au programme : "Une femme au volant" et "l'Arc de Triomphe". Entrée adultes 0,15, enfant 0,10 » (octobre 1940).

Les cous se câbrent, les oreilles se tendent à l'annonce du curé Julien qui parle du décès de Jean-Paul Poulin, un p'tit gars de la paroisse, dans un hôpital d'Angleterre à l'âge de

21 ans et 9 mois (1940). Pendant que l'on chuchote, on perd la prochaine petite annonce (classée) :

« Cours de menuiserie, lundi soir, cours gratuit. Inscription à 1 \$ ». (novembre 1940)

Pourquoi ne pas venir relaxer, endimanché, au chemin de la croix de cet après-midi ? Il ne faudrait surtout pas manquer le « petit septuor de la Bonne Chanson » à la salle de l'Hôtel de ville, au profit du Couvent : un petit luxe de 0,25 \$ !

En 1942, notre curé Pépin, dans un de ses rares sermons encourage les parents à donner à « vos enfants une éducation et une instruction solides. Vos filles ont besoin de cela de plus en plus et n'épargnez pas de leur offrir cette chance, vous surtout qui en avez l'avantage pécunier. Même, faites tous les sacrifices pour cette fin si utile, si nécessaire. Encouragez votre Couvent. »

En plein carême 1943 :

« Je demande à tous les restaurateurs de vouloir bien fermer leurs portes pendant les offices le dimanche afin de ne pas empêcher les gens d'entendre la messe ou les vêpres. »

« Des jeunes filles ont bien voulu se charger de passer à domicile pour prendre des abonnements à une revue missionnaire. »

« Heure d'adoration le soir de 7h 15 à 8h 15. Voir à ce qu'il y ait des adorateurs toute la journée. Les chefs des différents groupes devront organiser. » (1944)

« Collecte pour le Couvent qui doit 46000 \$. Faisons notre aumône en esprit de foi, "paroissiens gâtés" »,

lançait le curé Gédéon Duval, en novembre 1946. 14 568 \$ seront amassés. M. Duval, prenant son visage sévère :

« La visite des écoles est faite. Je constate à peu près toujours la même chose : trop d'absences pour plusieurs élèves. Catéchisme faible pour quelques-uns. D'autre part, je remarque avec plaisir que la plupart étudient mieux leur catéchisme. En général, les maîtresses se plaignent que les enfants, une fois que l'école est finie, considèrent que tout est fini : pas de devoir, pas de leçon apprises. Je demande aux parents d'y voir. » (24-11-1946)

Les messes de minuit, celle de l'Aurore et du Jour permettent au curé Duval ce petit avis sec :

« Pas de boisson pour l'amour du Bon Dieu ! Pas de scandales, le jour de la Naissance de notre Divin Sauveur ! » (décembre 1946)

Il se fait paternel, du même souffle :

« Je pense souvent à mes enfants qui vont à l'école. Bientôt je ferai la visite des classes. » (école presbytérale, 1947).



1. Lucia Bolduc (Mme Lévesque); 2. Hectorine Bernard; 3. Obéline Pomerleau; 4. Marie-Anne Lacombe; 5. Alphonsine Asselin; 6. Albina Bergeron; 7. Sophie Royer; 8. Délia Bolduc; 9. Rachel Bolduc; 10. Marie-Anne Bolduc; 11. Joséphine Doyon; 12. Corinne Jolicœur.



Élèves de l'école n° 10 à Fraser, vers 1940.

Saviez-vous qu'il existait des communions « mauvaises, tièdes, ou ferventes (sensibles, amoureuses) » ? Non ? M. le chanoine Philibert Grondin vous l'aurait appris dans son sermon du 07-03-1947.

M. le vicaire Proulx recommande d'éviter les enterrements de vie de garçon, les danses, les fréquentations *abominables*, car « comment voulez-vous ensuite, que les bénédictions du Bon Dieu descendent sur les jeunes époux !... »

À quelques jours de Noël 1947, Albert Poulin à Charles à Gros décède, loin de son Beauceville natal... à Québec ! La quête, elle, a rapporté 8,17 \$ : pire que pendant la crise d'il y a 10 ans !!!

Attention au feu de vos écuries, n'allumez pas votre pipe dans le tambour de la chapelle (Fraser) !

En 1948, les classes de M<sup>lles</sup> Fecteau, Jobin et M<sup>me</sup> Labbé seront visitées, dès la fin de février. En '49 ? On exhorte les fidèles à prier pour que « la T. Ste Vierge Marie nous préserve du malheur d'avoir 7 à 8 licences à Beauceville ! » Tempérance... et bons conseils :

« Eau bénite... matin, en se levant, le soir en se mettant au lit. Dans les dangers : tempêtes, vent, tonnerre. Dans la maladie, à la visite du Bon Dieu, tentations, à la mort ! »

« L'été s'en vient : faites donc le ménage autour de vos bâtisses ; un peu de chaux !... [] Il ne faut pas avoir l'air plus pauvre qu'on ne l'est en réalité ! » (1949)

Et la ronde des petites annonces déferle toujours :

« Cueillette de papier, le 25 mai 1949, mercredi : si vous avez du papier à n'en savoir que faire : préparez un ballot solidement ficelé. On ira le chercher. » (Pour l'école presbytérale qui « vit de charité... et de vente de sacs de pommes ! »)

Toujours en 1949 (octobre), M<sup>me</sup> Édouard Fortin décédait à Montréal, à l'âge de 66 ans.

À peu près à la même époque, on s'inquiétait du haut de la chaire :

« Radio-West Française : en avez-vous entendu parler ? Avant longtemps, on vous demandera une obole en faveur de cette œuvre primordiale pour 150 000 Canadiens français en danger de se protestantiser et de s'anglifier. »

Nos cordes nationalistes, notre esprit de clocher vibrent-elles ? Toujours dans la recherche de l'excellence de ses paroissiens, M. le curé prophétise, dès le premier dimanche après l'épiphanie soit le 13-01-1946, qu'il y aura un Congrès eucharistique à Beauceville un jour (16 ans plus tard !) après que la salle paroissiale soit construite, qu'un orgue soit acheté, que le 3<sup>e</sup> étage du presbytère soit terminé et que l'église soit rafraîchie !!!

Et le journal des prônes dit qu'un incendie (03-02-1946) a complètement rasé la manufacture Gilbert Ltée, « ce matin à 3 h 30, 137 employés sur le pavé, perte complète de 100 000 \$. »

Le sermon de la grand-messe par un prêtre visiteur attise l'intérêt, parfois. Une conférence de l'abbé Pierre Gravel, organisée par notre Société Saint-Jean-Baptiste, accompagnée par la fanfare du collège et « de nos artistes locaux », fera passer agréablement, en douceur, le message du Dieu tout puissant. Cette fanfare valant plus de 3 000 \$ !

En cette après-guerre (1946), Beauceville dénombre 496 familles pour 2 359 âmes, 1 897 communicants et 462 non-communicants, 1 868 confirmés, 491 non confirmés, 468 enfants fréquentent les classes de la ville et 35 autres vont à l'extérieur.

Un saut dans le temps nous apprend lors du prône du 1<sup>er</sup> janvier 1963, que Beauceville compte désormais 1 044 familles et que la population globale est rendue à 5 303 pour 4 410 communicants et 893 non-communicants. La révolution tranquille au Québec fait rage, les grains sont quand même bénits à la sacristie (28-04-1963), il faut toujours payer son lot au cimetière (14-07-1963), les horloges seront reculées d'une heure (octobre 1963), il faudrait jeter au feu les revues hérétiques (avril 1964), la Croix rouge a toujours besoin de



École St-Jean Baptiste, voisin de l'ex-Hôtel Royal, site de l'Hôtel de Ville actuel.



Les Fortin et le Journal l'Éclairer.

sang, la procession du Saint Sacrement aura lieu à l'école de Léry (05-06-1966), et les directives du cardinal Roy concernant les élections provinciales Lesage-Johnson (lecture en chaire):

« Voter pour un parti parce qu'il promet plus d'avantages personnels, parce qu'il donne plus d'argent, c'est commettre un péché contre la justice distributive. C'est un désordre grave que de subordonner le bien commun de son pays ou de sa province à des intérêts privés ou à des ambitions personnelles. [...] que soient élus les candidats les plus probes et les plus aptes à promouvoir le bien commun de la société civile. »

L'année de l'Expo universelle de Montréal, en 1967, on y sera, car « il y a encore des places disponibles (10) dans l'autobus organisé par les Fermières (M<sup>me</sup> Ernest Poulin) ».

Quoi qu'il en soit, les sermons de nos vicaires et curés se ressemblent tous un peu, car ils tiennent compte des mœurs de l'époque. Nos manières d'être transpirent dans ces écrits d'un autre âge. Les prônes, eux, imagent les activités de notre petite histoire locale, d'une génération à l'autre. Riches de nos us et coutumes ! « Messe contre la débâcle » (mai 1958)...

Le feuillet paroissial d'aujourd'hui, les prônes plus brefs qu'autrefois, les homélies actuelles écrivent, d'un certain côté, maintenant, notre futur bien vite du domaine du passé.

*Pendant le passé de Beauceville ne meurt pas, il sommeille...*

## CHAPITRE 21

### ART RELIGIEUX ET FRANÇOIS BAILLARGÉ

La Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil espérait, il y a quelques années, un musée religieux à Beauceville. Est-ce toujours impossible? C'est alors que l'on fit appel au ministère des Affaires culturelles du Québec : aide technique, conseils.

À notre grande surprise, on nous proposa une expertise, un inventaire des ressources en place. Gratuitement. À l'automne 1982, un spécialiste en art religieux et un photographe nous étaient prêts. Une semaine d'investigation dans les registres, les œuvres d'art et le mobilier religieux de la Fabrique.

Le 11 mars 1983, l'auteur de l'inventaire, Guy-André Roy, venait livrer lui-même le fruit de ses recherches : 83 photos et 48 objets inventoriés sur 122 pages. Ces pages, plus ou moins complètes, adoptent la méthode suivante :

— auteur	— dimensions	— localisation
— titre	— inscriptions	— protection juridique
— date	— état	— expositions
— matière ou procédé	— remarques	— description
— signé	— provenance	— documents

Cet inventaire, bien qu'incomplet dans ses données, n'en est pas moins un départ intéressant de sensibilisation au patrimoine religieux de la Fabrique Saint-François.

Un coup d'œil d'expert sur l'ensemble des biens religieux. M. Roy a divisé ainsi son travail :

— maître-autel et tabernacle : église et sacristie	— confessionnaux
— chaire (cuve)	— peintures
— stalles et bancs	— argenterie et orfèvrerie
— prie-Dieu	— statues

L'église, la « salle rose », la cave de l'église, le grenier de la sacristie, la sacristie, le presbytère, la chapelle Fraser, furent visités.

Quelques exemples d'objets représentatifs répertoriés :

- Maître-autel et tabernacle de l'église : François Baillargé en 1822 et Ferdinand Villeneuve (1888).
- Tabernacle de la sacristie : François Baillargé, 1815.
- La chaire : Louis et Adolphe Dion, 1860.
- Les bancs de l'église : Borommé Laflamme, 1903.
- Toile « Saint-François d'Assise en prière » ; 1783.
- Toile « Vierge de Douleur » : Antoine Plamondon, 1846.
- Toile « Le baptême du Christ » : Rolland Drouin, 1960.
- Aiguère baptismale : Laurent Amiot, 1830.
- Baiser de paix : Laurent Amiot, 1798.
- Ampoules aux saintes huiles : François Ranvoyzé, 1783.
- Calice : François Sasseville, 1845.
- 2 anges (sacristie) : Louis Jobin, 1890.
- Dorure du tabernacle : Louis-Thomas Berlinguet, 1833.

À la lecture de cet inventaire, plusieurs des plus grands orfèvres, des plus célèbres sculpteurs, des peintres les plus connus au pays défilent devant nos yeux. *Tout un pan de l'histoire de l'art au Québec.*

Bien avant cet inventaire, la Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil, par l'entremise d'André Garant, avait fait les premiers pas d'un possible classement historique, auprès du ministère des Affaires culturelles : *le tabernacle de la sacristie en valait la peine*. L'illustre François Baillargé en était l'auteur, en 1815. En 1984, André Mathieu, actuel président de la dite Corporation, revenait à la charge pour arracher une réponse définitive au Ministère : une réponse affirmative, au cœur du 150<sup>e</sup>, en 1985, serait bien appréciée par la population.

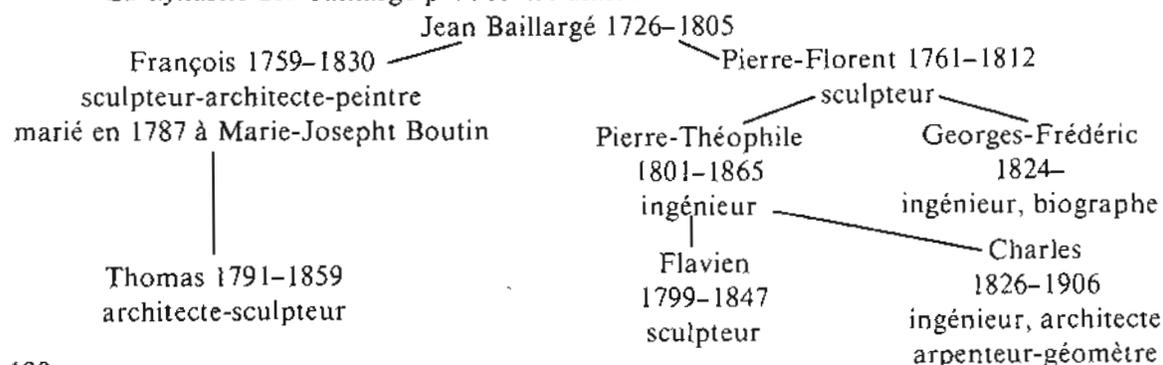
C'est ainsi qu'une plaque commémorative fut apposée à la sacristie, près du tabernacle de Baillargé. Éveil de la population en général. Sauvegarde du patrimoine sacré.

Quelques rares exemplaires de cet inventaire furent publiés : archevêché, Fabrique Saint-François, C. C. Rigaud-Vaudreuil, André Garant. Il est toujours possible de consulter cet inventaire : ministère des Affaires culturelles, Direction générale du patrimoine, service des inventaires, « *Inventaire des œuvres d'art et pièces de mobilier religieux de la Fabrique Saint-François Beauceville* », Guy-André Roy, décembre 1982, 122 pages (Valier Savoie photographe, format 22 et 45).

*Pourquoi chaque paroisse de la région ne se prévaut-elle pas de ce service gratuit du gouvernement du Québec ?* Est-ce que les assurances des biens de la Fabrique tiennent compte de leur valeur artistique et patrimoniale ? Ça vaut quoi un calice payé à la sueur du front de nos pionniers, gagne-petit plus souvent qu'à leurs tours ?

Mais qui est donc, entre autres, ce *François Baillargé* ? Le tabernacle, aujourd'hui à la sacristie, est son œuvre. Sculpté en 1815, il fut de la première église de pierre du curé Lamothe. En 1888, on le déménagea à la sacristie. Il coûta à l'époque 580 \$. En mauvais état, en 1985, *170 ans après sa construction !*

La dynastie des Baillargé peut se lire ainsi :





Tombeau du maître-autel de l'église Beauceville. Œuvre de François Baillargé en 1815. Il en est de même pour le tabernacle de la sacristie. A.N.Q. B-4.



Église Beauceville. ostensor en argent massif. François Sasseville. Don de Mme de Léry en 1887. A.N.Q. B-11.

Encensoir en argent par L. Amyot, Hauteur 10¾ pcs. A.N.Q. B-12.



Église Beauceville, avant rénovations. Autel latéral gauche par Adolphe Dion, vers 1859. Béquille, balustrade. A.N.Q. B-1.



Maître-autel de l'église, vers 1953. Anges de Louis Jobin maintenant à la sacristie, retable au grenier.



Baillargé est né à Québec, à l'époque de la Bataille des Plaines d'Abraham, en 1759, il y a 226 ans. En 1778, le Séminaire de Québec l'envoie étudier à l'Académie royale de peinture et de sculpture de Paris, pendant 3 ans. Lors de son retour à Québec, c'est l'homme à tout faire qui va tenter d'affirmer partout son statut d'artiste par la peinture, la sculpture et l'architecture. Genre de Léonard De Vinci du Québec !

Son talent se manifeste principalement dans la décoration intérieure des églises où pour la première fois au Québec, un sculpteur se préoccupe d'architecturer un espace. C'est à Saint-Joachim de Montmorency que l'on retrouve la synthèse de son œuvre qui marque un point tournant dans la façon de décorer les églises au Québec. Quelques-unes de ses œuvres : églises de Neuville, Saint-Jean-Port-Joli, Baie Saint-Paul, le baldaquin de la basilique Notre-Dame-de-Québec, l'ancien Palais de justice de Québec (détruit en 1878), le tableau de Saint-François de Sales (église Saint-Jean Île d'Orléans), l'architecture de la vieille prison de Québec, etc.

Sa manière de travailler fut suivie par Thomas Baillargé, son fils, Louis-Thomas Berlinguet et Louis Jobin. Ce dernier est le sculpteur de la statue Saint-Georges au dragon, face à l'église de Saint-Georges Ouest.

Baillargé n'était pas un simple ouvrier, mais un artiste de carrière, scrupuleux de son œuvre, s'efforçant de la rendre de plus en plus personnelle et originale.

Avec celui de Trois-Pistoles, le tabernacle de la sacristie de l'église de Beauceville est un des deux seuls véritables à exister encore au Québec. Heureux mélange de ceux de Neuville et de Notre-Dame-de-Québec. En 1975, le Musée du Québec l'emprunte pour une exposition-rétrospective de l'œuvre de Baillargé. Deux copies existent ailleurs au Québec.

On dit que François Baillargé a servi de pont entre le régime français et le régime anglais. Il introduit le style Louis XVI à l'intérieur, mais le style anglais (et peu à peu canadien) à l'extérieur. Odeur d'encens. Peintures, sculptures, dorures, vases sacrés, ornements brodés. Musique.

Pour toutes ces raisons, ne vaut-il pas la peine d'être conscients de notre patrimoine religieux et de veiller à sa promotion, sa sauvegarde ? À quand la restauration professionnelle<sup>1</sup> de ce tabernacle de Baillargé ?

---

1. « L'excellence apparaît en fait comme une exigence de base lorsqu'on parle de dorure, car l'éclat du métal (or ou alliage) tolère mal la moindre imperfection, qu'il s'agisse de la préparation de la surface de son support, ou encore de son application sur celui-ci.

La feuille d'or 23 carats (pratiquement de l'or pur !) est tellement mince (400 fois plus qu'une feuille de papier !) que la lumière accroche tous les défauts du bois ou du plâtre si leur surface a été mal sablée. Même le métal battu, ce substitut de l'or seulement (!) 40 fois plus mince que le papier, exige un poli aussi lisse que le verre pour paraître à son avantage. »

(Le Soleil, 25-11-1984, B-7 : les Encadrements Marcel de Montréal).

Au Québec, Claude Payer (33 ans) est un des deux seuls restaurateurs spécialisés dans les autels. (Le Soleil, 17 février 1985, C-1).

N.B. : L'autel de la sacristie (F. Baillargé) : redorée à l'huile pour un montant de 67,20 \$ (112 livrets à 60 c).

Jos Colas Mathieu a fait don de 50 \$, selon des notes manuscrites du curé Demers, en date du 25 décembre 1888.

## CHAPITRE 22

### CHEMIN DE LA CROIX... CROIX DE CHEMIN

Tradition fort ancienne que celle de ce pieux exercice. Conformément à la constitution conciliaire (Vatican II) sur la liturgie (n° 13), la dévotion au chemin de la croix a reçu alors une promotion nouvelle. L'essentiel : l'admiration, l'application et la supplication.

Aucune trace de chemin de la croix dans les deux premières chapelles de Saint-François de Beauce. Trente-neuf ans après la construction du troisième temple de Saint-François, le registre 2 (p. 135), nous apprend ceci :

« Le chemin de la croix a été inauguré dans l'église de S. François le 8 février 1842, en vertu d'un permis de Mgr Signay, Év. de Québec, par M. Louis Poulin, alors curé de S. Joseph, assisté de MM. Moïse Fortier, curé de St-Georges et J.B. Pelletier, vicaire à Ste-Marie.

L'acte de bénédiction des tableaux déposé le même jour et signé de M. Poulin est déposé aux archives avec le diplôme de Sa Grandeur. »

Vingt-cinq ans plus tard, Mgr Charles-François Baillargeon, en accord avec le Pape Pie IX, accorde permission d'ériger un autre chemin de la croix. Il est béni le 7 février 1867 par le curé de Sainte-Marie, Louis Proulx. Il a coûté 35 louis (140 \$) et a été donné aux paroissiens de la nouvelle église par le seigneur Alexandre-René Chaussegros de Léry. Le registre 5 (p. 291) continue : « La cérémonie a été des plus belles et des plus solennelles, rehaussée par la musique vocale et instrumentale qu'a fait entendre la famille du seigneur. F.-X. Tessier, ptre curé. » Pas moins de cinq de Léry signent : Chaussegros de Léry, A. de Léry, Catherine de Léry, Catherine de Léry, Corinne de Léry.

Il est fait mention aussi (registre 5, p. 323) de l'érection d'un chemin de croix dans la sacristie, le 20 novembre 1886. Indulgences ordinaires. Les images et les encadrements coûtent 28,25 \$, le transport 1,31 \$. Cependant les « filles » de la paroisse font un don de 29,56 \$ ! « En chromos avec cadres dorés et inscription en dessous. » L'architecte de Québec, David Ouellet, en a été l'artisan. « Benjamin Demers, parachiae Stix Françisci de Beauce pastoris. »



Croix de chemin avec coq.



On fait boucherie.

Le 28 octobre 1887, on bénit « les croix nouvelles posées au chemin de croix dans l'église. » L'ouvrage total se chiffre à 3\$ par station, soit 42\$ plus 1\$ d'installation : réparation de Ferdinand Villeneuve de Saint-Romuald. Cadres redorés et bronzés, croix nouvelles avec ornements avec supports, tel qu'inscrit à la page 341 du 5<sup>e</sup> registre par le curé Demers.

Quarante ans plus tard, quatorze nouvelles stations sont installées dans l'église, le 2 octobre 1927, « en présence d'un grand concours de peuple et de M. l'abbé D.G. Pettigrew, vicaire », le curé Lamontagne signe.

Déambulons dans l'église actuelle. Sept stations de chaque côté, avec inscriptions :

1. La condamnation : don de M<sup>me</sup> Nap. Veilleux.
2. Le chargement de la croix : don de M. Nap. Mathieu (Talon).
3. La 1<sup>re</sup> chute : don de M. Godfroi Veilleux.
4. La rencontre : don de l'Éclaireur.
5. Le Cyrénéen : don de M. Alonzo Deblois.
6. La Véronique : don de M. l'abbé Pierre Veilleux.
7. La 2<sup>e</sup> chute : don de M. Joseph Bisson.
8. Les femmes : don de M. Léger Loubier.
9. La 3<sup>e</sup> chute : don de M<sup>me</sup> Siméon Doyon.
10. Le dépouillement : don de M. J.A. Deschenes, m.d.
11. La crucifixion : don de M. Joseph Fortier.
12. La mort : don de M. Napoléon Mathieu (Touchette).
13. La descente : don de M. Josaphat Rodrigue.
14. Le tombeau : don de la famille Angers.

Rappelant la vie du Christ, les chemins de la croix, à l'intérieur de nos églises, devaient donner naissance aux croix de chemin, à l'extérieur de celles-ci.

Un quatre chemins, symboles visuels de la croix, n'est-il pas l'endroit rêvé pour y en ériger une ? Qu'à cela ne tienne, on en plante ici et là. Éloignés de l'église paroissiale, les habitants se rendront à la croix pour se recueillir. Genre de chapelle à la belle étoile. On la peinture, on y dispose parfois les objets de la crucifixion : échelle, marteau, clous. Cœur ensanglanté. Madone vitrée que tout le « rang » se passe, de maison en maison, au mois de mai (M<sup>me</sup> Charlemagne Boucher en a encore une en sa possession). Croix nue, barrière blanche pour empêcher les animaux de la profaner. Un promontoire servira de lieu de recueillement. Ex-voto pour d'autres.

Un petit signe de la tête, à la vue de ces croix. Respect marqué par la formule usuelle : « Salut Ô Croix, mon unique espoir ».

Sans inventorier les croix de Beauceville, souvenons-nous de quelques-unes :

- La croix sur l'île ronde, sous le pont actuel ; plantée vers Noël 1983 par deux résidents du rang Sainte-Corinne, Gaston Mathieu et Jean-Marie Rodrigue à Napoléon. Venue du pape au Québec. Année sainte, Blanche, à cœur rouge. A déjà été éclairée.
- La croix lumineuse de 1935 ; voir chapitre spécial.
- L'ancienne croix du cimetière démenagée, en 1914, vis-à-vis la demeure de Josaphat Rodrigue, dans Saint-François Ouest (bord de l'eau). Le fils de ce dernier, Jean-Marie, assure qu'elle était en très piètre état lors de sa démolition, en 1970, année de l'élargissement du rang Bord de l'eau Ouest.
- La croix chez Antonio Bolduc. Paul Bolduc aujourd'hui, près du pont du Bras, pas tellement loin de la maison ancestrale du bord de l'eau. Face à la maison actuelle de Paul B. C'est, paraît-il, le frère d'Antoine Bolduc, Joseph qui aurait planté cette croix, à la fin du siècle dernier. Cette croix est encore debout, entretenue en souvenir des ancêtres qui avaient « sûrement une bonne raison. » M<sup>me</sup> Agathe Bolduc, mariée en 1924 à Antonio Bolduc, assure que la croix était là cette année-là ! Très lucide, élocution parfaite, M<sup>me</sup> Bolduc vit sa paisible retraite, à Aube-Nouvelle de Saint-Victor de Beauce. Du fond de sa mémoire, M<sup>me</sup> Bolduc, mère de Victor B. et de M<sup>me</sup> Hélène Rodrigue à David entre autres, prend plaisir à se souvenir de la statue face à Roland Bernard, du temps de Charlemagne, bord de l'eau Ouest. Patrick Doyon, lui, y passait en « bécane » du temps de ses culottes courtes et rappelle une « madone d'environ 2,5 pi. × 1,5 pi × 1 pied de profondeur. »
- La croix de l'École Jésus-Marie dans l'Est...
- La croix du bas de la grand ligne, etc.

Mais pourquoi donc ne pas ériger une croix commémorative, près du site de la toute première chapelle Bernard de 1765 ? La Beauce demeure un des coins du Québec où on rencontre le plus de croix de chemin.



David Mathieu dit Pâco. Qui connaît la vraie histoire de l'ours?



École du rang Sainte-Corinne.



En 1922: rang St-Gaspard, maison de Napoléon Mathieu.

## CHAPITRE 23

### DÉMOGRAPHIE ET CHRONOLOGIE

Années	Bap- têmes	Ma- riages	Sépul- tures	Population	Événements
1765	7	0	1	— 1739: 262 hab. en Nouvelle-Beauce — 1762: 20 familles à Saint-François	Chapelle Bernard
1766	6	0	12	30 familles	
1767	1	3	5	En 1771, 39 concessions et 22 colons à la Touffe de Pins	Fermeture de Saint-François
1783	9	1	1		Il y a 20 ans que Saint-François est détaché de Saint-Joseph, la première fois
1784	18	2	12		— 2 <sup>e</sup> chapelle — Saint-François, patron
1785	17	1	10	53 concessions	Il y a 40 ans que Charles-A. Doyon est installé à Saint- François. 1 <sup>er</sup> véritable colon
1786	19	2	13		
1787	35	9	9		
1788	23	3	11		
1789	18	2	11		

1790	22	2	10	518 âmes	
1791	28	5	18		— Invasion de chenilles — Acte constitutionnel du Bas-Canada
1792	20	3	8		— Premiers députés élus
1793	23	6	9		
1794	27	5	12		
1795	37	12	19		50 <sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée du 1 <sup>er</sup> colon blanc à Saint-François
1796	50	6	24		
1797	34	4	18		
1798	30	3	17		
1799	41	3	14		
1800	33	10	11		
1801	45	6	31		
1802	39	8	42	180 familles : 1900 âmes	
1803	46	7	26		1 <sup>re</sup> église de pierre
1804	62	14	21		1 <sup>re</sup> sépulture de Léry sous l'église
1805	56	7	14		
1806	60	6	13		
1807	55	4	13		
1808	57	5	9		
1809	56	9	28		
1810	84	11	23		117 confirmés
1811	59	13	39		
1812	61	17	26		
1813	52	4	27		
1814	79	8	25		
1815	77	5	31		Maître-autel Baillargé
1816	53	14	14		
1817	62	12	20		
1818	78	24	20		
1819	62	9	27		
1820	58	11	24		— Les Anglais majoritaires au pays
1821	67	15	39		

1822	94	14	51		
1823	76	12	30		
1824	95	27	26		
1825	101	21	42	2 041 360 familles	
1826	99	28	40		
1827	125	42	52		
1828	99	22	30		
1829	122	18	38		
1830	139	31	69		Mauvais état de l'agriculture
1831	149	28	68	2 531	
1832	179	23	64		
1833	172	38	54		
1834	150	19	49		
1835	166	19	52		Érection canonique
1836	158	26	50		
1837	137	14	99		Guerre civile des patriotes
1838	140	22	49		
1839	164	24	31		
1840	175	30	42		Acte d'Union
1841	143	27	34		Premiers registres tenus à Saint-Georges Ouest
1842	140	29	59		
1843	145	21	37		
1844	139	17	47	2 213	Bureau d'enregistrement à Sainte-Marie
1845	191	17	37		Curé Fortier de Saint-Georges se noie à Saint-François
1846	181	28	94		
1847	206	22	68		
1848	174	22	38		
1849	86	35	41		
1850	125	11	29		Naissance de William Chapman Érection civile de Saint- François Est
1851	119	21	85	2 874	1 <sup>er</sup> pont permanent en Beauce, aux rapides du diable
1852	132	20	54		Fondation de Saint-Victor-de- Tring

1853	112	18	31	2 194	
1854	131	12	28	1 735	
1855	106	39	33	1 788	
1856	132	28	43	1 867	Bureau d'enregistrement à Saint-François
1857	111	22	33	1 884	Bénédiction de la première pierre, église actuelle
1858	122	26	42	1 943	
1859	129	32	38		
1860	127	25	37		Inauguration, église actuelle
1861	135	26	39	3 302	
1862	150	29	49	1 984	
1863	150	25	44	2 052	Un médecin de Saint-François bâtit ce qu'on appellera plus tard le Manoir de Léry
1864	152	27	68	2 136	
1865	163	38	76		
1866	150	43	64		Moulin à quartz des « Rapides du Diable »
1867	188	32	97		Confédération
1868	174	35	59		
1869	170	24	54		
1870	172	35	51		
1871	175	33	35	3 932	Achat par les de Léry du Manoir Rigaud-Vaudreuil dit de Léry. Incendie de leur maison des Mines, aux Rapides du Diable
1872	163	28	58		
1873	146	35	56		
1874	163	30	68		Construction du presbytère actuel
1875	162	36	42		Centième anniversaire du passage d'Arnold en Beauce
1876	180	28	53		Il y a 100 ans, les États-Unis devenaient indépendants
1877	169	38	58		
1878	184	36	55		Il y a un siècle, un fort était bâti à Saint-François (Est)
1879	113	26	98	4 949	
1880	187	35	153		

1881	184	37	96	4 181	Ouverture de P.-F. Renault
1882	215	48	68		
1883	157	40	82		Fondation de Saint-Odilon
1884	213	62	58		
1885	192	48	42		Pendaison de Louis Riel, chef des Métis, à Régina
1886	166	35	60	623 familles : 3 989 âmes à Saint-François	— Curé Demers — Quebec Central Railway
1887	181	33	83		— 1 <sup>er</sup> pèlerinage à Sainte-Anne — Cession par la Fabrique d'un lot sous l'église pour les de Léry (cimetière familial)
1888	159	32	88		
1889	162	50	73		
1890	201	25	91		
1891	200	38	93	4 022	1 <sup>er</sup> livre sur Histoire de Saint-François (curé B. Demers)
1892	166	44	93		
1893	206	38	107		Collège St-Louis de Gonzague
1894	203	32	87		— Collège Sacré-Cœur — Cimetière actuel
1895	179	45	104		
1896	201	36	119		Victoire des libéraux à Ottawa (Laurier)
1897	182	39	102		
1898	206	41	121		1 <sup>er</sup> pont en fer de la Chaudière à Saint-François
1899	212	40	107	720 familles : 4 157 âmes	— Guerre des Boers — Laurier et H. Bourassa à Saint-François
1900	216	40	92		Fondation de Saint-Benjamin
1901	231	52	87	4 535	
1902	238	38	112		
1903	218	31	106		Achat de l'orgue Casavant
1904	224	51	113		Incorporation Ville Beauceville Ouest
1905	222	49	101		
1906	244	32	94		
1907	221	36	101		

1908	228	29	103		— Mariage de Jeanne Renault à Louis St-Laurent — Fondation du Journal l'Éclaircur
1909	234	38	92		
1910	230	53	102		
1911	245	34	88	5 038	Défaite de Sir Wilfrid Laurier (libéral) du fédéral
1912	245	26	90		Décès de P.-F. Renault
1913	201	38	92		
1914	209	37	90		— 1 <sup>re</sup> Guerre mondiale — Invasion de chenilles
1915	202	26	83		
1916	200	26	96		
1917	200	35	97		Inondation triple en été
1918	173	23	119		— Fin de la guerre — Fondation de Saint-Jules
1919	193	46	118		
1920	213	52	90		
1921	165	43	87	4 712	
1922	206	34	98		
1923	201	26	78		École normale (fondation)
1924	178	39	57		
1925	201	29	71		— Fondation N.-D.-des-Pins — Fondation Unité sanitaire à Beauceville
1926	156	28	56		Fondation de Saint-Alfred
1927	143	36	87		
1928	155	26	61		Fondation St-Simon-les-Mines
1929	159	26	62		Crise économique
1930	136	29	76		Érection Beauceville Est
1931	167	28	72	4 422	
1932	166	28	67		Pont Fortin béni
1933	173	29	62		Érection Saint-François Ouest
1934	162	24	73		
1935	175	34	69		— Érection croix lumineuse — Centenaire de l'érection canonique — Décès du notaire Angers
1936	159	23	79		Dernière inhumation de Léry
1937	156	31	79		



Beauceville Est, le 26 septembre 1926. Aux environs de l'Hôtel de Ville actuel.

Août 1915, l'Hôtel Lambert, Beauceville Est.

1938	148	32	64		
1939	157	35	66		— 2 <sup>e</sup> Guerre mondiale — Henri Renault, député
1940	168	36	82		
1941	174	25	80	5 397	
1942	163	28	62		La conscription
1943	164	32	58		— Décès du curé Pépin — Curé Duval
1944	176	28	60		— 2 <sup>e</sup> mandat de M. Duplessis au Québec
1945	166	44	62		Fin de la guerre
1946	204	43	71		— Chapelle Fraser — M. Gilbert Itée
1947	196	51	66		École presbytérale
1948	211	40	59		— Adoption du fleurdelisé au Québec — Louis St-Laurent premier ministre au fédéral
1949	209	45	59		
1950	208	35	60		— Jean Duval: 1 <sup>er</sup> curé de Saint-Georges Est — Centenaire de l'érection civile — Tragédie de l'Obiou — Année sainte
1951	178	36	61	5 134	
1952	198	49	59	5 089	Décès de Henri-R. Renault
1953	178	42	66		— Construction de l'École Mgr Laval — AA Beauceville
1954	183	41	56	1 017 familles: 5 348 âmes	— Fermeture de l'École presbytérale — 1 <sup>er</sup> carnaval de Québec

1955	163	44	55		Salle publique vendue
1956	148	46	40	5 438	
1957	166	49	47	5 182 partiel	Célèbre inondation du temps des fêtes
1958	160	53	63	5 049 partiel	Centenaire de l'église
1959	157	56	51	5 019 partiel	
1960	157	42	57	5 250	Carnaval d'hiver à Beauceville
1961	170	37	65	5 535	Inauguration de l'École Saint-François (1 <sup>re</sup> fois)
1962	139	43	56		Congrès eucharistique régional
1963	141	38	61	5 587	L'époque des Beatles...
1964	142	35	56	5 618	Inauguration de l'Hôpital Saint-Joseph
1965	127	49	57	5 980	L'unifolié est adopté au Canada
1966	102	49	62	5 410	L'École normale ouvre aux garçons; 1 <sup>re</sup> fois depuis 1923
1967	106	58	36	5 324	— Curé Houde arrive — Expo de Montréal
1968	115	60	53	4 943 âmes	Vatican II
1969	114	51	42	1 118 familles : 5 419 âmes	— Fermeture École normale — Le 1 <sup>er</sup> homme sur la lune
1970	90	59	58	5 199	
1971	83	53	64	5 400	
1972	89	61	59	5 419	
1973	88	68	58	5 453	Fusion Beauceville E. et O.
1974	97	54	48	5 464	Arrivée abbé André Garneau
1975	97	53	70	5 496 5 472 catholiques	
1976	116	43	62	5 540	Décès du frère Éloi-Gérard Talbot
1977	106	43	59	5 471	— Inauguration Polyvalente Saint-François (2 <sup>e</sup> fois) — Déménagement maison Renault — Collège Sacré-Cœur démolit
1978	108	47	52	1 441 familles	Fondation Corporation culturelle Rigaud-Vaudreuil
1979	117	42	43	5 656	75 ans incorporation Ville Beauceville (Ouest)
1980	105	47	46		— Installation du curé Monn — Nouveau pont — Référendum au Québec

1981	120	44	47		— Réédition du livre du curé Demers — Topo des rues de Beauceville — Rénovations par la Fabrique
1982	93	39	48	6 263	Inauguration officielle de la salle Éloi-Gérard (Polyvalente Saint-François), le 25-09-82
1983	109	35	57		
1984	83	33	40	6 463	— Jean-Paul II à Québec — Les grands voiliers à Québec — Préparatifs du 150 <sup>e</sup> à Beauceville
TOTAL	28 148	5 981	11 534		205 années de tenue de registres à Saint-François
				XVIII <sup>e</sup> siècle	B 466 M 72 S 213
				XIX <sup>e</sup> siècle	B 13548 M 2531 S 5318
				XX <sup>e</sup> siècle	B 14134 M 3378 S 6003

Vers 1745, quelques rares habitants campaient dans ce qui devait devenir peu après Saint-François. En 1765, la première chapelle et la tenue des registres officialisent la naissance de Saint-François. De 1767 à 1783, la mission de Saint-François sera rattachée à celle de Saint-Joseph. La vie reprendra définitivement en 1783.

Donc 205 années enregistrées en bonne et due forme dans les registres de la Fabrique de Saint-François. 45 663 actes répertoriés.

Ignorons les registres du XVIII<sup>e</sup> siècle. Naissance lente, mouvementée, difficile. À peine vingt ans. Un siècle s'avère complet : le XIX<sup>e</sup>. Le XX<sup>e</sup> siècle, lui, tire à sa fin : 84 ans révolus.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, il aura fallu attendre en 1825 avant d'atteindre le cap des 100 baptêmes et plus dans une année. Moins d'une génération après, en 1847, 206 baptêmes annuels, mais le record de ce siècle appartient à l'année 1884 : 213 baptêmes. L'année de l'érection canonique (1835) démontre la vigueur de Saint-François. Chute tragique des baptêmes en 1849 : de 174 en 1848 à 86 ! La même année les recettes de la Fabrique chutent mortellement de 197 livres à 93, 42 mariages en 1827 et 43 en 1866, un an avant la confédération. Enfin, 62 mariages célébrés en 1884. Le mauvais état de l'agriculture a-t-il eu un effet marqué sur ces 69 sépultures de 1830 ? Hécatombe en 1837 : 99 décès. Vieillesse de la population en 1880 : 153 inhumations.

À nous le XX<sup>e</sup> siècle, comme aurait dit Sir Wilfrid Laurier. En 1800, 33 baptêmes contre 216 en 1900, 4 fois plus de mariages et près de 9 fois plus de décès. En 1911, pour une population de 5 038 habitants, 245 enfants baptisés... record du siècle ! Plus près de nous, l'année 1973 fracasse les sommets des mariages « religieux » : 68. Avec la fin de la Première Guerre mondiale, 119 morts enregistrés.

Bref, tirons les conclusions que l'on voudra. Un fait demeure intéressant : pour une population actuelle (grand Beauceville) de 6 463 habitants, on dénombre depuis les débuts de

Saint-François : 28 148 baptêmes (4,4 fois la population de 1985) : que sont-ils devenus ? 5 981 mariages (0,9 fois la population de 1985). 11 534 sépultures (1,8 fois la population de 1985) : donc il y a 2 fois plus de monde au cimetière qu'à Beauceville même !

Quelle grande ville serait Beauceville si... On peut donc affirmer qu'en 1985, Saint-François de Beauce compte 240 ans de vie... depuis l'arrivée du premier colon ici, en 1745, Charles-Amador Doyon.

#### Références

— Manuscrit *original* de Benjamin Demers, 1888, non publié dans l'édition de 1891, ni réédité en 1981. Presbytère Saint-François de Beauce (1765 à 1889 inclus).

— Compilation du curé Denis Morin (1783 à 1984) dont 1783 à 1811 inclus basé sur les recherches du curé J. Olivier Chèvrefils.

— Exemples de corrections apportées à la compilation de l'abbé Demers :

Année	Demers	Notre compilation
1766	5B	6B
1812	62B-18M-245	61B-17M-265
1814	80B	79B
1815	76B-6M	77B-5M
1816	52B-7M	53B-14M
1817	47B-8M	62B-12M
1818	12M	24M
1819	10M-25S	9M-27S
1820	57B	58B
1821	66B-40S	67B-39S
1822	52S	51S
1823	74B	76B
1824	94B-27S	95B-26S
1825	97B-43S	101B-42S
1826	101B-21M-54S	99B-28M-40S
etc.		

Ces différences peuvent s'expliquer, par exemple : 1) Baptêmes de jumeaux, 2) Sépultures communes, 3) Baptême : enfant ondoyé et sépulture à la fois, 4) Etc.

## CHAPITRE 24

### CROIX LUMINEUSE

Il y a cinquante ans, Saint-François de Beauce fêtait le centenaire de son érection canonique. Même si la crise économique sévit depuis six ans, certains citoyens mettent en branle le comité de la croix lumineuse.

Le site idéal : le cap de Noir à Ton ! On érigea une croix sur le flanc est de la paroisse, juste vis-à-vis l'église qui se situe du côté ouest de la rivière Chaudière. La butte rocheuse de J. Wilfrid Mathieu surplombe tout Beauceville : 175 pieds plus haut que le Boul. Renault ou 650 pieds au-dessus du niveau moyen des mers (altitude absolue). L'ami de M. Mathieu, Majorique Gilbert devient promoteur du projet.



Croix lumineuse. Réalité en parallèle en 1944 : religion et politique.  
Le « red enseign »... Poésie photographique par R. Lewis

CO LTD  
**National**  
*Sign*  
L'Éclairage Moderne

Éclairage Neon  
Éclairage Neon  
Luminaires Neon

Personnel  
M. R. B. VALERIE  
CITE DE QUEBEC  
Rue  
1010 - 1010

Le 15 Mars 1944.

Comité de Beauceville,  
Beauceville,  
Québec.

Monsieur le Maire.

Développement.

Une croix lumineuse à la croix de la paroisse de Beauceville, dans le but de commémorer le centenaire de son érection canonique, sera érigée sur le flanc est de la paroisse, juste vis-à-vis l'église qui se situe du côté ouest de la rivière Chaudière.

Solennement à la fin de la messe, le 15 Mars, nous avons fait allumer la croix lumineuse. Cette croix lumineuse est une lettre en 60 et 80 centimètres, les lettres ont une épaisseur de 1/2 centimètre pour le devant et une épaisseur de 1/4 centimètre pour le dos. Les lettres ont une épaisseur de 1/2 centimètre pour le devant et une épaisseur de 1/4 centimètre pour le dos.

Ensemble sur le national service actuellement à l'attention de la croix, nous vous avons donné un no. de patronage entre tout début de construction, en vue venir à lire une l'œuvre de service lancé à la paroisse de Beauceville par le no. 1010-1010, nous vous avons donné un no. de patronage en vue venir à lire une l'œuvre de service pour les lettres à venir à lire dans le but de vous venir à lire dans le but de l'attention de votre service.

Total de liste des matériaux et du temps nécessaire pour la construction de la croix:

3 Transformateurs	à 4000	-	120.00
Installation de 3 sections de tubes		-	10.00
4 supports supports (acier 1001) 10.00		-	40.00
4 supports sur le national		-	4.00
20 heures travail à 2.00		-	40.00
Travaux pour faire croix à tous les sens		-	7.00
Matériaux et transport des lettres		-	20.00
		-	200.00

Pendant ce temps, à East-Broughton, on bénit une croix. Le lundi soir, 1<sup>er</sup> juillet 1935, le curé H. Martel prononce son allocution. Située sur les parterres du couvent des Sœurs du Perpétuel Secours, cette croix est dite de Jacques Cartier. Elle rappelle le deuxième voyage de Cartier en Nouvelle-France, en 1535, quatre siècles plus tôt. On fête le même jour la Saint-Jean-Baptiste, la Confédération et l'arrivée de Cartier à Québec ! Elle est le don du Dr J.-A. Jolicœur. Des chants patriotiques égaient la cérémonie.

Cependant, ici à Beauceville, tout marche rondement. Les jeunes de la place enlèvent les roches du site : le petit Armand Rancourt (qui mariera, le 30 juillet 1945, une fille de J. Wilfrid Mathieu : Jacqueline) est de la partie. Les ouvriers de la manufacture Jos Tanguay (fondée en 1925 par Majorique Gilbert, Henri Renault, Achille Goulet, Dr J.-H. DesRochers et le notaire Philippe-Albert Angers), devenue en 1942 M. Gilbert ltée, sont invités à des corvées.

« Le sept juillet 1935, à une assemblée des marguilliers convoquée selon l'usage et tenue au presbytère sous la présidence du curé, il a été décidé sur proposition de Philéas Bernard, secondé par Charles Jolicœur, qu'un montant de cent piastres soit souscrit par la Fabrique pour aider à l'érection d'une croix, du côté Est de la rivière. Adopté à l'unanimité. »<sup>1</sup>

Le fils de Majorique Gilbert, Jos, rappelle<sup>2</sup> : « Plusieurs personnes ont collaboré à la construction de l'imposante structure, des journaliers, des religieux et d'autres résidents de Beauceville ». M. Gilbert se souvient particulièrement du frère Ignace, qui enseignait au Collège Sacré-Cœur, et qui est venu faire les formes de la base en ciment. Majorique Gilbert aura donné, de sa poche, de 1 000 \$ à 1 500 \$.

Le curé de Beauceville de cette époque portait un nom prédestiné : Lamontagne ! Celui-ci, dans un prône lu le 4 août 1935 :

« J'invite les cultivateurs ou ceux qui ont des chevaux et voitures à venir donner une journée ou quelques voyages de grève au chemin qui conduit à l'endroit où doit être placée la prochaine croix qui doit sous peu être élevée du Côté Est sur le terrain de Wilfrid Mathieu. Ceux qui pourront venir, donner dès aujourd'hui vos noms à l'abbé Ant. Gilbert, ici ou chez lui. La bénédiction de cette croix aura lieu le 25 août ou le 1<sup>er</sup> septembre. »

Mais quelle est donc la raison précise qui a poussé M. Gilbert à promouvoir cette croix ? Façon de se rappeler le 100<sup>e</sup> anniversaire d'érection canonique, commémoration du 400<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée de Cartier à Québec ? Une légende court aussi à savoir que M. Gilbert « aurait fait le serment d'ériger une croix à Beauceville si deux de ses enfants malades recouvraient la santé ». Cette dernière théorie, Jos Gilbert, qui a aujourd'hui 69 ans, la rejette carrément : « Je ne veux pas qu'on prête des intentions de ce genre à mon père. Ça n'a jamais été prouvé<sup>3</sup>. » Toutefois, ce qui est certain, c'est qu'Armande, sœur de Simone et de Jos Gilbert, était atteinte alors de tuberculose. Elle réussit à en guérir. L'an dernier en 1984, 450 ans après l'arrivée de Cartier au Canada, Jos Gilbert était plutôt d'avis « qu'au lieu d'organiser une parade et de prendre de la bière, mon père a voulu marquer l'événement d'une façon spéciale. » Cette dernière hypothèse se vérifie quelque peu avec un geste similaire posé par les résidents d'East-Broughton en 1935. En 1984, 450 ans après l'arrivée de Cartier et première venue du pape au Canada, Sillery érigeait une immense madone sur ses hauteurs.

Le 18 août 1935, une annonce lue au prône dominical, nous précise :

« Bénédiction de la croix, dimanche prochain à 3 heures p.m. Mgr Plante, évêque auxiliaire sera présent. [] On a besoin de gravelle pour le chemin qui conduit à la croix. J'invite ceux qui

1. Registre 7, p. 166, ont signé : le curé Lamontagne, Charles Jolicœur, Arthur Bisson, Philéas Bernard, Paul Rodrigue, Charles Poulin, Joseph Doyon.

2. Journal Beauce-Média, Michel Dufour journaliste, 27-11-1984, p. 5A.

3. *Idem*.

ont des chevaux à venir en faire chacun une couple de voyages pour nous permettre de monter en voiture jusque-là dimanche. Évêque. Bonne œuvre.»

Pendant la même semaine, le journal l'Éclaireur ajoute :

«Dimanche prochain, à Beauceville, aura lieu la bénédiction de la superbe croix lumineuse érigée, grâce à l'esprit de piété et de dévouement et à la générosité d'un groupe de citoyens de cette ville. Cette croix en fer massif a 41 pieds de hauteur, les bras ont 17 pieds. Elle repose sur une vaste base en ciment portant inscription et surplombe la vallée, sur un pic, au centre d'une érablière qui lui fait un fond de verdure magnifique. Elle est illuminée par le système Néon et, le soir, le spectacle est réellement beau. Elle peut être vue de plusieurs milles de distance.

Son Excellence Mgr Plante présidera la cérémonie qui aura lieu à 3 heures précises. Le matin, il y aura messe solennelle. Le départ du presbytère aura lieu à 3 heures moins quart. Son Excellence sera accompagnée de M. le curé Lamontagne, des messieurs prêtres de la cure, des prêtres étrangers et des notables de la place. Le pont et les rues sur le parcours seront décorés. Arrivés sur les lieux, les assistants se grouperont autour d'une estrade dressée pour la circonstance et la chorale de la ville fera les frais du chant. M. le curé Lamontagne souhaitera la bienvenue à Son Excellence qui bénira ensuite la croix et une instruction de circonstance sera donnée par M. l'abbé Joseph Houde, curé de Saint-Joseph de Beauce. Après quoi, la chorale exécutera un chant pieux et la croix sera alors illuminée comme elle continuera de l'être chaque soir de l'année.

Au retour au presbytère, Son Excellence recevra les hommages de messieurs les membres du clergé et retournera à Québec en automobile.

Nous faisons appel à tous nos concitoyens de pavoiser leur propriété et de les bien nettoyer. Tous ceux qui peuvent fournir des voitures à traction animale, surtout ceux qui peuvent atteler à deux chevaux, sont priés de se rendre au presbytère pour trois heures moins quart afin de transporter les membres du clergé au lieu de la croix. Des officiers de la circulation verront au bon service de l'ordre.»

Entre autres, Gédéon Grondin, père d'Hercule, s'offrit avec un attelage ; il en fut de même pour Wilfrid Mathieu qui « bichonnait ses chevaux », selon sa fille M<sup>me</sup> Armand Rancourt.

Le grand jour est enfin arrivé. Le 25 août<sup>4</sup>, au prône de la grand'messe, quelques heures avant cet événement marquant :

« L'évêque quittera le presbytère à 3 heures moins quart. Sermon et bénédiction à la croix. À 2 heures, Son Excellence arrivera. Aller au devant de lui à mi-chemin. Décorer la paroisse. L'évêque passera de chaque côté du chemin pour recevoir sa bénédiction. [] Désordre à éviter. Silence au pied de la croix. Sermon et bénédiction. [] Voitures à 3 heures pour conduire les prêtres et invités à la croix. [] Ceux qui ont des autos sont priés de se joindre au devant de l'évêque à Valley Jct. en bas de l'église, à 1 heure et quart.»

Adonia Doyon, fils de Joseph Doyon Dodier, fut un des rares à escalader le buton menant à la croix avec son « Ford 4 à pédales<sup>5</sup> ».

*Beauceville est alors le théâtre d'une cérémonie religieuse sans précédent* : la bénédiction solennelle de la croix lumineuse. Une foule de 2000 personnes. Cortège imposant. Quatre jours après l'événement, le journal l'Éclaireur de Beauceville, édition du jeudi 29 août 1935 (p. 5) signale :

«Dimanche après-midi, la petite ville de Beauceville était en liesse, à l'occasion de la bénédiction de la croix lumineuse, érigée sur le cap Mathieu, grâce à la générosité d'un groupe de citoyens de cette paroisse. [] La croix se détache sur un fond de sapins et d'érables et, le soir, elle offre un spectacle impressionnant.

Son Excellence, accompagnée de plusieurs automobilistes qui s'étaient rendus à la rencontre

4. Livre de prônes 1935.

5. Confirmé par Armand Rancourt et Patrick Doyon.

de Son Excellence à Beauce-Jonction, faisait son entrée à Beauceville. Nos rues avaient été décorées avec goût et le cortège se rendit au presbytère. Quelques minutes plus tard, Son Excellence, accompagnée de M. le curé Lamontagne, et des messieurs prêtres du clergé, prenaient place dans des voitures trainées par des chevaux et se rendaient sur les lieux de la croix, par un chemin construit spécialement pour la circonstance, grâce à la générosité et au dévouement des paroissiens et des Révérends Frères maristes qui se sont montrés d'une grande générosité à cette occasion. Ce sont eux qui avaient magnifiquement pavé et décoré le terrain où est érigée la croix lumineuse. Des centaines d'automobiles suivaient le cortège et plus de deux mille personnes étaient massées autour de l'estrade érigée pour la circonstance. Son Excellence, revêtue de ses habits pontificaux, prit place sur cette estrade, entourée de M. le curé Lamontagne et de M. l'abbé Turgeon, supérieur du Séminaire de Saint-Victor, de messieurs les abbés Papillon, Jolicœur, Joseph Houde, curé de Saint-Joseph, Giguère, Thomas Cloutier, chapelain de l'hôpital, Jean Duval, Desrochers, secrétaire de Son Excellence, A. Gilbert, ecclésiastique, etc. Nous avons aussi remarqué la présence de M. Édouard Fortin, député de Beauce, de MM. les maires J.-H. DesRochers, David Quirion, Philippe Bolduc et Joseph Mathieu. Les membres du comité étaient présents, ayant à leur tête, M. Majorique Gilbert, président et promoteur de cette belle œuvre.

M. le curé Philibert Lamontagne se leva tout d'abord pour souhaiter la bienvenue à Son Excellence et lui offrir les vœux de la paroisse : "Mes premières paroles, dit-il, sont pour exprimer notre gratitude au nom du clergé et des paroissiens de Beauceville à Votre Excellence et vous présenter leurs hommages, leurs vœux bien sincères de respect et de soumission. Malgré vos nombreuses occupations, vous avez bien voulu venir nous honorer de votre présence et bénir cette magnifique croix, ce monument élevé à l'honneur du Christ-Roi, mort pour notre salut sur cet instrument d'ignominie. Mais aujourd'hui, cette croix est devenue un instrument de gloire et d'honneur depuis la mort du Sauveur. C'est un honneur pour notre paroisse de vous posséder au milieu de nous, un sujet de grande joie. Vous n'avez pas craint une trop grande fatigue au moment de continuer votre visite pastorale d'un mois avec tous les soucis, tous les travaux qu'elle comporte. Nous pouvons vous assurer que nous garderons un souvenir ému et reconnaissant de votre passage au milieu de nous et lorsque nous saluerons et invoquerons cette croix, nous nous souviendrons que c'est vous, Excellence, qui avez bien voulu la bénir. J'offre également un cordial merci au vénéré curé de Saint-Joseph, M. l'abbé Houde, qui a bien voulu accepter de nous donner le sermon. M. le curé de Saint-Joseph n'est pas inconnu au milieu de nous. Durant de longues années, il a exercé le saint ministère dans cette paroisse et les paroissiens ont gardé de lui un souvenir ému. Vous avez connu son dévouement, sa bonté et vous serez heureux de l'entendre, j'en suis sûr.

Mes remerciements sincères vont aux promoteurs de cette belle croix. Ils ont mené à bonne fin ce difficile projet qui paraissait irréalisable et ils ont fait la preuve que le mot impossible n'est pas français comme le disait un homme célèbre. Merci aux souscripteurs généreux qui ont aidé à la réalisation de ce projet, merci aux chers Frères pour leur dévouement, merci à tous ceux qui de près ou de loin, ont coopéré au succès de cette fête magnifique.

Maintenant, cette croix, qui recevra dans quelques instants la bénédiction des mains d'un évêque, d'un père, étendra ses bras pour protéger non seulement Saint-François, mais toute notre belle région. En la regardant, nous redirons *ces mots inscrits sur le socle du monument* : *'Ô Sainte Croix, bénissez-nous et sauvez-nous.'*

M. le curé de Saint-Joseph s'avança alors pour prononcer une belle allocution dont nous n'avons pu nous procurer le texte. Le distingué prédicateur [] tira de cette fête les leçons salutaires qu'elle comporte. Il rappela que Saint-François est une terre féconde pour les vocations et il fit un éloge délicat de notre dévoué curé. "C'est grâce à son zèle, dit-il, si nous avons des centaines d'enfants assister à la messe, chaque matin, durant les vacances. C'est un exemple à donner aux autres paroisses." [] Il termine en disant que *cette croix sera un souvenir impérissable de la foi de nos Beaucerons* et une éternelle prière à Celui en qui nous devons mettre toutes nos espérances en ces heures de crise et d'épreuves que nous traversons actuellement.

Son Excellence se leva alors et récita les prières solennelles de la bénédiction, assistée de MM. les abbés Lamontagne et Turgeon, revêtus de la chape d'or. Lorsque les prières furent

terminées, Son Excellence s'avança et adressa quelques paroles à la nombreuse assistance. Elle dit que, pour la circonstance et devant l'importance de ce monument et du grand témoignage de foi rendu à Dieu par notre population, Son Excellence avait prononcé les prières solennelles du rituel, celles qui ne s'appliquent que pour la bénédiction exceptionnelle d'une croix pastorale. [] Son Excellence rappelle tout le bien qu'un tel acte de foi peut attirer sur les paroissiens et toute la région. [] "Cette croix, dit-Elle, l'une des plus imposantes que j'ai encore vues, sera une constante prière vers le ciel. Elle se dresse majestueusement sur le paysage enchanteur de votre belle vallée et affirmera, dans les années à venir, le règne du Christ sur votre région et votre grand esprit de foi." Son Excellence termine en donnant sa bénédiction à la foule et, après avoir baisé la base du monument, invite la foule à venir vénérer la croix.

La chorale, sous la direction de M. Bolduc, maître de chapelle, a rendu des cantiques de circonstance.

Son Excellence, de retour au presbytère, a reçu les hommages du clergé et est retourné à Québec, en route pour Donnacona où, le même soir, Elle devait présider une cérémonie religieuse.

Beauceville a connu, dimanche, l'une des plus belles et impressionnantes cérémonies religieuses de son histoire. Une foule considérable massée sur le promontoir a suivi avec intérêt et piété cette grandiose démonstration et nombreux étaient les gens que ce spectacle a profondément émus... »

Quatre ans plus tard, le 15 janvier 1939, au sortir de la crise, juste avant la guerre, le curé Gédéon Julien annonce au prône qu'une collecte est organisée par la Fabrique. Une seule par année. « Ne regardez pas la croix comme un simple ornement... signe qui nous vient de Dieu. Contribution : signe qui vient de vous... »

Les curés de Beauceville se suivent et se ressemblent. Le curé Gédéon Duval, le 28 avril 1946, entonne aux petites annonces <sup>6</sup> :

« *Croix lumineuse unique dans la Beauce*. Cachet spécial pour Beauceville. Malheureusement, elle est presque toujours brisée. Tube de néon cassé. On me dit qu'on monte dans la croix... on aurait même lancé des mottes de neige !... D'abord cette croix a été solennellement bénite par S. Ex. Mgr Plante <sup>7</sup>, en 1935. Elle a droit au respect. Elle est une protection pour notre ville. Nous allons la faire réparer. J'espère qu'elle sera laissée tranquille. Qu'on m'avertisse du contraire. »

Le 25 décembre 1946, Majorique Gilbert est élu marguillier <sup>8</sup>. Né en 1880 à Saint-François, il devait décéder le 17 juillet 1950, à l'âge de 70 ans et 6 mois. Il occupa aussi le poste de maire de Beauceville Ouest pendant 12 ans. En 1939, il reçut même la médaille du Mérite diocésain pour ses nombreuses contributions au progrès des organisations paroissiales. M. Gilbert laissait alors une nombreuse famille, dont l'abbé Antoine Gilbert et Sœur St-Antoine Daniel ; il était l'époux de Céline Poulin.

Le 4 mai 1948, le curé Duval écrit au président de National Sign Co. Ltd., J.-Étienne Gélinas : « Les paroissiens de Beauceville, où vous comptez beaucoup de clients, sont *très fiers de leur croix...* »

Beaucoup plus tard, le 3 mai 1972, l'Éclaireur-Progrès titrait : « Ce n'est pas un miracle : cette splendide croix lumineuse semble suspendue dans le ciel de Beauceville. » En effet, la croix est juchée sur un promontoir à plus de 175 pieds. Peu après, le 30 juin 1973, J. Wilfrid Mathieu, époux de Noémi Busque, décédait à l'âge de 74 ans.

Le 21 juillet 1976, le même journal photographiait la dite croix et ses inscriptions : « Ô sainte croix, sauvez-nous, 1935 ». Aurait-on modifié l'inscription originale « Ô sainte croix, bénissez-nous et sauvez-nous » ?

6. Livre de prônes, 1944-46, p. 267, 19<sup>e</sup> item.

7. Mgr Joseph Omer Plante avait béni le pont Fortin, le 2 octobre 1932. Mgr Plante décédera après 20 ans d'épiscopat, à l'âge de 81 ans, le 5 avril 1948. Un an auparavant, le cardinal Villeneuve décédait le 17 janvier 1947, au Couvent Ramona à Alhambra en Californie.

8. Registre 7, p. 331. Il fut inhumé le 20 juillet 1950 (S. 34, feuillet 258).

Bonjour-Beauce, prédécesseur du journal Beauce-Nouvelle, nous apprend, édition du 11 octobre 1979, que le Comité de la croix lumineuse est formé à Beauceville. On y nomme Léonce Roy président, aidé de Roméo Laflamme, Paul-Eugène Bélanger et de Féréol Poulin. Réfection sans doute.

Comme nous l'avons vu plus haut, en 1984, le journal Beauce-Média, a monté quelques articles sur le sujet. Il est malheureux d'y apprendre que le droit de passage, donnant accès à la croix, est contesté. La Fabrique et le propriétaire du terrain s'opposent. Jean-Pierre Rodrigue avait acheté un terrain à proximité de la croix, le 17 mai 1972, de la Caisse populaire de Beauceville. M. Rodrigue est un homme d'affaires dans l'immobilier, il habite Québec. On y dit :

« Le propriétaire du terrain à l'intérieur duquel est enclavée la croix lumineuse de Beauceville, M. Jean-Pierre Rodrigue, de Québec, se dit prêt à négocier avec la Fabrique, en vue de la vente d'une partie de son terrain et de la cession d'un droit d'accès. Refoulant certaines allégations contraires, M. Rodrigue soutient avoir été très tolérant envers les gens qui se chargent d'entretenir la croix. »

On donne l'exemple de 35 arbres coupés dont le bois a été même emporté.

Le 21 août 1950, J. Wilfrid Mathieu et la Fabrique officialisent contrat devant le notaire L.-P. Turgeon. Dans le livre de renvoi officiel et révisé de la municipalité de ville de Beauceville Est, on parle du terrain de la croix ainsi : « De figure carrée, borné au Nord-Est, au Sud-Est, au Sud-Ouest et au Nord-Ouest par le lot 130-17-1 ; mesurant cinquante pieds de côté et contenant en superficie deux mille cinq cent pieds carrés. Mesures anglaises. »

Le droit de passage (notarié en 1950, *retard considérable de l'enregistrement*), précise au sud-ouest 12 pieds de largeur, « endroit convenable ». La Fabrique voit à l'entretien et au clôturage, a le droit de tailler et de couper les arbustes et broussailles. On va plus loin en inscrivant même la possibilité de déplacer ce droit de passage si des terrains sont vendus entre le dit lopin et le « détournement de la route nationale Lévis-Jackman ».

La servitude aura-t-elle été oubliée dans d'autres contrats ? Aux législateurs de démêler ce *malheureux imbroglio*.

L'avenir de la croix... qui n'est plus lumineuse depuis plusieurs mois ? Le Conseil 2910 des Chevaliers de Colomb de Beauceville inc.<sup>9</sup> a tenté d'obtenir une subvention du gouvernement fédéral, à la fin de 1984, mais peine perdue. L'objectif poursuivi par cette restauration aurait été, d'après eux, « l'occasion d'un renouveau dans la foi ». Les buts immédiats des Chevaliers : nettoyer la croix, la peindre, rénover le système électrique, nettoyer et aplanir le terrain, aménager une plate-bande de fleurs et mettre à jour les recherches historiques. Buts fort louables, approuvés par la Fabrique Saint-François et l'archidiocèse de Québec.

À la lumière du passé, la pénombre régnant présentement autour de la croix serait-elle à l'image de la foi des années 1980 ?

Serait-ce une solution de laisser se détériorer la croix de 1935 et de planter ailleurs une nouvelle croix ? Le cap à Ouellet, à l'arrière de l'école de Léry, ne pourrait-il pas recevoir cette nouvelle croix ? Pourquoi ne pas en planter une plutôt sur le site de la première chapelle de Saint-François ? *La bonne volonté est-elle chose du passé ?*

Qu'à cela ne tienne, le 19 juin 1985, un nouveau comité de la Croix se forme : J. Marcel Poulin président, Yvon Quirion secrétaire, Antoine Poirier et François Rodrigue, directeurs. Fin juin, Roger Mathieu à Lorenzo s'occupe de modifier le filage électrique (220 au lieu de 110 ampères), aidé d'Yvon Quirion. Deux voisins du terrain de la Croix, J.-Pierre Rodrigue et Marcel Poulin à Rosario « se sont verbalement engagés à laisser passer les personnes qui entretiennent la croix » (Éclaireur, 3 juillet 1985, p. A-2). Chaque année, en septembre, une collecte spéciale permettra son entretien. « S'il n'en tient qu'au nouveau président, la croix n'est pas près de s'arrêter de briller ! »

9. Rosaire Rodrigue président et Roger St-Hilaire secrétaire.

## CHAPITRE 25

### TOPONYMIE : LES ÎLES, RUISSEAUX, RIVIÈRES, LACS, ROUTES, RUES...

L'ex-curé de Beauceville, l'abbé Benjamin Demers, dans ses notes<sup>1</sup> sur Saint-François, datées de 1891, énumère les « isles et islets contenus dans la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil » :

Isle du Père (en bas), Isle Port-Neuf, Isle Boisée, Isle Barachois, Isle à l'Aigle, Isle aux Raisins (près de l'église), Isle Ronde (près de l'église), Isle aux Palmes, Isle aux Vaches, Isle aux Chèvres, Isle aux Hiboux (Kokokasso), Isle aux Serpents, Isle aux Loutres, Isle aux Oies, Isle au Coudrier, Isle aux Dindes, Isle aux Crêpes, Isle Grande, Isle aux Chevaux (en haut).

Demers n'est pas plus explicite qu'il faut. Le bas, pour lui, c'est vers Saint-Joseph ; le haut, en remontant la rivière, vers Saint-Georges. Une croyance dit, encore aujourd'hui, qu'en amont du pont de Beauceville les îles appartiennent à l'Ouest et qu'en aval (Saint-Joseph) du même pont, l'Est soit propriétaire. On a compris qu'il y a un siècle et plus, la



« Le Bois des Amoureux ».



Quelle est belle... cette moto !

1. Demers, Benjamin, curé, « Notes sur la paroisse de Saint-François de Beauce », 1891, réédité en 1981, Corp. cult. R.-Vaudreuil, Beauceville, pp. 129-130.

seigneurie s'étendait sur « environ neuf milles de front, de chaque côté de la rivière Chaudière [] ; borné au nord-ouest par la seigneurie de Fleury ou de Saint-Joseph [] et au sud-est, partie par la seigneurie d'Aubert-Gallion et partie par la seigneurie d'Aubin de Lille dans Saint-George<sup>2</sup>. » De Lille doit se lire de l'Isle, Saint-George étant plein d'immigrants anglophones on l'écrivait assez souvent pas de « s ». Mais où sont situées ces îles sur la Chaudière ?

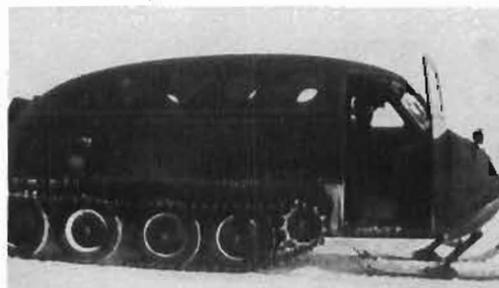
Quelques renseignements nous sont donnés dans des papiers épars, trouvés dans le coffre-fort de la sacristie. Feuilles de recensements non datées. La première série<sup>3</sup> se lit ainsi :

N° 67	Isle aux Loutres	Jos. Busque	1 <sup>er</sup> rang n.e. Riv. Chaud.	
N° 69	Isle aux Oies	Joseph Rodrigue	Riv. Chaud.	6 (arpents ?) de superficie
	Isle au Gros Foin		Riv. Chaud.	½ de superficie
	Grande Isle	Jos. Poulin, père	Riv. Chaud.	10 de superficie
N° 74	Grande Isle	Pierre Poulin	Riv. Chaud.	5 de superficie
	Grande Isle aux Crêpes		Riv. Chaud.	4 de superficie
	Grande Isle	David Poulin	Riv. Chaud.	6 de superficie
	Grande Isle	Ant. Morin	Riv. Chaud.	9 de superficie

Un deuxième paquet de feuilles<sup>4</sup> donne :

N° 19	Gaspard Bernard	½ isle boisée	Front 2-0-0	Profond 40-0-0	1 <sup>er</sup> rang S.O. Riv. Chaud.
N° 20A	Gaspard Bernard		Front 1-0-0	Profond 1-0-0	1 <sup>er</sup> rang S.O. Riv. Chaud.
N° 14A	Gaspard Bernard		Front 2-0-0	Profond 26-0-0	rang St-Joseph
N° 1A	Gaspard Bernard		Front 1-0-0	Profond 2-5-0	rang St-Alexandre
	Rémi Bolduc		Front 6-0-0	Profond 2-0-0	rang St-Joseph

Il s'agit naturellement du même Gaspard Bernard, ancêtre de Roland Bernard, bord de l'eau Ouest, près du Bras, site de la terre de la première chapelle de Saint-François. Tant qu'à parler de lui, on ajoute ce qui lui appartenait aussi, ainsi qu'à un de ses voisins. Rassurons-nous, il n'y avait pas d'îles dans les rangs Saint-Joseph et Saint-Alexandre !



Un p'tit tour en « snow-mobile » ?

2. *Idem*, p. 10.

3. Archives Fabrique Saint-François, 6 feuilles 8½ × 14 non datées, front — profondeur — superficie — rangs — propriétaires — îles.

4. Archives Fabrique Saint-François, L. Proux et Blanchet notaires, non datées, « Terres, lopins, emplacements, concédés dans la Seigneurie Rigaud-Vaudreuil ». À l'origine, formules anglaises : « Description of lots and range or concession or otherwise as the case may be, objections, no oaths, voters refusing to take the oaths, names of candidates. »

Continuons à lire cette petite trouvaille, identifiée 1<sup>er</sup> rang nord-est et sud-ouest et le Bras :

	Isle	1 arpent	F.-Xavier Grondin	dans le Bras 1 <sup>er</sup> rang S-O
N° 1B	Isle	1 arpent	Rémi Grondin	dans le Bras 1 <sup>er</sup> rang S-O
	Isle Portneuf aux Rats	3 arpents	Athanase Grondin	
	1 petite Isle	½ arpent	Léon Doyon	Riv. Chaud. 1 <sup>er</sup> rang S-O
N° 19½	½ isle Boisée	1½ arpent	Gaspard Bernard	Riv. Chaud.
N° 19½	½ isle Boisée	1½ arpent	Elzéar Bernard	Riv. Chaud.
N° 35b	½ isle Barachois	3 arpents	François Boucher	Riv. Chaud. 1 <sup>er</sup> rang S-O
N° 30	Isle aux Chèvres	6½ arpents	Isaac Thibodeau	Riv. Chaud.
N° 36	½ Isle Barachois	3 arpents	Olivier Pépin	Riv. Chaud.
N° 39	¼ Isle Palmes partie N-O	7 arpents	Félix Veilleux	Riv. Chaud.
N° 48	¼ Isle Palmes	4 arpents	Michel Veilleux	
N° 43	½ Isle Vaches S-E	6 arpents	François Bolduc	Riv. Chaud.
N° 44	½ isle ronde S-E	4 arpents	Antoine Bernard	Riv. Chaud.
N° 45	½ isle ronde N-O	4 arpents	Godfroid Bernard	Riv. Chaud.
N° 45	½ isle Vaches	6 arpents	Godfroid Bernard	Riv. Chaud.
N° 53 et 54	½ Isle aux hib.	4 arpents	Jean Veilleux	Riv. Chaud. 1 <sup>er</sup> rang S-O
N° 60	1 petite isle	1 arpent	Euzèbe Roy	Riv. Chaud.
N° 61	Isle serpent	1 arpent	Léger Poirier	Riv. Chaud.
N° 71	Grande Isle	6 arpents	Bénony Bolduc	Riv. Chaud. 1 <sup>er</sup> rang S-O
N° 72	Isle aux Dindes	2 arpents	Jean Fortin	Riv. Chaud.
	Isle au Coudrier	6 arpents	Jean Fortin	Riv. Chaud.
N° 73B	Grande Isle	1 arpent	André Bourque	Riv. Chaud.
N° 76A	Grande Isle	3 arpents	Joseph Busque	Riv. Chaud.
N° 80	Grande Isle	3 arpents	Hubert Poulin	Riv. Chaud.
N° 82	Grande Isle	4 arpents	Gaspard Morin	Riv. Chaud.
N° 83	Grande Isle	2 arpents	Bernard Poulin	Riv. Chaud.
N° 83	Isle aux Chevaux	2 arpents	Bernard Poulin	Riv. Chaud.
	Isle aux Chevaux	1 arpent	Athanase Morin	Riv. Chaud.
N° 59a	Isle aux Hib.	5 arpents	Louis Mercier	Riv. Chaud. 1 <sup>er</sup> rang N-E
N° 33	Isle aux Hib.	6 arpents	André Pilet	Riv. Chaud. 1 <sup>er</sup> rang N-E

De plus, un « supplément du rôle d'évaluation de la municipalité de Saint-François de Beauce de 1872<sup>5</sup> » complète :

			front A-P-P	profond	valeur réelle	valeur annuelle
Isle aux Raisins	Alexandre de Léry	1 <sup>er</sup> rang N-E	1 arp.	5	250 \$	25 \$
Petite Isle	Alexandre de Léry				25	12,50 \$
Grande Isle	Fortunat Poulin		1.5.0	2	150	15
Isle	Prisque Champagne	1 <sup>er</sup> rang S-O	2.0.0	3	300	30
Isle dans le Bras	Frs X. Grondin	(superficie 1½)			75	7,50
2 isles	Jean Fortin, fils		3	2.5.0	350	35
Grande Isle	Pierre Bourque	1 <sup>er</sup> rang S-O	1	2	100	10
Isle	Jos Bourque, fils		1	3	150	15
Isle	Pierre Roy	1 <sup>er</sup> rang S-O	1	1	50	5
Isle	Léger Poirier	1 <sup>er</sup> rang S-O	1	2	100	10
Isle aux Vaches	Alexandre Bolduc	1 <sup>er</sup> rang S-O	2	3	300	30
Isle aux Palmes	Alexandre Bolduc	1 <sup>er</sup> rang S-O	2	3	300	30
Isle aux Vaches	Alexandre Bernard	1 <sup>er</sup> rang S-O	2	3	300	30
Isle Barachois	Charles Jolicœur	1 <sup>er</sup> rang S-O	2	3	240	24
Isle aux Palmes	François Veilleux	1 <sup>er</sup> rang S-O	2	2	160	16
Isle	Léon Doyon	1 <sup>er</sup> rang S-O	1	1	50	5
Isle	Gaspard Bernard	1 <sup>er</sup> rang S-O	2	3.5	350	35
Isle dans le Bras	Rémi Grondin		1	1	50	5
Isle dans la Chaudière	Athanase Grondin	1 <sup>er</sup> rang S-O	1	1	50	5
Isle dans le Bras	Athanase Grondin		.5	.5	25	2,50
Isle du Père	Olivier Lessard		1	5	200	20
Grande Isle	Jos Poulin, père		2	3.3.6	500	50
Grande Isle	Augustin Poulin		2	3	300	30
Isle	Jos Poulin, fils		1	1.5	75	7,50
Grande Isle	J. Bte Bourque		2	3	300	30
Grande Isle	Jos Morin		2	3	300	30
Isle aux Loutres	Pierre Veilleux, fils		2	3	300	30
Isle	Jos Rodrigue (Lélé)		1	6	300	30
Isle aux Hiboux	André Jolicœur, père	1 <sup>er</sup> rang N-E	2	5	350	35
Isle à l'Aigle	Joseph Poulin (à Gros)	1 <sup>er</sup> rang N-E	1	3	125	12,50

5. Archives Fabrique Saint-François : « Rôle d'évaluation de la municipalité de la paroisse de Saint-François de la Beauce », homologué à la session spéciale du 29 août 1872. Vraie copie de l'original dans les archives du Conseil de Saint-François de Beauce. Signé le 20 novembre 1873, Blanchet notaire.

Le premier rang Nord-Est s'étend des limites de Saint-Joseph de Beauce à Saint-Georges, sur la rive Est de la Chaudière. Le premier rang Sud-ouest, c'est la rive Ouest de la Chaudière.

Le taux d'imposition, en 1872, pour ces îles, est le même que pour les autres terrains, soit 10% de la valeur réelle des bien-fonds.

Naturellement, l'établissement d'une chaîne de titres amènerait toute la lumière, île par île, propriétaire par propriétaire. Autrefois, le cultivateur gagnait du terrain à foin, rarement à culture maraîchère.

La situation géographique de ces îles et îlots (« isles et islets ») s'avère particulièrement intéressante. Une série de quatre « cartes du risque d'inondation »<sup>6</sup> de la Rivière Chaudière, de Saint-Georges à Saint-Joseph de Beauce, indique le site précis de la plupart de ces îles. Sur la carte de Saint-Georges, rien pour nous aider. Celle de Notre-Dame-des-Pins, par contre (de la limite sud à la limite nord actuelle) :

- *Île aux Chèvres* : Territoire de la municipalité Aubert-Gallion, près de la rive Est aux limites de Ville de Saint-Georges et de Saint-Georges Est paroisse.
- *Île aux Dindes* : terr. en partie Saint-Georges Est paroisse, majeure partie Aubert-Gallion, Riv. Chaudière centrale. Près du transmetteur radio CKRB.
- *Île aux Chevaux* : terr. Notre-Dame-des-Pins. Près rive Est. Limite sud à la rencontre de Saint-Georges Est paroisse et Notre-Dame. Arrière de « Beauce-Express ».
- *La Grande Île* : territoire partie de Notre-Dame-des-Pins, petite partie N.-Dame-de-la-Providence paroisse. Elle s'étend de l'île aux Chevaux au pont de Notre-Dame.
- *Île aux Crêpes* : territoire Notre-Dame. À la hauteur du Ruisseau Bourque. Détachement de la Grande Île. Ces 5 premières îles détachées de la rive par un méandre de la Rivière Chaudière.
- *Île aux Oies* : territoire partie Notre-Dame, petite partie N.-Dame paroisse. Au nord du pont de Notre-Dame. À la hauteur de la route Paul-Veilleux dite de Saint-Simon (près de la Villa-des-Pins).
- *Île aux Serpents* : territoire N.-Dame, grande partie paroisse. Proximité île aux Oies.
- *Île Bernard* : territoire Saint-François Ouest. Près rive Ouest. Au pied du bassin des rapides du diable. Face à la route du Raccourci.
- *Île aux Peupliers* : territoire Saint-François Ouest. Près rive Est. Aux limites de Ville de Beauceville. À la jonction de la hauteur Boul. Renault et 9<sup>e</sup> avenue de Léry.
- *Île Ronde* : territoire (Est-Ouest) Beauceville. Sous le pont actuel.

Donc de Saint-Georges à Saint-Joseph, dix îles sont identifiées (sauf île ronde ci-haut) sur ces cartes de 1977. Les îlots ne sont pas nommés. Benjamin Demers, lui, en 1891, parle de 19 îles et îlots. Où sont passées les neuf autres ?

Le ministre des Terres et Forêts du Québec, sur des cartes index mises à jour en 1979<sup>7</sup> indique (sud au nord de la Rivière Chaudière) :

6. « Cartes du risque d'inondation (flood risk maps), Rivière Chaudière, Québec, de Saint-Georges à Saint-Joseph de Beauce », Environnement Canada et le ministère des Richesses naturelles du Québec, dressée en 1977-78 à partir de photographies aériennes prises en mai, juin, août et octobre 1977. Échelle 1/20 000 : Saint-Georges 21L 02-100 ; Notre-Dame-de-la-Providence 21L 02-101 ; Beauceville 21L 02-102 ; Saint-Joseph de Beauce 21L 07-103.

7. Ministère des Terres et Forêts du Québec (Min. Énergie et Ressources). Index des cartes topographiques : 21L 02-250-0201 (8 janvier 1979) ; 21L ; 21L 02-250-0102 (8 janvier 1979) ; 21L 02 (12 novembre 1980) ; 21L 02-250-0202 (8 janvier 1979) ; 21L 02 (17 août 1977).

- *Île du Barachois* : au nord du pont actuel de Beauceville. Près rive Est. Sa pointe nord arrivant à la hauteur du Ruisseau Olivier, vers Emmanuel Roy.
- *Île Boisée* : près rive Ouest. Confluent Ruisseau Bernard et Rivière Chaudière. Terre d'Alain Bernard à Roland (Saint-François Ouest).

Quant à une autre carte<sup>8</sup> du ministère de l'Énergie du fédéral, les mêmes données sont disponibles. Soulignons en passant que Saint-Georges de Beauce contient au moins 3 îles bien campées, du nord au sud de la Rivière Chaudière :

- *Île Paquet* : à Saint-Georges Station, au confluent de la Rivière Famine et Chaudière.
- *Île Pozer* : face au Palais des sports (aréna).
- *Île aux Cygnes* : au nord du pont de Saint-Georges, à la hauteur du Séminaire.

Les autres îles, plus ou moins situées :

- *Île du Père* : vers Saint-Joseph, vers François Jacques (jadis : Antoine Bolduc).
- *Île Portneuf-aux-rats* : vers le Bras.
- *Île à l'Aigle* : près de M<sup>me</sup> Vve Édouard Boulet (vve Dominique Poulin).
- *Île aux Raisins* : disparue en 1980 avec le nouveau pont de Beauceville. À la proximité nord de l'île ronde.
- *Île aux Hiboux* : synonyme d'île Kokokasso, aux Peupliers.
- *Île aux Palmes* : entre l'île aux Barachois et l'île aux Hiboux.
- *Île aux Vaches* : près de l'île ronde. Probablement synonyme d'île aux Raisins.
- *Île au Coudrier* : Notre-Dame-des-Pins, entre aux Dindes et Grande Île.
- *Île aux Loutres* : près rive Est de la Chaudière. Notre-Dame-des-Pins, près de l'île aux Serpents.
- *Île au Gros Foin* : près Grande Île de Notre-Dame-des-Pins.

Cependant la plus intéressante, du moins la plus visible, est sans conteste l'*Île Ronde*, sous le pont de Beauceville, bâti en 1980. Cette Île Ronde, plutôt de forme ovale, appartient à Hervé Veilleux à Athanase, et non au gouvernement comme la croyance populaire le dit. Athanase Veilleux, selon son fils Hervé, l'aurait obtenue suite à une faillite d'un dénommé Bernard, à la criée, sur le perron de l'église vers 1930. Le gouvernement a un droit de passage (enregistré), consenti par Athanase V. pour la construction et les assises du pont de 1980. Le cadastre officiel de la Ville de Beauceville donne les nos de lot 2326 et 2327 pour l'Île Ronde, taxée à près de 100 \$<sup>9</sup>. On y vend le foin seulement. La fusion de Beauceville Est et Ouest a vu des festivités s'y dérouler, en 1973.

Une toute petite île apparaissait encore en 1980, à proximité de l'Île Ronde : l'Île aux Raisins. Juste au nord de l'Île Ronde. M<sup>me</sup> Gabrielle Vachon, épouse d'Arsène Poulin (Lazi) en est propriétaire. Le n<sup>o</sup> de lot est 2326 ou 2357-3 (?) au cadastre officiel. Environ 2,50 \$ étaient versées en taxes municipales, avant 1980. Cet îlot était intéressant pour le droit à la gravelle de la rivière. M<sup>me</sup> Arsène Poulin l'a obtenu de J. Wilfrid Mathieu (Noir à Ton) le 3 juillet 1956. En bâtissant le pont, en 1980, on a rempli le canal séparant les deux îles. « On avait alors besoin d'une plate-forme pour la machinerie », de dire M. Poulin. Par après, le nivelage du terrain fit disparaître l'îlot aux Raisins. M<sup>me</sup> Poulin reçut de droit une compensation monétaire. L'été, en basses eaux, on aperçoit, de la pointe nord de l'île Ronde, une « galette » de cette île aux Raisins, loin d'être l'Atlantide ! Le fond de terre appartient donc encore à M<sup>me</sup> Poulin.

8. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources Ottawa, photos aériennes de 1962, 1964 et 1966. Levés sur le terrain en 1965. Vérifiée en 1969. Imprimée en 1972. Beauceville édition 2 n<sup>o</sup> 21L2.

9. La loi 65 interdisant la divulgation des taxes de façon orale, M<sup>me</sup> Hervé Veilleux a bien voulu accepter de nous livrer le montant ci-dessus. Il en fut de même pour M. et M<sup>me</sup> Arsène Poulin.

La toponymie de ces lieux remonte certainement très loin dans l'histoire beaucevilloise. Les Indiens ont probablement un mot à dire dans ces appellations, nos premiers pionniers blancs aussi.

L'île à l'Aigle : 2 nids d'aigle existaient jadis, celui du Morne d'Orford à Magog et celui du Morne de Gosford à Mégantic. À 50 milles de Beauceville, c'était un trajet facile à faire pour des aigles venant y chercher leur nourriture qui était de petites graines noires (bleuets noirs un peu comme sur l'île aux Raisins). Détails intéressants dus à la mémoire écrite du Père Dominique Doyon. En mai 1951, l'Éclaireur rapporte que le jeune Oscar Poulin, fils de Dominique à Jos à Gros, abattit un aigle sur cette île ; d'ailleurs son frère Charles-Édouard, en 1985, s'en souvient encore. Le 18 juin 1925, le notaire P. Angers relate, dans l'Éclaireur, une mort analogue sur cette île à l'Aigle.

En terminant, ajoutons que les rives Est et Ouest de la Chaudière drainent plusieurs petits ruisseaux et rivières. Il suffit de se reporter au recensement du 28 juillet 1785 de Saint-François pour constater les difficultés rencontrées dans la concession des terres : ponts à bâtir<sup>10</sup>. Contentons-nous d'une brève énumération des ruisseaux identifiés et rivières, compris dans les limites actuelles de Saint-François Est, Ouest et Ville de Beauceville ; du sud au nord de la Chaudière :

*Rive Est* — Ruisseau à Bolduc : à la Punaise ; Ruisseau Veilleux : à la Punaise ; Ruisseau Poulin : Ville de Beauceville (près École normale) ; Ruisseau Bertrand : vers 107<sup>e</sup> rue ; Ruisseau Dallaire ; Ruisseau Marcoux : Pape Giroux ; Ruisseau Olivier : vers Emmanuel Roy (ex-ruisseau du fort ?) ; Ruisseau Mercier : nord du poste Hydro-Québec ; Ruisseau Régis : près grand'ligne (route Xavier-Poulin) ; Rivière Noire ; Rivière des Plantes ; Ruisseau Fraser (St-en-Peine) : entre rang Saint-Charles et Saint-Gaspard.

*Rive Ouest* — Ruisseau du Raccourci : près Gérard Roy à Alphonse à Vital ; Rivière des Meules ; Rivière du Moulin : près développement Chapman, arrière hôpital ; Rivière Mathieu : du rang Saint-Joseph à la Chaudière, en face de l'Hydro ; Ruisseau Bernard : site 1<sup>re</sup> chapelle Saint-François (1765) ; Rivière Saint-Victor (Le Bras).

Pour retrouver des lacs, il suffira de monter le coteau de la rive Ouest de la Chaudière pour aboutir dans la région de Saint-Victor, Saint-Benoit, Saint-Alfred :

*Lacs* : Fortin, du Castor (marais aujourd'hui), aux Cygnes, Saint-Charles, Rond (pas celui du Raccourci), Mathieu, Vallée, Laflamme, des Poulin, Saint-Benoit-Labre dit à la raquette, du Calvaire ou à la perdrix, Ontario, Volet, Douville, Sartigan dit Rond.

Pas besoin de visualiser longtemps une carte des environs de Beauceville pour se surprendre d'une toponymie presque oubliée :

- Route Pierre-Jeannotte : rue Fraser menant au rang Fraser ;
- Route Xavier-Poulin : grand'ligne ;
- Côte des 40 arpents : côte Hôpital, 108 ;
- Route Paul-Veilleux : côte Saint-Simon (près Villa-des-Pins) qui devient, juste avant le village Saint-Simon : côte de la Tonne ou route Petite-Pierrette ;
- À la hauteur de la Punaise, du rang Saint-Charles au rang Chaussegros (route Saint-Ignace), de Chaussegros à Saint-Gustave (route Rivet qui devient route Rainville) ;
- Côte Capitaine : rang Saint-Charles, dépassé route Paul-Veilleux.

Que dire du Rocher, du Bras, des Rapides du Diable<sup>11</sup>, de la Punaise, des noms de nos rangs ? La route Kennedy jure...

Depuis l'automne 1981, en circulant dans Beauceville, de nouveaux noms de rues nous réjouissent, nous frappent, nous étonnent : Triquet, de Léry, Rigaud, Moore, Deschênes,

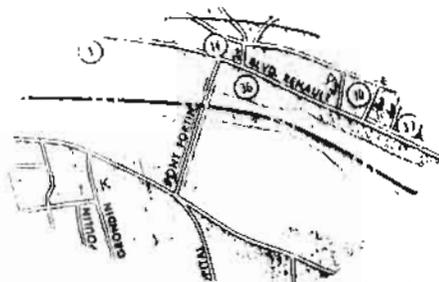
10. Lire le chapitre traitant de la chapelle Bernard.

11. Étude sur le sujet par André Garant en 1981. Cotée à la Commission de toponymie du Québec.

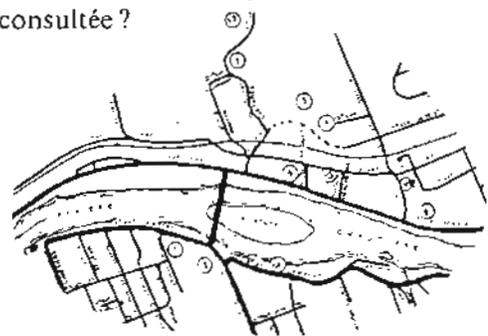
Fraser... Bravo à la Ville de conserver et de dépoussiérer le patrimoine local. Le moderne (la numérotation) côtoie l'ancien (les noms). Une saine consultation des citoyens intéressés, un manque d'explication flagrant, ont fait défaut. Est-ce qu'à l'avenir, les avenues et rues sans noms pourront être baptisées de bon aloi? Le pont de Beauceville, le Parc du Comité des citoyens seront-ils un jour nommés?

L'École de Léry possède une salle Chapman. La Polyvalente Saint-François, depuis le printemps 1982, s'enorgueillit d'une salle Éloi-Gérard, rendant hommage au frère mariste Éloi-Gérard Talbot (1899-1976), généalogiste de grand renom.

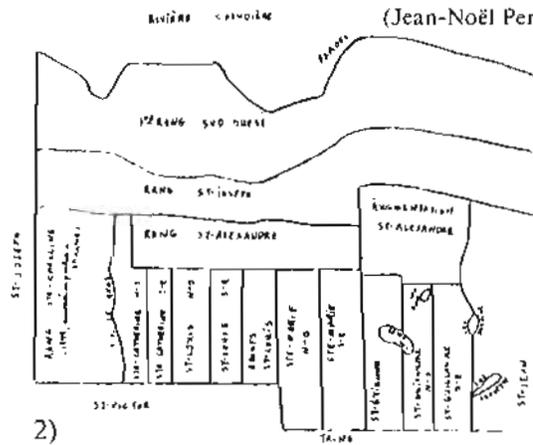
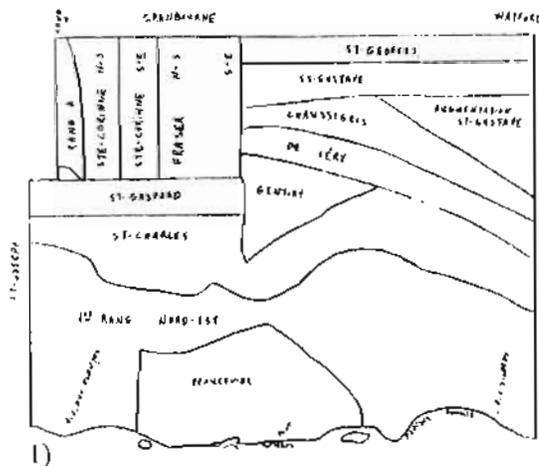
La toponymie (étude des noms de lieu), son étude et son application révèle l'histoire, le patrimoine. La Commission de toponymie du Québec a commencé, fin 1984, une recherche toponymique visant à doter la Beauce d'un itinéraire toponymique, dans les prochaines années. Fernand Grenier, géographe a été mandaté pour cette recherche. Au milieu des années 1960, il aurait réalisé conjointement avec Jean-Claude Dupont (C.E.L.A.T.) un relevé toponymique de la Beauce. Beauceville sera consultée?



Extrait carte Ville de Beauceville (années '70): 2 îles: Ronde aux Raisins ancien pont (1932)  
(Arts Graphiques Granada inc., Montréal).



Extrait carte Ville de Beauceville (1981): Île Ronde seulement. Île aux Raisins disparue. Nouveau pont (1980)  
(Jean-Noël Perron, dessinateur, Beauceville)



### Cartes des rangs

Voici un gros plan de nos rangs, selon deux rouleaux n° 360-4-1720: Plan officiel de la paroisse Saint-François, div. d'enregistrement de Beauce, Québec, 29-02-1884, fait conformément aux dispositions du chapitre 37 des statuts refondus du Bas-Canada et de l'Acte 27-28 Vict. chap. 40, dépt. des Terres de la Couronne, Québec, 14-05-1884, E.E. Taché ass.-comm. des Terres de la Couronne. Plan renouvelé en vertu des dispositions de l'art. 2176C du code civil. Min. des T. et F., Québec, 02-06-1976, Jos Lachaine, a.g. et Benoit Grimard, a.g. pour le sous-ministre. Avec gros plan: 2 moulins banaux village de l'église, village de la Punaise. Déclinaison de 16'30"0" sur l'original. On peut s'y référer pour les n°s 1 et 2 (dessinés par André Garant).

Pour la troisième figure, on se reporte au manuscrit du curé Benjamin Demers. Dès 1888, Demers imageait ainsi la seigneurie...

## CHAPITRE 26

### LES RAPIDES DU DIABLE<sup>1</sup>

La légende y côtoie l'histoire. Ces « rapides » font partie de la Rivière Chaudière dans Saint-François, à la limite de Beauceville. Le Comité des citoyens de Beauceville et paroisses y a implanté depuis 1979 un parc historique et touristique. Ancien lot 53, le site des Rapides du Diable occupe maintenant les lots 185-186 de la carte cadastrale de Saint-François Est.

La toponymie est particulièrement intéressante à cet endroit. Une ancienne mention de ce nom des « Rapides du Diable » apparaît sur la carte du lieutenant John Montresor, datée du 25 juillet 1761 : The Devils Rapid. Le motif de l'expédition de ce militaire : améliorer le transport de la poste, relier directement par un chemin la ville de Québec à celle de Boston, en suivant les rivières Chaudière et Kennebec.

Mais la plus ancienne référence à ce nom des « Rapides du Diable » se glisse dans une lettre de François-Étienne Cugnet à un ministre, le 18 octobre 1730<sup>2</sup>. Cugnet lorgne du terrain « depuis la ligne où finit la profondeur de la seigneurie de Lauzon jusqu'à l'endroit nommé le Rapide du Diable. » Cugnet se verra octroyer plus tard la toute petite seigneurie de Saint-Étienne. Donc l'usage de ce nom remonte avant même les débuts de la colonisation de la Nouvelle-Beauce.

Ces rapides étaient désignés, autrefois, sous le nom de *Portage ou Grand Rapide* du Sault de la Chaudière, comme nous le rappelle Madeleine Ferron<sup>3</sup>. Influence du passage de Benedict Arnold et ses troupes, à l'automne 1775 ?

On rapporte aussi que l'eau y tourbillonne autour et au-dessus de rocs crevassés par des roches volcaniques. Quoi qu'il en soit, le notaire beaucevillois Philippe Angers<sup>4</sup> (décédé

1. Synthèse de l'ouvrage suivant :

« Les rapides du diable », monographie, rapaillage du site historique présenté au Comité des citoyens de Beauceville par André Garant, Beauceville, décembre 1981, 121 pages.

2. Archives publiques du Canada, série C11A, vol. 53, fol. 228-230, tel que rapporté dans « Le grand chemin de la Beauce » d'Honorius Provost.

3. « Les Beaucerons ces insoumis », p. 81.

4. Ne pas confondre avec son fils notaire Philippe-Albert Angers.

en 1935, habitant l'actuelle maison d'André Lessard Centre du meuble) nous livre une intéressante légende étoffée de nos fameux « Rapides du Diable »<sup>5</sup> :

### Légende des Rapides du Diable

On désignait autrefois sous le nom de portage ou Grand Rapide la partie de la rivière Chaudière qui coule à deux milles au sud-est de Beauceville, qu'on appelle aujourd'hui « Le rapide du diable », et cela d'après une légende qui veut que le trésor de l'armée américaine de Benedict Arnold y fut perdu en 1775 et soigneusement conservé depuis, par le diable. Jamais retrouvé.

Un de ces chercheurs de trésor s'appelait « le vieux soldat », ayant servi à Oswégo, William-Henry, Carillon et Montmorency aux côtés de Montcalm. Il l'avait même vu tomber sur les plaines d'Abraham le 13-09-1759.

Après la capitulation de Montréal aux mains des Anglais, en 1760, il rentra chez lui, sur la côte de Beaupré, courir les bois pour ne pas avoir à fréquenter l'Anglais. Plus tard, il vint se réfugier à Saint-François, dans la Nouvelle-Beauce, chez un de ses frères, à la Touffe de Pins, près des « rapides ».

Il parcourait toute la région, réparant fusils et horloges, fondant aussi les cuillères de plomb. Pendant de longues veillées, devant le feu de cheminée, chez les habitants, on lui assurait qu'Arnold avait perdu un coffre rempli d'or et d'argent dans le « rapide ». Le diable en était le gardien incontesté ! Pour s'en emparer, il fallait absolument avoir un « Petit Albert », volume qui enseignait le moyen de faire apparaître Satan et faire un pacte avec lui.

Il se rendit donc à Québec, chez les Ursulines, réciter un « De Profundis » sur la tombe de Montcalm. De vieux amis lui procurèrent, amusés, le fameux « livre », une prétendue corde de pendu, une chandelle de suif de mouton en guise de chandelle de graisse de pendu, un couteau qui n'avait jamais servi, etc. Une entrevue avec le diable, peut-être ?

Il vola par après une poule noire. Un vendredi 13, à la pleine lune, il se rendit en soirée entre les 2 « esturgeons », énormes rochers divisant le lit de la rivière en 2, et se mit à faire les cérémonies obligatoires. Il saigna, sur le coup des 11 heures, la poule noire, là où le trésor devait se trouver. Les nuages lourds de juillet s'ammoncelèrent peu à peu. Les mots magiques à la bouche, il récita les invocations enseignées par le « Petit Albert ». Tout à coup, de l'horizon, apparurent des lueurs qui éclairaient par instants tout le firmament. Des jets de lumière, plus prompts que la pensée, remplissaient la nuit de lueurs blafardes au milieu de bruits sourds et prolongés dans le lointain.

Entonnant ses conjurations d'une voix solennelle et grave... « Moi je te conjure, Satan, au nom du Grand Dieu vivant, Adonay, Jéhova, qui a fait le ciel et la terre, de m'apparaître sous une belle forme humaine, sans me faire peur. Veni Satanas, veni Satanas... Viens accomplir mes désirs et volontés, sans fourbe ni mensonge, sinon St-Michel Archange invisible te foudroiera dans le plus profond des enfers ! »

Minuit éclata, ébranlant les montagnes. Une boule de feu descendit des nues en serpentant l'espace. La terre s'ouvrit sous la boule enflammée, Satan en sortit et le trésor jaillit des entrailles de la terre.

Comme tout bon Canadien français de cette époque, le Vieux Soldat prenant la traînée de feu dans le ciel pour un éclair, fit un signe de croix. Aussitôt, Satan et le coffre rempli d'or et d'argent disparurent... Notre vieux soldat tomba à la renverse. À demi-conscient, brûlé de mille piqûres de feu, il vit un immense globe de feu portant un démon tout

---

5. Document dactylographié à la bibliothèque de l'École Jésus-Marie de Beauceville, cote 84a × 11, signé par P. Angers et daté du 6 février 1925. Paru aussi dans « Le Terroir ». Synthèse personnelle du document d'Angers.

noir le menaçant de sa fourche pour le lancer dans les feux de l'enfer. Il voulut crier. Peine perdue. Il perdit conscience, cloué au sol brûlant.

Le lendemain son frère le trouva. Dans le délire de sa fièvre il balbutia les détails de sa descente aux enfers et mourut quelques jours après. Un signe de croix l'avait sauvé.

En réalité, un orage, le tonnerre, les éclairs, la pleine lune et... son imagination surexcitée avaient fait le reste...

Inutile de dire que des variantes à l'infini circulent à Beauceville et dans les environs : noyades fréquentes, naufrages, Indiens ayant baptisé ce lieu les « Portes de l'enfer », sorcières, fantômes, choses bizarres, boules de feu roulant sur la rivière la nuit, des embûches à cet endroit... Ainsi, me rapportait feu le frère mariste Wilfrid Poulin (frère d'Albert Poulin à Jos et de vve Gédéon Roy) : « Mon père, Joseph à Jos à René, donnait une version différente de l'apparition du diable au Rapide qui porte son nom. Une âme avait été exigée en échange du trésor. La personne amenée là aurait été Jean-Baptiste Bolduc, père de Marcelline, la 2<sup>e</sup> femme de René Poulin, "Ton homme n'est pas bon", aurait hurlé Satan, en laissant retomber le coffre au trésor. Bolduc avait sur lui son scapulaire ! Ce même Jean-Baptiste Bolduc était l'homme du curé, qui lui avait fait traverser avec son cheval la rivière "marchante" un soir d'hiver qu'il allait porter le "bon Dieu" à un mourant. Le curé lui avait aussi confié le soin de faire traverser les lignes américaines, à travers bois, à un évêque, incognito, compromis dans la révolution des Patriotes de 1837. Ce Bolduc était un familier des Indiens, qui lui avaient appris à survivre en forêt... »

Toutefois l'histoire prend rapidement le dessus sur la légende. Peu après le Traité de Paris, le gouverneur anglais Guy Carleton<sup>6</sup> envoie des échantillons d'or recueillis dans la seigneurie Rigaud-Vaudreuil, à Saint-François : gisements d'or alluvionnaires. On a donc fouillé les entrailles de notre sol pour y trouver des veines de quartz massif traversant la roche mère. Berceau de l'or. Ces morceaux de soleil de la vallée beauceronne ne sont pas le résultat d'une création spontanée : « D'autres gisements (que l'or) qui se présentaient à l'intérieur de ce district (Beauceville) comprenant ceux du cuivre, de molybdénite, de fer, de platine, d'asbeste, de stéatite, de marbre, d'argile et de matières colorantes furent également examinés avec attention<sup>7</sup>. » On avance même les chiffres de près de 2 millions de dollars tirés de nos mines beauceronnes au XIX<sup>e</sup> siècle (en 25 ans).

« La région de Beauceville est située sur le flanc sud-est du pli-anticlinal du mont Sutton... Plus de 95% de la région recouvre des roches sédimentaires et volcaniques dont on croit que l'âge va du cambrien au dévonien<sup>8</sup>. » La série de Beauceville, de la période ordovicienne, faisant partie de l'ère paléozoïque, comprend des :

- sédiments : ardoises, quartzites, conglomérats, impurs ;
- volcaniques : tufs acides, coulées de rhyolite, agglomérats.

Le même géologue MacKay ajoute : « aux rapides du Diable où la rivière coule sur la roche de fond sur une distance d'environ 4000 pieds, il n'y a aucune trace de chenal enseveli, et toutes les preuves qu'on a fait voir que le lit préglaciaire concordait absolument avec le cours actuel (qui semble) plus profond que lors de cette préglaciation<sup>9</sup>. »

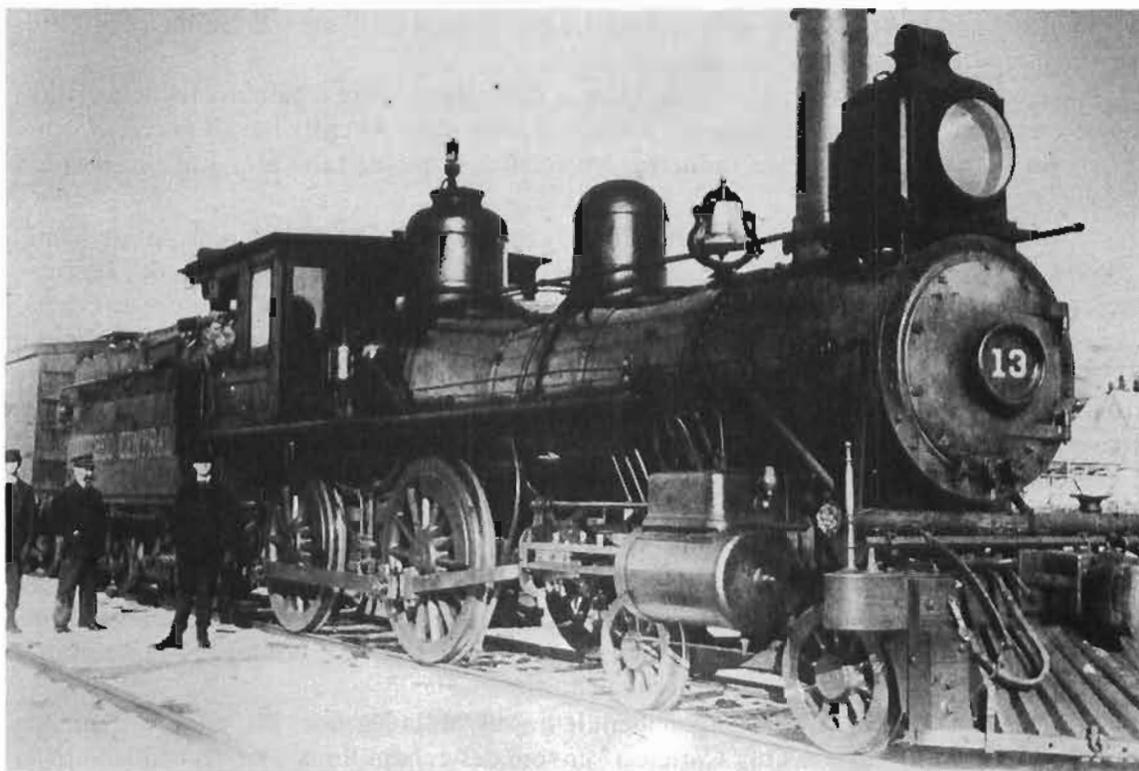
« Les rapides du diable, l'une des gorges les plus considérables du cours de la Chaudière, coulant E.N.E. à O.S.O., a attiré beaucoup d'attention à cause de la présence, là, de l'or sous forme de filon et de placer (puits). [...] Les filons de quartz varient entre de simples veinules et des filons ayant 25 pieds de largeur. [...] Mr William Lockwood, ingénieur des mines, [...] rapporte qu'il y a de ces filons qui ont plus d'un mille de longueur. »

6. Notes de cours, Vallée de la Chaudière, H. Provost, p. 23.

7. La région de Beauceville (Québec), B.R. MacKay, Ottawa, 1923, n° 1976, mémoire 127, n° 108 de la série géologique. Min. des Mines, p. 1.

8. *Idem*, p. 19.

9. *Idem*, p. 41.



Train mixte du Québec Central en 1905.

Ces renseignements divers sur la nature première des « Rapides » sont de premières mains, car donnés par des spécialistes sur le terrain, à l'époque aurifère intense de Saint-François, au tournant du siècle dernier. Avec les méthodes d'investigations modernes, qu'en serait-il du gisement dit des « Rapides du Diable » ?

« Il y a plusieurs années, quelques citoyens de Saint-François, profitant des eaux exceptionnellement basses, eurent l'idée de laver les sables du Rapide du Diable, à quelques milles au-dessus de l'église paroissiale. Heureuse idée s'il en fut jamais : dans une seule journée ils trouvèrent de l'or pour une valeur de 1 200 à 1 500 piastres.

On commença l'exploitation des alluvions et des quartz ; on construisit des moulins très dispendieux pour traiter le minerai : les perspectives de fortune s'ouvraient de tous côtés. Mais hélas ! ce fut bientôt le tour des déceptions. Le rendement du minerai était plus faible qu'on l'aurait cru, la mauvaise administration de quelques compagnies les força de suspendre leurs travaux. Puis la discorde se mit de la partie, des querelles éclatèrent entre les mineurs et finalement les exploitations furent à peu près abandonnées<sup>10</sup>. »

Comme l'or est emmagasiné dans le quartz, on construisit un bocard ou moulin à broyer ce quartz. Le moulin remonte à l'été 1866. À proximité, une maison des mines accueillait les directeurs de la « De Lery Gold Mining Company ». Cette maison passa au feu en 1871. Encore aujourd'hui, un visiteur pourra voir les ruines, les fondations du moulin à broyer le quartz, aux rapides. (voir page 251)

Cette compagnie minière est arrivée à Saint-François après avoir étudié ses chances de succès. N'oublions pas qu'en 1846, Clotilde Gilbert, sur la rivière du même nom, avait découvert sa fameuse pépite de 1 056 grains, vendue 40 \$ à l'époque... « grosse comme un œuf de pigeon », selon la croyance populaire.

10. Journal L'Abeille (Sém. de Québec), vol. 12, n° 6, p. 2, 24-10-1878, J. Clovis K. Laflamme.

Alexandre-René C. de Léry versait 10% de toute trouvaille au trésor public. De 1851 à 1864, le Dr James Douglas loua les droits miniers. Après avoir scruté « l'index aux noms de la Beauce », volume 2, registre B, volume 14, page 145, n° 9543 de Saint-François, en date du 27 mai 1872, concernant un bail liant le montréalais John Young à la De Lery Gold Mining Company, contrat signé à Québec, nous apprenons que cette « Company is: A body corporate duly constitute as such represented by Abraham Joseph Esquiré of the said City of Quebec, president of the said De Lery Gold Mining Company and Alexandre-René Chaussegros de Lery and hers.

Noël H. Bowen, notary Public  
John Young and his hers and assigns. »

D'après les « Journaux de l'assemblée législative » (seconde session de 1865, p. 91...), la « De Lery » a été incorporée au tournant de 1864-65, en vertu du statut 27-28 Victoria, ch. 9 du Canada Uni, sanctionné le 30 juin 1864.

Ce moulin aux « rapides » était bâti de pierres et contenait 10 broyeurs. J. Obalski, en 1898, constate que le moulin est toujours debout, mais qu'il n'opère plus.

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Féréol Poulin et son frère n'y avaient-ils pas trouvé, en deux heures, douze onces d'or et certains morceaux à l'état solide pesant jusqu'à ½ once ?

Vers 1900, le manque de gravier, l'épuisement financier font que l'activité minière est presque nulle. En 1910, le « Champ d'or Rigaud-Vaudreuil », un syndicat de Montréal, creuse la Gilbert avec 3 perforatrices Empire et 1 Keystone, pendant huit mois. Enfin, un Torontois, J. Boylen fonde la « Beauce Placer » à la fin des années 1950 et inaugure, à Saint-Simon-les-Mines, le célèbre drageur, volé depuis peu. Séraphin Bolduc fit de la prospection, lui aussi. La Beauce était envahie d'Américains, de Canadiens anglais de l'Ouest, de gens de Montréal, Québec, de la Gaspésie... Chaudière Mining Company, Canada Mining Company, etc. On recherchait le Klondike chez nous. Ne sommes-nous pas au pays de la pépite Kilgour (51 oz), de la Macdonald<sup>11</sup> (45 oz) et de la Saint-Onge (42 oz) ?

D'autre part, il est certain que des fouilles archéologiques entreprises de mains d'experts ne pourraient que nous éclairer sur le grouillant passé du site des « Rapides ». En novembre 1981, une historienne et un archéologue, attachés aux Affaires culturelles, marchent le site. Une fouille en surface (6 pouces) serait suffisante. Jean-Paul Duchesne, Patrick Doyon, Alphonse Bolduc et André Garant étaient alors à l'écoute de ces experts. Une nouvelle demande de fouille (permis, aide technique) serait plus qu'essentielle à une telle entreprise de mise à jour. Débloquent des fonds ! En reconstituant la technologie du moulin à broyer le quartz, pourrions-nous découvrir l'humain, le Beaucevillois ? *Pourquoi Beauceville ne serait-il pas un des premiers sites archéologiques beaucerons fouillés ?*

Avant de conclure, précisons que Saint-George International inc. (120<sup>e</sup> rue, Saint-Georges Est, Beauce) est le propriétaire du terrain loti sur les nos 185 et 186, aux rapides. Georges Lacroix, fils d'Henri à Édouard, a signé avec le Comité des citoyens un bail de 7 ans, renouvelable automatiquement « s'il n'y a pas d'avis contraire. » Ce bail se termine le 25 janvier 1986. *Il faut à tout prix qu'un contrat notarié en bonne et due forme soit signé.* Bail emphytéotique de plus longue durée pour permettre des projets d'importance.

Ce parc renferme une convergence de facteurs très intéressants : histoire, légende, folklore, géologie, technologie, empreintes seigneuriales, archéologie latente, tourisme...

Piètre performance touristique beaucevilloise, présageant la « menace » de l'autoroute Robert-Cliche, maudissant le manque de signalisation touristique adéquate chez nous, nous

11. Visiter le musée de géologie de l'Université Laval (Pavillon Pouliot). Vitrine n° 10: Archibald McDonald trouva cette pépite, en 1866, sur les lots 15-16 ou 17 de sa concession de Léry, seigneurie Rigaud-Vaudreuil. En 1866, l'or valait 18 \$ l'once: 821,56 \$ au total des 45 oz. Aujourd'hui (mars 1985), à 292 \$ US: 13 140 \$.

ne pouvons que souhaiter un sort heureux aux « rapides »... Sur une courte distance, Notre-Dame-des-Pins possède le plus long pont couvert au Québec, Saint-Simon-les-Mines un site minier patrimonial, Beauceville une des premières seigneuries beauceronnes...

Même si cette halte routière en puissance peut compter sur des tables de pique-nique, un pavillon, des sentiers pédestres aménagés, est-ce que les Beaucevillois s'y arrêtent parfois ? Repos. Vue magnifique sur un bassin grouillant de maskinongés. Environnement à respecter.

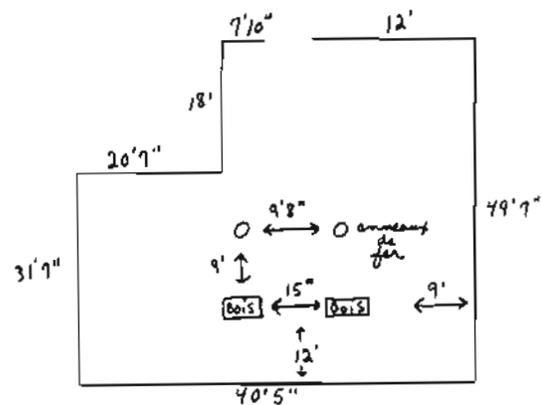
*Armand Berberi avait vu loin*, en imaginant cet espace vert. Un projet étudiant d'été au travail pourrait sans doute faire avancer le site. Interprétation. Accueil. Publicité orchestrée.

À quand l'inauguration officielle de ce parc ?

Les « Rapides du Diable » : c'est tout un contexte économique, technologique... humain ; c'est la Beauce et ses légendes, ses traditions d'hospitalité au goût de l'érable, au clin d'œil invitant...



Gare de Beauceville.



← ST-GEORGES ← COURBE, RTE KENNEDY 540 → BEAUCEVILLE →

Ces mesures grossières ont été prises le 17-10-1981 par André Garant, toutes mesures intérieures, démontrant des murs de quelque 2½ pieds d'épaisseur (roches). On remarquera que les deux assises de bois du broyeur mesurent chacune 42" X 16" environ.

## CHAPITRE 27

### LES NOMS ET SURNOMS

Les surnoms, les sobriquets, les alias, les dit, les dénommés, les à... pullulent en Beauce. Beauceville ne donne pas sa place dans ce sens-là.

Un surnom est un nom ajouté ou substitué au nom propre d'une personne ou d'une famille. Le sobriquet, lui, est un surnom un peu plus malicieux, car donné le plus souvent par dérision. Substitué au véritable nom de baptême, le surnom n'a pas de valeur juridique.

Notre nom identifie notre famille. Notre prénom particularise. De toute façon, à la seule prononciation du nom, des images physiques et morales, des événements et des sentiments fusent.

Les qualités d'une personne, voilà une façon simple et naturelle d'identifier : Le Beau par exemple. Mais comme la population grossit, cela devient vite insuffisant. Les habitudes, les métiers, les goûts, les défauts physiques ou moraux, fourniront des noms qu'on adoptera bien malgré nous. La place occupée dans la famille ou dans la société, le lieu habité, le voisinage sont autant de sources de noms.

D'autre part, dans l'histoire fort ancienne, seuls les prénoms existaient. Inutile de remonter à Adam, dont les quatre lettres signifient, en grec, les quatre points cardinaux... Les Amérindiens ne s'identifiaient-ils pas par un prénom à signification propre ? Le son des mots n'est pas suffisant à une explication raisonnable.

La racine saxonne et scandinave du mot aide parfois la compréhension : Bur (flèche), Ger (lance), God (Dieu), Hier (armée : Bert hier), Karl (homme), Sige (victoire... Sigefroy), Will (volonté... Wilfrid), Gab (donneur... Gabriel).

Le nom héréditaire, commun à tous les membres d'une famille, devient vite insuffisant. Souvent inventés de toute pièce pour différencier les membres d'une même famille (les frères Mathieu : Cartouche, Geurlot, Pâcaud, Colà...), ces surnoms serviront plus tard à distinguer les souches parentales de cousins « d'la fesse gauche » !

L'origine de la plupart des noms de famille en France ne daterait que du XII<sup>e</sup> siècle. Le moyen de distinction recherché : le surnom. Quoi de plus naturel que de joindre au nom



M. Mme Joseph Rodrigue alias « Jos Lélé ».

Le « pape » Giroux et sa femme « cocotte ».

du fils, celui du père: Isaac fils d'Abraham chez les Hébreux, le suffixe « son » chez les Suédois, Anglais, Allemands (Fergusson, Paterson) ou le s' ou le s tout court: Peter's, Richards... les Espagnols le « ez » comme dans Rodriguez (fils de Rodrigue). Qui n'a déjà entendu réciter une enfilade semblable: André à Lucien à William à Polycarpe à Jacques... quel train, ouf! Cependant la lignée ancestrale était respectée, caractérisée, campée.

Les noms de famille et certains prénoms originent soit :

1) *De métiers*: Boucher, Boulanger, Carrier, Chartier, Cloutier, Ferron, Fournier, Marchand, Mercier, Lagueux, Pelletier, Vanier...

2) *Titres*: Doyon (doyen), Labé, Lévesque, Leclerc, Marquis, Rhéaume (richaume ou richehomme), Roy, Therrien, Viger (lieutenant d'un bailli)...

3) *Lieu, agriculture*: Beaulieu, Bourque (Bourg), Bisson (buisson), Champagne, Longchamps, Cormier (arbre), Couture (champ cultivé), Dubois, Duchesne, Duval, Lessard (essart: terrain défriché pour être mis en culture), Fontaine, Hamel (petit hameau), Latulippe, Plante, Poirier, Dupuis, Desrochers, Larivière, Tremblay (tremble: arbre), Vallée...

4) *Qualités, vêtements, habitudes, famille*: Lebel, Bisson (besson: jumeau), Leblanc, Chapedelaine, Chaussegros<sup>1</sup> (de Léry), Cousineau (petit cousin), Doucet, Garant (responsable), Gendreau (petit gendre... ou Gendron), Lejeune, Lemieux, Rousseau, Tardif...

5) *Aventure, accident*: Pellerin, Potvin (pot-de-vin), Taillefer...

6) *Pays, provinces, villes, villages...*: Langlois, Deblois, Breton, Clermont, Normand (north man), Picard (Picardie), Provençal (de Provence), Talbot (paroisse près de Rouen), Drouin (de Rouen)...

7) *Mélange de langues étrangères (latin, grec, hébreu)*: Alonzo (Espagnol), Bernard (Besnard, Bénard), Gervais (en anglais: Jarvis), Maheu (de Mathieu), Maurice (Moriset, Morissette), Claude (Claudus, boiteux)...

8) *Mélange de langues étrangères (saxon, celte, scandinave)*: Alain (de l'anglais Alleyn), Anselme (Ans-Helm), Audet (dim. de Odo ou Hugues), Adélard (Adel-Hard),

Beaudoin (Bald-Win, i.e. hardi dans le combat), Bernier (Bern-Here, armée d'ours), Bertrand (Bert-Ram, illustre et fort), Bouchard (Bur-Hard, flèche forte), Bruno (impétueux), Edmond (Ed-Mund, prospérité protection), Gualbert (Wald-Bert, puissance illustre), Gérard (Ger-Hard, lance dure), Gilbert (Willi-bert, petite volonté illustre), Guy (guerre), Guimond (Wiht-Mund, guerre protection), Germain (frère ou lancier), Hervé (Here-Wigh, armée de guerre), Omer (Aud-Mar, riche et renommé), Pépin (Pip, prompt), Rodrigue (Rud-Rick. Le rouge qui a la richesse, scand., ou Rodriguez, fils de Rodrigue), Renaud (Regn-Old, dieux scandinaves puissants), Richard (Ric-Hard, qui a la richesse forte), Roger (Rud-Ger, rouge lance), Raymond (Red-Mund, rouge protection), Romuald (Ruom-Wald, gloire puissance).

9) *Oiseaux, animaux* : Chabot (poisson), Létourneau, Papillon, Pigeon, Poulin...

10) *Terres et noms d'hommes* : De la Tremblaye, de la Morandière, de la Bissonnière...

11) *Noms étrangers* : Chouinard (Schwinhardt, allemand), Spénard (Spennert, allemand)...

Une liste pareille nous fait sourire quand on y colle l'actualité : Trudeau viendrait de Trudo, nom d'un saint de... Belgique ! C'est étonnant comme certains individus, certaines familles portent bien leur nom : Renaud, transformé en Renault depuis P.-F., en scandinave Regn-Old, dieux scandinaves puissants... Que dire de Romuald (Ruom-Wald, puissance) qui, parfois, est peu vaillant, malade ou pauvre ?!...

Aussi, vu la forte émigration canadienne-française vers les États-Unis, surtout au XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs petits « canayens » ont accéléré le processus de l'assimilation : Charbonneau (Coleman), Laframboise (Berry), Gobeil (Gubby), Bélanger (Baker), Roy (King), Benoit (Bennet), Côté (Side), Dubois (Wood), Gagné (Gagner), Rousseau (Brook), Caron (Capron), Lajoie (Lagire), *et incroyable mais vrai : La Magdeleine traduit en McDonald !* Des fois, l'inverse se produit, des noms anglais sont traduits en français : Wellis en Ouellette...

Enfin, l'altération des noms a souvent pour cause une prononciation ou une orthographe vicieuse. D'une langue à l'autre, des syllabes, des sons ne trouvent pas leurs idiomes. Le caprice d'un ancêtre. La mode. L'ignorance de l'orthographe (on écrivait au son). Des diminutifs cachant le sens premier. Des contractions (Gaston Guay en Gastonguay). Des transformations radicales de France au Canada (Pasquier devient Pasquet et Paquet et Paquet). La particule (Des Marets est Desmarais, Le Roy est Roy, DesRochers ou Desrochers, DeBlois ou Deblois). La transformation au féminin, après un baptême du nom d'un saint (Marie-Louis en Marie-Louise).

Paraît-il que les marins et les soldats se prodiguaient entre eux des surnoms ou sobriquets : Latulippe, Jolicœur, Lajoie, Laflamme... oublions les Ladébauche, les Lefifre, les Prêt-à-boire ! Quant aux petits noms doux, aux petites « agaceries » au sein même de plusieurs familles de chez nous...



« Marraine » alias Alphonsine Bégin.  
Aide du Dr DesRochers.

Les registres de Saint-François de Beauce, les plus anciens surtout (125 ans et plus), nous énumèrent, ici et là, de ces surnoms :

NOMS PROPRES		SURNOMS
Audet		Lapointe
Auclair	dit	Leclerc, Clerc, Leclair, auclair
Alaire		Dallaire
Abénaquis		Sauvage
Bariau		Barillau, Bariault, Borio
Busc		Busque
Bonhomme		Dulac, Mathieu
Bureau		Sansouci
Boissonneau		St-Onge
Bolduc		Baulduc
Breton		Élie, Helie, Hely, Heley
Beaucher		Morency
Bourg		Bourque
Bureau		Sansouci
Cressac (Crisaque)		Toulouse
Chavanel		Chevanel, Chevagnel, Jevagnel
Charpentier		Carpentier, Lagueux, Lague, Lelague, Lalague
Canac		Marquis
Dupuis (Dupuy)		Gilbert
Deblois		Debellois, Desbelottes, Grégoire, Dostie
Doyon		Dayon, Deyon
Desrochers		DesRochers, Derocher
Drouin		Desrouin, Deroin, Drouën
Déchène		Miville
Esquiéret (Esqueret, Squerré, Squiret, Squerres)		Labé, Labbé, Labaie
Faucher		Foucher, Fouchet
Fecteau		Filteau, Feillault
Gautron		Larochelle
Guérin		Cotiche, St-Hilaire

Goulet	Boulet, Boulette, Boulé, Boulay
Genest	Labarre
Gagné (Gagner, Gasnier)	Bellavance
Guéret (Quérette)	Latulippe
Garon	Garneau
Gervais	Talbot
Haubois, Hobois, Hautbin, Hobin, Aubin	St-Julien
Jacque (Jac)	Pierre Jacques
Kirion, Quirion, Quérignon, Quéillon	Quirion
Létourneau	Poulet
Lambert	Champagne
Lecomte	Hébert
L'ainée	Laliberté
Label	Lebel
Lessart (de)	Lessard
Pichet	Asselin, Asseline
Pépin	Lachance
Pilet	Jolicœur
Poirier	Laurent
Poulin	Poulin
Rancour (rencour)	Rancourt
Roy	Le Roy, La Pensée
Roi	Thomiche
St-Éloy	Guillon
Tibodeau (Thibodeau)	Caïen, Cadien, Motté
Turcot	Turcotte
Vachon	Pomerlot, Pomerleau
Veilleux	Ménoche, Vidieux, Vérieul, Vêieux

Cette liste très sommaire prise aux Index des registres pourrait sans doute s'allonger à l'étude minutieuse de chaque lignée familiale. On peut conclure que plusieurs familles marchent sur des surnoms qui n'en semblaient pas de prime abord. Donc les Pomerleau et les Vachon, les Gagné et les Bellavance, les Lambert et les Champagne sont parents ! D'autres descendance ramèneront d'un trait d'union les noms Canac-Marquis, par exemple. Une famille du village huron de l'Ancienne Lorette s'appelle Lainé, par ici on parle de Laliberté :

parenté éloignée ou pas ? Les Jolicœur tirent leur origine de Pilet, qui est une sorte de canard sauvage.

Les annuaires téléphoniques se servent encore, en 1985, du prénom du père pour démêler le fils, surtout si on est un Mathieu, Poulin, Roy, Veilleux !

Parfois, il n'est pas toujours intéressant pour les descendants des Fesses de tôle, des Papes, des Souris, des Bols de sucre, de réveiller des ancêtres morts et heureusement enterrés...

Une mauvaise prononciation, Lazi pour Isaïe, Mazor ou Majorique, établira une lignée de Poulin, de Roy. Un goût pour la chasse de l'arrière-arrière grand-père fera qu'on est un Castor Giroux !

Malheureusement, le sobriquet n'est pas toujours de bon aloi. Sur les bancs d'école, certains jeunes s'en servent pour rire, pour titiller leurs compagnons : truïte, piton, câlîce, boudour, senon, Jogniasse, menin, Ti-Kaille. En vieillissant, on ne s'améliore pas toujours en crachant des « maudit Cadjen », des « Bedon »...

NOMS DE FAMILLE	SOBRIQUETS
Bernard	Bedo, Got
Bolduc	Pépère Calac, Ti-toine, L'blond, Motté, Jos Grillé
Boulet	Doudoune
Doyon	Catcho, Dodier, Price
Fecteau	Fesse de rôle
Fortin	L'enfant, Ti-coune, Trou de cul
Gagné	Gris
Garant	garantie
Giroux	Castor, Pape, menin, patoche, câlîce, hibou, titi
Grégoire	Le baveux
Jolicœur	Sansouris, Got, pisouf, toutou
Lacombe	Lalotte
Latulippe	Souris d'étoffe
Lessard	Mao
Loubier	La puce
Morin	Trou jaune, titi
Mathieu	Chocolat, Siffleux, charlot, Rus, pacaud, senon, gorlot, Bébé, ton, fiston, cartouche, Cola, Jeanne, Jack Poux, Talotte
Plante	Kato
Pomerleau	Carotte

Poulin	Bedon, Kojack, Lazi, Cotchon, Purlou, Goril, Trole, Jogniasse, Puston, Bœuf blanc, Voyageur, Cochon, Tigidine, balafe, boudour, pâpir, pappé, Pierrette, Gros Pite
Quirion	Pêchon
Ratté	Blanc, noir
Rodrigue	Lélé, oh lé lé, Tom, Blanc à Garcet, Sounn, bébé, Ti-Noir, Kâ, Creuseux de puits, Gros, Laurel Hardi
Roy	Jean Damas, Pitou, Mignon Vincent, Pit à Béloni, Maurice à Bi, Pit, Mazor, Jô Vincent, Fils, Vital, Thomche
Thibodeau	La galette, Cadien, Truite, Blanc à pocheton, Noir, Gris à Totoche, Ti-pit, Blanc à garcette, Ti-son, Cacoun, Ti-kit, Pocheton, Le blond
Veilleux	Bouco, Kit, Ti-noir à poucette, Chevannelle, gasse, Menoche

Les vieux ne disaient-ils pas : « Tous les chiens ne s'appellent pas nécessairement Fido. » Les sobriquets s'appliquent à une famille en particulier ou à un de ses membres, rarement à tout un patronyme. Ne confondons pas la proie pour l'ombre !

On m'a dit que Jos Grillé Bolduc devait son sobriquet à sa ressemblance aux Indiens. Doudoune Boulet élevait ses enfants nus. Joseph Doyon « Dodier » : déformation enfantine de Doyon. Gris Gagné : yeux gris. Titi Morin bégayait. Jognasse Poulin : Jonas. Pâpir Poulin, patois à répétition : pas pire ! Bébé Rodrigue : le dernier de la famille. Les Vital Roy : Gérard à Alphonse à Vital. La galette Thibodeau : trapu ! Cadien : de souche acadienne. Ti-coune Fortin : son chat. Mignon Vincent (Roy) : fier de sa personne. Rien de déshonorant jusqu'ici ! Taisons les plus insultants, les plus ridicules qui n'échappent pas à la souvenance populaire.

Au début de la colonie, à l'époque où la chaussée était impraticable en Nouvelle-Beauce, que le moindre débordement de la rivière changeait tout en bourbier, que les bois de Saint-Henri nous graissaient de « bouette » les jarrets... noirs ricanaient les bourgeois de Québec. Ce sobriquet n'est que folklore de nos jours !

On n'a pas parlé de corbeau, de foin-vert, de titou, de Tho, de bébé à Joseph à Fiston, de Blaise à Jean Côla, d'Omer à Castor, de papuce, de menu, du gars à gars, de Jones, de Bocanel, des gasses, de Belhomme, de petit à Damas, de grand gus, de purlone, de pâter, d'l'zon, de barmauge, de ton à Dâvi, de Colette l'peu, de tomis à Got, de bred à Moïse, de fin à François, de pit à Got Farblette, des tenon-dellon, menoche, catoche...

Quoi qu'il en soit, jouons le jeu et dénombrons, sur un simple bout de papier, de mémoire, les sobriquets de nos proches, de nos voisins, de nos connaissances : le cap des cent « surnoms » viendra vite, très vite. Sinon, attendons à la prochaine chicane, au prochain commérage !

Faudrait-il bannir ces sobriquets ? C'est presque impossible d'effacer la mémoire d'un peuple. De génération en génération, tout ça est latent. « C'est avoir des œillères que de raviver de telles sottises », m'a-t-on déjà lancé ! Si une parcelle de notre petite histoire, un côté caché de notre folklore y transparait, tant mieux ! N'est-ce pas l'intention qui compte ?

Avec les prénoms, les noms, les surnoms et les sobriquets de Beauceville, notre petite histoire y défile. Notre patrimoine ne peut se défaire de nos tics, de nos goûts et manières. Nous écrivons nous-mêmes notre propre futur, chaque jour.

À propos, quelle famille possède ses armoiries familiales ?

### Joseph-Gaspard Chaussegros De Léry

Au cours des années 1700, sous le règne du roi de France Louis XV le Bien-Aimé (1710–1774) qui dû participer à de nombreuses guerres, soit : contre l’Autriche (1726–1743), la guerre de succession de la Pologne (1733–1735), la guerre de Sept Ans (1756–1763) et plusieurs autres, l’ingénieur Joseph-Gaspard De Léry fut convoqué par le roi afin de l’accompagner au cours d’une visite qu’il rendait à un régiment en difficulté. Il s’agissait d’une cavalerie entière immobilisée à un endroit où il manquait d’eau pour abreuver les chevaux (et les cavaliers).

Rendus sur les lieux, le Roi de dire à De Léry : « Il faut que tu leur trouves de l’eau. »

Après avoir scruté l’horizon et les terres vers tous les points cardinaux, Joseph-Gaspard partit sur son cheval à destination d’un point qui lui semblait propice. De fait, il y trouva une source d’eau à grand débit. « Mais, de se dire en lui-même, comment vais-je faire pour leur prouver que j’ai trouvé de l’eau ? » L’idée lui est venue d’en remplir l’une de ses bottes afin d’apporter une preuve tangible au Roi et à tout le monde de la cavalerie.

À son retour, Joseph-Gaspard, tout fier d’exhiber la preuve de sa trouvaille, fit boire le cheval du Roi à même sa botte remplie d’eau. Tous et chacun étaient heureux.

Après les félicitations et les remerciements d’usage, le roi Louis constatant comme il avait de grosses bottes et de gros pieds, laissa tomber cette phrase désormais historique :

*« Tu chausses gros De Léry » !*

Imaginez les rires et les répétitions de cette phrase envers Joseph-Gaspard. Le Roi aurait même ajouté : « À l’avenir, nous t’appellerons “Chaussegros”. » (Les armoiries de Léry sont une botte)

C’est donc de là qu’a commencé le nom « Chaussegros » accompagnant les noms des descendants de cette famille De Léry.

Joseph-Gaspard, qui était déjà écuyer, fut décoré Chevalier de l’Ordre militaire et royal de St-Louis.

Voici ce qu’on peut lire dans le livre de l’abbé Benjamin Demers (1891), intitulé : Notes sur la paroisse Saint-François de la Beauce : « Entré de bonne heure dans le génie, Joseph-Gaspard De Léry égala, si même il ne dépassa pas son père. » « Homme de science et de main, dit Bibaud, il fut à la fois ingénieur, savant et intrépide guerrier. »

Vers 1750, il fut nommé ingénieur en chef de la Nouvelle-France. C’est ainsi qu’il s’occupa de la construction des forts aux endroits stratégiques de ce nouveau monde dont Jacques Cartier avait pris possession et dont la convoitise hantait d’autres rois d’alors.

Traversant l’océan Atlantique en bateau à voiles comme tout le monde du temps, il vint prendre à cœur sa nouvelle charge. Il fit les plans et participa à la construction de nombreux forts, entre autres : Fort Royal (en l’honneur du Roi), Fort Gaspereau (du nom Gaspard), Fort Beauséjour, etc. Il fit même des plans pour les fortifications de la ville de Québec. Disons en passant que la rue Sainte-Famille de cette dernière ville portait le nom De Léry.

Son nom apparaît même dans l’histoire des Forges du Saint-Maurice. Pour résoudre des problèmes d’eau, Chaussegros De Léry était toujours là.

C’est à l’âge de 51 ans qu’il fut nommé Seigneur de Rigaud-Vaudreuil (de Saint-François de la Nouvelle-Beauce) avec tous les droits sur les cours d’eau, les mines et les terres.

Afin de rendre service à ses censitaires, le Seigneur Chaussegros De Léry construit trois barrages sur la rivière du Moulin : l'un qui existe encore au lac Fortin, ayant été fait à pied-d'œuvre d'hommes, de chevaux et de bœufs, l'autre au lac Volet et un troisième à quelque mille pieds de la rivière Mesartigan (Chaudière), toujours sur la rivière du Moulin, où il construit un moulin à l'eau pour faire tourner les meules de pierres à moudre le grain et des machines à carder la laine.

Pendant plus de 150 ans, il en est sorti des sacs de farine de blé, d'orge, d'avoine et de sarrasin pour nourrir les familles Doyon, Rodrigue, Bolduc, Poulin, Busque, Quirion, Veilleux, Thibodeau, Bernard, Roy et nombre d'autres; et chemin faisant, on a chanté bien des fois : « Meunier, tu dors », « Mariane s'en va t'au moulin »... Au temps de la chandelle, c'était quand même la belle époque !

Patrick DOYON

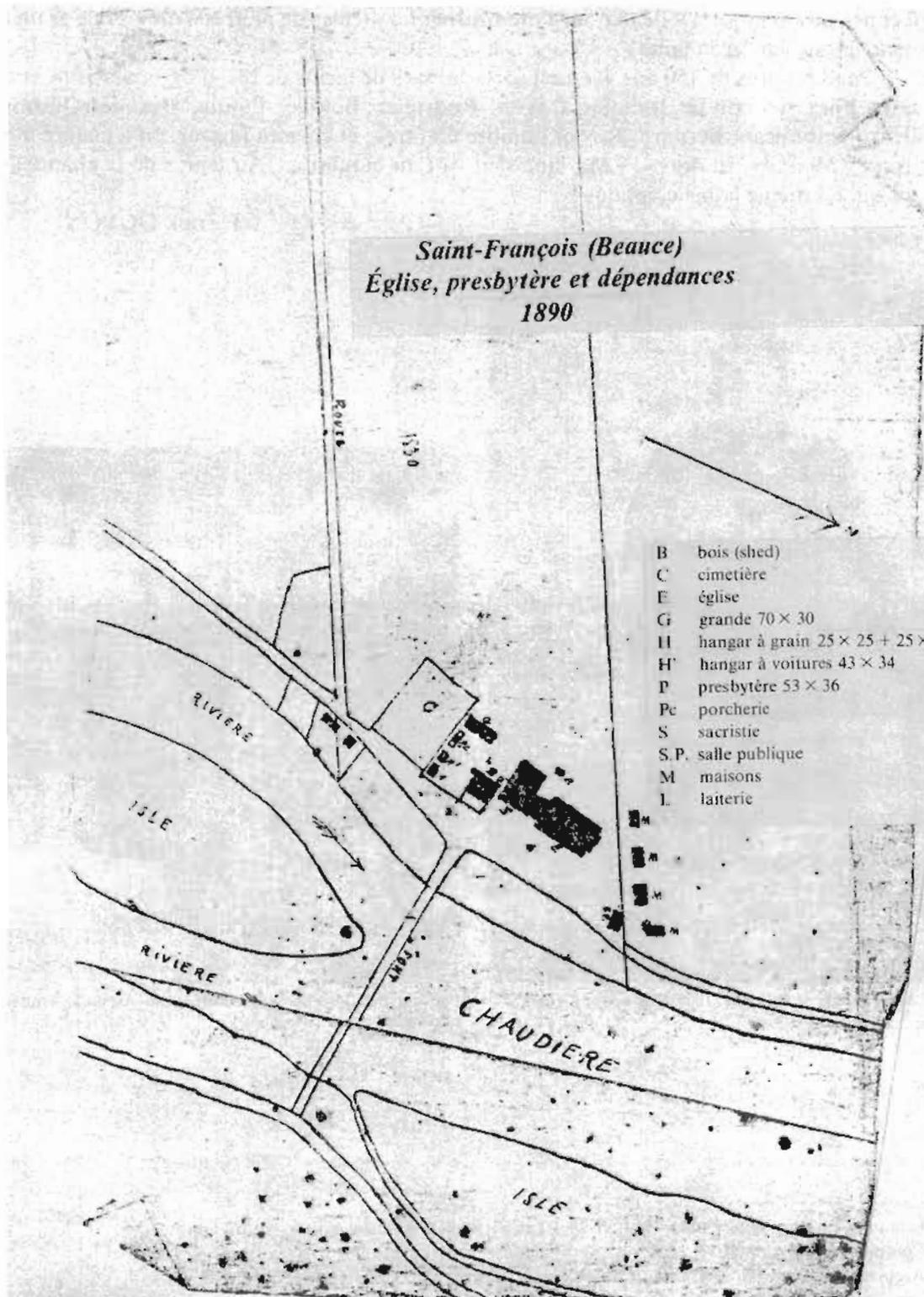


Mme Joséphine Poulin en 1865. Une « Jos à Gros ».



Baptiste Bélard, l'homme-cheval : notre Alexis le Trotteur beauceron !

- 
- Éclaireur-Progress, 9 décembre 1981, A-28, « Les surnoms... à Beauceville », André Garant.
  - Compilation personnelle.
  - Archives Fabrique Saint-François, Index général des registres depuis 1765, p. 1.
  - Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, vol. 1, abbé Cyprien Tanguay, Eusèbe Senécal éditeur, Québec, 1871, p. XIX à XXXII.
1. Origine du surnom CHAUSSEGROS (cf. : Patrick Doyon).



(Voir la légende au bas de la photo de la page 134)

## CHAPITRE 28

### LES ABÉNAQUIS

Les propos contradictoires des historiens beaucerons, Honorius Provost et Madeleine Ferron... Supposé métissage de nos ancêtres, appuyé sur des thèses qui se complètent. L'oral et l'écrit sont surprenants de vérité.

Les souvenirs familiaux : contrats, photos, journaux personnels, chansons, objets divers, bouche à oreille, font que probablement un Amérindien s'est joint à nos racines. Pourquoi avoir honte ? Sang indien dilué... Comme le jeune Stéphane Faucher de Beauceville (15 ans) qui avoue, sans plus, que son grand-père Rodrigue a de l'abénaquis dans son passé familial.

Les Abénaquis hantent la souvenance de plusieurs Beaucerons. Feuilletons de plus près les registres <sup>1</sup> de Saint-François de Beauce...

Registre A : les feuilles manuscrites du frère Récollet Théodore et du missionnaire J.-M. Verreau laissent paraître quelques actes indiens. La 28<sup>e</sup> entrée se lit ainsi :

« Le troisième de mars 1767 a été inhumé Joseph Abénaquis de Saint-François ; mort sans sacrement il y a 4 jours, n'ayant pu les recevoir quoi qu'il le désirait, selon qu'il me l'a été rapporté ; âgé environ de 40 ans, étaient présents François Quirion et Jean Busque, dont lui a signé avec nous et l'autre a déclaré ne savoir signer.

Jean Busque

J.-M. Verreau, ptre curé de la Nouvelle-Beauce. »

---

1. « Il m'a semblé que le plus sûr moyen d'aller au-devant de ces abus, serait de défendre à tous prêtres de les admettre à aucun sacrement hors le danger de mort, jusqu'à ce que par plusieurs années (au moins deux) d'habitation suivie dans les paroisses ou missions qu'ils desservent, ils aient eu le loisir de les connaître par eux-mêmes. Bien entendu que cette défense ne s'étendrait pas à ceux qui seraient munis d'un certificat de bonne vie et mœurs de la part du prêtre, dans la paroisse ou mission duquel ils auraient dernièrement demeuré deux ans de suite. »

(Lettre circulaire aux missionnaires des sauvages, Mgr Plessis, 3 mars 1813.)

Baptême des sauvages : après instruction seulement, car trop l'ont reçu sans connaissance de la langue...

(Lettre pastorale, Mgr St-Vallier, Mandements des évêques, tome 1, pp. 188-189).

Rien de nouveau, car la présence des « sauvages » est connue. Cette manie blanche de tout franciser : le nom de famille se maquille en Sauvage ou Abénaquis. L'approximation est de mise : « âgé environ de 40 ans ». Les seigneurs de Léry, eux, préciseront pour leurs défunts : « 15 ans, 9 mois et 4 jours », par exemple (Louis-Henri décédé en 1814). Les témoins d'actes indiens : des blancs qui, assez souvent, demeurent vers le Bras.

La 29<sup>e</sup> entrée au même registre :

« Le huit avril 1767 a été inhumés dans le cymetière de cette paroisse trois petits sauvages abénaquis de Saint-François, décédés il y a un mois. Une s'appelle Angélique âgée environ de cinq ans, l'autre Ignace âgé de trois ans, la troisième Marie Hélène Claire et sont tous trois enfants de feu Joseph et de Dorothee Abénaquis. Étaient présents Jean Rodrigue et Joseph Fortain lesquels ont déclaré ne favoir signer.

J.-M. Verreau, ptre curé de la Nouvelle Beausse. »

Un mois après leur père, ces trois enfants meurent. Le prénom Joseph est d'usage courant, ajoutant à plus d'une confusion : voulue ? On y affirme que ces Indiens, à part rares exceptions, sont de la paroisse Saint-François. Loin dans les bois, en voyage, en transit, certains ne recevront une inhumation « décente » que tardivement... au temps des missionnaires.

Deux mois et demi après, soit le 19 juin 1767, la sépulture de Marie-Joséph Abénaquis, sœur des trois enfants précédents, est rapportée. Donc, en moins de 3½ mois, le père et quatre de ses petits décédés... et la mère ? Le lendemain, 20 juin 1767, les registres de Saint-François de Beauce se ferment sur le baptême de Marie Angélique Abénaquis. Près de 20% des actes enregistrés de 1765 à 1767 sont de provenance abénaquise.

Lesdits registres de Saint-François ne réouvriront que 16 ans plus tard, en 1783. Les registres de Saint-Joseph comptabiliseront ces actes de Saint-François de 1767 à 1783 et avant 1765 :

- 27-01-1766: baptême de Marie *Batarde* « née à 4 heures après-midi de parents inconnus » (parrain François *Dubois* et M. Ambroise Chalifourt)... Ça presse !
- 04-01-1767: « baptême sous condition de Marie Sauvage [] arrivée nouvellement de l'Acadie ».

Ces deux baptêmes concernent Saint-Joseph, mais Saint-François a son tour dans leurs registres : le 18 janvier 1767, cinq mois avant de « fermer la mission » de Saint-François, le baptême de la petite Abénaquise Marie-Françoise de Saint-François est célébré, fille de Vincent Abénaquis et de Marie Sauvagesse, François Rodrigue et Marie Nouralé abénaquise tous deux de Saint-François. Pourquoi à Saint-Joseph ? Honte des racontars...

Dans l'index général des registres de Saint-François (1765-1767) pas moins de 104 Abénaquis inscrits. On y dit entre autres que Lisanouette = sauvage abénaquis. De plus, on poursuit plus loin et on dévoile qu'en 1812 le mariage de Jean-Baptiste Abénaquis et de M. Louise Abénaquis est... réhabilité. Façon polie de parler d'un concubinage qui a assez duré. Beaucoup plus tard, en 1885, Pierre Fontaine, né de parents inconnus, se marie à Marie Bolduc : enfant « illégitime », abandonné... pourquoi pas de parents amérindiens ? Ça reste à prouver par la lignée, mais les doutes s'installent avec tout ce lot d'enfants nés de parents « inconnus »... ou qu'on ne veut pas reconnaître.

Il est regrettable que le premier recensement nominal beauceron de 1762 ne tienne aucunement compte des Abénaquis. Pourtant la tradition veut qu'une bourgade abénaquise se soit installée au confluent des rivières Le Bras et Chaudière, à proximité de la chapelle Bernard.

Le notaire Philippe Angers, en 1926, relate que les Abénaquis aidèrent les pionniers (blancs) de Saint-François à bâtir cette première chapelle. Été 1765, à la rencontre du ruisseau Bernard et de la Chaudière. Il y a à peine quelques années, un jeune archéologue

(frère du professeur Rémi Morin de Saint-Georges) fouilla ces rives du Bras et ne trouva aucun artefact. La première messe de minuit de 1765 : les blancs à droite, « les sauvages à gauche, tête nue, mais avec des capots de fourrure ou d'étoffe... »

Vingt ans plus tard, juillet 1785, le grand-voyer Jean Renaud et G. Taschereau dénombrent à Saint-François, des deux côtés de la rivière, 58 concessions, dont 5 non concédées. La concession n° 29 compte 3 arpents de front à ouvrir et à entretenir : Étienne le Sauvage propriétaire. Jean-Baptiste le Sauvage, lui, possède le lot n° 30 de 3 arpents. On y dit que ces deux tenanciers auront 25 pieds de rencontre à entretenir ensemble, proportion de pont équivalente. La terre voisine de la leur, n° 28, est libre. Monsieur Joseph Launière, agent et interprète bien connu des Abénaquis, possède le n° 22 de 11 arpents. Launière est originaire de Québec, il s'établit à Saint-François vers 1787, à titre d'agent des Abénaquis et contrôleur de la traite. Comme point de repères, la terre n° 10 non concédée est appelée *Le Rocher*.

Ne passons pas sous silence ce Pierre Atanase Makatagondo et son épouse Marie Vincent, sauvages. Le contrat de vente (5 octobre 1782) de la terre de la Fabrique a été passé entre eux et les syndics. Propriétaires aussi de l'île Kokokasso, appelée île aux Hiboux et aujourd'hui aux Peupliers, dans l'anse des rapides du diable. Pierre Atanase y signe ce dossier (écriture totémique selon document original conservé au Palais de justice de Québec), Marie Vincent marque d'un X. Makatagondo est plus souvent qu'autrement à la chasse. Plutôt nomade. Il a acheté sa terre de St-Éloy et ne la conserve que quelques mois.

La reddition de comptes des marguilliers, en date du 20 octobre 1785, rapporte 24 livres en recettes : « présents des sauvages ». L'année financière 1787 montre 3.4.0 de recettes provenant de plusieurs mufles d'orignal, 1796 trois martes côté revenus, 1799 des canards... c'est le troc, la quête, la dîme en espèces. Deuxième chapelle de 1784.

Avec la première église de 1803, quelques rares mentions de « sauvages », encore moins en 1857.

Habitué à des bribes d'informations sur ce sujet, visualisons une fois pour toutes l'index des baptêmes de 1765 à 1875 et des sépultures de 1 jour à 15 ans ; sous le nom de famille « Sauvage », les termes Abénaquis et Micmacks sont inscrits...

Prénom	Âge	Sépulture	Registre	*	Parents
Marie-Joseph	3 ans	S	19-06-1767		Ignace
Angélique	5 ans	S	08-04-1767		Joseph et Dorothée
Ignace	3 ans	S	08-04-1767		Joseph et Dorothée
M. Hélène-Claire		S	08-04-1767		Joseph et Dorothée
M. Angélique			19-06-1767		Joseph et Marie
Joseph	40 ans	S	03-03-1768	V	
Marie-Julie			27-12-1785	V	Étienne et Marie Régis
M. Madeleine			27-12-1785	V	Pierre Jos
Angélique			30-10-1785		Jac Joseph et Josephte
M. Angélique			12-02-1786	V	Joseph et Josephte
Joseph			03-06-1786	V	François et Angélique
Michel			18-12-1786		Pierre Jos et Marie
Jacques			02-09-1787		François Régis et Marie Louise

Michel			02-09-1787		François Régis et Marie Louise
M. Anne			25-11-1787	V	
Pierre Joseph			15-01-1787		
Pierre			10-12-1787	V	Jac Thomas et Agnès
Ignace			02-09-1787		Joseph et Françoise
Élizabeth			02-09-1787		Joseph et Françoise
M.-Reine			02-09-1787		Joseph et Françoise
Marguerite			02-09-1787		Joseph et Françoise
Pierre			02-09-1787		Joseph et Françoise
Jos-Marie			26-09-1788		François Jos et Marie
Pierre			15-09-1788	V	Étienne et M. Louise
Charles			13-07-1788	V	Pierre Jos et Josephthe
Jacques Geo.	20 ans	S	11-08-1788		
Pierre François			28-07-1788	V	Pierre et Charlotte
Marie			26-10-1789		Étienne et Marie Régis
François Joseph			04-10-1789		Paul et M. Josephthe
François Régis			15-08-1790	V	François Jos. et Françoise
M. Louise			27-07-1790		Basilé et M. Louise
Pierre			22-05-1793	V	Pierre Marie et M. Josephthe
M. Eulalie			14-12-1794		Philippe et Thérèse
Marie			25-12-1794		Charles Joseph et Françoise
M.-Françoise			28-07-1794	V	François Laurent et M. Louise
Pierre			24-06-1794		Jos Thomas et Marie
Antoine Olivier			24-07-1794	V	Jos Thomas et Marie
J. Baptiste			10-05-1794	V	François Louis et M. Louise
M. Élizabeth	21 ans		22-11-1795	V	Jac et Agathe
Agnès	19 ans		22-11-1795		Jac et Agathe
J. Baptiste	19 ans		15-11-1795		Jac et Agathe
Jacques	18 ans		15-11-1795		Jac et Agathe
Pierre Nicolas	9 ans		15-11-1795		Jac et Agathe
M. Anne			18-10-1795		Charles et Agnès
Pierre			18-10-1795		Charles et Agnès
Joseph			18-07-1795		Jos Thomas et Marie
J. Baptiste			04-01-1795		Philippe et Thérèse

M. Judith			29-05-1796		Joseph et Élizabeth
M. Madeleine			21-07-1796	V	Louis et Hélène
Louis			17-02-1796		Jac Joseph et M. Élizabeth
Marie			24-06-1796		Thomas et M. Madeleine
Antoine			11-05-1796		Basile et Françoise
Marguerite			12-07-1799		J. Baptiste et Marguerite
Louis			12-07-1799		J. Baptiste et Marguerite
M. Louise			03-12-1800		J. Baptiste et Marguerite
Alexandre			30-05-1801		Louis et Hélène
M. Anne			18-02-1801	V	Jac Joseph et M. Charlotte
M. Anne			08-01-1801	V	Étienne et M. Joseph
J. Baptiste			08-12-1802	V	J. Baptiste et Marguerite
Pierre Marie			08-12-1802	V	Jac Joseph et M. Élizabeth
M. Josephte			20-07-1804		François Louis et M. Louise
Louis			14-10-1804		Jos Marie et M. Michel
M. Louise			23-12-1804		J. Baptiste et Marguerite
M. Judith			01-11-1804		Philippe et Thérèse
M. Madeleine			22-07-1804	V	Philippe et Thérèse
M. Anne			02-06-1805	V	Jos Marie et Judith
Delphine			13-02-1805		Jacques et Catherine FAUCHER
Christine			27-06-1807	V	J. Baptiste et Marguerite
M. Angélique			23-03-1812		Pierre et M. Louise
Pierre			13-01-1813	V	J. Baptiste et M. Françoise AUSTIN
Cécile			25-12-1814		Jos Jac et Marguerite
J. Pierre Nicolas			24-11-1818		Pierre Nicolas et M. Louise
M. Françoise			21-03-1818	V	Jos Marie et M. Madeleine
Jean-Baptiste			02-03-1818		Jean et Marguerite
Joseph Kitsine			23-03-1819		Pierre et M. Louise
M. Anne			01-01-1820	V	Jos Marie et Madeleine
Guillaume Kitsine			06-06-1822		Pierre et M. Louise
Pierre			23-12-1825	V	Jos Marie et M. Madeleine
Olivier			14-03-1826	V	Pierre Decotmathe et Marie Anne Lamothe
Clothilde			29-06-1827	V	Jos Marie et M. Madeleine

Marguerite			13-01-1832		Joseph et M. Madeleine
Pierre Nap. Noué			10-03-1845	V	? et Henriette PICARD
André (Isle Verte)			14-06-1851		Louis et Christine Bernard
Marie Olive (")			14-06-1851		Noël Ths et Angélique Paul
Pierre Jacques			14-06-1851		Louis Thomas et Marie Geneviève

\* L'index des baptêmes se trouve coché ici et là : signification ? Quatre-vingt-cinq actes : 5 sépultures, 80 baptêmes en 84 ans de tenue de registre... près de 3 générations. Mais où donc les sépultures se faisaient-elles ? Dans un cimetière à part ? Nomades... L'âge est presque toujours inexistant : pourquoi ? citoyen de second ordre ? communication linguistique difficile ? identité de la personne tenue plus secrète ? Secret encore plus hermétique quand le nom des parents n'est pas divulgué (2 baptêmes en 1787 et 2 sépultures en 1768 et 1788) : simple oublié ?

On a remarqué que de 1768 à 1785 : comme pour les blancs, les registres ne sont plus tenus à Saint-François. Quelques noms précis de baptisés, mais pas avant le XIX<sup>e</sup> siècle :

- 13-02-1805 : Delphine fille de Jacques Sauvage et de Catherine Faucher ;
- 13-01-1813 : Pierre fils de J. Bte Sauvage et de Marie-Françoise Austi ;
- 23-03-1819 : Joseph Kitsine fils de Pierre et de M. Louise ;
- 06-06-1822 : Guillaume Kitsine fils de Pierre et de M. Louise ;
- 14-03-1826 : Olivier fils de Pierre Decotmathe et de Marie-Anne Lamothe ;
- 10-03-1845 : Pierre Nap. Noué fils de ? et d'Henriette Picard ;
- 14-06-1851 : André de l'Isle Verte fils de Louis Sauvage et de Christine Bernard ;
- 14-06-1851 : Marie Olive de l'Isle Verte fille de Noël Thomas Sauvage et d'Angélique Paul ;
- 14-06-1851 : Pierre Jacques fils de Louis Thomas Sauvage et de Marie Geneviève.

Les trois derniers baptêmes surviennent à la même date. Lien de parenté entre les deux pères : Noël Thomas et Louis Thomas ? Ce Pierre Jacques n'est-il pas à la source d'une lignée beauceronne... racines de l'Isle Verte, en face de Tadoussac, du côté de la Rive Sud, près de Trois-Pistoles.

Concernant le baptême du 28-07-1794, le père est François Laurent : François-Laurent Sauvage ou François Laurent ? Sachant que les Laurent étaient dits Poirier... François Poirier ?

Le rythme des sacrements enregistrés semble normal, sauf par exemple de 1807 à 1812, de 1814 à 1818, etc. Nomadisme déplacé ? Colonisation de la Nouvelle-Beauce trop développée ? Esprit missionnaire moins développé ? Œcuménisme au ralenti ?

Laissons la généralité des Index, allons droit aux registres :

- Le baptême du 13-02-1805 : Delphine Moranci, fille du légitime mariage (1800 à Sainte-Famille) de Jacques Moranci cantinier (fils de Augustin Baucher et de Marie *Canac*) et de Catherine Faucher. Parrain François Veilleux, marraine Marie Geneviève Proux. Donc notre Jacques Sauvage est un... Morency ! Les Baucher dit Morency. Delphine se mariera en 1826 à Antoine Bernard.
- Le baptême du 13-01-1813 : Pierre Abénaquis né d'hier, du légitime mariage de Jean-Baptiste sauvage Abénaquis et de Marie Françoise Austi sauvagesse. Parrain : Pierre Bolduc, marraine M. Louise Sauvagesse. Ce Pierre Bolduc était-il marié à cette M. Louise Sauvagesse ?

- Le baptême du 23-03-1819 : Joseph Kitsine fils du légitime mariage de Pierre Kitsine sauvage et Marie Louise sauvagesse. Parrain Jean Jobin, marraine Marie Anne Silvin (Sylvain ?), future épouse en 1824 de Michel Bélanger.
- Le baptême du 06-06-1822 : Guillaume Kitsine, né il y a 6 mois. Parrain Louis Veilleux, marraine Thérèse Kirion. Père absent. Père nomade, à la chasse ? Louis Veilleux achètera en 1795 du seigneur de Léry une terre voisine de la chapelle Bernard.
- Le baptême du 14-03-1826 : Olivier Décomathe sauvage né depuis 2 jours du légitime mariage de Pierre Décomathe sauvage et de Marie Anne Lamothe. Métissage assez clair.
- Le baptême du 10-03-1845 : Pierre Napoléon Noué né le même jour. Père Jean-Baptiste Noué sauvage abénaquis. Parrain Thomas Bolduc, marraine Angélique Caron.  
Où fait-on mention de la mère ?
- Le baptême du 14-06-1851 : André, âgé de 2 ans, fils de François Louis sauvage (absent). Parrain François Bolduc, marraine Marguerite Morency.  
Cette Morency aurait-elle des liens de cosanguinité avec ce Jacques Moranci sauvage (18-02-1805) ?  
Encore un parrain Bolduc ! En 7 baptêmes : 3 Bolduc. Du monde bien serviable...
- Le baptême de 14-06-1851 : Marie Olive âgée de 2 ans, fille de Noël Thomas sauvage. Parrain Alexis Dulac, marraine Rosalie *Amaqui*.
- Le baptême du 14-06-1851 (B. 57) : Pierre Jacques âgé de 1 an et 9 mois, fils légitime de Louis Thomas sauvage qui ne signe pas. Parrain J.B. Côté ptre célébrant qui a signé et marraine Caroline Angers *Chapman* qui a signé. Qu'est-ce au juste qu'une marraine ? La précision de l'âge est inhabituel. La mère de William Chapman qui sert de marraine à un sauvage... William a à peine un an ! Ces mêmes Amérindiens ne signent jamais. Un X.

Maintenant les mariages de « sauvages ou sauvagesse » selon l'index des mariages (1765-1946) :

Prénom des mariés	Père	Mère	Mariage
Charles Marie	Paul Pierre Nicolas	Marie Joseph Marie	20-04-1801
Charles Agnès	Jean Jos	Françoise M. Élizabeth	24-11-1795
Jacques Élizabeth	Louis Jacques	Hélène Agathe	29-03-1796
Jean-Baptiste M. Agnès	François Jean	M. Louise Françoise	26-10-1812
Jean-Baptiste M. Louise	Philippe François	Thérèse Marie	21-07-1812
Jean-Baptiste Marguerite	J. Vincent Louis	Agathe Hélène	30-10-1797
Joseph Josephite	Pierre Louis Romain	Marie Marie	18-06-1800
Joseph Marie Madeleine	décédé Joseph	Marie Françoise	22-06-1813

Joseph Marie Marie	François Pierre Nicolas	Marie décédée	1810
Joseph Marie Michèle	Étienne Pierre	M. Anne Marguerite (natifs de l'Acadie)	14-08-1794
Michel (Abénaquis) M. Louise Veilleux	François Louis	M. Louise Félicité Jobin	15-02-1808
Jos Michel Josephte	Jos Ignace Jean	Pélagie Rosalie	28-06-1802
Pierre Thérèse	Ignace Robert	Josephte Jeanne Madeleine	23-07-1804
Pierre Jos Monique	J. Baptiste François	Cécile Cécile (natifs Acadie)	14-09-1795

À remarquer le mariage n° 12 : le métissage est clair, le père de la mariée (Louis Veilleux) a servi de parrain à un baptême du 06-06-1822 (Kitsine), son épouse porte le nom de Jobin (son père Jean Jobin a été parrain d'un baptême du 23-03-1819). Serait-ce à dire que les parrains et marraines sont plus que sympathiques aux « sauvages »... apparentés à ceux-ci ? Pourquoi pas !

Toujours pas de trace de notre Pierre Atanase Makatagondo. Beaucoup de suppositions dans cette section « abénaquis »... pourquoi ne pas se poser des questions : n'est-ce pas le commencement de la sagesse ? Il est vrai que de grands spécialistes comme l'abbé Honorius Provost ont fouillé toute une vie sur ces Amérindiens. Les quelques présentes pages auront eu au moins le mérite d'intéresser les gens d'ici à connaître davantage, en détails, les registres de Saint-François sur ce cas... sans prétention d'en remonter à personne !

Honorius Provost et Madeleine Ferron<sup>2</sup> ont des opinions assez contraires sur ce sujet de métissage. Pourquoi ne pas avoir droit de parole ?

Enfin, allons nous ressourcer à Provost<sup>3</sup> :

« On retrouve aujourd'hui dans des réserves indiennes à Saint-François de Pierreville, comté d'Yamaska, à Bécancour, comté de Nicolet, et à Old Town, près de Bangor, Maine, les restes d'une ancienne tribu sauvage qui s'appelait les Abénaquis.

Ils habitaient autrefois le bord des rivières du Maine et de partie du New Hampshire, et de là vient leur nom, en algonquin, Abanki, terre du levant. [] Du côté de l'Acadie, on les appelait, [] les Etchemins (terre de la peau pour les raquettes). [] Ces sauvages descendaient des Canibas, ancienne peuplade de la rivière Kennebec.

Les Abénaquis étaient des cousins des Algonquins et des Montagnais du nord de la Province, et, comme eux, des ennemis des Iroquois de l'Ouest. De plus, les premiers blancs qu'ils fréquentèrent furent les Anglais de Plymouth et de Massachusetts Bay, et ce voisinage dégénéra bientôt en un conflit chronique. Ces circonstances expliquent leurs relations continues avec Québec et l'abandon graduel de leur territoire primitif »... (pp. 5-6)

« Nous pouvons donc dire, jusqu'à preuve du contraire, qu'il n'y a pas, officiellement, de descendance sauvage qui ait pris sa source et soit demeurée ensuite dans notre région. La porte principale à cette descendance nous paraît hermétiquement fermée.

2. FERRON, Madeleine. « Les Beaucerons ces insoumis, 1735-1867 », Éd. Hurtubise HMH, 1974, 174 p. Réédition en 1982.

3. PROVOST, Honorius, « Les Abénaquis sur la Chaudière », Société historique de la Chaudière, 1948, 27 p. Réédition augmentée en 1983, Éd. de la Nouvelle-Beauce, Séminaire de Québec, Québec, GIR 4R7. Voir aussi du même auteur : « Les Abénaquis du Canada et le pouvoir civil », S.H. Québec, n° 8, 1985.

Que des portes latérales aient pu laisser s'infiltrer du sang de sauvage, c'est une chose possible, mais qui ne peut pas se présumer et qu'il faudrait établir pour chaque cas. Par exemple, un Beauceron aurait pu aller chercher en dehors une femme sauvage ou de sang mêlé ; un couple mixte pourrait s'être amené dans la Beauce après son mariage ; un enfant de sang sauvage pourrait s'être introduit dans une famille canadienne, soit par commerce illégitime, soit par simple adoption, et dans la suite s'être assimilé à cette famille et pour le nom et pour la descendance »... (pp. 26-27)

1 Invitation à lire entre les deux couverts et à interroger notre passé familial. Pourquoi cacher son ascendance indienne, si diluée fusse-t-elle ? Racisme<sup>4</sup> et silence de mauvais aloi !

---

4. Un « grand nombre » de sauvages, principalement les Micmacks : « L'amour de la boisson, la paresse, le libertinage, la mauvaise réputation qu'ils ont dans leurs villages étant les motifs les plus ordinaires de leurs courses. □ Plusieurs se sont mariés avec des empêchements, sous de fausses représentations, à des curés ne les connaissant et auxquels ils ont persuadé qu'ils étaient de fort loin, *quoiqu'ils appartenissent réellement à des villages de l'intérieur de cette Province.* »

En mars 1985, le jeune étudiant Stéphane Faucher de Beauceville (15 ans) lance que son grand-père maternel a du sang mêlé, mais « de loin loin »... et combien de chuchotements et de rires en coin, par mes étudiants d'histoire nationale de secondaire 4 à l'évocation d'une possible parenté indienne : on l'a dit de bouche à oreille, dans la famille...



## CHAPITRE 29

### LE FORT DE SAINT-FRANÇOIS (1778)

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>, la « Province of Quebec » était en pleine ébullition : l'Anglais envahisseur, par l'Acte de Québec en 1774, reconnaissait enfin et partiellement le fait français en Amérique ; l'Américain se rebellait de la métropole anglaise et s'acheminait vers sa déclaration d'indépendance du 4 juillet 1776.

Pendant ce temps, fin octobre 1775, Benedict Arnold envahissait la colonie du Québec par la Chaudière. Son but : la capitulation de Québec. Donc, deux bataillons de volontaires, de mousquetaires et trois de cavaliers partirent le 19 septembre 1775 de Newburyport, Mass. (près de Boston) : 1 100 hommes au total. Morts de faim, de misère, de froid, ils passent à Sartigan (Saint-Georges, rivière Famine), campent à Gilbertville (La Punaise, près des Rapides du Diable) fin octobre, et se rendent vers Québec. Au printemps 1776, les Américains retournent chez eux, décimés de près de la moitié, bredouilles.

Les Anglais du Québec comprennent vite la leçon : élevons une chaîne de forteresses. Contrecarrons les plans d'un éventuel envahisseur.

Le curé Benjamin Demers de Saint-François, écrit dans ses « notes » de 1891 :

« C'est à la suite de cette expédition que fut construit à Saint-François, à environ 1 mille de l'église actuelle, au nord-est de la rivière, un fort assez considérable en bois, destiné (paraît-il) à prévenir le retour d'une semblable invasion, ou bien encore à arrêter les déserteurs qui se sauvaient au-delà des lignes. »

Quant à Madeleine Ferron, en 1975, dans « Les Beaucerons ces insoumis », elle relate en p. 94 :

« En février 1778, quand il fut question d'une seconde<sup>2</sup> invasion américaine avec des troupes françaises sous le commandement de Lafayette, Haldimand décida aussitôt de faire construire

---

1. *Éclaireur-Progress*, 9 décembre 1981, B-12, André Garant.

2. « Projet d'invasion du Canada au début de 1778 », Marcel Trudel, *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. II, n° 1, juin 1948, p. 163 à 184.

des fortifications dans la Beauce. Il fut donc décidé en septembre 1778 qu'un premier blockhaus serait construit à Saint-François. [] D'après John Hare, le blockhaus était situé sur la ferme de Mathieu du Fort, soit en aval de Beauceville, à l'endroit où se trouve maintenant un motel. En creusant le sol lors de la construction, il y a une vingtaine d'années (vers 1955), on trouva une vieille lampe. Le 34<sup>e</sup> régiment sous les ordres du capitaine McAlpin vint occuper le poste. »

D'autre part, Jean-Claude Morin, protonotaire de Saint-Joseph, et Jean-René Breton du Patrimoine des Beaucerons, marchèrent la région de Beauceville à la recherche de notre ancienne forteresse. Le site? Motel Jaro, anciens Uniformes Chantal, les Rapides du Diable?

Lauréat H. Veilleux, ancien inspecteur d'école de Beauceville, assure<sup>3</sup> que « ce site était au sud de l'actuelle maison de M<sup>me</sup> Poulin, maison ou lieu déjà connu sous le nom de "Camping Ground". La route 73 recouvre complètement ou presque le site supposé. »

Le phénomène des blockhaus demeure très peu connu au Québec. Provenant de la langue allemande, le mot blockhaus est composé de block, qui signifie « tronc d'arbre », et de « haus », qui veut dire « maison ». Terme parent de blocus.

« L'utilisation des blockhaus<sup>4</sup> fit ainsi son apparition au Canada avec l'avènement du Régime britannique. Un relevé sommaire permet de constater qu'au moins 25 furent construits au Québec entre 1760 et 1840. Fait à noter, ils furent érigés en période de crise ou de guerre. On élevait ces petits ouvrages de défense rapidement, devant un danger imminent. Aussitôt la crise passée, plusieurs d'entre eux étaient abandonnés et ils n'étaient remis en état qu'au moment d'un conflit ultérieur. Ainsi naissent et meurent les blockhaus.

La conjoncture militaire, économique et politique du premier siècle d'occupation britannique favorisa l'implantation de ces ouvrages au Québec. Les matériaux (surtout le bois) se trouvaient sur place et, par conséquent, étaient bon marché. La construction des blockhaus peut se comparer à un gros jeu de blocs qu'une main-d'œuvre non spécialisée et peu coûteuse, en l'occurrence les soldats, était en mesure d'assembler grâce à des techniques simples. Comme l'armée et les fortifications représentaient pour la Grande-Bretagne un fardeau financier difficile à soutenir, la construction des blockhaus fut sans doute encouragée en raison de ses coûts minimes de construction et d'entretien.

Le principal avantage du blockhaus résidait toutefois dans la versatilité des usages qu'il permettait: avant-postes, haltes, relais ou casernes pour des petits détachements. Ils servaient d'abord et avant tout à une défense rapide des lieux stratégiques, le long des voies navigables, des routes terrestres et des zones frontalières. Leur efficacité et leur versatilité ont été à l'origine de la prolifération des blockhaus au Québec.

Par contre, le matériau utilisé pour leur construction représentait certains problèmes, dont le danger permanent d'incendie. La solidité de ces bâtiments de bois était en outre relative, puisqu'ils ne pouvaient résister au tir de l'artillerie. Le climat, enfin, entraînait une constante détérioration des bâtiments qu'il fallait souvent réparer. Comme l'État ne pouvait toujours subvenir à l'entretien des fortifications, les moins importantes de celles-ci, dont le blockhaus, étaient pratiquement abandonnées en temps de paix. Leur réfection n'était autorisée qu'en période de crise.

Bien que construits dans la majorité des cas selon un même plan, les blockhaus du Québec n'étaient pas tous semblables. Le blockhaus de deux étages du type pièce sur pièce (assemblage à mi-bois) était le plus courant. Il présentait les caractéristiques suivantes: mâchicoulis, meurtrières et embrasures percés dans les murs, toit pyramidal. Souvent une palissade de bois ceinturait le bâtiment pour assurer une meilleure protection. »

3. Correspondance avec André Garant, 8 février 1982, p. 1.

4. « Le blockhaus de Lacolle (histoire et architecture) », Mario Fillion, collection Les retrouvailles n° 11, ministère des Affaires culturelles du Québec, 1983, pp. 11-12.

LES BLOCKHAUS AU QUÉBEC <sup>5</sup>

Époque	Année de construction	Localisation	Nombre
Guerre de Sept Ans (1756-1763)	1759	Québec	?
	1760	Pointe-Lévy	2
	1760	Sainte-Foy	1
Guerre de l'Indépendance américaine (1776-1783)	1776	La Prairie	1
	1779	Côteau-du-Lac	2
	* 1778	* Rivière Chaudière	1
	1778	Iberville	1
	vers 1781	Lacolle	1
	1776-1783	Île aux Noix	plusieurs
	1780	Île de la Prison (Côteau-du-Lac)	1
	1781	Sorel	2
	1778-1779	Saint-Hyacinthe (Basse-Yamaska)	1
	1781	Saint-Césaire (Haute-Yamaska)	1
Guerres napoléoniennes (1792-1799)	1797-1798	Québec (Cap Diamant)	3?
	1814	Île Ash (Île aux Têtes)	1
	1814	Châteauguay	2
	1813	Côteau-du-Lac (blockhaus octogonal)	1
	1814	Île de la Prison	1
XIX <sup>e</sup> siècle	après 1814? vers 1840	Philipsburg Île Sainte-Hélène	1 2

Dans une correspondance <sup>6</sup> des archives publiques du Canada avec André Garant, Gilles Langelier lance :

« Nous regrettons de ne pouvoir vous aider davantage à ce sujet puisqu'une nouvelle vérification de nos fichiers et instruments de recherche ne nous a pas permis de retracer de plans de ce blockhaus.

Il est possible que des plans du blockhaus sur la rivière Chaudière existent. Mais puisque personne n'a réussi à les retracer, puis-je vous suggérer d'essayer de trouver si des blockhauses semblables n'auraient pas été construits ailleurs au Canada durant la même période.

[ ] Mentionnons que l'étude sur l'Île-aux-Noix <sup>7</sup> contient des plans d'un blockhaus construit à cet endroit et celui de Young <sup>8</sup> des plans de deux blockhaus construits à Côteau du Lac en 1779. »

5. *Idem*, p. 14.

6. Archives publiques du Canada, direction des archives, collection nationale des cartes et plans, 395 rue Wellington, Ottawa, K1A 0N3 (en date du 2 décembre 1983).

7. David Lee, *Theme Papers*, Île-aux-Noix, Parks Canada, National and Historical Parks Canada, N. and H. Parks Branch, 1967, Manuscript report number 47, 192 p.

8. Richard J. YOUNG, « A comparative report and catalogue of blockhouses in Canada », Parks Canada, N.H. Parks and Sites Branch, 1973, Manuscript report number 155, 383 p.

Par ailleurs, l'atlas de Joseph Bouchette<sup>9</sup>, daté de 1815, situe le fort en bordure de la rivière Chaudière entre la propriété de monsieur Joseph Launière et les moulins de monsieur Taschereau.

Trente ans avant que Bouchette ne dresse sa carte, le grand-voyer Jean Renaud et G. Taschereau signeront, en 1785, « un procès-verbal des chemins des deux côtés de la Rivière de la Nouvelle-Beauce de la seigneurie de Rigaud-Vaudreuil, paroisse Saint-François. Cinquante-huit concessions inventoriées, dont cinq non concédées. Vingt-sept ponts ou ponceaux à franchir. » Joseph Launière, originaire de Québec, agent et interprète des Abénaquis, occupe la concession n° 22 de 11 arpents, avec 50 à 60 pieds de largeur de ruisseau. Les terres n° 1 à 22 sont toutes concédées (de la seigneurie de Saint-Joseph à Launière, rive Est). À titre de point de repère, la terre n° 10, de 12 arpents, appelée Le Rocher, est non concédée ; celle du n° 35, les Rapides du Diable, de 6 arpents, demeure aussi non concédée.

La carte de Bouchette indique, dans l'Ouest, la rivière Le Bras. Dans l'Est, le fort est situé bien avant cette rivière, en remontant vers Beauceville. Donc, de la terre de François Mathieu (n° 15) en passant par celle de Joseph Veilleux, à François Quirion fils, à Augustin Mercier, à Jean-Baptiste Rancourt, à Pierre Rodrigue, à Joseph Roy fils et à celle de Joseph Launière (n° 22), le blockhaus de Saint-François s'y trouvait sûrement. Seule une étude attentive d'une chaîne de titres pourrait nous indiquer avec précision l'emplacement réel de ce « fortin » de 1778. *À moins que des papiers de famille, jaunis, oubliés, renferment le dit secret !*

Jetons un petit coup d'œil sur l'étude de Richard J. Young<sup>10</sup>, précitée, et conservons la langue originale pour plus d'authenticité :

« Earlier on the war, Haldimand had expressed concern about the unfortified Kennebec-Chaudière route to Quebec. He was determined to prevent a repetition of Arnold's success in bringing troops to the outskirts of Quebec by that route in 1775. To remedy the defenceless state of the river, the governor ordered a picketed blockhouse to be built at the upper part of the settlements. A detachment of Loyalists<sup>11</sup> and a company of the 34<sup>th</sup> Regiment was ordered to the area in October 1778 to build and garrison the work<sup>12</sup>. No further information has been discovered about the location or disposition of the blockhouse. »

Pourquoi, certains Mathieu de Beauceville sont-ils dits « du fort » ? Tel Duford Mathieu, habitant présentement le rang Saint-Gaspard, dans Saint-François Est et ce Jean Mathieu du fort qui possède, en 1856, une concession dans le rang Saint-Charles et une autre de 184 arpents dans le 1<sup>er</sup> rang Nord-Est pour 139L de cotisation d'église. Des plus anciens de Beauceville affirment que deux ruisseaux auraient déjà porté, dans l'Est, le nom de ruisseau du fort : un vers feu Jean Poulin taxi, un autre près de Beauce Auto, aux environs de l'ancienne maison de feu Conrad Mathieu. Faussetés ? Ne serait-ce pas plutôt le ruisseau Olivier ? Ruisseau utile pour un cantonnement de soldats.

Quoi qu'il en soit, John E. Hare, ex-collaborateur de l'abbé Honorius Provost, livre une intéressante étude sur l'invasion américaine en Beauce<sup>13</sup>. En page 134, une carte confirme celle de 1815 de Bouchette (voir carte) :

9. Carte topographique de la Prov. du Bas-Canada, orl. édition Elpei, 1980, planche 18 (Un. Laval, cartothèque, G-1140-B 753-1980-atlas). Voir aussi archives publiques du Canada : NMC-0018875 William Vondenvelden H2V1-300-1803 et MICNMC-0018370 ou H1-310 Chaudière 25 juin 1819.

10. Richard J. YOUNG, *op. cit.*, pp. 72-73.

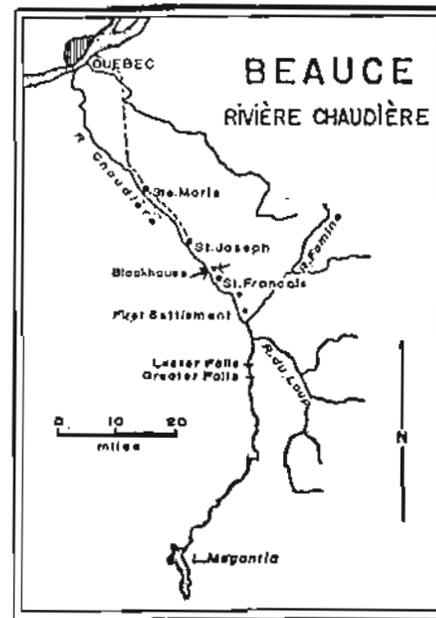
11. PAC, MG12, G1, B54, add. MSS21714, p. 14, F. Haldimand to Germain, 15 octobre 1778 : « I have a detachment of Loyalists, and a Company of the 34<sup>th</sup> Regiment upon the Chaudière. at the upper part of the settlements on which we have Picketted Fort, and are building a Blockhouse. » Ces loyalistes viennent des « Brunswicker Troops ». Ils renforcieront et remplaceront le 34<sup>e</sup> Régiment.

12. PAC, MG21, G1, B, Haldimand Papers, vol. 54, p. 36, Haldimand to Germain, 15 octobre 1778.

13. « The American Revolution and the Beauce, Quebec : 1775-1783 », John E. Hare, Québec, telle que rapportée dans la Revue Culture, tome XX, 1959, p. 131 à 148.



Un blockhaus est un bâtiment défensif, habituellement bâti en bois et composé de deux étages dont le second est un peu en saillie (mâchicoulis). Les murs sont percés de meurtrières et d'embrasures pour permettre le tir des mousquets et des canons. (voir référence n° 4, p. 17).



P. Héroux, O.F.S.

On y apprend que Sainte-Marie, Saint-Joseph et Saint-François semblent favorables à l'indépendance américaine de 1776. Vu le danger d'une seconde invasion par la Kennebec et la Chaudière, le gouverneur Guy Carleton donne l'ordre au 62<sup>e</sup> Régiment d'établir ses quartiers d'hiver en Beauce et dans d'autres paroisses, au sud de Québec. Le plus fort groupe de soldats se retrouve à Saint-François<sup>14</sup>.

Aussi, Carleton envoie Joseph Launière, un habitué de la région, pour aider les troupes et pour intercepter certains espions qui veulent atteindre Québec par le sud. On patrouille tout le long de la Chaudière. Surveillance des sympathisants américains.

Le 30 juin 1778, le général Frédérick Haldimand remplace Guy Carleton. Les soldats sont logés ici et là en Beauce. C'est alors que le capitaine Ross propose, le 17 septembre 1778, au lieutenant-gouverneur Cramahé de bâtir un blockhouse à Saint-François. Quand Haldimand vit les plans, il accepta, le 19 septembre 1778, la construction; de Sorel, Haldimand répond à Cramahé: « I approve of a blockhouse being built as proposed by Captain Ross... » Peu après, le capitaine MacAlpine<sup>15</sup> fut envoyé à la tête d'une compagnie du 34<sup>e</sup> Régiment.

Ce fort fut construit pendant l'automne 1778. On estimait devoir le livrer, ravitaillements inclus, au plus tard en février 1779, en attente d'une attaque printanière. Dans une lettre du 15 octobre 1778, Haldimand constate que ce blockhouse est en construction. Le Corps de l'Ingénierie a pris en charge la construction qui coûtera £ 39.9.5½<sup>16</sup>. Environ

14. Coll. Haldimand, B.M. 21699.

15. *Idem.*

16. *Idem.*, B.M. 21713, Archives publiques, « Audit Office » bundle 2533, roll. 666, p. 23, ou selon le Capt. Ross « Forty or fifty pounds at most », p. 46, 17-09-1778, MG21 vol. B-95.

vingt-cinq à trente<sup>17</sup> hommes pourront y loger. A la même époque, on rapporte que quelques Abénaquis (« few Savages ») sont descendus de la Nouvelle-Angleterre; on les redoute d'autant plus qu'ils s'éparpillent un peu partout. De plus, en date du 8 octobre 1778, Cramahé déclare à Haldimand que cinq prisonniers venus avec Arnold se sont échappés par la route de la Nouvelle-Beauce (MG 21, B95, p. 62). On se convainc de la pertinence du blockhouse.

La fermeture des registres de Saint-François de Beauce, de 1767 à 1783 ne nous aide sûrement pas à faire plus de lumière sur ce fort. Par contre, une carte<sup>18</sup> de Samuel Holland, située, en 1803, 25 ans après son érection, le fort au nord de l'église, sur la rive nord-est... malheureusement, l'échelle ne permet pas d'identifier le site avec précision. Toutefois, Hare rapporte qu'en 1793, aucune concession n'avait été accordée sur ce lieu, occupé auparavant par « Mathieu des forts ». En cas de réattaque de la Province of Québec, le gouvernement voulait sans doute demeurer propriétaire du terrain.

Référant au procès-verbal<sup>19</sup> des chemins de Jean Renaud, daté de 1785, la terre de trois arpents de François Mathieu, concession n° 15, est probablement le site exact du blockhouse de 1778. Cinq terres plus au sud que le « Rocher ».

En 1778, la route longeait les rives de la Chaudière, beaucoup plus près qu'aujourd'hui. En 1959, John E. Hare rapporte que « a number of cabins (are) on the property, and the site of the blockhouse was probably where the first cabin south of the main house is today. When the cabin was built a few years ago, an old lamp was found. In any case, the blockhouse seems to have been constructed near this place<sup>20</sup>. » Ces « cabins » sont les six motels de l'ancien « Camping Ground » de Dominique Poulin à Jos à Gros, bâtis vers 1940 et déménagés comme chalets à La Plée de Saint-François Est vers 1975. M<sup>me</sup> Exilia Quirion, âgée de 81 ans en 1985, a été mariée en première noce à feu Dominique Poulin et en deuxième noce à feu Édouard Boulet. Elle racontait à André Garant qu'anciennement la route passait à l'arrière de sa maison actuelle, maison de briques rouges ayant servi d'« office » au temps du « Camping Ground ». Cette maison est sise au 435, 1<sup>re</sup> avenue, Boulevard Renault, Beauceville Est, à 2,4 km de l'église actuelle, par la route. L'asphalte de l'ancien chemin apparaît encore dans sa cour arrière. Sa maison actuelle aurait été bâtie en 1899, il y a 86 ans, l'âge de son premier mari. Cette maison occupe la place d'une ancienne grange... ancien « fort », situé sans doute au sud de cette actuelle maison, la route recouvrant complètement ou presque le site. Leur ancienne maison était en face de celle d'aujourd'hui, de l'autre bord du chemin actuel, là où est la « shop de Jacques Poulin à Wilfrid, Les Pneus et Matelas P.Y.S. inc. », ancien site des Uniformes Chantal, tel que confirmé par Marie-Anne Poulin-Binet (Benoit), fille de M<sup>me</sup> vve Dominique Poulin. Vers 1956, la première avenue ou Route Kennedy a changé la configuration de l'ancien chemin : on éloignait la route de la rivière Chaudière... donc creusage nécessaire pour les aqueducs ; c'est alors qu'on trouva<sup>21</sup> une

17. B.M. 21852, lettre du 24-06-1780. Vingt-cinq hommes selon lettre de Cramahé à Haldimand (MG21, vol. B95).

18. « A new Topographical Map of the Province of Lower Canada », S. HOLLAND, Londres, 1803 (Archives du Québec, G1, 80-2).

19. Voir fin de chapitre sur « les pionniers et la 1<sup>re</sup> chapelle de Saint-François » du présent ouvrage.

20. John E. HARE, *op. cit.*, pp. 146-147.

21. Il est intéressant de noter des trouvailles par creusage : vers 1982, le jeune Stéphane Poulin à Yvon (12 ans) trouve une pièce brune (grosseur d'un 25 sous) en aidant son père à creuser pour couler du ciment pour l'abri d'auto; on peut y lire « Field Marshal Wellington » avec un profil d'homme et l'autre facette indique « Hibernia 1805 » avec une couronne surmontant une harpe. Deux pieds sous terre. Rien d'autre ? Hibernia veut dire Irlande... Cette maison a plus d'un siècle d'âge : située près de l'École normale, voisin de Simon Labbé à Baltazar. À Saint-Alfred, en 1984, Richard Lévesque trouvait, en bêchant son jardin, une pièce d'un shilling de la Reine Victoria, daté de 1842... vers 1982, sa mère, M<sup>me</sup> Marielle Bernard y trouvait une pièce de vingt-cinq sous (quarter dollar) des États-Unis, année 1861.

« *lampe de sauvage* », selon l'expression de M<sup>me</sup> Dominique Poulin. Le fils de ce dernier, Joseph Ernest Charles-Édouard Poulin (né le 2 décembre 1932) confirme le tout, de son bureau de courtier d'immeubles de Montréal : collectionneur invétéré d'objets plus qu'anciens, il dit posséder cette lampe, « d'une valeur inestimable, plus vieille que le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le fort existe », et il devient vague, réticent à la seule évocation d'un prétendu secret qu'il aurait reçu de tradition orale... Cette lampe n'est probablement que celle de son arrière-grand-mère paternelle, Catherine Trépanier (dite Tékawita) mariée à Saint-Joseph de Beauce, le 23 novembre 1821, à Jean-Joseph Poulin dit Gros Poulin. Cette Catherine Trépanier est *descendante montagnaise* et fille de Claude Trépanier et de Catherine Verreault de Château Richer... (attesté par son arrière-petit-fils, le Père Dominique Doyon et par Charles-Édouard Poulin à Dominique à Jos à Gros). Le Père Doyon assure que Gros Poulin demeurait sur l'emplacement aujourd'hui occupé par Lorenzo Mathieu Colas voisin d'Emmanuel Roy ; le fort (dit Arnold) était construit sur la terre voisine de Gros, en descendant vers Saint-Joseph... « cette terre appartient à Jean Mathieu, surnommé Jean du Fort justement à cause du fort qui était là. Son fils qui lui succéda, Jean, était marié à Marie Poulin à Jos à Gros », de dévoiler le Père D. Doyon... n'est-ce pas là le terrain de Dominique Poulin à Jos à Gros, père de Charles-Édouard Poulin ?

De 1776 à 1783, le capitaine François Verreau menait la milice de Sainte-Marie, Pierre Poulin celle de Saint-Joseph et le capitaine François Quirion s'occupait des troupes de Saint-François. En 1784, d'après Honorius Provost, 84 militaires étaient dénombrés à Saint-François (55 mariés et 25 célibataires en plus du capitaine Quirion, du lieutenant Jean Gagnon et de 2 sergents). En 1793, on recense 26 fusils pour 163 hommes, à Saint-François. Ce François Quirion a épousé, en 1750, Marguerite Bolduc, à Saint-Joachim.

En 1785, le grand-voyer Renaud recense François Quirion fils<sup>22</sup> qui habite la concession 17, Ignace Quirion<sup>23</sup> occupe la 13<sup>e</sup> concession. On se souvient que la terre n<sup>o</sup> 15 est sans doute le site du blockhouse. Le capitaine de la milice locale aurait-il guidé le choix du site du fort, aux environs de sa terre ?

Les militaires de Saint-François étaient naturellement sous les ordres des officiers royaux. Le 14 novembre 1778, le capitaine MacAlpine ordonne à la milice beauceronne de couper tout le bois nécessaire à son détachement. Cette « corvée » durera tout l'hiver et ce jusqu'à l'été 1784, car ce blockhaus a été « built to relieve the inhabitants. » (MG 21, vol. B-80).

En décembre 1778, selon Hare, des loyalistes remplacèrent le 34<sup>e</sup> Régiment, en Beauce. Plus tard, en septembre 1780, on y envoya des Prussiens sous les ordres de Joseph Launière.

Québec, ce 9 septembre 1780

Monsieur (Rauschenplat),

son Excellence vous prie de vouloir bien lui ordonner un serjt un caporal et quinze chasseurs de Regt d'Anhalt Zerbst de se tenir prêt à marcher sous les ordres de Monsieur Launière. Ils doivent rester à la Nouvelle-Beauce dans les blockhouses, ainsi il ne sera pas nécessaire qu'ils prennent leur tentes. Ils doivent estre pourvus de munition, et de quatre jours de vivre, pour se

22. Il y a 20 ans, car le registre A de Saint-François indique :

« L'an 1765, le 11 du moy de novembre par moy missonnaire soufigné a été baptifé françois né d'hier à 7 heures du soir, fils en légitime mariage de françois quirion et de marguerite bolduc. Le parrain a été Jean-Bte Rancourt, la marraine marthe Bolduc qui ont déclarés ne savoir signer ( ) a interpellé suivant l'ordonnance. f. Théodore, R.M. »

Ce Rancourt restera à deux terres de son neveu, en 1785.

23. Cet Ignace Quirion est le frère de François Quirion et oncle de François Quirion fils (cf. : baptême de Thérèse Q. le 23-11-1765 et sépulture de T. Q. le 29-04-1769).

rendre à leur destination. Vous auriez la bonté monssieur d'envoyer sur ce service des gens choisis, et sur la conduite des quelles on peut conter. Monssieur Launière recevra de son Excellence les ordres d'appeler pour ce détachement au pluriôt.

signé (F.S.H. D.A.G.)

De Québec, le 1<sup>er</sup> septembre 1781, Le Maistre écrit au lieutenant-colonel Praetorius que Haldimand ordonne aux deux compagnies du Régiment du Prince Frédéric, stationnées en Nouvelle-Beauce et à Saint-Nicholas, de regagner Québec sans délai, avec tous leurs bagages « and camp equipage. » Le 17 juin 1783, l'adjutant général R.B. Lermoult envoie une dépêche, au major général de Loos, pour signifier aux officiers et aux quinze hommes du Régiment d'Anhalt Zerbst, « now on command at Nouvelle-Bos, on Post St-Francis, to join you, without delay, untill the Corps is ordered to move upward, a route is unnecessary for such a small party. » (MG 21, vol. B-82, p. 21). Le 19 juin 1783, on indique au premier bataillon du major général de Loos et à son artillerie de regagner la Pointe-Lévis, « where they are to be lodged in the houses and barns till further orders. » Les événements se précipitent, car le 23 juin 1783, ce même Lermoult s'empresse d'écrire au major Faunce qu'il doit fournir au Commissaire général quelques hommes pour emmagasiner les provisions et victuailles « arrived in the transports from Europe, that no time may be lost in preparing the said vessels » pour l'embarquement des troupes allemandes. (MG 21, vol. B-82, p. 22). La guerre est terminée. La reconnaissance de l'indépendance américaine des États-Unis est acceptée : Traité de Versailles, sept ans après la déclaration d'indépendance américaine du 4 juillet 1776, vingt ans après le Traité de Paris.

Sur l'entrefait, le seigneur de Léry accorde, en 1783, une concession à un Allemand, Christofe de Bois. En 1797, il s'établit près du fort, du blockhaus<sup>24</sup>. Soldat allemand qui décide de rester à Saint-François ? L'origine allemande des blockhaus et ce de Bois...

Cette période de l'histoire militaire de la Beauce reste captivante. Heureusement, aucune destruction ne survient ; au contraire, les Beaucerons semblent avoir profité du passage des Américains et des troupes britanniques. Ces événements ont au moins permis le recensement des gens, archives qui auraient été sans doute perdues autrement.

Comme aucun plan, carte ou portrait ne semble exister pour le blockhaus de Saint-François de la Nouvelle-Beauce, la photo de celui de Lacolle, P.Q., (rivière Richelieu, près de l'État de New York) bâti vers 1781, servira à imaginer le nôtre (voir photo) :

*N.B.* : Un poste de relais a déjà existé au début du XIX<sup>e</sup> siècle, chez un Doyon, première maison de Saint-François, près de la Callway.

Un poste de garde de la frontière canadienne existait à Linière. Un dessin, datant des années 1840, aurait été vu au Manoir Richelieu vers 1960. Aucune trace depuis.

---

24. Papier Terriet, Seigneurie Rigaud-Vaudreuil (John Hare, p. 147).

## CHAPITRE 30

### MÉTIERS ET RECENSEMENT DE 1872

Une autre façon de comprendre le passé consiste à regarder les occupations de nos ancêtres<sup>1</sup>. Il n'y a pas de sots métiers, il n'y a que de sottes gens, disait l'autre. Bien mince idée du gagne-pain des habitants de Saint-François au siècle dernier, le recensement municipal de Saint-François de la Beauce, il y a près de 115 ans, entrouvre la porte à une étude beaucoup plus poussée. On comprend à mi-mot que la très grande majorité des gens d'ici sont cultivateurs; nous n'en retiendrons que quelques-uns, pour montrer plutôt les spécialités :

#### 1<sup>er</sup> rang Nord-Est

*Cordonnier :*

David Mercier.

*Menuisiers :*

Julien Gendreau, Étienne Hamel, Théodore Boulet, Georges Grégoire.

*Forgerons :*

Alexandre Maheu, Théodore Poulin, F.-X. Boivin.

*Charrons :*

Jean Bisson, Achile Bisson, Pierre Gendreau, Joseph Busque à Simon, Jean Busque à Simon, Ferdinand Hébert à Adolphe.

*Bouchers :*

Prudent Fortin à Majorique, Jean Fortier.

---

1. Professions et métiers au Canada en 1681, tels que rapportés par Gérard CACHAT, « À la recherche de mes racines », Lidec, Montréal, 1984, p. 154 :

Archer 1, armuriers 2, arpenteurs 2, arquebusiers 11, bouchers 8, boulangers 7, cabaretier 1, calphat 1, canonier 1, cardeur 1, chaudronniers 3, chapeliers 6, charrons 14, charpentiers 56, chirurgiens 13, charpentiers de navires 6, cordiers 3, cloutiers 4, coutelier 1, couvreurs 5, forgerons 4, cuisiniers 2, maçons 30, huissiers 3, maréchaux 2, marchands 7, menuisiers 24, matelots 8, meuniers 2.

*Tanneur :*

Édouard St-Pierre.

*Cultivateurs :*

George et Sergent Turner, James Calway, Jean Mathieu du Fort, Féréol Poulin, Jean-Baptiste Bourque junior.

*Ferblantier :*

Sévère Langlois.

*Bourgeois :*

Joachim Lemieux.

*Rentier :*

Jean Grondin père.

*Marchands :*

Laurent Bernier, Godfroid St-Pierre, Charles Barbeau (Fortier), George William Chapman père, Eleuther Bernard, Joseph Rodrigue père, Jos Poulin, Joseph Gagné.

*Moulins :*

Alexandre de Léry.

*Moulin à quartz :*

Alexandre de Léry (Cie des Mines d'or de Léry).

*Moulin à scier :*

David Roy fils.

*Moulin à farine :*

Luc Bernard ½ moulin à scier, carder et fouler la laine, Avarre (Narcisse Routier).

*Arpenteur :*

J.-P. Proux.

*Notaires :*

Ls Blanchet, Cyprien Blanchet.

*Avocats :*

Sévère Théberge, Alexandre de Léry.

### 1<sup>er</sup> rang Sud-Ouest

*Cordonniers :*

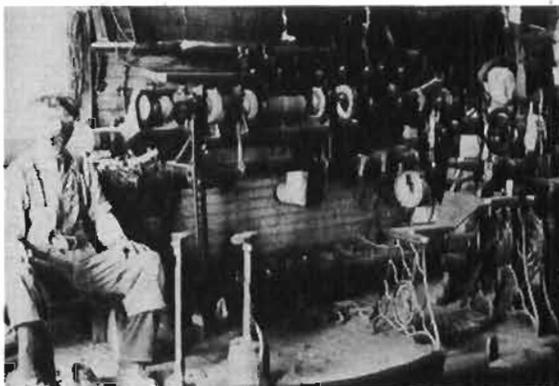
Elzéar Ponsant, Joseph Roy.

*Menuisiers :*

Paul Fortin, Xavier Poulin.

*Forgeron :*

Joseph Duval.



Intérieur de chez Aimé Genest, sellier-cordonnier.



Coupe du bois de chauffage à la scie ronde actionnée par un cheval.

*Charrons :*

Joseph Grondin, J. Octave Latulippe, Fortunat Fortin.

*Ferblantier :*

Pierre Latulippe père.

*Cultivateurs :*

John O'Farrell, Augustin Boïduc, Joseph Poulin à René, David Rodrigue père, Magloire Fortin, Léon Doyon, Isaac Poulin, Vital Roy, Gaspard Bernard, Elzéar Bernard, Olivier Bernard, David Bernard, Alexandre Bernard, Godefroid Bernard père.

*Juge de paix :*

Joseph Denys.

*Moulins à scier :*

Gaspard Bernard, Godefroid Bernard père, Jos Bourque fils, François Mathieu.

*Moulin à carder :*

F.-X. Rodrigue.

*Meunier :*

Benjamin Bégin.

*Marchands :*

Antoine Veilleux, Hilaire Poulin, Jos Fortin.

*Notaires :*

J.-E. Proux, F.-X. Ponsant.

### Autres rangs

*Cultivateurs :*

Jean-Baptiste Lajeunesse, rang Gentilly ; George Paulette, rang Chaussegros ; Arthur Rankin, rang de Léry ; Xavier St-Onge, rang Chaussegros ; Gabin Poulin, rang Saint-Joseph ; Joseph Poulin (Pierrette), rang Saint-Joseph ; Damase Roy, rang Saint-Joseph ; Louis Foley, rang Sainte-Catherine N.-O.

*Instituteur :*

Michel Foley, rang Saint-Louis N.-O.

*Prospecteur minier :*

William P. Lockwood, rang Saint-Charles.

*Cordonnier :*

Charles Veilleux, rang Fraser N.-O.

*Médecins :*

Joseph Warrant, rang Saint-Charles ; James Reed, rang de Léry ; G.-B. Lafleur, rang Fraser N.-O. (*médecin d'A. de Léry*).

*Arpenteur :*

P.-A. Proux, rang Saint-Alexandre.

*Marchands :*

Magloire Ouellette, rang Fraser N.-O. ; Glover and Fry, rang Chaussegros et Saint-Gaspard.

*Menuisiers :*

Georges Grégoire, rang Fraser S.-E. ; George Quirion, rang Fraser.

*Moulins à scier :*

Augustin Mathieu, rang Saint-Guillaume N.-O. ; Adrien Fecteau, rang Saint-Guillaume N.-O. ; Jean Thibodeau, rang Saint-Guillaume ; Abraham Asselin, rang Saint-Alexandre ; David Fortin, rang Saint-Alexandre ; Hubert Poulin, rang Saint-Joseph ; Adrien Fecteau, rang Sainte-Marie S.-E. ; Jos Lachance, rang Sainte-Marie



D'la glace pour nos glacières !!



Ferdinand Simonneau, ancien boulanger du rang St-Charles, le 14 mars 1921.



Atelier de voitures d'hiver. Artiste dans l'âme.



Extérieur de chez Aimé Genest... un autre « Trist de Trist ».



Marie Caron est à faire son « savon du pays ».



Bureau du téléphone de Beauceville, en 1938.

N.-O. ; Charles Mathieu, rang Saint-Charles ; ½ Narcisse Rodrigue père, rang Saint-Charles ; ½ Narcisse Rodrigue fils, rang Saint-Charles ; ½ Olivier Caron, rang Saint-Charles ; ½ George Caron, rang Saint-Charles ; Isidore Veilleux, rang Saint-Charles ; Jos et Abraham Poulin, rang Saint-Charles ; David Roy fils, rang Saint-Charles ; Joseph Poulin à René, rang Sainte-Catherine ; ½ Isaïe Poulin, rang Sainte-Caroline ; ½ Georges Poulin à Isaïe, rang Sainte-Caroline.

*Hangar et bâtiments des moulins :*

A. de Léry, rang Saint-Gustave.

*½ moulin à carder :*

Olivier Plante, rang Saint-Charles.

La valeur réelle des propriétés se chiffre à 455 082 \$, le 29 juillet 1872. Par contre, le 7 mars 1874, ce sera 445 049 \$ (voir chapitre construction du presbytère actuel). En 1872, le rôle d'évaluation municipale nous donne 603 propriétaires et 9 locataires.

Donc, on peut brosser, à gros traits, le portrait du résident de Saint-François, en 1872 : cultivateur, propriétaire de son bien d'une valeur moyenne d'environ 750 \$.

L'Honorable Alexandre-René Chaussegros de Léry, avocat, apparaît ainsi au rôle d'évaluation :

Nos des terres	Rangs	Front A.P.P.	Profond A.P.P.	Superficie arpents	Valeur \$ c	Valeur \$ c
Isle aux Raisins	1 <sup>er</sup> R. N-E	1	5	5	250	25
Petite Isle		O.S.O.			25	12.50
Moulin 40 D				9	5 500	550
49 à 54 inclus	1 <sup>er</sup> R. N-E	7.7.9	40	330	1 500	150
53B	1 <sup>er</sup> R. N-E	3	6	18	50	5
57	St-Chs	3	26	78	100	10
75 à 82 inclus	St-Chs			334	800	80
Le Bloc au carré-long qui se trouve à la profondeur des terres de la conc. St-Gaspard et Fraser N-O				8 181	3 264	326.40
1	de Léry	3	20	60	100	10
15, 16, 17, 20, 30 à 34 inclus	Chaussegros	18	20	360	900	90
22, 24, 25, 26, 39 à 47 inclus	St-Gaspard	45	20	900	1 300	130
1, 2, 6, 7, 18, 24, 25 à 51 inclus	Fraser S-E				3 300	330
1 à 7 inclus, 15 à 30 inclus	Fraser N-O				2 300	230
31-32	Fraser N-O	4	30	120	200	20
33 à 51	Fraser N-O	38	30	1 140	1 900	190
1 à 8 inclus	Aug. St-Gustave			472	800	80
1 à 11 inclus	St-Gustave	28	27	801	1 100	110
Hangars et bâtiments des moulins	St-Gustave				300	30
12 à 15 inclus	St-Gustave	12	27	324	400	40
16 à 19 inclus	St-Gustave	12	27	324	400	40
20 à 23 inclus	St-Gustave	12	27	324	400	40
24 à 27 inclus	St-Gustave	12	27	324	400	40
28, 29, 30	St-Gustave	9	27	243	300	30
31 à 34 inclus	St-Gustave	12	27	324	400	40
1 à 6 inclus	St-Georges	15	27	405	600	60
7 à 11 inclus	St-Georges	15	27	405	500	50
Cie Mines d'or de Léry Moulin à quartz	1 <sup>er</sup> R. N-E				3 500	350
TOTAL					28 289 \$	



Il n'y a pas de sot métier!



Montons aux chantiers... en famille.

Ce 28 289 \$ de valeur réelle attribuée au seigneur de Léry, en 1872, correspond presque en tous points avec le 26 825 \$ d'évaluation de 1874 (construction du presbytère). En 1872, il y a exactement un siècle (1772) que l'ancêtre, Joseph-Gaspard C. de Léry a obtenu la seigneurie Rigaud-Vaudreuil. Alexandre-René faisait partie d'une famille nombreuse. On ne parle pas ici des propriétés et placements de Québec (leur véritable résidence) et de d'autres placements ou richesses accumulées (héritage, etc.). Ses revenus d'avocat, les redevances seigneuriales et autres ne sont pas comptabilisés non plus. Que vaudrait en dollar courant (1985) cet « empire » ?

Le rôle d'évaluation de 1872 se termine ainsi :

« Nous, François Dulac, Charles Poulin, Antoine Bolduc, ayant été dûment nommé Évaluateurs, ou Estimateurs, pour la municipalité de la Paroisse de St-François, Beauce, jurons que le rôle d'évaluation ou de cotisation ci-dessus et des autres parts, a été par nous fait depuis le 3 juillet courant, et terminé le 29 du même mois, et cela, au meilleur de notre jugement et de notre capacité ; ne sachant signer, ceux d'entre nous, nous avons fait chacun notre marque d'une croix, et ceux le sachant faire, avons signé en présence de Joseph Dénys, Écuyer, un des Juges de Paix de Sa Majesté, pour le District de Beauce.

St-Frs de Beauce le 29 juillet 1872  
 Frs Dulac et Charles Poulin XX  
 Antoine Bolduc (signé)

Assermentés par devant moi, le soussigné, un des Juges de Paix de Sa Majesté, dans et pour le District de Beauce, à St-Frs de Beauce, ce 29 juillet 1872. Signé : Joseph Dénys, J.P.

Déposé au Bureau du Conseil municipal de la Paroisse de St-François de Beauce, le trente-unième jour de juillet mil huit cent soixante-douze.

Signé Ls Blanchet, S.T.

Homologué par le Conseil municipal de la Par. St-Frs Bce, à sa session spéciale, du 29 août 1872.

Vraie copie de l'original du rôle [] demeuré de record dans les archives du Conseil, Bureau du Conseil municipal, St-Frs Beauce, le 20 novembre 1873.

Ls Blanchet, N.P. Trésorier

\* \* \*

Les métiers, professions, occupations, enrichissent notre connaissance du passé. La géographie de Saint-François de Beauce aussi : la vie ardue, intense, au siècle dernier, se passait en campagne. L'Ouest plus développé que l'Est ? Des métiers sont disparus ; ont-ils été remplacés ? Du monde a quitté Beauceville, une immigration balançante ? Beauceville a-t-il l'attrait d'autrefois pour les étrangers, pour les résidents eux-mêmes ? Pourrions-nous comprendre l'importance économique actuelle de Beauceville en étudiant la démographie, l'économie progressive ? La place de Beauceville en Beauce, en 1985 se comprend sans doute par les hommes et les femmes en place dans le passé et dans le présent... est-il trop tard pour la génération montante ?